This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 1,066,168

LES LIVRES SONT NOS MEILLEURS AMIS

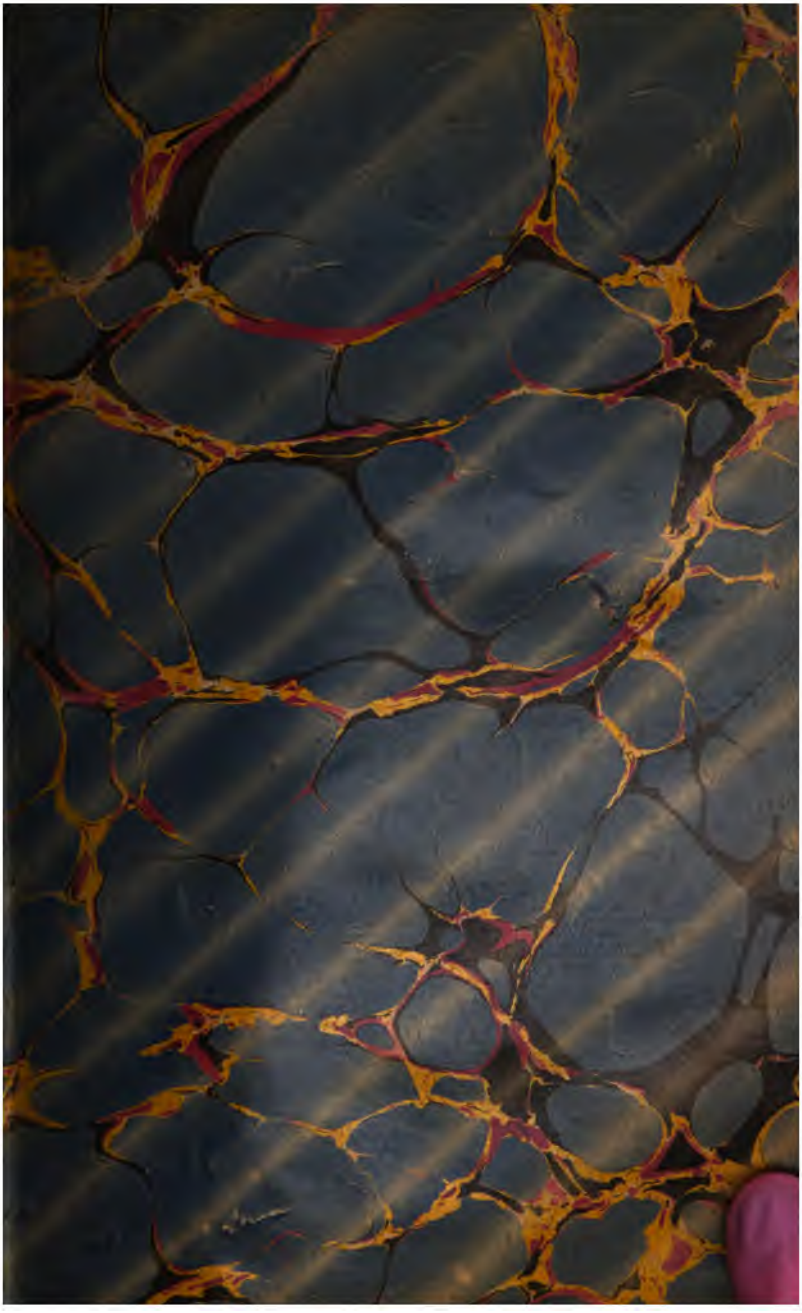

848
B2
1895a
v.35

SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE

UNE

TÉNÉBREUSE AFFAIRE

SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE

UNE

TÉNÉBREUSE AFFAIRE

ŒUVRES COMPLÈTES DE H. DE BALZAC

PUBLIÉES DANS LA COLLECTION MICHEL LÉVY

	vol.
Béatrix	1
César Birotteau	1
Le Chef-d'Œuvre inconnu	1
Les Chouans	1
Le Colonel Chabert	1
Contes Drolatiques	2
Le Contrat de Mariage	1
La Cousine Bette	1
Le Cousin Pons	1
Le Curé de Village	1
Un Début dans la Vie	1
Le Député d'Arcis	2
Les Employés	1
L'Enfant Maudit	1
L'Envers de l'Histoire	1
Eugénie Grandet	1
La Fausse Maîtresse	1
La Femme de Trente Ans	1
Une Fille d'Ève	1
Histoire des Treize	1
Illusions perdues	3
L'illustre Gaudissart	1
Louis Lambert	1
Le Lys dans la Vallée	1
La Maison du Chat-qui-Pelote	1
La Maison Nucingen	1
Le Médecin de Campagne	1
Mémoires de deux jeunes Mariées	1
Un Ménage de Garçon	1
Modeste Mignon	1
Les Paysans	1
La Peau de Chagrin	1
Le Père Goriot	1
Les Petits Bourgeois	2
Petites Misères de la Vie conjugale	1
Physiologie du Mariage	1
Pierrette	1
La Recherche de l'Absolu	1
Séraphita	1
Splendeurs et Misères des Courtisanes	2
Sur Catherine de Médicis	1
Une Ténébreuse Affaire	1
Ursule Mirouet	1
La Vieille Fille	1

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

H. DE BALZAC

— ŒUVRES COMPLÈTES —

UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE

UN ÉPISODE SOUS LA TERREUR

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1896
Droits de reproduction et de traduction réservés.

UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE

A MONSIEUR DE MARGONE

Son hôte du château de Saché reconnaissant,

DE BALZAC.

I

LES CHAGRINS DE LA POLICE.

L'automne de l'année 1803 fut un des plus beaux de la première période de ce siècle que nous nommons l'Empire. En octobre, quelques pluies avaient rafraîchi les prés, les arbres étaient encore verts et feuillés au milieu du mois de novembre. Aussi le peuple commençait-il à établir entre le ciel et Bonaparte, alors déclaré consul à vie, une entente à laquelle cet homme a dû l'un de ses prestiges; et, chose étrange! le jour où, en 1812, le soleil lui manqua, ses prospérités cessèrent. Le 15 novembre de cette année, vers quatre heures du soir, le

soleil jetait comme une poussière rouge sur les cimes centenaires de quatre rangées d'ormes d'une longue avenue seigneuriale; il faisait briller le sable et les touffes d'herbe d'un de ces immenses ronds-points qui se trouvent dans les campagnes, où la terre fut jadis assez peu coûteuse pour être sacrifiée à l'ornement. L'air était si pur, l'atmosphère était si douce, qu'une famille prenait alors le frais comme en été. Un homme vêtu d'une veste de chasse de coutil vert, à boutons verts, et d'une culotte de même étoffe, chaussé de souliers à semelles minces, et qui avait des guêtres de coutil montant jusqu'au genou, nettoyait une carabine avec le soin que mettent à cette occupation les chasseurs adroits, dans leurs moments de loisir. Cet homme n'avait ni carnier, ni gibecière, enfin aucun des agrès qui annoncent ou le départ ou le retour de la chasse, et deux femmes, assises auprès de lui, le regardaient et paraissaient en proie à une terreur mal déguisée. Quiconque eût pu contempler cette scène, caché dans un buisson, aurait sans doute frémi comme frémissaient la vieille belle-mère et la femme de cet homme. Évidemment, un chasseur ne prend pas de si minutieuses précautions pour tuer le gibier, et n'emploie pas, dans le département de l'Aube, une lourde carabine rayée.

— Tu veux tuer des chevreuils, Michu? lui dit sa belle jeune femme en tâchant de prendre un air riant.

Avant de répondre, Michu examina son chien, qui, couché au soleil, les pattes en avant, le museau sur les pattes, dans la charmante attitude des chiens de chasse, venait de lever la tête et flairait alternativement en avant de lui dans l'avenue d'un quart de lieue de longueur et

vers un chemin de traverse qui débouchait à gauche dans le rond-point.

— Non, répondit Michu, mais un monstre que je ne veux pas manquer, un loup-cervier.

Le chien, un magnifique épagneul à robe blanche tachetée de brun, grogna.

— Bon, dit Michu en se parlant à lui-même, des espions! Le pays en fourmille.

Madame Michu leva douloureusement les yeux au ciel. Belle blonde aux yeux bleus, faite comme une statue antique, pensive et recueillie, elle paraissait être dévorée par un chagrin noir et amer. L'aspect du mari pouvait expliquer jusqu'à un certain point la terreur des deux femmes. Les lois de la physionomie sont exactes, non-seulement dans leur application au caractère, mais encore relativement à la fatalité de l'existence. Il y a des physionomies prophétiques. S'il était possible, et cette statistique vivante importe à la société, d'avoir un dessin exact de ceux qui périssent sur l'échafaud, la science de Lavater et celle de Gall prouveraient invinciblement qu'il y avait dans la tête de tous ces gens, même chez les innocents, des signes étranges. Oui, la fatalité met sa marque au visage de ceux qui doivent mourir d'une mort violente quelconque! Or, ce sceau, visible aux yeux de l'observateur, était empreint sur la figure expressive de l'homme à la carabine. Petit et gros, brusque et leste comme un singe, quoique d'un caractère calme, Michu avait une face blanche, injectée de sang, ramassée comme celle d'un Kalmouk et à laquelle des cheveux rouges, crépus, donnaient une expression sinistre. Ses yeux jaunâtres et

clairs offraient, comme ceux des tigres, une profondeur intérieure où le regard de qui l'examinait allait se perdre sans y rencontrer de mouvement ni de chaleur. Fixes, lumineux et rigides, ces yeux finissaient par épouvanter. L'opposition constante de l'immobilité des yeux avec la vivacité du corps ajoutait encore à l'impression glaciale que Michu causait au premier abord. Prompte chez cet homme, l'action devait desservir une pensée unique; de même que, chez les animaux, la vie est sans réflexion au service de l'instinct. Depuis 1793, il avait aménagé sa barbe rousse en éventail. Quand même il n'aurait pas été, pendant la Terreur, président d'un club de jacobins, cette particularité de sa figure l'eût, à elle seule, rendu terrible à voir. Cette figure socratique à nez camus était couronnée par un très-beau front, mais si bombé qu'il paraissait être en surplomb sur le visage. Les oreilles, bien détachées, possédaient une sorte de mobilité comme celles des bêtes sauvages, toujours sur le qui-vive. La bouche, entr'ouverte par une habitude assez ordinaire chez les campagnards, laissait voir des dents fortes et blanches comme des amandes, mais mal rangées. Des favoris épais et luisants encadraient cette face blanche et violacée par places. Les cheveux, coupés ras sur le devant, longs sur les joues et derrière la tête, faisaient, par leur rougeur fauve, parfaitement ressortir tout ce que cette physionomie avait d'étrange et de fatal. Le cou, court et gros, tentait le couperet de la loi. En ce moment, le soleil, prenant ce groupe en écharpe, illuminait en plein ces trois têtes que le chien regardait par moments. Cette scène se passait d'ailleurs sur un magnifique théâtre. Ce rond-

point est à l'extrémité du parc de Gondreville, une des plus riches terres de France, et, sans contredit, la plus belle du département de l'Aube : magnifiques avenues d'ormes, château construit sur les dessins de Mansard, parc de quinze cents arpents enclos de murs, neuf grandes fermes, une forêt, des moulins et des prairies. Cette terre quasi royale appartenait, avant la Révolution, à la famille de Simeuse. Ximeuse est un fief situé en Lorraine. Le nom se prononçait Simeuse, et l'on avait fini par l'écrire comme il se prononçait.

La grande fortune des Simeuse, gentilshommes attachés à la maison de Bourgogne, remonte au temps où les Guise menacèrent les Valois. Richelieu d'abord, puis Louis XIV, se souvinrent du dévouement des Simeuse à la factieuse maison de Lorraine, et les rebutèrent. Le marquis de Simeuse d'alors, vieux Bourguignon, vieux guisard, vieux ligueur, vieux frondeur (il avait hérité des quatre grandes rancunes de la noblesse contre la royauté), vint vivre à Cinq-Cygne. Ce courtisan, repoussé du Louvre, avait épousé la veuve du comte de Cinq-Cygne, la branche cadette de la fameuse maison de Chargebœuf, une des plus illustres de la vieille comté de Champagne, mais qui devint aussi célèbre et plus opulente que l'aînée. Le marquis, un des hommes les plus riches de ce temps, au lieu de se ruiner à la cour, bâtit Gondreville, en composa les domaines, et y joignit des terres, uniquement pour se faire une belle chasse. Il construisit également à Troyes l'hôtel Simeuse, à peu de distance de l'hôtel Cinq-Cygne. Ces deux vieilles maisons et l'évêché furent pendant longtemps, à Troyes, les seules maisons de pierre.

Le marquis vendit Simeuse au duc de Lorraine. Son fils dissipa les économies et quelque peu de cette grande fortune, sous le règne de Louis XV; mais ce fils devint d'abord chef d'escadre, puis vice-amiral, et répara les folies de sa jeunesse par d'éclatants services. Le marquis de Simeuse, fils de ce marin, avait péri sur l'échafaud, à Troyes, laissant deux enfants jumeaux qui émigrèrent et qui se trouvaient en ce moment à l'étranger, suivant le sort de la maison de Condé.

Ce rond-point était jadis le rendez-vous de chasse du grand marquis. On nommait ainsi, dans la famille, le Simeuse qui érigea Gondreville. Depuis 1789, Michu habitait ce rendez-vous, sis à l'intérieur du parc, bâti du temps de Louis XIV, et appelé le pavillon de Cinq-Cygne. Le village de Cinq-Cygne est au bout de la forêt de Nodesme (corruption de Notre-Dame), à laquelle mène l'avenue à quatre rangs d'ormes où Couraut flairait des espions. Depuis la mort du grand marquis, ce pavillon avait été tout à fait négligé. Le vice-amiral hanta beaucoup plus la mer et la cour que la Champagne, et son fils donna ce pavillon délabré pour demeure à Michu.

Ce noble bâtiment est de brique, orné de pierre vermiculée aux angles, aux portes et aux fenêtres. De chaque côté s'ouvre une grille d'une belle serrurerie, mais rongée de rouille. Après la grille s'étend un large, un profond saut-de-loup d'où s'élancent des arbres vigoureux, et dont les parapets sont hérissés d'arabesques de fer qui présentent leurs innombrables piquants aux malfaiteurs.

Les murs du parc ne commencent qu'au delà de la circonférence produite par le rond-point. En dehors, la ma-

gnifique demi-lune est dessinée par des talus plantés d'ormes, de même que celle qui lui correspond dans le parc est formée par des massifs d'arbres exotiques. Ainsi le pavillon occupe le centre du rond-point tracé par ces deux fers à cheval. Michu avait fait des anciennes salles du rez-de-chaussée une écurie, une étable, une cuisine et un bûcher. De l'antique splendeur, la seule trace est une antichambre dallée en marbre noir et blanc, où l'on entre, du côté du parc, par une de ces portes-fenêtres vitrées en petits carreaux, comme il y en avait encore à Versailles avant que Louis-Philippe en fît l'hôpital des gloires de la France. A l'intérieur, ce pavillon est partagé par un vieil escalier de bois vermoulu, mais plein de caractère, qui mène au premier étage, où se trouvent cinq chambres, un peu basses d'étage. Au-dessus s'étend un immense grenier. Ce vénérable édifice est coiffé d'un de ces grands combles à quatre pans dont l'arête est ornée de deux bouquets de plomb, et percé de quatre de ces œils-de-bœuf que Mansard affectionnait avec raison; car, en France, l'attique et les toits plats à l'italienne sont un non-sens contre lequel le climat proteste. Michu mettait là ses fourrages. Toute la partie du parc qui environne ce vieux pavillon est à l'anglaise. A cent pas, un ex-lac, devenu simplement un étang bien empoissonné, atteste sa présence autant par un léger brouillard au-dessus des arbres que par le cri de mille grenouilles, crapauds et autres amphibies bavards au coucher du soleil. La vétusté des choses, le profond silence des bois, la perspective de l'avenue, la forêt au loin, mille détails, les fers rongés de rouille, les masses de pierres veloutées par les

mousses, tout poétise cette construction qui existe encore.

Au moment où commence cette histoire, Michu était appuyé contre un parapet moussu sur lequel se voyaient sa poire à poudre, sa casquette, son mouchoir, un tournevis, des chiffons, enfin tous les ustensiles nécessaires à sa suspecte opération. La chaise de sa femme se trouvait adossée à côté de la porte extérieure du pavillon, au-dessus de laquelle existaient encore les armes de Simeuse richement sculptées, avec leur belle devise : *Si meurs!* La mère, vêtue en paysanne, avait mis sa chaise devant madame Michu pour qu'elle eût les pieds à l'abri de l'humidité, sur un des bâtons.

— Le petit est là? demanda Michu à sa femme.

— Il rôde autour de l'étang, il est fou des grenouilles et des insectes, dit la mère.

Michu siffla de façon à faire trembler. La prestesse avec laquelle son fils accourut démontrait le despotisme exercé par le régisseur de Gondreville. Michu, depuis 1789, mais surtout depuis 1793, était à peu près le maître de cette terre. La terreur qu'il inspirait à sa femme, à sa belle-mère, à un petit domestique nommé Gaucher et à une servante nommée Marianne était partagée à dix lieues à la ronde. Peut-être ne faut-il pas tarder plus longtemps à donner les raisons de ce sentiment, qui, d'ailleurs, achèveront au moral le portrait de Michu.

Le vieux marquis de Simeuse s'était défait de ses biens en 1790; mais, devancé par les événements, il n'avait pu mettre en des mains fidèles sa belle terre de Gondreville. Accusé de correspondre avec le duc de Brunswick et le prince de Cobourg, le marquis de Simeuse et sa femme

furent mis en prison et condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire de Troyes, que présidait le père de Marthe. Ce beau domaine fut donc vendu nationalement. Lors de l'exécution du marquis et de la marquise, on y remarqua, non sans une sorte d'horreur, le garde général de la terre de Gondreville, qui, devenu président du club des jacobins d'Arcis, vint à Troyes pour y assister. Fils d'un simple paysan et orphelin, Michu, comblé des bienfaits de la marquise, qui lui avait donné la place de garde général après l'avoir fait élever au château, fut regardé comme un Brutus par les exaltés; mais, dans le pays, tout le monde cessa de le voir après ce trait d'ingratitude. L'acquéreur fut un homme d'Arcis nommé Marion, petit-fils d'un intendant de la maison de Simeuse. Cet homme, avocat avant et après la Révolution, eut peur du garde, il en fit son régisseur en lui donnant trois mille livres de gages et un intérêt dans les ventes. Michu, qui passait déjà pour avoir une dizaine de mille francs, épousa, protégé par sa renommée de patriote, la fille d'un tanneur de Troyes, l'apôtre de la Révolution dans cette ville, où il présida le tribunal révolutionnaire. Ce tanneur, homme de conviction, qui, pour le caractère, ressemblait à Saint-Just, se trouva mêlé plus tard à la conspiration de Babeuf, et il se tua pour échapper à une condamnation. Marthe était la plus belle fille de Troyes. Aussi, malgré sa touchante modestie, avait-elle été forcée par son redoutable père de faire la déesse de la Liberté dans une cérémonie républicaine. L'acquéreur ne vint pas trois fois en sept ans à Gondreville. Son grand-père avait été l'intendant des Simeuse, tout Arcis crut alors que le citoyen Marion

représentait MM. de Simeuse. Tant que dura la Terreur, le régisseur de Gondreville, patriote dévoué, gendre du président du tribunal révolutionnaire de Troyes, caressé par Malin (de l'Aube), l'un des représentants du département, se vit l'objet d'une sorte de respect. Mais, quand la Montagne fut vaincue, lorsque son beau-père se fut tué, Michu devint un bouc émissaire; tout le monde s'empressa de lui attribuer, ainsi qu'à son beau-père, des actes auxquels il était, pour son compte, parfaitement étranger. Le régisseur se banda contre l'injustice de la foule; il se raidit et prit une attitude hostile. Sa parole se fit audacieuse. Cependant, depuis le 18 brumaire, il gardait ce profond silence qui est la philosophie des gens forts; il ne luttait plus contre l'opinion générale, il se contentait d'agir; cette sage conduite le fit regarder comme un sournois, car il possédait en terres une fortune d'environ cent mille francs. D'abord, il ne dépensait rien; puis cette fortune lui venait légitimement tant de la succession de son beau-père que des six mille francs par an que lui donnait sa place en profits et en appointements. Quoiqu'il fût régisseur depuis douze ans, quoique chacun pût faire le compte de ses économies, quand, au début du Consulat, il acheta une ferme de cinquante mille francs, il s'éleva des accusations contre l'ancien montagnard, les gens d'Arcis lui prêtaient l'intention de recouvrer la considération en faisant une grande fortune. Malheureusement, au moment où chacun l'oubliait, une sotte affaire, envenimée par le caquet des campagnes, raviva la croyance générale sur la férocité de son caractère.

Un soir, à la sortie de Troyes, en compagnie de quelques

paysans parmi lesquels se trouvait le fermier de Cinq-Cygne, il laissa tomber un papier sur la grande route; ce fermier, qui marchait le dernier, se baisse et le ramasse; Michu se retourne, voit le papier dans les mains de cet homme, il tire aussitôt un pistolet de sa ceinture, l'arme et menace le fermier, qui savait lire, de lui brûler la cervelle s'il ouvrait le papier. L'action de Michu fut si rapide, si violente, le son de sa voix si effrayant, ses yeux si flamboyants, que tout le monde eut froid de peur. Le fermier de Cinq-Cygne était naturellement un ennemi de Michu. Mademoiselle de Cinq-Cygne, cousine des Simeuse, n'avait plus qu'une ferme pour toute fortune et habitait son château de Cinq-Cygne. Elle ne vivait que pour ses cousins les jumeaux, avec lesquels elle avait joué dans son enfance à Troyes et à Gondreville. Son frère unique, Jules de Cinq-Cygne, émigré avant les Simeuse, était mort devant Mayence; mais, par un privilége assez rare et dont il sera parlé, le nom de Saint-Cygne ne périssait point faute de mâles. Cette affaire entre Michu et le fermier de Cinq-Cygne fit un tapage épouvantable dans l'arrondissement, et rembrunit les teintes mystérieuses qui voilaient Michu; mais cette circonstance ne fut pas la seule qui le rendit redoutable. Quelques mois après cette scène, le citoyen Marion vint, avec le citoyen Malin, à Gondreville. Le bruit courut que Marion allait vendre la terre à cet homme, que les événements politiques avaient bien servi et que le premier consul venait de placer au conseil d'État pour le récompenser de ses services au 18 brumaire. Les politiques de la petite ville d'Arcis devinèrent alors que Marion avait été le prête-nom du citoyen

Malin, au lieu d'être celui de MM. de Simeuse. Le tout-puissant conseiller d'État était le plus grand personnage d'Arcis. Il avait envoyé l'un de ses amis politiques à la préfecture de Troyes, il avait fait exempter du service le fils d'un des fermiers de Gondreville, appelé Beauvisage; il rendait service à tout le monde. Cette affaire ne devait donc point rencontrer de contradicteur dans le pays, où Malin régnait et où il règne encore. On était à l'aurore de l'Empire. Ceux qui lisent aujourd'hui des histoires de la Révolution française ne sauront jamais quels immenses intervalles la pensée publique mettait entre les événements si rapprochés de ce temps. Le besoin général de paix et de tranquillité, que chacun éprouvait après de violentes commotions, engendrait un complet oubli des faits antérieurs les plus graves. L'histoire vieillissait promptement, constamment mûrie par des intérêts nouveaux et ardents. Ainsi personne, excepté Michu, ne rechercha le passé de cette affaire, qui fut trouvée toute simple. Marion, qui, dans le temps, avait acheté Gondreville six cent mille francs en assignats, le vendit un million en écus; mais la seule somme déboursée par Malin fut le droit de l'enregistrement. Grévin, un camarade de cléricature de Malin, favorisait naturellement ce tripotage, et le conseiller d'État le récompensa en le faisant nommer notaire à Arcis. Quand cette nouvelle parvint au pavillon, apportée par le fermier d'une ferme sise entre la forêt et le parc, à gauche de la belle avenue, et nommée Grouage, Michu devint pâle et sortit; il alla épier Marion, et finit par le rencontrer seul dans une allée du parc.

— Monsieur vend Gondreville?

— Oui, Michu, oui. Vous aurez un homme puissant pour maître. Le conseiller d'État est l'ami du premier consul, il est lié très-intimement avec tous les ministres, il vous protégera.

— Vous gardiez donc la terre pour lui?

— Je ne dis pas cela, répondit Marion. Je ne savais, dans le temps, comment placer mon argent, et, pour ma sécurité, je l'ai mis dans les biens nationaux; mais il ne me convient pas de garder la terre qui appartenait à la maison où mon père...

— A été domestique, intendant! dit violemment Michu. Mais vous ne la vendrez pas; je la veux, et je puis vous la payer, moi...

— Toi?

— Oui, moi, sérieusement et en bon or, huit cent mille francs...

— Huit cent mille francs!... Où les as-tu pris? dit Marion.

— Cela ne vous regarde pas, répondit Michu.

Puis, en se radoucissant, il ajouta tout bas :

— Mon beau-père a sauvé bien des gens!

— Tu viens trop tard, Michu; l'affaire est faite.

— Vous la déferez, monsieur! s'écria le régisseur en prenant son maître par la main et la lui serrant comme dans un étau. Je suis haï, je veux être riche et puissant; il me faut Gondreville! Sachez-le, je ne tiens pas à la vie, et vous allez me vendre la terre, ou je vous ferai sauter la cervelle...

— Mais, au moins, faut-il le temps de me retourner avec Malin, qui n'est pas commode...

— Je vous donne vingt-quatre heures. Si vous dites un mot de ceci, je me soucie de vous couper la tête comme de couper une ravé...

Marion et Malin quittèrent le château pendant la nuit. Marion eut peur, et instruisit le conseiller d'État de cette rencontre, en lui disant d'avoir l'œil sur le régisseur. Il était impossible à Marion de se soustraire à l'obligation de rendre cette terre à celui qui l'avait réellement payée, et Michu ne paraissait homme ni à comprendre ni à admettre une pareille raison. D'ailleurs, ce service rendu par Marion à Malin devait être et fut l'origine de sa fortune politique et de celle de son frère. Malin fit nommer, en 1806, l'avocat Marion premier président d'une cour impériale, et, dès la création des receveurs généraux, il procura la recette générale de l'Aube au frère de l'avocat. Le conseiller d'État dit à Marion de demeurer à Paris, et prévint le ministre de la police, qui mit le garde en surveillance. Néanmoins, pour ne pas le pousser à des extrémités, et pour le mieux surveiller peut-être, Malin laissa Michu régisseur, sous la férule du notaire d'Arcis. Depuis ce moment, Michu, qui devint de plus en plus taciturne et songeur, eut la réputation d'un homme capable de faire un mauvais coup. Malin, conseiller d'État, fonction que le premier consul rendit alors égale à celle de ministre, et l'un des rédacteurs du Code, jouait un grand rôle à Paris, où il avait acheté l'un des plus beaux hôtels du faubourg Saint-Germain, après avoir épousé la fille unique de Sibuelle, un riche fournisseur assez déconsidéré, qu'il associa, pour la recette générale de l'Aube, à Marion. Aussi n'était-il pas venu plus d'une fois à Gondreville, il s'en

reposait d'ailleurs sur Grévin de tout ce qui concernait ses intérêts. Enfin, qu'avait-il à craindre, lui, ancien représentant de l'Aube, d'un ancien président du club des jacobins d'Arcis? Cependant, l'opinion, déjà si défavorable à Michu dans les basses classes, fut naturellement partagée par la bourgeoisie; et Marion, Grévin, Malin, sans s'expliquer ni se compromettre, le signalèrent comme un homme excessivement dangereux. Obligées de veiller sur le garde par le ministre de la police générale, les autorités ne détruisirent pas cette croyance. On avait fini, dans le pays, par s'étonner de ce que Michu gardait sa place; mais on prit cette concession pour un effet de la terreur qu'il inspirait. Qui maintenant ne comprendrait pas la profonde mélancolie exprimée par la femme de Michu?

D'abord, Marthe avait été pieusement élevée par sa mère. Toutes deux, bonnes catholiques, avaient souffert des opinions et de la conduite du tanneur. Marthe ne se souvenait jamais sans rougir d'avoir été promenée dans la ville de Troyes en costume de déesse. Son père l'avait contrainte d'épouser Michu, dont la mauvaise réputation allait croissant, et qu'elle redoutait trop pour pouvoir jamais le juger. Néanmoins, cette femme se sentait aimée, et, au fond de son cœur, il s'agitait pour cet homme effrayant la plus vraie des affections; elle ne lui avait jamais vu rien faire que de juste, jamais ses paroles n'étaient brutales, pour elle du moins; enfin il s'efforçait de deviner tous ses désirs. Ce pauvre paria, croyant être désagréable à sa femme, restait presque toujours dehors. Marthe et Michu, en défiance l'un de l'autre, vivaient dans ce qu'on appelle aujourd'hui *une paix armée*. Marthe, qui ne voyait personne,

souffrait vivement de la réprobation qui, depuis sept ans, la frappait comme fille d'un coupe-tête, et de celle qui frappait son mari comme traître. Plus d'une fois, elle avait entendu les gens de la ferme qui se trouvait dans la plaine, à droite de l'avenue, appelée Bellache et tenue par Beauvisage, un homme attaché aux Simeuse, dire en passant devant le pavillon :

— Voilà la maison des Judas!

La singulière ressemblance de la tête du régisseur avec celle du treizième apôtre, et qu'il paraissait avoir voulu compléter, lui valait en effet cet odieux surnom dans tout le pays. Aussi ce malheur et de vagues, de constantes appréhensions de l'avenir rendaient-ils Marthe pensive et recueillie. Rien n'attriste plus profondément qu'une dégradation imméritée et de laquelle il est impossible de se relever. Un peintre n'eût-il pas fait un beau tableau de cette famille de parias au sein d'un des plus jolis sites de la Champagne, où le paysage est généralement triste?

— François! cria le régisseur pour faire encore hâter son fils.

François Michu, enfant âgé de dix ans, jouissait du parc, de la forêt, et levait ses menus suffrages en maître; il mangeait les fruits, il chassait, il n'avait ni soins ni peines; il était le seul être heureux de cette famille, isolée dans le pays par sa situation entre le parc et la forêt, comme elle l'était moralement par la répulsion générale.

— Ramasse-moi tout ce qui est là, dit le père à son fils en lui montrant le parapet, et serre-moi cela. Regarde-moi! tu dois aimer ton père et ta mère?

L'enfant se jeta sur son père pour l'embrasser; mais

Michu fit un mouvement pour déplacer la carabine et le repoussa.

— Bien! Tu as quelquefois jasé sur ce qui se fait ici, dit-il en fixant sur lui ses deux yeux, redoutables comme ceux d'un chat sauvage. Retiens bien ceci : révéler la plus indifférente des choses qui se font ici, à Gaucher, aux gens de Grouage ou de Bellache, et même à Marianne qui nous aime, ce serait tuer ton père. Que cela ne t'arrive plus, et je te pardonne tes indiscrétions d'hier.

L'enfant se mit à pleurer.

— Ne pleure pas, mais, à quelque question qu'on te fasse, réponds comme les paysans : « Je ne sais pas... » Il y a des gens qui rôdent dans le pays, et qui ne me reviennent pas. Va! — Vous avez entendu, vous deux? dit Michu aux femmes; ayez aussi la gueule morte.

— Mon ami, que vas-tu faire?

Michu, qui mesurait avec attention une charge de poudre et la versait dans le canon de sa carabine, posa l'arme contre le parapet et dit à Marthe :

— Personne ne me connaît cette carabine, mets-toi devant!

Couraut, dressé sur ses quatre pattes, aboyait avec fureur.

— Belle et intelligente bête! s'écria Michu, je suis sûr que c'est des espions...

On se sait espionné. Couraut et Michu, qui semblaient avoir une seule et même âme, vivaient ensemble comme l'Arabe et son cheval vivent dans le désert. Le régisseur connaissait toutes les modulations de la voix de Couraut et les idées qu'elles exprimaient, de même que le chien

lisait la pensée de son maître dans ses yeux et la sentait exhalée dans l'air de son corps.

— Qu'en dis-tu? s'écria tout bas Michu en montrant à sa femme deux sinistres personnages qui apparurent dans une contre-allée en se dirigeant vers le rond-point.

— Que se passe-t-il dans le pays? C'est des Parisiens! dit la vieille.

— Ah! voilà! s'écria Michu. — Cache donc ma carabine, dit-il à l'oreille de sa femme, ils viennent à nous.

Les deux Parisiens, qui traversèrent le rond-point, offraient des figures qui certes eussent été typiques pour un peintre. L'un, celui qui paraissait être le subalterne, avait des bottes à revers tombant un peu bas, qui laissaient voir de mièvres mollets et des bas de soie chinés d'une propreté douteuse. La culotte, de drap côtelé couleur abricot et à boutons de métal, était un peu trop large; le corps s'y trouvait à l'aise, et les plis usés indiquaient par leur disposition un homme de cabinet. Le gilet de piqué surchargé de broderies saillantes, ouvert, boutonné par un seul bouton sur le haut du ventre, donnait à ce personnage un air d'autant plus débraillé, que ses cheveux noirs, frisés en tire-bouchons, lui cachaient le front et descendaient le long des joues. Deux chaînes de montre en acier pendaient sur la culotte. La chemise était ornée d'une épingle à camée blanc et bleu. L'habit, couleur cannelle, se recommandait au caricaturiste par une longue queue qui, vue par derrière, avait une si parfaite ressemblance avec une morue que le nom lui en fut appliqué. La mode des habits en queue de morue a duré dix ans, presque autant que l'empire de Napoléon. La cravate,

lâche et à grands plis nombreux, permettait à cet individu de s'y enterrer le visage jusqu'au nez. Sa figure bourgeonnée, son gros nez long couleur de brique, ses pommettes animées, sa bouche démeublée, mais menaçante et gourmande, ses oreilles ornées de grosses boucles d'or, son front bas, tous ces détails qui semblent grotesques étaient rendus terribles par deux petits yeux placés et percés comme ceux des cochons, et d'une implacable avidité, d'une cruauté goguenarde et quasi joyeuse. Ces deux yeux fureteurs et perspicaces, d'un bleu glacial et glacé, pouvaient être pris pour le modèle de ce fameux œil, le redoutable emblème de la police, inventé pendant la Révolution. Il avait des gants de soie noire et une badine à la main. Il devait être quelque personnage officiel, car il avait, dans son maintien, dans sa manière de prendre son tabac et de le fourrer dans le nez l'importance bureaucratique d'un homme secondaire, mais qui émarge ostensiblement, et que des ordres partis de haut rendent momentanément souverain.

L'autre, dont le costume était dans le même goût, mais élégant et très-élégamment porté, soigné dans les moindres détails, qui faisait, en marchant, crier des bottes à la Souvorov mises par-dessus un pantalon collant, avait sur son habit un spencer, mode aristocratique adoptée par les clichyens, par la jeunesse dorée, et qui survivait aux clichyens et à la jeunesse dorée. Dans ce temps, il y eut des modes qui durèrent plus longtemps que des partis, symptôme d'anarchie que 1830 nous a présenté déjà. Ce parfait *muscadin* paraissait âgé de trente ans. Ses manières sentaient la bonne compagnie; il portait des bijoux

de prix. Le col de sa chemise venait à la hauteur de ses oreilles. Son air fat et presque impertinent accusait une sorte de supériorité cachée; sa figure blafarde semblait ne pas avoir une goutte de sang, son nez camus et fin avait la tournure sardonique du nez d'une tête de mort, et ses yeux verts étaient impénétrables : leur regard était aussi discret que devait l'être sa bouche mince et serrée. Le premier semblait être un bon enfant, comparé à ce jeune homme sec et maigre qui fouettait l'air avec un jonc dont la pomme d'or brillait au soleil. Le premier pouvait lui-même couper une tête, mais le second était capable d'entortiller dans les filets de la calomnie et de l'intrigue l'innocence, la beauté, la vertu, de les noyer, ou de les empoisonner froidement. L'homme rubicond aurait consolé sa victime par des lazzis, l'autre n'aurait pas même souri. Le premier avait quarante-cinq ans, il devait aimer la bonne chère et les femmes. Ces sortes d'hommes ont tous des passions qui les rendent esclaves de leur métier. Mais le jeune homme était sans passions et sans vices. S'il était espion, il appartenait à la diplomatie, et travaillait pour l'art pur. Il concevait, l'autre exécutait; il était l'idée, l'autre était la forme.

— Nous devons être à Gondreville, ma bonne femme? dit le jeune homme.

— On ne dit pas ici *ma bonne femme*, répondit Michu. Nous avons encore la simplicité de nous appeler *citoyenne* et *citoyen*, nous autres!

— Ah! fit le jeune homme de l'air le plus naturel et sans paraître choqué.

Les joueurs ont souvent, dans le monde, au jeu de

l'écarté surtout, éprouvé comme une déroute intérieure en voyant s'attabler devant eux, au milieu de leur veine, un joueur dont les manières, le regard, la voix, la façon de mêler les cartes, leur prédisent une défaite. A l'aspect du jeune homme, Michu sentit une prostration prophétique de ce genre. Il fut atteint par un pressentiment mortel, il entrevit confusément l'échafaud ; une voix lui cria que ce muscadin lui serait fatal, quoiqu'ils n'eussent encore rien de commun. Aussi sa parole avait-elle été rude, il voulait être et fut grossier.

— N'appartenez-vous pas au conseiller d'État Malin? demanda le second Parisien.

— Je suis mon maître, répondit Michu.

— Enfin, mesdames, dit le jeune homme en prenant les façons les plus polies, sommes-nous à Gondreville? Nous y sommes attendus par M. Malin.

— Voici le parc, dit Michu en montrant la grille ouverte.

— Et pourquoi cachez-vous cette carabine, ma belle enfant? dit le jovial compagnon du jeune homme qui, en passant par la grille, aperçut le canon.

— Tu *travailles* toujours, même à la campagne! s'écria le jeune homme en souriant.

Tous deux revinrent, saisis par une pensée de défiance que le régisseur comprit, malgré l'impassibilité de leurs visages ; Marthe les laissa regarder la carabine, au milieu des abois de Couraut, car elle avait la conviction que Michu méditait quelque mauvais coup et fut presque heureuse de la perspicacité des inconnus. Michu jeta sur sa femme un regard qui la fit frémir; il prit alors la cara-

[illegible] de cette [illegible] sa femme [illegible]

[illegible] le jeune [illegible]

[illegible] nous [illegible] de pe- [illegible] d'un air [illegible]

[illegible] deux après [illegible] est [illegible]

[illegible] dit [illegible]

[illegible] citoyen, [illegible] ailleurs. Tu [illegible] mais elle n'est [illegible]

[illegible] nous pourrions nous [illegible] conduire [illegible] péremptoire.

[illegible] de chasser sa balle. Co- [illegible] d'un œil indifférent, tandis [illegible] charme; mais il remarquait [illegible] qui échappait au vieux [illegible] avait effarouché. Ces deux [illegible] entières dans cette petite chose

— J'ai rendez-vous au delà de la forêt, dit le régisseur, je ne puis pas vous rendre ce service moi-même ; mais mon fils vous mènera jusqu'au château. Par où venez-vous donc à Gondreville? Auriez-vous pris par Cinq-Cygne?

— Nous avions, comme vous, des affaires dans la forêt, dit Corentin sans aucune ironie apparente.

— François, cria Michu, conduis ces messieurs au château par les sentiers, afin qu'on ne les voie pas, ils ne prennent point les routes battues... Viens ici d'abord! dit-il en voyant les deux étrangers qui leur avaient tourné le dos, et marchaient en se parlant à voix basse.

Michu saisit son enfant, l'embrassa presque saintement et avec une expression qui confirma les appréhensions de sa femme ; elle eut froid dans le dos et regarda sa mère d'un œil sec, car elle ne pouvait pas pleurer.

— Va, dit Michu à son fils.

Et il le regarda jusqu'à ce qu'il l'eût entièrement perdu de vue.

Couraut aboya du côté de la ferme de Grouage.

— Oh! c'est Violette, reprit-il. Voilà la troisième fois qu'il passe depuis ce matin! Qu'y a-t-il donc dans l'air? — Assez, Couraut!

Quelques instants après, on entendit le petit trot d'un cheval.

Violette, monté sur un de ces bidets dont se servent les fermiers aux environs de Paris, montra, sous un chapeau de forme ronde et à grands bords, sa figure couleur de bois et fortement plissée, laquelle paraissait encore plus sombre. Ses yeux gris, malicieux et brillants, dissimulaient la traîtrise de son caractère. Ses jambes sèches, habil-

lées de guêtres de toile blanche montant jusqu'au genou, pendaient sans être appuyées sur des étriers, et semblaient maintenues par le poids de ses gros souliers ferrés. Il portait par-dessus sa veste de drap bleu une limousine à raies blanches et noires. Ses cheveux gris retombaient en boucles derrière sa tête. Ce costume, le cheval gris à petites jambes basses, la façon dont s'y tenait Violette, le ventre en avant, le haut du corps en arrière, la grosse main crevassée et couleur de terre qui soutenait une méchante bride rongée et déchiquetée, tout peignait en lui un paysan avare, ambitieux, qui veut posséder de la terre et qui l'achète à tout prix. Sa bouche, aux lèvres bleuâtres, fendue comme si quelque chirurgien l'eût ouverte avec un bistouri, les innombrables rides de son visage et de son front empêchaient le jeu de la physionomie, dont les contours seulement parlaient. Ces lignes dures, arrêtées, paraissaient exprimer la menace, malgré l'air humble que se donnent presque tous les gens de la campagne, et sous lequel ils cachent leurs émotions et leurs calculs, comme les Orientaux et les sauvages enveloppent les leurs sous une imperturbable gravité. De simple paysan faisant des journées, devenu fermier de Grouage par un système de méchanceté croissante, il le continuait encore après avoir conquis une position qui surpassait ses premiers désirs. Il voulait le mal du prochain et le lui souhaitait ardemment. Quand il y pouvait contribuer, il y aidait avec amour. Violette était francnement envieux; mais, dans toutes ses malices, il restait dans les limites de la légalité, ni plus ni moins qu'une opposition parlementaire. Il croyait que sa fortune dépendait de la ruine des autres,

et tout ce qui se trouvait au-dessus de lui était pour lui un ennemi envers lequel tous les moyens devaient être bons. Ce caractère est très-commun chez les paysans. Sa grande affaire du moment était d'obtenir de Malin une prorogation du bail de sa ferme, qui n'avait plus que six ans à courir. Jaloux de la fortune du régisseur, il le surveillait de près; les gens du pays lui faisaient la guerre sur ses liaisons avec les Michu; mais, dans l'espoir de faire continuer son bail pendant douze autres années, le rusé fermier épiait une occasion de rendre service au gouvernement ou à Malin, qui se défiait de Michu. Violette, aidé par le garde particulier de Gondreville, par le garde champêtre et par quelques faiseurs de fagots, tenait le commissaire de police d'Arcis au courant des moindres actions de Michu. Ce fonctionnaire avait tenté, mais inutilement, de mettre Marianne, la servante de Michu, dans les intérêts du gouvernement; mais Violette et ses affidés savaient tout par Gaucher, le petit domestique sur la fidélité duquel Michu comptait, et qui le trahissait pour des vétilles, pour des gilets, des boucles, des bas de coton, des friandises. Ce garçon ne soupçonnait pas, d'ailleurs, l'importance de ses bavardages. Violette noircissait toutes les actions de Michu, il les rendait criminelles par les plus absurdes suppositions, à l'insu du régisseur, qui savait néanmoins le rôle ignoble joué chez lui par le fermier, et qui se plaisait à le mystifier.

— Vous avez donc bien des affaires à Bellache, que vous voilà encore? dit Michu.

— Encore! c'est un mot de reproche, monsieur Michu... Vous ne comptez pas siffler aux moineaux avec une pa-

reille clarinette! Je ne vous connaissais point cette carabine-là...

— Elle a poussé dans un de mes champs où il vient des carabines, répondit Michu. Tenez, voilà comme je les sème.

Le régisseur mit en joue une vipérine à trente pas de lui et la coupa net.

— Est-ce pour garder votre maître que vous avez cette arme de bandit? Il vous en aura peut-être fait cadeau...

— Il est venu de Paris exprès pour me l'apporter, répondit Michu.

— Le fait est qu'on jase bien, dans tout le pays, de son voyage; les uns le disent en disgrâce, et qu'il se retire des affaires; les autres, qu'il veut voir clair ici... Au fait, pourquoi arrive-t-il sans dire gare, absolument comme le premier consul? Saviez-vous qu'il venait?

— Je ne suis pas assez bien avec lui pour être dans sa confidence.

— Vous ne l'avez donc pas encore vu?

— Je n'ai su son arrivée qu'à mon retour de ma ronde dans la forêt, répliqua Michu, qui rechargeait sa carabine.

— Il a envoyé chercher M. Grévin à Arcis; ils vont *tribuner* quelque chose...

Malin avait été tribun.

— Si vous allez du côté de Cinq-Cygne, dit le régisseur à Violette, prenez-moi, j'y vais.

Violette était trop peureux pour garder en croupe un homme de la force de Michu, il piqua des deux. Le Judas mit sa carabine sur l'épaule et s'élança dans l'avenue.

— A qui donc Michu en veut-il? dit Marthe à sa mère.

— Depuis qu'il a su l'arrivée de M. Malin, il est devenu bien sombre, répondit-elle. Mais il fait humide, rentrons.

Quand les deux femmes furent assises sous le manteau de la cheminée, elles entendirent Couraut.

— Voilà mon mari! s'écria Marthe.

En effet, Michu montait l'escalier; sa femme, inquiète, le rejoignit dans leur chambre.

— Vois s'il n'y a personne, dit-il à Marthe d'une voix émue.

— Personne, répondit-elle : Marianne est aux champs avec la vache, et Gaucher...

— Où est Gaucher? demanda-t-il.

— Je ne sais pas.

— Je me défie de ce petit drôle; monte au grenier, fouille le grenier, et cherche-le dans les moindres coins de ce pavillon.

Marthe sortit et alla. Quand elle revint, elle trouva Michu, les genoux en terre et priant.

— Qu'as-tu donc? dit-elle effrayée.

Le régisseur prit sa femme par la taille, l'attira sur lui, la baisa au front et lui répondit d'une voix émue :

— Si nous ne nous revoyons plus, sache, ma pauvre femme, que je t'aimais bien. — Suis de point en point les instructions qui sont écrites dans une lettre enterrée au pied du mélèze de ce massif, dit-il après une pause en lui désignant un arbre; elle est dans un rouleau de fer-blanc. N'y touche qu'après ma mort. Enfin, quoi qu'il m'arrive, pense, malgré l'injustice des hommes, que mon bras a servi la justice de Dieu.

Marthe, qui pâlit par degrés, devint blanche comme son linge; elle regarda son mari d'un œil fixe et agrandi par l'effroi; elle voulut parler, elle se trouva le gosier sec. Michu s'évada comme une ombre; il avait attaché au pied de son lit Couraut, qui se mit à hurler comme hurlent les chiens au désespoir.

La colère de Michu contre M. Marion avait eu de sérieux motifs, mais elle s'était reportée sur un homme beaucoup plus criminel à ses yeux, sur Malin, dont les secrets s'étaient dévoilés aux yeux du régisseur, plus en position que personne d'apprécier la conduite du conseiller d'État. Le beau-père de Michu avait eu, politiquement parlant, la confiance de Malin, nommé représentant de l'Aube à la Convention par les soins de Grévin.

Peut-être n'est-il pas inutile de raconter les circonstances qui mirent les Simeuse et les Cinq-Cygne en présence avec Malin, et qui pesèrent sur la destinée des deux jumeaux et de mademoiselle de Cinq-Cygne, mais plus encore sur celle de Marthe et de Michu. A Troyes, l'hôtel Cinq-Cygne faisait face à l'hôtel Simeuse. Quand la populace, déchaînée par des mains aussi savantes que prudentes, eut pillé l'hôtel Simeuse, découvert le marquis et la marquise accusés de correspondre avec les ennemis, et les eut livrés à des gardes nationaux qui les menèrent en prison, la foule, conséquente, cria : « Aux Cinq-Cygne ! » Elle ne concevait pas que les Cinq-Cygne fussent innocents du crime des Simeuse. Le digne et courageux marquis de Simeuse, pour sauver ses deux fils, âgés de dix-huit ans, que leur courage pouvait compromettre, les avait confiés, quelques instants avant l'orage, à leur tante, la comtesse

de Cinq-Cygne. Deux domestiques attachés à la maison de Simeuse tenaient les jeunes gens renfermés. Le vieillard, qui ne voulait pas voir finir son nom, avait recommandé de tout cacher à ses fils, en cas de malheurs extrêmes. Laurence, alors âgée de douze ans, était également aimée par les deux frères, et les aimait également aussi. Comme beaucoup de jumeaux, les deux Simeuse se ressemblaient tant, que pendant longtemps leur mère leur donna des vêtements de couleurs différentes pour ne pas se tromper. Le premier venu, l'aîné, s'appelait Paul-Marie, l'autre Marie-Paul. Laurence de Cinq-Cygne, à qui l'on avait confié le secret de la situation, joua très-bien son rôle de femme; elle supplia ses cousins, les amadoua, les garda jusqu'au moment où la populace entoura l'hôtel Cinq-Cygne. Les deux frères comprirent alors le danger au même moment, et se le dirent par un même regard. Leur résolution fut aussitôt prise, ils armèrent leurs deux domestiques, ceux de la comtesse de Cinq-Cygne, barricadèrent la porte, se mirent aux fenêtres, après en avoir fermé les persiennes, avec cinq domestiques et l'abbé d'Hauteserre, un parent des Cinq-Cygne. Les huit courageux champions firent un feu terrible sur cette masse. Chaque coup tuait ou blessait un assaillant. Laurence, au lieu de se désoler, chargeait les fusils avec un sang-froid extraordinaire, passait des balles et de la poudre à ceux qui en manquaient. La comtesse de Cinq-Cygne était tombée sur ses genoux.

— Que faites-vous, ma mère? lui dit Laurence.

— Je prie, répondit-elle, et pour eux et pour vous!

Mot sublime, que dit aussi la mère du prince de l'

Paix, en Espagne, dans une circonstance semblable. En un instant, onze personnes furent tuées et mêlées à terre aux blessés. Ces sortes d'événements refroidissent ou exaltent la populace, elle s'irrite à son œuvre ou la discontinue. Les plus avancés, épouvantés, reculèrent; mais la masse entière, qui venait tuer et voler, en voyant les morts se mit à crier :

— A l'assassinat! au meurtre!

Les gens prudents allèrent chercher le représentant du peuple. Les deux frères, alors instruits des funestes événements de la journée, soupçonnèrent le conventionnel de vouloir la ruine de leur maison, et leur soupçon fut bientôt une conviction. Animés par la vengeance, ils se postèrent sous la porte cochère et armèrent leurs fusils pour tuer Malin au moment où il se présenterait. La comtesse avait perdu la tête, elle voyait sa maison en cendres et sa fille assassinée, elle blâmait ses parents de l'héroïque défense qui occupa la France pendant huit jours. Laurence entr'ouvrit la porte, à la sommation faite par Malin; en la voyant, le représentant se fia sur son caractère redouté, sur la faiblesse de cette enfant, et il entra.

— Comment, monsieur, répondit-elle au premier mot qu'il dit en demandant raison de cette résistance, vous voulez donner la liberté à la France, et vous ne protégez pas les gens chez eux! On veut démolir notre hôtel, nous assassiner, et nous n'aurions pas le droit de repousser la force par la force?...

Malin resta cloué sur ses pieds.

— Vous, le petit-fils d'un maçon employé par le grand marquis aux constructions de son château, lui dit Marie-

Paul, vous venez de laisser traîner notre père en prison, en accueillant une calomnie!

— Il sera mis en liberté, dit Malin, qui se crut perdu en voyant chaque jeune homme remuer convulsivement son fusil.

— Vous devez la vie à cette promesse, dit solennellement Marie-Paul. Mais, si elle n'est pas exécutée ce soir, nous saurons vous retrouver!

— Quant à cette populace qui hurle, dit Laurence, si vous ne la renvoyez pas, le premier coup sera pour vous... Maintenant, monsieur Malin, sortez!

Le conventionnel sortit et harangua la multitude, en parlant des droits sacrés du foyer, de l'*habeas corpus* et du domicile anglais. Il dit que la loi et le peuple étaient souverains, que la loi était le peuple, que le peuple né devait agir que par la loi, et que force resterait à la loi. La loi de la nécessité le rendit éloquent, il dissipa le rassemblement. Mais il n'oublia jamais ni l'expression du mépris des deux frères, ni le « Sortez! » de mademoiselle de Cinq-Cygne. Aussi, quand il fut question de vendre nationalement les biens du comte de Cinq-Cygne, frère de Laurence, le partage fut-il strictement fait. Les agents du district ne laissèrent à Laurence que le château, le parc, les jardins et la ferme dite de Cinq-Cygne. D'après les instructions de Malin, Laurence n'avait droit qu'à sa légitime, la nation étant au lieu et place de l'émigré, surtout quand il portait les armes contre la République. Le soir de cette furieuse tempête, Laurence supplia tellement ses deux cousins de partir, en craignant pour eux quelque trahison et les embûches du représentant, qu'ils montè-

rent à cheval et gagnèrent les avant-postes de l'armée prussienne. Au moment où les deux frères atteignirent la forêt de Gondreville, l'hôtel Cinq-Cygne fut cerné; le représentant venait, lui-même et en force, arrêter les héritiers de la maison de Simeuse. Il n'osa pas s'emparer de la comtesse de Cinq-Cygne, alors au lit et en proie à une horrible fièvre nerveuse, ni de Laurence, un enfant de douze ans. Les domestiques, craignant la sévérité de la République, avaient disparu. Le lendemain matin, la nouvelle de la résistance des deux frères et de leur fuite en Prusse, disait-on, se répandit dans les environs; il se fit un rassemblement de trois mille personnes devant l'hôtel Cinq-Cygne, qui fut démoli avec une inexplicable rapidité. Madame de Cinq-Cygne, transportée à l'hôtel Simeuse, y mourut dans un redoublement de fièvre. Michu n'avait paru sur la scène politique qu'après ces événements, car le marquis et la marquise restèrent environ cinq mois en prison. Pendant ce temps, le représentant de l'Aube eut une mission. Mais, quand M. Marion vendit Gondreville à Malin, quand tout le pays eut oublié les effets de l'effervescence populaire, Michu comprit alors Malin tout entier; Michu crut le comprendre, du moins : car Malin est, comme Fouché, l'un de ces personnages qui ont tant de faces et tant de profondeur sous chaque face, qu'ils sont impénétrables au moment où ils jouent, et qu'ils ne peuvent être expliqués que longtemps après la partie.

Dans les circonstances majeures de sa vie, Malin ne manquait jamais de consulter son fidèle ami Grévin, le notaire d'Arcis, dont le jugement sur les choses et sur les

hommes était, à distance, net, clair et précis. Cette habitude est la sagesse et fait la force des hommes secondaires. Or, en novembre 1803, les conjonctures furent si graves pour le conseiller d'État, qu'une lettre eût compromis les deux amis. Malin, qui devait être nommé sénateur, craignit de s'expliquer dans Paris ; il quitta son hôtel et vint à Gondreville, en donnant au premier consul une seule des raisons qui lui faisaient désirer d'y être, et qui lui donnait un air de zèle aux yeux de Bonaparte, tandis qu'au lieu de s'agir de l'État il ne s'agissait que de lui-même. Or, pendant que Michu guettait et suivait dans le parc, à la manière des sauvages, un moment propice à sa vengeance, le politique Malin, habitué à pressurer les événements pour son compte, emmenait son ami vers une petite prairie du jardin anglais, endroit désert et favorable à une conférence mystérieuse. Ainsi, en s'y tenant au milieu et parlant à voix basse, les deux amis étaient à une trop grande distance pour être entendus, si quelqu'un se cachait pour les écouter, et pouvaient changer de conversation s'il venait des indiscrets.

— Pourquoi n'être pas resté dans une chambre, au château ? dit Grévin.

—N'as-tu pas vu les deux hommes que m'envoie le préfet de police?

Quoique Fouché ait été, dans l'affaire de la conspiration de Pichegru, Georges, Moreau et Polignac, l'âme du cabinet consulaire, il ne dirigeait pas le ministère de la police et se trouvait alors simplement conseiller d'État, comme Malin.

— Ces deux hommes sont les deux bras de Fouché.

L'un, ce jeune muscadin dont la figure ressemble à une carafe de limonade, qui a du vinaigre sur les lèvres et du verjus dans les yeux, a mis fin à l'insurrection de l'Ouest en l'an VII, dans l'espace de quinze jours. L'autre est un enfant de Lenoir, il est le seul qui ait les grandes traditions de la police. J'avais demandé un agent sans conséquence, appuyé d'un personnage officiel, et l'on m'envoie ces deux compères-là. Ah! Grévin, Fouché veut sans doute lire dans mon jeu. Voilà pourquoi j'ai laissé ces messieurs dîner au château; qu'ils examinent tout, ils n'y trouveront ni Louis XVIII ni le moindre indice.

— Ah çà! mais, dit Grévin, quel jeu joues-tu donc?

— Eh! mon ami, un jeu double est bien dangereux; mais, par rapport à Fouché, il est triple, et il a peut-être flairé que je suis dans les secrets de la maison de Bourbon.

— Toi?

— Moi, répondit Malin.

— Tu ne te souviens donc pas de Favras?

Ce mot fit impression sur le conseiller.

— Et depuis quand? demanda Grévin après une pause.

— Depuis le Consulat à vie.

— Mais pas de preuves?

— Pas ça! dit Malin en faisant claquer l'ongle de son pouce sous une de ses palettes.

En peu de mots, Malin dessina nettement la position critique où Bonaparte mettait l'Angleterre, menacée de mort par le camp de Boulogne; en expliquant à Grévin la portée, inconnue à la France et à l'Europe, mais que Pitt soupçonnait, de ce projet de descente; puis la position critique où l'Angleterre allait mettre Bonaparte. Une

coalition imposante, la Prusse, l'Autriche et la Russie, soldées par l'or anglais, devait armer sept cent mille hommes. En même temps, une conspiration formidable étendait à l'intérieur son réseau et réunissait les montagnards, les chouans, les royalistes et leurs princes.

— Tant que Louis XVIII a vu trois consuls, il a cru que l'anarchie continuait et que, à la faveur d'un mouvement quelconque, il prendrait sa revanche du 13 vendémiaire et du 18 fructidor, dit Malin; mais le Consulat à vie a démasqué les desseins de Bonaparte, il sera bientôt empereur. Cet ancien sous-lieutenant médite de créer une dynastie! or, cette fois, on en veut à sa vie, et le coup est monté plus habilement encore que celui de la rue Saint-Nicaise. Pichegru, Georges, Moreau, le duc d'Enghien, Polignac et Rivière, les deux amis du comte d'Artois, en sont.

— Quel amalgame! s'écria Grévin.

— La France est envahie sourdement, on veut donner un assaut général, on y emploie le vert et le sec. Cent hommes d'exécution, commandés par Georges, doivent attaquer la garde consulaire et le consul corps à corps.

— Eh bien, dénonce-les!

— Voilà deux mois que le consul, son ministre de la police, le préfet et Fouché tiennent une partie des fils de cette trame immense; mais ils n'en connaissent pas toute l'étendue, et, dans le moment actuel, ils laissent libres presque tous les conjurés pour savoir tout.

— Quant au droit, dit le notaire, les Bourbons ont bien plus le droit de concevoir, de conduire, d'exécuter un entreprise contre Bonaparte, que Bonaparte n'en avait de

conspirer au 18 brumaire contre la République, de laquelle il était l'enfant; il assassinait sa mère, et ceux-ci veulent rentrer dans leur maison. Je comprends qu'en voyant fermer la liste des émigrés, multiplier les radiations, rétablir le culte catholique et accumuler des arrêtés contre-révolutionnaires, les princes aient compris que leur retour se faisait difficile, pour ne pas dire impossible. Bonaparte devient le seul obstacle à leur rentrée, et ils veulent enlever l'obstacle, rien de plus simple. Vaincus, les conspirateurs seront des brigands; victorieux, ils seront des héros, et ta perplexité me semble alors assez naturelle.

— Il s'agit, dit Malin, de faire jeter aux Bourbons, par Bonaparte, la tête du duc d'Enghien, comme la Convention a jeté aux rois la tête de Louis XVI, afin de le tremper aussi avant que nous dans le cours de la Révolution; ou de renverser l'idole actuelle du peuple français et son futur empereur, pour asseoir le vrai trône sur ses débris. Je suis à la merci d'un événement, d'un heureux coup de pistolet, d'une machine de la rue Saint-Nicaise qui réussirait. On ne m'a pas tout dit. On m'a proposé de rallier le conseil d'État au moment critique, de diriger l'action légale de la restauration des Bourbons.

— Attends, répondit le notaire.

— Impossible! Je n'ai plus que le moment actuel pour prendre une décision.

— Et pourquoi?

— Les deux Simeuse conspirent, ils sont dans le pays; je dois ou les faire suivre, les laisser se compromettre et m'en faire débarrasser, ou les protéger sourdement. J'avais demandé des subalternes, et l'on m'envoie des lynx de

choix, qui ont passé par Troyes pour avoir à eux la gendarmerie!

— Gondreville est le *Tiens* et la conspiration le *Tu auras,* dit Grévin. Ni Fouché ni Talleyrand, tes deux partenaires, n'en sont : joue franc jeu avec eux. Comment! tous ceux qui ont coupé le cou à Louis XVI sont dans le gouvernement, la France est pleine d'acquéreurs de biens nationaux, et tu voudrais ramener ceux qui te redemanderont Gondreville? S'ils ne sont pas imbéciles, les Bourbons devront passer l'éponge sur tout ce que nous avons fait. Avertis Bonaparte.

— Un homme de mon rang ne dénonce pas, dit Malin vivement.

— De ton rang? s'écria Grévin en souriant.

— On m'offre les sceaux.

— Je comprends ton éblouissement, et c'est à moi de voir clair dans ces ténèbres politiques, d'y flairer la porte de sortie. Or, il est impossible de prévoir les événements qui peuvent ramener les Bourbons, quand un général Bonaparte a quatre-vingts vaisseaux et quatre cent mille hommes. Ce qu'il y a de plus difficile, dans la politique expectante, c'est de savoir quand un pouvoir qui penche tombera; mais, mon vieux, celui de Bonaparte est dans sa période ascendante... Ne serait-ce pas Fouché qui t'a fait sonder pour connaître le fond de ta pensée et se débarrasser de toi?

— Non, je suis sûr de l'ambassadeur. D'ailleurs, Fouché ne m'enverrait pas deux singes pareils, que je connais trop pour ne pas concevoir des soupçons.

— Ils me font peur, dit Grévin. Si Fouché ne se défi

pas de toi, ne veut pas t'éprouver, pourquoi te les a-t-il envoyés? Fouché ne joue pas un tour pareil sans une raison quelconque...

— Ceci me décide! s'écria Malin; je ne serai jamais tranquille avec ces deux Simeuse; peut-être Fouché, qui connaît ma position, ne veut-il pas les manquer et croit-il arriver par eux jusqu'aux Condé.

— Eh! mon vieux, ce n'est pas sous Bonaparte qu'on inquiétera le possesseur de Gondreville.

En levant les yeux, Malin aperçut dans le feuillage d'un gros tilleul touffu le canon d'un fusil.

— Je ne m'étais pas trompé, j'avais entendu le bruit sec d'un fusil qu'on arme, dit-il à Grévin après s'être mis derrière un gros tronc d'arbre, où le suivit le notaire, inquiet du brusque mouvement de son ami.

— C'est Michu, dit Grévin, je vois sa barbe rousse.

— N'ayons pas l'air d'avoir peur, reprit Malin qui s'en alla lentement en disant à plusieurs reprises : — Que veut cet homme aux acquéreurs de cette terre? Ce n'est certes pas toi qu'il visait. S'il nous a entendus, je dois le recommander au prône! Nous aurions mieux fait d'aller en plaine. Qui diable eût pensé à se défier des airs!

— On apprend toujours, dit le notaire; mais il était bien loin et nous causions de bouche à oreille.

— Je vais en dire deux mots à Corentin, répondit Malin.

Quelques instants après, Michu rentra chez lui, pâle et le visage contracté.

— Qu'as-tu? lui dit sa femme épouvantée.

— Rien, répondit-il en voyant Violette, dont la présence fut pour lui comme un coup de foudre.

Michu prit une chaise, se mit devant le feu tranquillement et y jeta une lettre, après l'avoir tirée d'un de ces tubes de ferblanc dont se servent les soldats pour serrer leurs papiers. Cette action, qui permit à Marthe de respirer comme une personne déchargée d'un poids énorme, intrigua beaucoup Violette. Le régisseur posa sa carabine sur le manteau de la cheminée avec un admirable sang-froid. Marianne et la mère de Marthe filaient à la lueur d'une lampe.

— Allons, François, dit le père, couchons-nous... Veux-tu te coucher!

Il prit brutalement son fils par le milieu du corps et l'emporta.

— Descends à la cave, lui dit-il à l'oreille quand il fut dans l'escalier, remplis deux bouteilles de vin de Mâcon, après en avoir vidé le tiers, avec de cette eau-de-vie de Cognac qui est sur la planche à bouteilles; puis mêle dans une bouteille de vin blanc moitié d'eau-de-vie. Fais cela bien adroitement, et mets les trois bouteilles sur le tonneau vide qui est à l'entrée de la cave. Quand j'ouvrirai la fenêtre, sors de la cave, selle mon cheval, monte dessus et va m'attendre au Poteau-des-Gueux. — Le petit drôle ne veut jamais se coucher, dit le régisseur en rentrant; il veut faire comme les grandes personnes, tout voir, tout entendre, tout savoir. Vous me gâtez mon monde, père Violette.

— Bon Dieu! bon Dieu! s'écria Violette, qui vous a délié la langue? vous n'en avez jamais tant dit.

— Croyez-vous que je me laisse espionner sans m'en apercevoir? Vous n'êtes pas du bon côté, mon père Violette.

qui m'en veulent, vous étiez pour
pour vous que de vous renouveler

dit le paysan avide en ouvrant de

ndrais mon bien à bon marché.
à point de bon marché quand il faut payer,
ésement Violette.
veux quitter le pays, et je vous donnerai ma
Mousseau, les bâtiments, les semailles, les bes-
our cinquante mille francs.

Vrai?

Ça vous va?

Dame, faut voir.

Causons de ça... Mais je veux des arrhes.

J'ai rien.

Une parole.

Encore!...

— Dites-moi qui vient de vous envoyer ici.

Je suis revenu d'où j'allais tantôt, et j'ai voulu vous dire un petit bonsoir.

— Revenu sans ton cheval! Pour quel imbécile me prends-tu? Tu mens, tu n'auras pas ma ferme.

— Eh bien, c'est M. Grévin, quoi! Il m'a dit : « Violette, nous avons besoin de Michu, va le querir. S'il n'y est pas, attends-le... » J'ai compris qu'il me fallait rester, ce soir, ici...

— Les escogriffes de Paris étaient-ils encore au château?

— Ah! je ne sais pas trop; mais il y avait du monde dans le salon.

— Tu auras ma ferme, convenons des faits. — Ma femme, va chercher le vin du contrat. Prends du meilleur vin de Roussillon, le vin de l'ex-marquis... Nous ne sommes pas des enfants. Tu en trouveras deux bouteilles sur le tonneau vide, à l'entrée, et une bouteille de blanc.

— Ça va! dit Violette, qui ne se grisait jamais; buvons!

— Vous avez cinquante mille francs sous les carreaux de votre chambre, dans toute l'étendue du lit, vous me les donnerez quinze jours après le contrat passé chez Grévin...

Violette regarda fixement Michu et devint blême.

— Ah! tu viens moucharder un jacobin fini qui a eu l'honneur de présider le club d'Arcis, et tu crois qu'il ne te pincera pas? J'ai des yeux, j'ai vu tes carreaux fraîchement replâtrés, et j'ai conclu que tu ne les avais pas levés pour semer du blé... Buvons.

Violette, troublé, but un grand verre de vin sans faire attention à la qualité; la terreur lui avait mis comme un fer chaud dans le ventre, l'eau-de-vie y fut brûlée par l'avarice; il aurait donné bien des choses pour être rentré chez lui, afin d'y changer de place son trésor. Les trois femmes souriaient.

— Ça vous va-t-il? dit Michu à Violette en lui remplissant encore son verre.

— Mais oui.

— Tu seras chez toi, vieux coquin!

Après une demi-heure de discussions animées sur l'époque de l'entrée en jouissance, sur les mille pointilleries que se font les paysans en concluant un marché, au milieu des assertions, des verres de vin vidés, des paroles pleines de promesses, des dénégations, des « Pas

vrai? — Bien vrai! — Ma fine parole! — Comme je le dis! — Que j'aie le cou coupé si... — Que ce verre de vin me soit du poison si ce que je dis n'est pas la pure *vartè!...* », Violette tomba, la tête sur la table, non pas gris, mais ivre mort; et, dès qu'il lui avait vu les yeux troublés, Michu s'était empressé d'ouvrir la fenêtre.

— Où est ce drôle de Gaucher? demanda-t-il à sa femme.

— Il est couché.

— Toi, Marianne, dit le régisseur à sa fidèle servante, va te mettre en travers de sa porte, et veille-le. — Vous, ma mère, dit-il, restez en bas, gardez-moi cet espion-là, soyez aux aguets, et n'ouvrez qu'à la voix de François. Il s'agit de vie ou de mort! ajouta-t-il d'une voix profonde. Pour toutes les créatures qui sont sous mon toit, je ne l'ai pas quitté de cette nuit, et, la tête sous le billot, vous soutiendrez cela. — Allons, dit-il à sa femme, allons, la mère, mets tes souliers, prends ta coiffe, et détalons! Pas de questions, je t'accompagne.

Depuis trois quarts d'heure, cet homme avait dans le geste et dans le regard une autorité despotique, irrésistible, puisée à la source commune et inconnue où puisent leurs pouvoirs extraordinaires et les grands généraux sur le champ de bataille où ils enflamment les masses, et les grands orateurs qui entraînent les assemblées, et, disons-le aussi, les grands criminels dans leurs coups audacieux. Il semble alors qu'il s'exhale de la tête et que la parole porte une influence invincible, que le geste injecte le vouloir de l'homme chez autrui. Les trois femmes se savaient au milieu d'une horrible crise; sans en être aver-

ties, elles la pressentaient à la rapidité des actes de cet homme, dont le visage étincelait, dont le front était parlant, dont les yeux brillaient alors comme des étoiles; elles lui avaient vu de la sueur à la racine des cheveux, plus d'une fois sa parole avait vibré d'impatience et de rage. Aussi Marthe obéit-elle passivement. Armé jusqu'aux dents, le fusil sur l'épaule, Michu sauta dans l'avenue, suivi de sa femme, et ils atteignirent promptement le carrefour où François s'était caché dans des broussailles.

— Le petit a de la compréhension, dit Michu en le voyant.

Ce fut sa première parole. Sa femme et lui avaient couru jusque-là sans pouvoir prononcer un mot.

— Retourne au pavillon, cache-toi dans l'arbre le plus touffu, observe la campagne, le parc, dit-il à son fils. Nous sommes tous couchés, nous n'ouvrons à personne. Ta grand'mère veille, et ne remuera qu'en t'entendant parler. Retiens mes moindres paroles. Il s'agit de la vie de ton père et de celle de ta mère. Que la justice ne sache jamais que nous avons découché!

Après ces phrases dites à l'oreille de son fils, qui fila, comme une anguille dans la vase, à travers les bois, Michu dit à sa femme :

— A cheval! et prie Dieu d'être pour nous. Tiens-toi bien! la bête peut en crever.

A peine ces mots furent-ils dits, que le cheval, dans le ventre duquel Michu donna deux coups de pied et qu'il pressa de ses genoux puissants, partit avec la célérité d'un cheval de course; l'animal sembla comprendre son maître : en un quart d'heure, la forêt fut traversée. Michu,

sans avoir dévié de la route la plus courte, se trouva sur un point de la lisière d'où les cimes du château de Cinq-Cygne apparaissaient éclairées par la lune. Il attacha son cheval à un arbre et gagna lestement le monticule d'où l'on dominait la vallée de Cinq-Cygne.

Le château, que Marthe et Michu regardèrent ensemble pendant un moment, fait un effet charmant dans le paysage. Quoiqu'il n'ait aucune importance comme étendue ni comme architecture, il ne manque point d'un certain mérite archéologique. Ce vieil édifice du xve siècle, assis sur une éminence, environné de douves profondes, larges et encore pleines d'eau, est bâti en cailloux et en mortier, mais les murs ont sept pieds d'épaisseur. Sa simplicité rappelle admirablement la vie rude et guerrière aux temps féodaux. Ce château, vraiment naïf, consiste en deux grosses tours rougeâtres, séparées par un long corps de logis percé de véritables croisées de pierre, dont les croix grossièrement sculptées ressemblent à des sarments de vigne. L'escalier est en dehors, au milieu, et placé dans une tour pentagone à petite porte en ogive. Le rez-de-chaussée, intérieurement modernisé sous Louis XIV, ainsi que le premier étage, est surmonté de toits immenses, percés de croisées à tympans sculptés. Devant le château se trouve une vaste pelouse dont les arbres avaient été récemment abattus. De chaque côté du pont d'entrée sont deux bicoques où habitent les jardiniers, et séparées par une grille maigre, sans caractère, évidemment moderne. A droite et à gauche de la pelouse, divisée en deux parties par une chaussée pavée, s'étendent les écuries, les étables, les granges, le bûcher, la boulangerie, les pou-

laillers, les communs, pratiqués sans doute dans les restes de deux ailes semblables au château actuel. Autrefois, ce castel devait être carré, fortifié aux quatre angles, défendu par une énorme tour à porche cintré, au bas de laquelle était, à la place de la grille, un pont-levis. Les deux grosses tours, dont les toits en poivrière n'avaient pas été rasés, le clocheton de la tour du milieu, donnaient de la physionomie au village. L'église, vieille aussi, montrait à quelques pas son clocher pointu, qui s'harmonisait aux masses de ce castel. La lune faisait resplendir toutes les cimes et les cônes autour desquels se jouait et pétillait la lumière. Michu regarda cette habitation seigneuriale de façon à renverser les idées de sa femme, car son visage, plus calme offrait une expression d'espérance et une sorte d'orgueil. Ses yeux embrassèrent l'horizon avec une certaine défiance; il écouta la campagne: il devait être alors neuf heures, la lune jetait sa lueur sur la marge de la forêt, et le monticule était surtout fortement éclairé. Cette position parut dangereuse au garde général, il descendit en paraissant craindre d'être vu. Cependant, aucun bruit suspect ne troublait la paix de cette belle vallée, enceinte de ce côté par la forêt de Nodesme. Marthe, épuisée, tremblante, s'attendait à un dénoûment quelconque après une pareille course. A quoi devait-elle servir? à une bonne action ou à un crime? En ce moment, Michu s'approcha de l'oreille de sa femme.

— Tu vas aller chez la comtesse de Cinq-Cygne, tu demanderas à lui parler; quand tu la verras, tu la prieras de venir à l'écart. Si personne ne peut vous écouter, tu lui diras: « Mademoiselle, la vie de vos deux cousins est en

danger, et celui qui vous expliquera le pourquoi, le comment, vous attend. » Si elle a peur, si elle se défie, ajoute : « Ils sont de la conspiration contre le premier consul, et la conspiration est découverte. » Ne te nomme pas, on se défie trop de nous.

Marthe Michu leva la tête vers son mari et lui dit :

— Tu les sers donc?

— Eh bien, après? dit-il en fronçant les sourcils et croyant à un reproche.

— Tu ne me comprends pas! s'écria Marthe en prenant la large main de Michu, aux genoux duquel elle tomba en baisant cette main qui fut tout à coup couverte de larmes.

— Cours! tu pleureras après, dit-il en l'embrassant avec une force brusque.

Quand il n'entendit plus le pas de sa femme, cet homme de fer eut des larmes aux yeux. Il s'était défié de Marthe à cause des opinions du père, il lui avait caché les secrets de sa vie; mais la beauté du caractère simple de sa femme lui était apparue soudain, comme la grandeur du sien venait d'éclater pour elle. Marthe passait de la profonde humiliation que cause la dégradation d'un homme dont on porte le nom au ravissement que donne sa gloire; elle y passait sans transition, n'y avait-il pas de quoi défaillir? En proie aux plus vives inquiétudes, elle avait, comme elle le lui dit plus tard, marché dans le sang depuis le pavillon jusqu'à Cinq-Cygne, et s'était en un moment sentie enlevée au ciel parmi les anges. Lui, qui ne se sentait pas apprécié, qui prenait l'attitude chagrine et mélancolique de sa femme pour un manque d'affection, qui la laissait à elle-même en vivant au dehors, en rejetan

toute sa tendresse sur son fils, avait compris en un moment tout ce que signifiaient les larmes de cette femme : elle maudissait le rôle que sa beauté, que la volonté paternelle, l'avaient forcée à jouer. Le bonheur avait brillé de sa plus belle flamme pour eux, au milieu de l'orage, comme un éclair. Et ce devait être un éclair! Chacun d'eux pensait à dix ans de mésintelligence et s'en accusait tout seul. Michu resta debout, immobile, le coude sur sa carabine et le menton sur son coude, perdu dans une profonde rêverie. Un pareil moment fait accepter toutes les douleurs du passé le plus douloureux.

Agitée de mille pensées semblables à celles de son mari, Marthe eut alors le cœur oppressé par le danger des Simeuse, car elle comprit tout, même les figures des deux Parisiens; mais elle ne pouvait s'expliquer la carabine. Elle s'élança comme une biche et atteignit le chemin du château; elle fut surprise d'entendre derrière elle les pas d'un homme, elle jeta un cri, la large main de Michu lui ferma la bouche.

— Du haut de la butte, j'ai vu reluire au loin l'argent des chapeaux bordés! Entre par une brèche de la douve qui est entre la tour de Mademoiselle et les écuries; les chiens n'aboieront pas après toi. Passe dans le jardin, appelle la jeune comtesse par la fenêtre, fais seller son cheval, dis-lui de le conduire par la douve; j'y serai, après avoir étudié le plan des Parisiens et trouvé les moyens de leur échapper.

Ce danger, qui roulait comme une avalanche et qu'il fallait prévenir, donna des ailes à Marthe.

Le nom franc, commun aux Cinq-Cygne et aux Charge-

bœuf, est Duineff. Cinq-Cygne devint le nom de la branche cadette des Chargebœuf après la défense d'un castel, faite, en l'absence de leur père, par cinq filles de cette maison, toutes remarquablement blanches et de qui personne n'eût attendu pareille conduite. Un des premiers comtes de Champagne voulut, par ce joli nom, perpétuer ce souvenir aussi longtemps que vivrait cette famille. Depuis ce fait d'armes singulier, les filles de cette famille furent fières, mais elles ne furent peut-être pas toujours blanches. La dernière, Laurence, était, contrairement à la loi salique, héritière du nom, des armes et des fiefs. Le roi de France avait approuvé la charte du comte de Champagne en vertu de laquelle, dans cette famille, le ventre anoblissait et succédait. Laurence était donc comtesse de Cinq-Cygne, son mari devait prendre et son nom et son blason, où se lisait pour devise la sublime réponse faite par l'aînée des cinq sœurs à la sommation de rendre le château : *Mourir en chantant!* Digne de ces belles héroïnes, Laurence possédait une blancheur qui semblait être une gageure du hasard. Les moindres linéaments de ses veines bleues se voyaient sous la trame fine et serrée de son épiderme. Sa chevelure, du plus joli blond, seyait merveilleusement à ses yeux, du bleu le plus foncé. Tout, chez elle, appartenait au genre mignon. Dans son corps frêle, malgré sa taille déliée, en dépit de son teint de lait, vivait une âme trempée comme celle d'un homme du plus beau caractère, mais que personne, pas même un observateur, n'aurait devinée à l'aspect d'une physionomie douce et d'une figure busquée dont le profil offrait une vague ressemblance avec une tête de brebis. Cette excessive dou-

ceur, quoique noble, paraissait aller jusqu'à la stupidité de l'agneau. — « J'ai l'air d'un mouton qui rêve ! » disait-elle quelquefois en souriant. Laurence, qui parlait peu, semblait non pas songeuse, mais engourdie. Surgissait-il une circonstance sérieuse, la Judith cachée se révélait aussitôt et devenait sublime, et les circonstances ne lui avaient malheureusement pas manqué. A treize ans, Laurence, après les événements que vous savez, se vit orpheline, devant la place où la veille s'élevait, à Troyes, une des maisons les plus curieuses de l'architecture du XVIe siècle, l'hôtel Cinq-Cygne. M. d'Hauteserre, un de ses parents, devenu son tuteur, emmena sur-le-champ l'héritière à la campagne. Ce brave gentilhomme de province, effrayé de la mort de l'abbé d'Hauteserre, son frère, atteint d'une balle sur la place au moment où il se sauvait en paysan, n'était pas en position de pouvoir défendre les intérêts de sa pupille : il avait deux fils à l'armée des princes, et tous les jours, au moindre bruit, il croyait que les municipaux d'Arcis venaient l'arrêter. Fière d'avoir soutenu un siége et de posséder la blancheur historique de ses ancêtres, Laurence méprisait cette sage lâcheté du vieillard courbé sous le vent de la tempête, elle ne songeait qu'à s'illustrer. Aussi mit-elle audacieusement dans son pauvre salon de Cinq-Cygne le portrait de Charlotte Corday, couronné de petites branches de chêne tressées. Elle correspondait par un exprès avec les jumeaux, au mépris de la loi, qui l'eût punie de mort. Le messager, qui risquait aussi sa vie, rapportait les réponses. Laurence ne vécut, depuis les catastrophes de Troyes, que pour le triomphe de la cause royale. Après avoir sainement jugé M. et madame

d'Hauteserre, et reconnu chez eux une honnête nature, mais sans énergie, elle les mit en dehors des lois de sa sphère ; Laurence avait trop d'esprit et de véritable indulgence pour leur en vouloir de leur caractère ; bonne, aimable, affectueuse avec eux, elle ne leur livra pas un seul de ses secrets. Rien ne ferme l'âme comme une dissimulation constante au sein de la famille. A sa majorité, Laurence laissa gérer ses affaires au bonhomme d'Hauteserre, comme par le passé. Que sa jument favorite fût bien pansée, que sa servante Catherine fût mise à son goût et son petit domestique Gothard vêtu convenablement, elle se souciait peu du reste. Elle dirigeait sa pensée vers un but trop élevé pour descendre aux occupations qui, dans d'autres temps, lui eussent sans doute plu. La toilette fut peu de chose pour elle, et d'ailleurs ses cousins n'étaient pas là. Laurence avait une amazone vert-bouteille pour se promener à cheval, une robe d'étoffe commune à canezou orné de brandebourgs pour aller à pied, et chez elle une robe de chambre de soie. Gothard, son petit écuyer, un adroit et courageux garçon de quinze ans, l'escortait, car elle était presque toujours dehors, et elle chassait sur toutes les terres de Gondreville sans que les fermiers ni Michu s'y opposassent. Elle montait admirablement bien à cheval, et son adresse à la chasse tenait du miracle. Dans la contrée, on ne l'appelait en tout temps que Mademoiselle, même pendant la Révolution.

Quiconque a lu le beau roman de *Rob-Roy* doit se souvenir d'un des rares caractères de femme pour la conception duquel Walter Scott soit sorti de ses habitudes de froideur, de Diana Vernon. Ce souvenir peut servir à faire

comprendre Laurence, si vous ajoutez aux qualités de la chasseresse écossaise l'exaltation contenue de Charlotte Corday, mais en supprimant l'aimable vivacité qui rend Diana si attrayante. La jeune comtesse avait vu mourir sa mère, tomber l'abbé d'Hauteserre, le marquis et la marquise de Simeuse périr sur l'échafaud ; son frère unique était mort de ses blessures, ses deux cousins, qui servaient à l'armée de Condé, pouvaient être tués à tout moment; enfin, la fortune des Simeuse et des Cinq-Cygne venait d'être dévorée par la République, sans profit pour la République. Sa gravité, dégénérée en stupeur apparente, doit se concevoir.

M. d'Hauteserre se montra, d'ailleurs, le tuteur le plus probe et le mieux entendu. Sous son administration, Cinq-Cygne prit l'air d'une ferme. Le bonhomme, qui ressemblait beaucoup moins à un preux qu'à un propriétaire faisant valoir, avait tiré parti du parc et des jardins, dont l'étendue était d'environ deux cents arpents, et où il trouva la nourriture des chevaux, celle des gens et le bois de chauffage. Grâce à la plus sévère économie, à sa majorité, la comtesse avait déjà recouvré, par suite du placement des revenus sur l'État, une fortune suffisante. En 1798, l'héritière possédait vingt mille francs de rente sur l'État, dont, à la vérité, les arrérages étaient dus, et douze mille francs à Cinq-Cygne, dont les baux avaient été renouvelés avec de notables augmentations. M. et madame d'Hauteserre s'étaient retirés aux champs avec trois mille livres de rente viagère dans les tontines Lafarge : ce débris de leur fortune ne leur permettait pas d'habiter ailleurs qu'à Cinq-Cygne : aussi le premier acte de Laurence

fut-il de leur donner la jouissance, pour toute la vie, du pavillon qu'ils y occupaient. Les d'Hauteserre, devenus avares pour leur pupille comme pour eux-mêmes, et qui, tous les ans, entassaient leurs mille écus en songeant à leurs deux fils, faisaient faire une misérable chère à l'héritière. La dépense totale de Cinq-Cygne ne dépassait pas cinq mille francs par an. Mais Laurence, qui ne descendait dans aucun détail, trouvait tout bon. Le tuteur et sa femme, insensiblement dominés par l'influence imperceptible de ce caractère qui s'exerçait dans les plus petites choses, avaient fini par admirer celle qu'ils avaient connue enfant, sentiment assez rare. Mais Laurence avait dans les manières, dans sa voix gutturale, dans son regard impérieux, ce je ne sais quoi, ce pouvoir inexplicable qui impose toujours, même quand il n'est qu'apparent, car chez les sots le vide ressemble à la profondeur. Pour le vulgaire, la profondeur est incompréhensible. De là vient peut-être l'admiration du peuple pour tout ce qu'il ne comprend pas. M. et madame d'Hauteserre, saisis par le silence habituel et impressionnés par la sauvagerie de la jeune comtesse, étaient toujours dans l'attente de quelque chose de grand. En faisant le bien avec discernement et en ne se laissant pas tromper, Laurence obtenait de la part des paysans un grand respect, quoiqu'elle fût aristocrate. Son sexe, son nom, ses malheurs, l'originalité de sa vie, tout contribuait à lui donner de l'autorité sur les habitants de la vallée de Cinq-Cygne. Elle partait quelquefois pour un ou deux jours, accompagnée de Gothard; et jamais, au retour, ni M. ni madame d'Hauteserre ne l'interrogeaient sur les motifs de son absence. Laurence,

remarquez-le, n'avait rien de bizarre en elle. La virago se cachait sous la forme la plus féminine et la plus faible en apparence. Son cœur était d'une excessive sensibilité, mais elle portait dans sa tête une résolution virile et une fermeté stoïque. Ses yeux clairvoyants ne savaient pas pleurer. A voir son poignet blanc et délicat nuancé de veines bleues, personne n'eût imaginé qu'il pouvait défier celui du cavalier le plus endurci. Sa main, si molle, si fluide, maniait un pistolet, un fusil avec la vigueur d'un chasseur exercé. Au dehors, elle n'était jamais autrement coiffée que comme les femmes le sont pour monter à cheval, avec un coquet petit chapeau de castor et le voile vert rabattu : aussi son visage si délicat, son cou blanc enveloppé d'une cravate noire, n'avaient-ils jamais souffert de ses courses en plein air. Sous le Directoire et au commencement du Consulat, Laurence avait pu se conduire ainsi, sans que personne s'occupât d'elle ; mais, depuis que le gouvernement se régularisait, les nouvelles autorités, le préfet de l'Aube, les amis de Malin et Malin lui-même essayaient de la déconsidérer. Laurence ne pensait qu'au renversement de Bonaparte, dont l'ambition et le triomphe avaient excité chez elle comme une rage, mais une rage froide et calculée. Ennemie obscure et inconnue de cet homme couvert de gloire, elle le visait, du fond de sa vallée et de ses forêts, avec une fixité terrible; elle voulait parfois aller le tuer aux environs de Saint-Cloud ou de la Malmaison. L'exécution de ce dessein eût expliqué déjà les exercices et les habitudes de sa vie; mais, initiée, depuis la rupture de la paix d'Amiens, à la conspiration des hommes qui tentèrent de retourner le 18 brumaire contre

le premier consul, elle avait dès lors subordonné sa force et sa haine au plan très-vaste et très-bien conduit qui devait atteindre Bonaparte, à l'extérieur, par la vaste coalition de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, qu'empereur il vainquit à Austerlitz; et à l'intérieur, par la coalition des hommes les plus opposés les uns aux autres, mais réunis par une haine commune, et dont plusieurs méditaient, comme Laurence, la mort de cet homme sans s'effrayer du mot assassinat. Cette jeune fille, si frêle à voir, si forte pour qui la connaissait bien, était donc en ce moment le guide fidèle et sûr des gentilshommes qui vinrent d'Allemagne prendre part à cette attaque sérieuse. Fouché se fonda sur cette coopération des émigrés d'au delà du Rhin pour envelopper le duc d'Enghien dans le complot. La présence de ce prince sur le territoire de Bade, à peu de distance de Strasbourg, donna plus tard du poids à ces suppositions. La grande question de savoir si le prince eut vraiment connaissance de l'entreprise, s'il devait entrer en France après la réussite, est un des secrets sur lesquels, comme sur quelques autres, les princes de la maison de Bourbon ont gardé le plus profond silence. A mesure que l'histoire de ce temps vieillira, les historiens impartiaux trouveront au moins de l'imprudence chez le prince à se rapprocher de la frontière au moment où devait éclater une immense conspiration, dans le secret de laquelle toute la famille royale a certainement été. La prudence que Malin venait de déployer en conférant avec Grévin en plein air, cette jeune fille l'appliquait à ses moindres relations. Elle recevait les émissaires, conférait avec eux, soit sur les diverses lisières de

la forêt de Nodesme, soit au delà de la vallée de Cinq-Cygne, entre Sézanne et Brienne. Elle faisait souvent quinze lieues d'une seule traite avec Gothard, et revenait à Cinq-Cygne sans qu'on pût apercevoir sur son frais visage la moindre trace de fatigue ni de préoccupation. Elle avait d'abord surpris dans les yeux de ce petit vacher, alors âgé de neuf ans, la naïve admiration qu'ont les enfants pour l'extraordinaire; elle en fit son palefrenier et lui apprit à panser les chevaux avec le soin et l'attention qu'y mettent les Anglais. Elle reconnut en lui le désir de bien faire, de l'intelligence et l'absence de tout calcul; elle essaya son dévouement, et lui en trouva non-seulement l'esprit, mais la noblesse : il ne concevait pas de récompense; elle cultiva cette âme encore si jeune, elle fut bonne pour lui, bonne avec grandeur, elle se l'attacha en s'attachant à lui, en polissant elle-même ce caractère à demi sauvage, sans lui enlever sa verdeur ni sa simplicité. Quand elle eut suffisamment éprouvé la fidélité quasi canine qu'elle avait nourrie, Gothard devint son ingénieux et ingénu complice. Le petit paysan, que personne ne pouvait soupçonner, allait de Cinq-Cygne jusqu'à Nancy, et revenait quelquefois sans que personne sût qu'il avait quitté le pays. Toutes les ruses employées par les espions, il les pratiquait. L'excessive défiance que lui avait donnée sa maîtresse n'altérait en rien son naturel. Gothard, qui possédait à la fois la ruse des femmes, la candeur de l'enfant et l'attention perpétuelle du conspirateur, cachait ces admirables qualités sous la profonde ignorance et la torpeur des gens de la campagne. Ce petit homme paraissait niais, faible et maladroit; mais, une fois à

l'œuvre, il était agile comme un poisson, il échappait comme une anguille; il comprenait, à la manière des chiens, sur un regard : il flairait la pensée. Sa bonne grosse figure, ronde et rouge, ses yeux bruns endormis, ses cheveux coupés comme ceux des paysans, son costume, sa croissance très-retardée, lui laissaient l'apparence d'un enfant de dix ans. Sous la protection de leur cousine, qui, depuis Strasbourg jusqu'à Bar-sur-Aube, veilla sur eux, MM. d'Hauteserre et de Simeuse, accompagnés de plusieurs autres émigrés, vinrent par l'Alsace, la Lorraine et la Champagne, tandis que d'autres conspirateurs, non moins courageux, abordèrent la France par les falaises de la Normandie. Vêtus en ouvriers, les d'Hauteserre et les Simeuse avaient marché, de forêt en forêt, guidés de proche en proche par des personnes choisies depuis trois mois dans chaque département par Laurence parmi les gens les plus dévoués aux Bourbons et les moins soupçonnés. Les émigrés se couchaient le jour et voyageaient pendant la nuit. Chacun d'eux amenait deux soldats dévoués, dont l'un allait en avant à la découverte, et l'autre demeurait en arrière afin de protéger la retraite en cas de malheur. Grâce à ces précautions militaires, ce précieux détachement avait atteint sans malheur la forêt de Nodesme, prise pour lieu de rendez-vous. Vingt-sept autres gentilshommes entrèrent aussi par la Suisse et traversèrent la Bourgogne, guidés vers Paris avec des précautions pareilles. M. de Rivière comptait sur cinq cents hommes, dont cent jeunes gens nobles, les officiers de ce bataillon sacré. MM. de Polignac et de Rivière, de qui la conduite fut, comme chefs, excessivement remarquable, gardèrent un secret impéné-

trable à tous ces complices, qui ne furent pas découverts. Aussi peut-on dire aujourd'hui, d'accord avec les révélations faites pendant la Restauration, que Bonaparte ne connut pas plus l'étendue des dangers qu'il courut alors, que l'Angleterre ne connaissait le péril où la mettait le camp de Boulogne; et, cependant, en aucun temps, la police ne fut plus spirituellement ni plus habilement dirigée. Au moment où cette histoire commence, un lâche, comme il s'en trouve toujours dans les conspirations qui ne sont pas restreintes à un petit nombre d'hommes également forts; un conjuré mis face à face avec la mort donnait des indications, heureusement insuffisantes quant à l'étendue, mais assez précises sur le but de l'entreprise. Aussi la police laissait-elle, comme l'avait dit Malin à Grévin, les conspirateurs surveillés agir en liberté, pour embrasser toutes les ramifications du complot. Néanmoins, le gouvernement eut en quelque sorte la main forcée par Georges Cadoudal, homme d'exécution, qui ne prenait conseil que de lui-même, et qui s'était caché dans Paris avec vingt-cinq chouans pour attaquer le premier consul. Laurence unissait dans sa pensée la haine et l'amour. Détruire Bonaparte et ramener les Bourbons, n'était-ce pas reprendre Gondreville et faire la fortune de ses cousins? Ces deux sentiments, dont l'un est la contre-partie de l'autre, suffisent, à vingt-trois ans surtout, pour déployer toutes les facultés de l'âme et toutes les forces de la vie. Aussi, depuis deux mois, Laurence paraissait-elle plus belle aux habitants de Cinq-Cygne qu'elle ne fut en aucun moment. Ses joues étaient devenues roses, l'espérance donnait par instants de la fierté à son front; mais, quand on lisait la

Gazette du soir, et que les actes conservateurs du premier consul s'y déroulaient, elle baissait les yeux pour n'y pas laisser voir la menaçante certitude de la chute prochaine de cet ennemi des Bourbons. Personne, au château, ne se doutait donc que la jeune comtesse eût revu ses cousins la nuit dernière. Les deux fils de M. et madame d'Hauteserre avaient passé la nuit dans la propre chambre de la comtesse, sous le même toit que leurs père et mère; car Laurence, pour ne donner aucun soupçon, après avoir couché les deux d'Hauteserre, entre une heure et deux du matin, alla rejoindre ses cousins au rendez-vous et les emmena au milieu de la forêt, où elle les avait cachés dans la cabane abandonnée d'un garde-vente. Sûre de les revoir, elle ne montra pas le moindre air de joie, rien ne trahit en elle les émotions de l'attente; enfin elle avait su effacer les traces du plaisir de les avoir revus, elle fut impassible. La jolie Catherine, la fille de sa nourrice, et Gothard, tous deux dans le secret, modelèrent leur conduite sur celle de leur maîtresse. Catherine avait dix-neuf ans. A cet âge, comme à celui de Gothard, une jeune fille est fanatique et se laisse couper le cou sans dire un mot. Quant à Gothard, sentir le parfum que la comtesse mettait dans ses cheveux et dans ses habits lui eût fait endurer la question extraordinaire sans dire une parole.

Au moment où Marthe, avertie de l'imminence du péril, glissait avec la rapidité d'une ombre vers la brèche indiquée par Michu, le salon du château de Cinq-Cygne offrait le plus paisible spectacle. Ses habitants étaient si loin de soupçonner l'orage près de fondre sur eux, que leur attitude eût excité la compassion de la première personne

qui aurait connu leur situation. Dans la haute cheminée, ornée d'un trumeau où dansaient au-dessus de la glace des bergères en paniers, brillait un de ces feux comme il ne s'en fait que dans les châteaux situés au bord des bois. Au coin de cette cheminée, sur une grande bergère carrée de bois doré, garnie en magnifique lampas vert, la jeune comtesse était, en quelque sorte, étalée dans l'attitude que donne un accablement complet. Revenue à six heures seulement des confins de la Brie, après avoir battu l'estrade en avant de la troupe afin de faire arriver à bon port les quatre gentilshommes au gîte où ils devaient faire leur dernière étape avant d'entrer à Paris, elle avait surpris M. et madame d'Hauteserre à la fin de leur dîner. Pressée par la faim, elle s'était mise à table sans quitter ni son amazone crottée ni ses brodequins. Au lieu de se déshabiller après le dîner, elle s'était sentie accablée par toutes ses fatigues, et avait laissé aller sa belle tête nue, couverte de ses mille boucles blondes, sur le dossier de l'immense bergère, en gardant ses pieds en avant sur un tabouret. Le feu séchait les éclaboussures de son amazone et de ses brodequins. Ses gants de peau de daim, son petit chapeau de castor, son voile vert et sa cravache étaient sur la console où elle les avait jetés. Elle regardait tantôt la vieille horloge de Boulle qui se trouvait sur le chambranle de la cheminée entre deux candélabres à fleurs, pour voir si, d'après l'heure, les quatre conspirateurs étaient couchés; tantôt la table de boston placée devant la cheminée et occupée par M. d'Hauteserre et par sa femme, par le curé de Cinq-Cygne et sa sœur.

Quand même ces personnages ne seraient pas incrustés dans ce drame, leurs têtes auraient encore le mérite de représenter une des faces que prit l'aristocratie après sa défaite de 1793. Sous ce rapport, la peinture du salon de Cinq-Cygne a la saveur de l'histoire vue en déshabillé.

Le gentilhomme, alors âgé de cinquante-deux ans, grand, sec, sanguin, et d'une santé robuste, eût paru capable de vigueur sans de gros yeux d'un bleu de faïence dont le regard annonçait une extrême simplicité. Il existait dans sa figure terminée par un menton de galoche, entre son nez et sa bouche, un espace démesuré par rapport aux lois du dessin, qui lui donnait un air de soumission en parfaite harmonie avec son caractère, auquel concordaient les moindres détails de sa physionomie. Ainsi sa chevelure grise, feutrée par son chapeau qu'il gardait presque toute la journée, formait comme une calotte sur sa tête, en en dessinant le contour piriforme. Son front, très-ridé par sa vie campagnarde et par de continuelles inquiétudes, était plat et sans expression. Son nez aquilin relevait un peu sa figure; le seul indice de force se trouvait dans ses sourcils touffus, qui conservaient leur couleur noire, et dans la vive coloration de son teint; mais cet indice ne mentait point, le gentilhomme, quoique simple et doux, avait la foi monarchique et catholique, aucune considération ne l'eût fait changer de parti. Ce bonhomme se serait laissé arrêter, il n'eût pas tiré sur les municipaux, et serait allé tout doucettement à l'échafaud. Ses trois mille livres de rente viagère, sa seule ressource, l'avaient empêché d'émigrer. Il obéissait donc au gouvernement de fait, sans cesser d'aimer la

famille royale et d'en souhaiter le rétablissement; mais il eût refusé de se compromettre en participant à une tentative en faveur des Bourbons. Il appartenait à cette portion de royalistes qui se sont éternellement souvenus d'avoir été battus et volés; qui, dès lors, sont restés muets, économes, rancuniers, sans énergie, mais incapables d'aucune abjuration ni d'aucun sacrifice; tout prêts à saluer la royauté triomphante, amis de la religion et des prêtres, mais résolus à supporter toutes les avanies du malheur. Ce n'est plus alors avoir une opinion, mais de l'entêtement. L'action est l'essence des partis. Sans esprit, mais loyal, avare comme un paysan, et néanmoins noble de manières, hardi dans ses vœux mais discret en paroles et en actions, tirant parti de tout, et prêt à se laisser nommer maire de Cinq-Cygne, M. d'Hauteserre représentait admirablement ces honorables gentilshommes auxquels Dieu a écrit sur le front le mot *mites*, qui laissèrent passer au-dessus de leurs gentilhommières et de leurs têtes les orages de la Révolution, qui se redressèrent sous la Restauration riches de leurs économies cachées, fiers de leur attachement discret, et qui rentrèrent dans leurs campagnes après 1830. Son costume, expressive enveloppe de ce caractère, peignait l'homme et le temps. M. d'Hauteserre portait une de ces houppelandes, couleur noisette, à petit collet, que le dernier duc d'Orléans avait mises à la mode à son retour d'Angleterre, et qui furent, pendant la Révolution, comme une transaction entre les hideux costumes populaires et les élégantes redingotes de l'aristocratie. Son gilet de velours, à raies fleuretées dont la façon rappelait ceux de Robespierre et de Saint-Just,

laissait voir le haut d'un jabot à petits plis dormants sur la chemise. Il conservait la culotte, mais la sienne était de gros drap bleu, à boucles d'acier bruni. Ses bas de filoselle noire moulaient des jambes de cerf, chaussées de gros souliers maintenus par des guêtres de drap noir. Il avait gardé le col de mousseline à mille plis, serré par une boucle d'or sur le cou. Le bonhomme n'avait point entendu faire de l'éclectisme politique en adoptant ce costume, à la fois paysan, révolutionnaire et aristocrate, il avait obéi très-innocemment aux circonstances.

Madame d'Hauteserre, âgée de quarante ans, et usée par les émotions, avait une figure passée qui semblait toujours poser pour un portrait; et son bonnet de dentelle, orné de coques en satin blanc, contribuait singulièrement à lui donner cet air solennel. Elle mettait encore de la poudre, malgré le fichu blanc, la robe en soie puce à manches plates, à jupon très-ample, triste et dernier costume de la reine Marie-Antoinette. Elle avait le nez pincé, le menton pointu, le visage presque triangulaire, des yeux qui avaient pleuré; mais elle mettait un *soupçon* de rouge qui ravivait ses yeux gris. Elle prenait du tabac, et à chaque fois elle pratiquait ces jolies précautions dont abusaient autrefois les petites-maîtresses; tous les détails de sa prise constituaient une cérémonie qui s'explique par ce mot: elle avait de jolies mains.

Depuis deux ans, l'ancien précepteur des deux Simeuse, ami de l'abbé d'Hauteserre, nommé Goujet, abbé des Minimes, avait pris pour retraite la cure de Cinq-Cygne par amitié pour les d'Hauteserre et pour la jeune comtesse. Sa sœur, mademoiselle Goujet, riche de sept cents

francs de rente, les réunissait aux faibles appointements de la cure, et tenait le ménage de son frère. Ni l'église ni le presbytère n'avaient été vendus, par suite de leur peu de valeur. L'abbé Goujet logeait donc à deux pas du château, car le mur du jardin de la cure et celui du parc étaient mitoyens en quelques endroits. Aussi, deux fois par semaine, l'abbé Goujet et sa sœur dînaient-ils à Cinq-Cygne, où, tous les soirs, ils venaient faire la partie des d'Hauteserre. Laurence ne savait pas tenir une carte. L'abbé Goujet, vieillard en cheveux blancs et à la figure blanche comme celle d'une vieille femme, doué d'un sourire aimable, d'une voix douce et insinuante, relevait la fadeur de sa face assez poupine par un front où respirait l'intelligence et par des yeux très-fins. De moyenne taille et bien fait, il gardait l'habit noir à la française, portait des boucles d'argent à sa culotte et à ses souliers, des bas de soie noire, un gilet noir sur lequel tombait son rabat, ce qui lui donnait un grand air, sans rien ôter à sa dignité. Cet abbé, qui devint évêque de Troyes à la Restauration, habitué par son ancienne vie à juger les jeunes gens, avait deviné le grand caractère de Laurence; il l'appréciait à toute sa valeur, et il avait de prime abord témoigné une respectueuse déférence à cette jeune fille, qui contribua beaucoup à la rendre indépendante à Cinq-Cygne et à faire plier sous elle l'austère vieille dame et le bon gentilhomme, auxquels, selon l'usage, elle aurait dû certainement obéir. Depuis six mois, l'abbé Goujet observait Laurence avec le génie particulier aux prêtres, qui sont les gens les plus perspicaces; et, sans savoir que cette jeune fille de vingt-trois ans pensait à renverser

Bonaparte au moment où ses faibles mains détortillaient un brandebourg défait de son amazone, il la supposait cependant agitée d'un grand dessein.

Mademoiselle Goujet était une de ces filles dont le portrait est fait en deux mots qui permettent aux moins imaginatifs de se les représenter : elle appartenait au genre des grandes haquenées. Elle se savait laide, elle riait la première de sa laideur en montrant ses longues dents jaunes comme son teint et ses mains ossues. Elle était entièrement bonne et gaie. Elle portait le fameux casaquin du vieux temps, une jupe très-ample à poches toujours pleines de clefs, un bonnet à rubans et un tour de cheveux. Elle avait eu quarante ans de très-bonne heure; mais elle se rattrapait, disait-elle, en s'y tenant depuis vingt ans. Elle vénérait la noblesse, et savait garder sa propre dignité, en rendant aux personnes nobles tout ce qui leur était dû de respects et d'hommages.

Cette compagnie était venue fort à propos à Cinq-Cygne pour madame d'Hauteserre, qui n'avait pas, comme son mari, des occupations rurales, ni, comme Laurence, le tonique d'une haine pour soutenir le poids d'une vie solitaire. Aussi tout s'était-il en quelque sorte amélioré depuis six ans. Le culte catholique rétabli permettait de remplir les devoirs religieux, qui ont plus de retentissement dans la vie de campagne que partout ailleurs. M. et madame d'Hauteserre, rassurés par les actes conservateurs du premier consul, avaient pu correspondre avec leurs fils, avoir de leurs nouvelles, ne plus trembler pour eux, les prier de solliciter leur radiation et de rentrer en France. Le Trésor avait liquidé les arrérages des rentes, et payait

régulièrement les semestres. Les d'Hauteserre possédaient alors de plus que leur viager huit mille francs de rente. Le vieillard s'applaudissait de la sagesse de ses prévisions, il avait placé toutes ses économies, vingt mille francs, en même temps que sa pupille, avant le 18 brumaire, qui fit, comme on le sait, monter les fonds de douze à dix-huit francs.

Longtemps Cinq-Cygne était resté nu, vide et dévasté. Par calcul, le prudent tuteur n'avait pas voulu, durant les commotions révolutionnaires, en changer l'aspect; mais, à la paix d'Amiens, il avait fait un voyage à Troyes pour en rapporter quelques débris des deux hôtels pillés, rachetés chez des fripiers. Le salon avait alors été meublé par ses soins. De beaux rideaux de lampas blanc à fleurs vertes provenant de l'hôtel Simeuse ornaient les six fenêtres du salon où se trouvaient alors ces personnages. Cette immense pièce était entièrement revêtue de boiseries divisées en panneaux encadrés de baguettes perlées, décorés de mascarons aux angles, et peints en deux tons de gris. Les dessus des quatre portes offraient de ces sujets en grisaille qui furent à la mode sous Louis XV. Le bonhomme avait trouvé à Troyes des consoles dorées, un meuble en lampas vert, un lustre de cristal, une table à jouer en marqueterie, et tout ce qui pouvait servir à la restauration de Cinq-Cygne. En 1792, tout le mobilier du château avait été pris, car le pillage des hôtels eut son contre-coup dans la vallée. Chaque fois que le vieillard allait à Troyes, il en revenait avec quelques reliques de l'ancienne splendeur, tantôt un beau tapis comme celui qui était tendu sur le parquet du salon, tantôt une partie

de vaisselle ou de vieilles porcelaines de Saxe et de Sèvres. Depuis six mois, il avait osé déterrer l'argenterie de Cinq-Cygne, que le cuisinier avait enterrée dans une petite maison à lui appartenant et située au bout d'un des longs faubourgs de Troyes.

Ce fidèle serviteur, nommé Durieu, et sa femme, avaient toujours suivi la fortune de leur jeune maîtresse. Durieu était le factotum du château, comme sa femme en était la femme de charge. Durieu avait pour se faire aider à la cuisine la sœur de Catherine, à laquelle il enseignait son art, et qui devenait une excellente cuisinière. Un vieux jardinier, sa femme, son fils payé à la journée et leur fille qui servait de vachère complétaient le personnel du château. Depuis six mois, la Durieu avait fait faire en secret une livrée aux couleurs des Cinq-Cygne pour le fils du jardinier et pour Gothard. Quoique bien grondée pour cette imprudence par le gentilhomme, elle s'était donné le plaisir de voir le dîner servi, le jour de la Saint-Laurent, pour la fête de Laurence, presque comme autrefois. Cette pénible et lente restauration des choses faisait la joie de M. et de madame d'Hauteserre et des Durieu. Laurence souriait de ce qu'elle appelait des enfantillages. Mais le bonhomme d'Hauteserre pensait également au solide, il réparait les bâtiments, rebâtissait les murs, plantait partout où il y avait chance de faire venir un arbre, et ne laissait pas un pouce de terrain sans le mettre en valeur. Aussi la vallée de Cinq-Cygne le regardait-elle comme un oracle en fait d'agriculture. Il avait su reprendre cent arpents de terrain contesté, non vendu, et confondu par la commune dans ses communaux; il les

avait convertis en prairies artificielles qui nourrissaient les bestiaux du château, et les avait encadrés de peupliers qui, depuis six ans, poussaient à ravir. Il avait l'intention de racheter quelques terres, et d'utiliser tous les bâtiments du château en y faisant une seconde ferme qu'il se promettait de conduire lui-même.

La vie était donc, depuis deux ans, devenue presque heureuse au château. M. d'Hauteserre décampait au lever du soleil, il allait surveiller ses ouvriers, car il employait du monde en tout temps; il revenait déjeuner, montait après sur un bidet de fermier et faisait sa tournée comme un garde; puis, de retour pour le dîner, il finissait sa journée par le boston. Tous les habitants du château avaient leurs occupations, la vie était aussi réglée que dans un monastère. Laurence seule y jetait le trouble par ses voyages subits, par ses absences, par ce que madame d'Hauteserre nommait ses fugues. Cependant, il existait à Cinq-Cygne deux politiques, et des causes de dissension. D'abord, Durieu et sa femme étaient jaloux de Gothard et de Catherine, qui vivaient plus avant qu'eux dans l'intimité de leur jeune maîtresse, l'idole de la maison. Puis les deux d'Hauteserre, appuyés par mademoiselle Goujet et par le curé, voulaient que leurs fils, ainsi que les jumeaux de Simeuse, rentrassent et prissent part au bonheur de cette vie paisible, au lieu de vivre péniblement à l'étranger. Laurence flétrissait cette odieuse transaction, et représentait le royalisme pur, militant et implacable. Les quatre vieilles gens, qui ne voulaient plus voir compromettre une existence heureuse, ni ce coin de terre conquis sur les eaux furieuses du torrent révolu-

tionnaire, essayaient de convertir Laurence à leurs doctrines vraiment sages, en prévoyant qu'elle était pour beaucoup dans la résistance que leurs fils et les deux Simeuse opposaient à leur rentrée en France. Le superbe dédain de leur pupille épouvantait ces pauvres gens, qui ne se trompaient point en appréhendant ce qu'ils appelaient *un coup de tête*. Cette dissension avait éclaté lors de l'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise, la première tentative royaliste dirigée contre le vainqueur de Marengo, après son refus de traiter avec la maison de Bourbon. Les d'Hauteserre regardèrent comme un bonheur que Bonaparte eût échappé à ce danger, en croyant que les républicains étaient les auteurs de cet attentat. Laurence pleura de rage de voir le premier consul sauvé. Son désespoir l'emporta sur sa dissimulation habituelle, elle accusa Dieu de trahir les fils de saint Louis.

— Moi, s'écria-t-elle, j'aurais réussi ! N'a-t-on pas, dit-elle à l'abbé Goujet en remarquant la profonde stupéfaction produite par son mot sur toutes les figures, le droit d'attaquer l'usurpation par tous les moyens possibles?

— Mon enfant, répondit l'abbé Goujet, l'Église a été bien attaquée et blâmée par les philosophes pour avoir jadis soutenu qu'on pouvait employer contre les usurpateurs les armes que les usurpateurs avaient employées pour réussir ; mais, aujourd'hui, l'Église doit trop à M. le premier consul pour ne pas le protéger et le garantir contre cette maxime, due d'ailleurs aux jésuites.

— Ainsi l'Église nous abandonne ! avait-elle répondu d'un air sombre.

Dès ce jour, toutes les fois que les quatre vieillards par-

laient de se soumettre à la Providence, la jeune comtesse quittait le salon. Depuis quelque temps, le curé, plus adroit que le tuteur, au lieu de discuter les principes, faisait ressortir les avantages matériels du gouvernement consulaire, moins pour convertir la comtesse que pour surprendre dans ses yeux des expressions qui pussent l'éclairer sur ses projets. Les absences de Gothard, les courses multipliées de Laurence et sa préoccupation, qui, dans ces derniers jours, parut à la surface de sa figure, enfin une foule de petites choses qui ne pouvaient échapper dans le silence et la tranquillité de la vie à Cinq-Cygne, surtout aux yeux inquiets des d'Hauteserre, de l'abbé Goujet et des Durieu, tout avait réveillé les craintes de ces royalistes soumis. Mais, comme aucun événement ne se produisait et que le calme le plus parfait régnait dans la sphère politique depuis quelques jours, la vie de ce petit château était redevenue paisible. Chacun avait attribué les courses de la comtesse à sa passion pour la chasse.

On peut imaginer le profond silence qui régnait dans le parc, dans les cours, au dehors, à neuf heures, au château de Cinq-Cygne, où dans ce moment les choses et les personnes étaient si harmonieusement colorées, où régnait la paix la plus profonde, où l'abondance revenait, où le bon et sage gentilhomme espérait convertir sa pupille à son système d'obéissance par la continuité des heureux résultats. Ces royalistes continuaient à jouer le jeu de *boston,* qui répandit par toute la France les idées d'indépendance sous une forme frivole, qui fut inventé en l'honneur des insurgés d'Amérique, et dont tous les termes rappellent la lutte encouragée par Louis XVI. Tout en fai-

sant des *indépendances* ou des *misères*, ils observaient Laurence, qui, bientôt vaincue par le sommeil, s'endormit avec un sourire d'ironie sur les lèvres : sa dernière pensée avait embrassé le tableau paisible de cette table où deux mots, qui eussent appris aux d'Hauteserre que leurs fils avaient couché la nuit dernière sous leur toit, pouvaient jeter la plus vive terreur. Quelle jeune fille de vingt-trois ans n'eût été, comme Laurence, orgueilleuse de se faire le destin, et n'aurait eu, comme elle, un léger mouvement de compassion pour ceux qu'elle voyait si fort au-dessous d'elle ?

— Elle dort, dit l'abbé. Jamais je ne l'ai vue si fatiguée.

— Durieu m'a dit que sa jument est comme fourbue, remarqua madame d'Hauteserre ; son fusil n'a pas servi, le bassinet était clair, elle n'a donc pas chassé.

— Ah ! sac-à-papier ! reprit le curé, voilà qui ne vaut rien.

— Bah ! s'écria mademoiselle Goujet, quand j'ai eu mes vingt-trois ans et que je me voyais condamnée à rester fille, je courais, je me fatiguais bien autrement. Je comprends que la comtesse se promène à travers le pays sans penser à tuer le gibier. Voilà bientôt douze ans qu'elle n'a vu ses cousins, elle les aime ; eh bien, à sa place, moi, si j'étais comme elle jeune et jolie, j'irais d'une seule traite en Allemagne ! Aussi la pauvre mignonne, peut-être est-elle attirée vers la frontière.

— Vous êtes leste, mademoiselle Goujet, dit le curé en souriant.

— Mais, reprit-elle, je vous vois inquiet des allées et

venues d'une jeune fille de vingt-trois ans, je vous les explique.

— Ses cousins rentreront, elle se trouvera riche, elle finira par se calmer, dit le bonhomme d'Hauteserre.

— Dieu le veuille! s'écria la vieille dame en prenant sa tabatière d'or qui, depuis le Consulat à vie, avait revu le jour.

— Il y a du nouveau dans le pays, dit le bonhomme d'Hauteserre au curé, Malin est depuis hier soir à Gondreville.

— Malin? s'écria Laurence réveillée par ce nom, malgré son profond sommeil.

— Oui, répondit le curé; mais il repart cette nuit, et l'on se perd en conjectures au sujet de ce voyage précipité.

— Cet homme, dit Laurence, est le mauvais génie de nos deux maisons.

La jeune comtesse venait de rêver à ses cousins et aux Hauteserre, elle les avait vus menacés. Ses beaux yeux devinrent fixes et ternes en pensant aux dangers qu'ils couraient dans Paris; elle se leva brusquement et remonta chez elle sans rien dire. Elle habitait dans la chambre d'honneur, auprès de laquelle se trouvaient un cabinet et un oratoire, situés dans la tourelle qui regardait la forêt. Quand elle eut quitté le salon, les chiens aboyèrent, on entendit sonner à la petite grille, et Durieu vint, la figure effarée, dire au salon :

— Voici le maire! il y a quelque chose de nouveau...

Ce maire, ancien piqueur de la maison de Simeuse, venait quelquefois au château, où, par politique, les d'Hauteserre lui témoignaient une déférence à laquelle il atta-

chait le plus haut prix. Cet homme, nommé Goulard, avait épousé une riche marchande de Troyes dont le bien se trouvait sur la commune de Cinq-Cygne, et qu'il avait augmenté de toutes les terres d'une riche abbaye à l'acquisition de laquelle il mit toutes ses économies. La vaste abbaye du Val-des-Preux, située à un quart de lieue du château, lui faisait une habitation presque aussi splendide que Gondreville, et où ils figuraient, sa femme et lui, comme deux rats dans une cathédrale.

— Goulard, tu as été goulu! lui dit en riant Mademoiselle, la première fois qu'elle le vit à Cinq-Cygne.

Quoique très-attaché à la Révolution et froidement accueilli par la comtesse, le maire se sentait toujours tenu par les liens du respect envers les Cinq-Cygne et les Simeuse. Aussi fermait-il les yeux sur tout ce qui se passait au château. Il appelait fermer les yeux, ne pas voir les portraits de Louis XVI, de Marie-Antoinette, des enfants de France, de Monsieur, du comte d'Artois, de Cazalès, de Charlotte Corday, qui ornaient les panneaux du salon; ne pas trouver mauvais qu'on souhaitât, en sa présence, la ruine de la République, qu'on se moquât des cinq directeurs, et de toutes les combinaisons d'alors. La position de cet homme, qui, semblable à beaucoup de parvenus, une fois sa fortune faite, recroyait aux vieilles familles et voulait s'y rattacher, venait d'être mise à profit par les deux personnages dont la profession avait été si promptement devinée par Michu, et qui, avant d'aller à Gondreville, avaient exploré le pays.

L'homme aux belles traditions de l'ancienne police et Corentin, ce phénix des espions, avaient une mission

secrète. Malin ne se trompait pas en prêtant un double rôle à ces deux artistes en farces tragiques; aussi peut-être, avant de les voir à l'œuvre, est-il nécessaire de montrer la tête à laquelle ils servaient de bras. Bonaparte, en devenant premier consul, trouva Fouché dirigeant la police générale. La Révolution avait fait franchement et avec raison un ministère spécial de la police. Mais, à son retour de Marengo, Bonaparte créa la préfecture de police, y plaça Dubois, et appela Fouché au conseil d'État en lui donnant pour successeur au ministère de la police le conventionnel Cochon, devenu depuis comte de Lapparent. Fouché, qui regardait le ministère de la police comme le plus important dans un gouvernement à grandes vues, à politique arrêtée, vit une disgrâce, ou tout au moins une méfiance, dans ce changement. Après avoir reconnu, dans les affaires de la machine infernale et de la conspiration dont il s'agit ici, l'excessive supériorité de ce grand homme d'État, Napoléon lui rendit le ministère de la police. Puis, plus tard, effrayé des talents que Fouché déploya pendant son absence, lors de l'affaire de Walcheren, l'empereur donna ce ministère au duc de Rovigo, et envoya le duc d'Otrante gouverner les provinces Illyriennes, un véritable exil.

Ce singulier génie qui frappa Napoléon d'une sorte de terreur ne se déclara pas tout à coup chez Fouché. Cet obscur conventionnel, l'un des hommes les plus extraordinaires et les plus mal jugés de ce temps, se forma dans les tempêtes. Il s'éleva, sous le Directoire, à la hauteur d'où les hommes profonds savent voir l'avenir en jugeant le passé; puis tout à coup, comme certains acteurs médio-

cres qui deviennent excellents éclairés par une lueur soudaine, il donna des preuves de dextérité pendant la rapide révolution du 18 brumaire. Cet homme au pâle visage, élevé dans les dissimulations monastiques, qui possédait les secrets des montagnards, auxquels il appartint, et ceux des royalistes, auxquels il finit par appartenir, avait lentement et silencieusement étudié les hommes, les choses, les intérêts de la scène politique; il pénétra les secrets de Bonaparte, lui donna d'utiles conseils et des renseignements précieux. Satisfait d'avoir démontré son savoir-faire et son utilité, Fouché s'était bien gardé de se dévoiler tout entier, il voulait rester à la tête des affaires; mais les incertitudes de Napoléon à son égard lui rendirent sa liberté politique. L'ingratitude ou plutôt la méfiance de l'empereur après l'affaire de Walcheren explique cet homme, qui, malheureusement pour lui, n'était pas un grand seigneur et dont la conduite fut calquée sur celle du prince de Talleyrand. En ce moment, ni ses anciens ni ses nouveaux collègues ne soupçonnaient l'ampleur de son génie, purement ministériel, essentiellement gouvernemental, juste dans toutes ses prévisions, et d'une incroyable sagacité. Certes, aujourd'hui, pour tout historien impartial, l'amour-propre excessif de Napoléon est une des mille raisons de sa chute, qui, d'ailleurs, a cruellement expié ses torts. Il se rencontrait chez ce défiant souverain une jalousie de son jeune pouvoir qui influa sur ses actes autant que sa haine secrète contre les hommes habiles, legs précieux de la Révolution, avec lesquels il aurait pu se composer un cabinet dépositaire de ses pensées. Talleyrand et Fouché ne furent pas les seuls qui lui donnèrent de l'om-

brage. Or, le malheur des usurpateurs est d'avoir pour ennemis et ceux qui leur ont donné la couronne et ceux auxquels ils l'ont ôtée. Napoléon ne convainquit jamais entièrement de sa souveraineté ceux qu'il avait eus pour supérieurs et pour égaux, ni ceux qui tenaient pour le droit : personne ne se croyait donc obligé par le serment envers lui. Malin, homme médiocre, incapable d'apprécier le ténébreux génie de Fouché ni de se défier de son prompt coup d'œil, se brûla, comme un papillon à la chandelle, en allant le prier confidentiellement de lui envoyer des agents à Gondreville, où, dit-il, il espérait obtenir des lumières sur la conspiration. Fouché, sans effaroucher son ami par une interrogation, se demanda pourquoi Malin allait à Gondreville, comment il ne donnait pas à Paris et immédiatement les renseignements qu'il pouvait avoir. L'ex-oratorien, nourri de fourberies et au fait du double rôle joué par bien des conventionnels, se dit :

— Par qui Malin peut-il savoir quelque chose, quand nous ne savons pas encore grand'chose?

Fouché conclut donc à quelque complicité latente ou expectante, et se garda bien de rien dire au premier consul. Il aimait mieux se faire un instrument de Malin que de le perdre. Fouché se réservait ainsi une grande partie des secrets qu'il surprenait, et se ménageait sur les personnes un pouvoir supérieur à celui de Bonaparte. Cette duplicité fut un des griefs de Napoléon contre son ministre. Fouché connaissait les roueries auxquelles Malin devait sa terre de Gondreville, et qui l'obligeaient à surveiller MM. de Simeuse. Les Simeuse servaient à l'armée de Condé, mademoiselle de Cinq-Cygne était leur cousine, ils pouvaient donc se

trouver aux environs et participer à l'entreprise, leur participation impliquait dans le complot la maison de Condé, à laquelle ils s'étaient dévoués. M. de Talleyrand et Fouché tenaient à éclaircir ce coin très-obscur de la conspiration de 1803. Ces considérations furent embrassées par Fouché rapidement et avec lucidité. Mais il existait entre Malin, Talleyrand et lui des liens qui le forçaient à employer la plus grande circonspection, et lui faisaient désirer de connaître parfaitement l'intérieur du château de Gondreville. Corentin était attaché sans réserve à Fouché, comme M. de la Besnardière au prince de Talleyrand, comme Gentz à M. de Metternich, comme Dundas à Pitt, comme Duroc à Napoléon, comme Chavigny au cardinal de Richelieu. Corentin fut non pas le conseil de ce ministre, mais son âme damnée, le Tristan secret de ce Louis XI au petit pied; aussi Fouché l'avait-il laissé naturellement au ministère de la police, afin d'y conserver un œil et un bras. Ce garçon devait, disait-on, appartenir à Fouché par une de ces parentés qui ne s'avouent point, car il le récompensait avec profusion toutes les fois qu'il le mettait en activité. Corentin s'était fait un ami de Peyrade, le vieil élève du dernier lieutenant de police; néanmoins, il eut des secrets pour Peyrade. Corentin reçut de Fouché l'ordre d'explorer le château de Gondreville, d'en inscrire le plan dans sa mémoire, et d'y reconnaître les moindres cachettes.

— Nous serons peut-être obligés d'y revenir, lui dit l'ex-ministre absolument comme Napoléon dit à ses lieutenants de bien examiner le champ de bataille d'Austerlitz, jusqu'où il comptait reculer.

Corentin devait encore étudier la conduite de Malin, se rendre compte de son influence dans le pays, observer les hommes qu'il y employait. Fouché regardait comme certaine la présence des Simeuse dans la contrée. En espionnant avec adresse ces deux officiers aimés du prince de Condé, Peyrade et Corentin pouvaient acquérir de précieuses lumières sur les ramifications du complot au delà du Rhin. Dans tous les cas, Corentin eut les fonds, les ordres et les agents nécessaires pour cerner Cinq-Cygne et moucharder le pays depuis la forêt de Nodesme jusqu'à Paris. Fouché recommanda la plus grande circonspection et ne permit la visite domiciliaire à Cinq-Cygne qu'en cas de renseignements positifs donnés par Malin. Enfin, comme renseignement, il mit Corentin au fait du personnage inexplicable de Michu, surveillé depuis trois ans. La pensée de Corentin fut celle de son chef :

— Malin connaît la conspiration !... Mais qui sait, se dit-il, si Fouché n'en est pas aussi ?

Corentin, parti pour Troyes avant Malin, s'était entendu avec le commandant de la gendarmerie, et avait choisi les hommes les plus intelligents en leur donnant pour chef un capitaine habile. Corentin indiqua pour lieu de rendez-vous le château de Gondreville à ce capitaine, en lui disant d'envoyer à la nuit, sur quatre points différents de la vallée de Cinq-Cygne et à d'assez grandes distances pour ne pas donner l'alarme, un piquet de douze hommes. Ces quatre piquets devaient décrire un carré et le resserrer autour du château de Cinq-Cygne. En le laissant maître au château pendant sa consultation avec Grévin, Malin avait permis à Corentin de remplir une partie de sa mission. A son re-

tour du parc, le conseiller d'État avait si positivement dit à Corentin que les Simeuse et les d'Hauteserre étaient dans le pays, que les deux agents expédièrent le capitaine, qui, fort heureusement pour les gentilshommes, traversa la forêt par l'avenue pendant que Michu grisait son espion Violette. Le conseiller d'État avait commencé par expliquer à Peyrade et à Corentin le guet-apens auquel il venait d'échapper. Les deux Parisiens lui racontèrent alors l'épisode de la carabine, et Grévin envoya Violette pour obtenir quelques renseignements sur ce qui se passait au pavillon. Corentin dit au notaire d'emmener, pour plus de sûreté, son ami le conseiller d'État coucher à la petite ville d'Arcis, chez lui. Au moment où Michu se lançait dans la forêt et courait à Cinq-Cygne, Peyrade et Corentin partirent donc de Gondreville dans un méchant cabriolet d'osier, attelé d'un cheval de poste et conduit par le brigadier d'Arcis, un des hommes les plus rusés de la légion, et que le commandant de Troyes leur avait recommandé de prendre.

— Le meilleur moyen de tout saisir est de les prévenir, dit Peyrade à Corentin. Au moment où ils seront effarouchés, où ils voudront sauver leurs papiers ou s'enfuir, nous tomberons chez eux comme la foudre. Le cordon de gendarmes, en se resserrant autour du château, fera l'effet d'un coup de filet. Ainsi, nous ne manquerons personne.

— Vous pouvez leur envoyer le maire, dit le brigadier, il est complaisant, il ne leur veut pas de mal, ils ne se défieront pas de lui.

Au moment où Goulard allait se coucher, Corentin, qui

fit arrêter le cabriolet dans un petit bois, était donc venu lui dire confidentiellement que dans quelques instants un agent du gouvernement allait le requérir de cerner le château de Cinq-Cygne afin d'y empoigner MM. d'Hauteserre et de Simeuse; que, dans le cas où ils auraient disparu, on voulait s'assurer s'ils y avaient couché la nuit dernière, fouiller les papiers de mademoiselle de Cinq-Cygne, et peut-être arrêter les gens et les maîtres du château.

— Mademoiselle de Cinq-Cygne, dit Corentin, est, sans doute, protégée par de grands personnages, car j'ai la mission secrète de la prévenir de cette visite, et de tout faire pour la sauver, sans me compromettre. Une fois sur le terrain, je ne serai plus le maître, je ne suis pas seul, ainsi courez au château.

Cette visite du maire au milieu de la soirée étonna d'autant plus les joueurs, que Goulard leur montrait une figure bouleversée.

— Où se trouve la comtesse? demanda-t-il.

— Elle se couche, dit madame d'Hauteserre.

Le maire, incrédule, se mit à écouter les bruits qui se faisaient au premier étage.

— Qu'avez-vous aujourd'hui, Goulard? lui dit madame d'Hauteserre.

Goulard roulait dans les profondeurs de l'étonnement en examinant ces figures pleines de la candeur qu'on peut avoir à tout âge. A l'aspect de ce calme et de cette innocente partie de boston interrompue, il ne concevait rien aux soupçons de la police de Paris. En ce moment, Laurence, agenouillée dans son oratoire, priait avec ferveur

pour le succès de la conspiration! elle priait Dieu de prêter aide et secours aux meurtriers de Bonaparte! elle implorait Dieu avec amour de briser cet homme fatal! Le fanatisme des Harmodius, des Judith, des Jacques Clément, des Ankastroem, des Charlotte Corday, des Limoëlan animait cette belle âme, vierge et pure. Catherine préparait le lit, Gothard fermait les volets, en sorte que Marthe Michu, arrivée sous les fenêtres de Laurence, et qui y jetait des cailloux, put être remarquée.

— Mademoiselle, il y a du nouveau, dit Gothard en voyant une inconnue.

— Silence! dit Marthe à voix basse, venez me parler.

Gothard fut dans le jardin en moins de temps qu'un oiseau n'en aurait mis à descendre d'un arbre à terre.

— Dans un instant, le château sera cerné par la gendarmerie... — Toi, dit-elle à Gothard, selle sans bruit le cheval de mademoiselle, et fais-le descendre par la brèche de la douve, entre cette tour et les écuries.

Marthe tressaillit en voyant à deux pas d'elle Laurence, qui suivit Gothard.

— Qu'y a-t-il? dit Laurence simplement et sans paraître émue.

— La conspiration contre le premier consul est découverte, répondit Marthe dans l'oreille de la jeune comtesse. Mon mari, qui songe à sauver vos deux cousins, m'envoie vous dire de venir vous entendre avec lui.

Laurence recula de trois pas et regarda Marthe.

— Qui êtes-vous? dit-elle.

— Marthe Michu.

— Je ne sais pas ce que vous me voulez, répliqua froidement mademoiselle de Cinq-Cygne.

— Allons, vous les tuez! Venez, au nom des Simeuse! dit Marthe en tombant à genoux et tendant ses mains à Laurence. N'y a-t-il aucun papier ici, rien qui puisse vous compromettre? Du haut de la forêt, mon mari vient de voir briller les chapeaux bordés et les fusils des gendarmes.

Gothard avait commencé par grimper au grenier, il aperçut de loin les galons des gendarmes, il entendit par le profond silence de la campagne le bruit de leurs chevaux; il dégringola dans l'écurie, sella le cheval de sa maîtresse, aux pieds duquel, sur un seul mot de lui, Catherine attacha des linges.

— Où dois-je aller? dit Laurence à Marthe, dont le regard et la parole la frappèrent par l'inimitable accent de la sincérité.

— Par la brèche, dit-elle en entraînant Laurence; mon noble homme y est. Vous allez apprendre ce que vaut un Judas!

Catherine entra vivement au salon, y prit la cravache, les gants, le chapeau, le voile de sa maîtresse, et sortit. Cette brusque apparition et l'action de Catherine étaient un si parlant commentaire des paroles du maire, que madame d'Hauteserre et l'abbé Goujet échangèrent un regard par lequel ils se communiquèrent cette horrible pensée :

— Adieu tout notre bonheur! Laurence conspire, elle a perdu ses cousins et les deux d'Hauteserre...

— Que voulez-vous dire? demanda M. d'Hauteserre à Goulard.

— Mais le château est cerné, vous allez avoir à subir une visite domiciliaire. Enfin, si vos fils sont ici, faites-les sauver, ainsi que MM. de Simeuse.

— Mes fils! s'écria madame d'Hauteserre stupéfaite.

— Nous n'avons vu personne, dit M. d'Hauteserre.

— Tant mieux! dit Goulard. Mais j'aime trop la famille de Cinq-Cygne et celle de Simeuse pour leur voir arriver malheur. Écoutez-moi bien : si vous avez des papiers compromettants...

— Des papiers?... répéta le gentilhomme.

— Oui, si vous en avez, brûlez-les, reprit le maire; je vais aller amuser les agents.

Goulard, qui voulait ménager la chèvre royaliste et le chou républicain, sortit, et les chiens aboyèrent alors avec violence.

— Vous n'avez plus le temps, les voici, dit le curé. Mais qui préviendra la comtesse? où est-elle?

— Catherine n'est pas venue prendre sa cravache, ses gants et son chapeau pour en faire des reliques, dit mademoiselle Goujet.

Goulard essaya de retarder pendant quelques minutes les deux agents en leur annonçant la parfaite ignorance des habitants du château de Cinq-Cygne.

— Vous ne connaissez pas ces gens-là, dit Peyrade en riant au nez de Goulard.

Ces deux hommes si doucereusement sinistres entrèrent alors, suivis du brigadier d'Arcis et d'un gendarme. Cet aspect glaça d'effroi les quatre paisibles joueurs de boston, qui restèrent à leurs places, épouvantés par un pareil déploiement de forces. Le bruit produit par une

dizaine de gendarmes, dont les chevaux piaffaient, retentissait sur la pelouse.

— Il ne manque ici que mademoiselle de Cinq-Cygne, dit Corentin.

— Mais elle dort, sans doute, dans sa chambre, répondit M. d'Hauteserre.

— Venez avec moi, mesdames, dit Corentin en s'élançant dans l'antichambre et de là dans l'escalier, où mademoiselle Goujet et madame d'Hauteserre le suivirent. — Comptez sur moi! reprit Corentin en parlant à l'oreille de la vieille dame, je suis un des vôtres, je vous ai envoyé déjà le maire. Défiez-vous de mon collègue et confiez-vous à moi, je vous sauverai tous!

— De quoi s'agit-il donc? demanda mademoiselle Goujet.

— De vie ou de mort! ne le savez-vous pas? répondit Corentin.

Madame d'Hauteserre s'évanouit. Au grand étonnement de mademoiselle Goujet et au grand désappointement de Corentin, l'appartement de Laurence était vide. Sûr que personne ne pouvait s'échapper ni du parc ni du château dans la vallée, dont toutes les issues étaient gardées, Corentin fit monter un gendarme dans chaque pièce, il ordonna de fouiller les bâtiments, les écuries, et redescendit au salon, où déjà Durieu, sa femme et tous les gens s'étaient précipités dans le plus violent émoi. Peyrade étudiait de son petit œil bleu toutes les physionomies, il restait froid et calme au milieu de ce désordre. Quand Corentin reparut seul, car mademoiselle Goujet donnait des soins à madame d'Hauteserre, on entendit un bruit

de chevaux, mêlé à celui des pleurs d'un enfant. Les chevaux entraient par la petite grille. Au milieu de l'anxiété générale, un brigadier se montra, poussant Gothard les mains attachées et Catherine qu'il amena devant les agents.

— Voilà des prisonniers, dit-il. Ce petit drôle était à cheval, et se sauvait.

— Imbécile! dit Corentin à l'oreille du brigadier stupéfait, pourquoi ne l'avoir pas laissé aller? Nous aurions su quelque chose en le suivant.

Gothard avait pris le parti de fondre en larmes, à la façon des idiots. Catherine restait dans une attitude d'innocence et de naïveté qui fit profondément réfléchir le vieil agent. L'élève de Lenoir, après avoir comparé ces deux enfants l'un à l'autre, après avoir examiné l'air niais du vieux gentilhomme qu'il crut rusé, le spirituel curé qui jouait avec les fiches, la stupéfaction de tous les gens et des Durieu, vint à Corentin et lui dit à l'oreille :

— Nous n'avons pas affaire à des *gnioles!*

Corentin répondit d'abord par un regard en montrant la table de jeu, puis il ajouta :

— Ils jouaient au boston! On faisait le lit de la maîtresse du logis, elle s'est sauvée; ils sont surpris, nous allons les serrer.

Une brèche a toujours sa cause et son utilité. Voici comment et pourquoi celle qui se trouve entre la tour aujourd'hui dite de Mademoiselle, et les écuries, avait été pratiquée. Dès son installation à Cinq-Cygne, le bonhomme d'Hauteserre fit, d'une longue ravine par laquelle es eaux de la forêt tombaient dans la douve, un chemin

qui sépare deux grandes pièces de terre appartenant à la réserve du château, mais uniquement pour y planter une centaine de noyers qu'il trouva dans une pépinière. En onze ans, ces noyers étaient devenus assez touffus et couvraient presque ce chemin encaissé déjà par des berges de six pieds de hauteur, et par lequel on allait à un petit bois de trente arpents récemment acheté. Quand le château eut tous ses habitants, chacun d'eux aima mieux passer par la douve, pour prendre le chemin communal qui longeait les murs du parc et conduisait à la ferme, que de faire le tour par la grille. En y passant, sans le vouloir, on élargissait la brèche des deux côtés, avec d'autant moins de scrupule qu'au XIXe siècle les douves sont parfaitement inutiles et que le tuteur parlait souvent d'en tirer parti. Cette constante démolition produisait de la terre, du gravier, des pierres, qui finirent par combler le fond de la douve. L'eau, dominée par cette espèce de chaussée, ne la couvrait que dans les temps de grandes pluies. Néanmoins, malgré ces dégradations, auxquelles tout le monde, et la comtesse elle-même, avait aidé, la brèche était assez abrupte pour qu'il fût difficile d'y faire descendre un cheval et surtout de le faire remonter sur le chemin communal; mais il semble que, dans les périls, les chevaux épousent la pensée de leurs maîtres. Pendant que la jeune comtesse hésitait à suivre Marthe et lui demandait des explications, Michu, qui du haut de son monticule avait suivi les lignes décrites par les gendarmes et compris le plan des espions, désespérait du succès en ne voyant venir personne. Un piquet de gendarmes suivait le mur du parc, en s'espaçant comme des sentinelles,

et ne laissant entre chaque homme que la distance à laquelle ils pouvaient se comprendre de la voix et du regard, écouter et surveiller les plus légers bruits et les moindres choses. Michu, couché à plat ventre, l'oreille collée à la terre, estimait, à la manière des Indiens, le temps qui lui restait par la force du son.

— Je suis arrivé trop tard! se disait-il à lui-même. Violette me le payera! A-t-il été longtemps avant de se griser!... Que faire?

Il entendait passer devant la grille le piquet qui descendait de la forêt, et qui, par une manœuvre semblable à celle du piquet venant du chemin communal, allait se rencontrer avec celui-ci.

— Encore cinq à six minutes! se dit-il.

En ce moment, la comtesse se montra. Michu la prit d'une main vigoureuse et la jeta dans le chemin couvert.

— Allez droit devant vous! — Mène-la, dit-il à sa femme, à l'endroit où est mon cheval; et songez que les gendarmes ont des oreilles.

En voyant Catherine qui apportait la cravache, les gants et le chapeau, mais surtout en voyant la jument et Gothard, cet homme, de conception si vive dans le danger, résolut de jouer les gendarmes avec autant de succès qu'il venait de se jouer de Violette. Gothard avait, comme par magie, forcé la jument à escalader la douve.

— Du linge aux pieds du cheval!... Je t'embrasse! dit le régisseur en serrant Gothard dans ses bras.

Michu laissa la jument aller auprès de sa maîtresse et prit les gants, le chapeau, la cravache.

— Tu as de l'esprit, tu vas me comprendre, reprit-il.

Force ton cheval à grimper aussi sur ce chemin, monte-le à poil, entraîne après toi les gendarmes en te sauvant à fond de train à travers champs vers la ferme, et ramasse-moi tout ce piquet qui s'étale, ajouta-t-il en achevant sa pensée par un geste qui indiquait la route à suivre. — Toi, ma fille, dit-il à Catherine, il nous vient d'autres gendarmes par le chemin de Cinq-Cygne à Gondreville, élance-toi dans une direction contraire à celle que va suivre Gothard, et ramasse-les du château vers la forêt. Enfin, faites en sorte que nous ne soyons point inquiétés dans le chemin creux.

Catherine et l'admirable enfant qui devait donner dans cette affaire tant de preuves d'intelligence exécutèrent leur manœuvre de manière à faire croire à chacune des lignes de gendarmes que leur gibier se sauvait. La lueur trompeuse de la lune ne permettait de distinguer ni la taille, ni les vêtements, ni le sexe, ni le nombre de ceux qu'on poursuivait. On courut après eux en vertu de ce faux axiome : « Il faut arrêter ceux qui se sauvent ! » dont la niaiserie en haute police venait d'être énergiquement démontrée par Corentin au brigadier. Michu, qui avait compté sur l'instinct des gendarmes, put atteindre la forêt quelque temps après la jeune comtesse, que Marthe avait guidée à l'endroit indiqué.

— Cours au pavillon, dit-il à Marthe. La forêt doit être gardée par les Parisiens, il est dangereux de rester ici. Nous aurons sans doute besoin de toute notre liberté.

Michu délia son cheval, et pria la comtesse de le suivre.

— Je n'irai pas plus loin, dit Laurence, sans que vous

me donniez un gage de l'intérêt que vous me portez, car enfin, vous êtes Michu...

— Mademoiselle, répondit-il d'une voix douce, mon rôle va vous être expliqué en deux mots. Je suis, à l'insu de MM. de Simeuse, le gardien de leur fortune. J'ai reçu à cet égard des instructions de défunt leur père et de leur chère mère, ma protectrice. Aussi ai-je joué le rôle d'un jacobin enragé, pour rendre service à mes jeunes maîtres; malheureusement, j'ai commencé mon jeu trop tard, et je n'ai pu sauver les anciens!

Ici, la voix de Michu s'altéra.

— Depuis la fuite des jeunes gens, je leur ai fait passer les sommes qui leur étaient nécessaires pour vivre honorablement.

— Par la maison Breintmayer, de Strasbourg? dit-elle.

— Oui, mademoiselle, les correspondants de M. Girel, de Troyes, un royaliste qui, pour sa fortune, a fait, comme moi, le jacobin. Le papier que votre fermier a ramassé un soir, à la sortie de Troyes, était relatif à cette affaire, qui pouvait nous compromettre : ma vie n'était plus à moi, mais à eux, vous comprenez? Je n'ai pu me rendre maître de Gondreville. Dans ma position, on m'aurait coupé le cou en me demandant où j'avais pris tant d'or. J'ai préféré racheter la terre un peu plus tard; mais ce scélérat de Marion était l'homme d'un autre scélérat, de Malin. Gondreville reviendra tout de même à ses maîtres. Cela me regarde. Il y a quatre heures, je tenais Malin au bout de mon fusil, oh! il était fumé!... Dame, une fois mort, on licitera Gondreville, on le vendra, et vous pouvez l'acheter. En cas de ma mort, ma femme vous aurait remis une

lettre qui vous en eût donné les moyens. Mais ce brigand disait à son compère Grévin, une autre canaille, que MM. de Simeuse conspiraient contre le premier consul, qu'ils étaient dans le pays et qu'il valait mieux les livrer et s'en débarrasser, pour être tranquille à Gondreville. Or, comme j'avais vu venir deux maîtres espions, j'ai désarmé ma carabine, et je n'ai pas perdu de temps pour accourir ici, pensant que vous deviez savoir où et comment prévenir les jeunes gens... Voilà.

— Vous êtes digne d'être noble, dit Laurence en tendant sa main à Michu, qui voulut se mettre à genoux pour baiser cette main.

Laurence vit son mouvement, le prévint et lui dit :

— Debout, Michu ! d'un son de voix et avec un regard qui le rendirent en ce moment aussi heureux qu'il avait été malheureux depuis douze ans.

— Vous me récompensez comme si j'avais fait tout ce qui me reste à faire, dit-il. Les entendez-vous, les hussards de la guillotine ? Allons causer ailleurs.

Michu prit la bride de la jument en se mettant du côté par lequel la comtesse se présentait de dos, et lui dit :

— Ne soyez occupée qu'à vous bien tenir, à frapper votre bête et à vous garantir la figure des branches d'arbre, qui voudront vous la fouetter.

Puis il dirigea la jeune fille pendant une demi-heure au grand galop, en faisant des détours, des retours, coupant son propre chemin à travers les clairières pour y perdre la trace, vers un endroit où il s'arrêta.

— Je ne sais plus où je suis, moi qui connais la forêt

aussi bien que vous la connaissez, dit la comtesse en regardant autour d'elle.

— Nous sommes au centre même, répondit-il. Nous avons deux gendarmes après nous, mais nous sommes sauvés!

Le lieu pittoresque où le régisseur avait amené Laurence devait être si fatal aux principaux personnages de ce drame et à Michu lui-même, que le devoir d'un historien est de le décrire. Ce paysage est d'ailleurs, comme on le verra, devenu célèbre dans les fastes judiciaires de l'Empire.

La forêt de Nodesme appartenait à un monastère dit de Notre-Dame. Ce monastère, pris, saccagé, démoli, disparut entièrement, moines et biens. La forêt, objet de convoitise, entra dans le domaine des comtes de Champagne, qui plus tard l'engagèrent et la laissèrent vendre. En six siècles, la nature couvrit les ruines avec son riche et puissant manteau vert, et les effaça si bien, que l'existence d'un des plus beaux couvents n'était plus indiquée que par une assez faible éminence, ombragée de beaux arbres, et cerclée par d'épais buissons impénétrables que, depuis 1794, Michu s'était plu à épaissir en plantant de l'acacia épineux dans les intervalles dénués d'arbustes. Une mare se trouvait au pied de cette éminence, et attestait une source perdue, qui sans doute avait jadis déterminé l'assiette du monastère. Le possesseur des titres de la forêt de Nodesme avait pu seul reconnaître l'étymologie de ce mot, âgé de huit siècles, et découvrir qu'il y avait eu jadis un couvent au centre de la forêt. En entendant les premiers coups de tonnerre de la Révolution, le

marquis de Simeuse, qu'une contestation avait obligé de recourir à ses titres, instruit de cette particularité par le hasard, se mit, dans une arrière-pensée assez facile à concevoir, à rechercher la place du monastère. Le garde, à qui la forêt était si connue, avait naturellement aidé son maître dans ce travail, et sa sagacité de forestier lui fit reconnaître la situation du monastère. En observant la direction des cinq principaux chemins de la forêt, dont plusieurs étaient effacés, il vit que tous aboutissaient au monticule et à la mare, où jadis on devait venir de Troyes, de la vallée d'Arcis, de celle de Cinq-Cygne et de Bar-sur-Aube. Le marquis voulut sonder le monticule, mais il ne pouvait prendre pour cette opération que des gens étrangers au pays. Pressé par les circonstances, il abandonna ses recherches, en laissant dans l'esprit de Michu l'idée que l'éminence cachait ou des trésors ou les fondations de l'abbaye. Michu continua cette œuvre archéologique; il sentit le terrain sonner le creux, au niveau même de la mare, entre deux arbres, au pied du seul point escarpé de l'éminence. Par une belle nuit, il vint armé d'une pioche, et son travail mit à découvert une baie de cave où l'on descendait par des degrés de pierre. La mare, qui dans son endroit le plus creux a trois pieds de profondeur, forme une spatule dont le manche semble sortir de l'éminence, et ferait croire qu'il sort de ce rocher factice une fontaine perdue par infiltration dans cette vaste forêt. Ce marécage, entouré d'arbres aquatiques, d'aunes, de saules, de frênes, est le rendez-vous de sentiers, reste des routes anciennes et d'allées forestières aujourd'hui désertes. Cette eau, vive et qui paraît dormante, couverte

de plantes à larges feuilles, de cresson, offre une nappe entièrement verte, à peine distinctible de ses bords, où croît une herbe fine et fournie. Elle est trop loin de toute habitation pour qu'aucune bête, autre que la fauve, vienne en profiter. Bien convaincus qu'il ne pouvait rien exister au-dessous de ce marais, et rebutés par les bords inaccessibles du monticule, les gardes particuliers ou les chasseurs n'avaient jamais visité, fouillé ni sondé ce coin qui appartenait à la plus vieille coupe de la forêt, et que Michu réserva pour une futaie, quand arriva son tour d'être exploité. Au bout de la cave se trouve un caveau voûté, propre et sain, tout de pierres de taille, du genre de ceux qu'on nommait l'*in-pace,* le cachot des couvents. La salubrité de ce caveau, la conservation de ce reste d'escalier et de ce berceau, s'expliquaient par la source que les démolisseurs avaient respectée et par une muraille vraisemblablement d'une grande épaisseur, en brique et en ciment semblable à celui des Romains, qui contenait les eaux supérieures. Michu couvrit de grosses pierres l'entrée de cette retraite; puis, pour s'en approprier le secret et le rendre impénétrable, il s'imposa la loi de remonter l'éminence boisée, et de descendre à la cave par l'escarpement, au lieu d'y aborder par la mare. Au moment où les deux fugitifs y arrivèrent, la lune jetait sa belle lueur d'argent aux cimes des arbres centenaires du monticule, elle se jouait dans les magnifiques touffes des langues de bois diversement découpées par les chemins qui débouchaient là, les unes arrondies, les autres pointues, celle-ci terminée par un seul arbre, celle-là par un bosquet.

De là, l'œil s'engageait irrésistiblement en de fuyantes

perspectives où les regards suivaient soit la rondeur d'un sentier, soit la vue sublime d'une longue allée de forêt, soit une muraille de verdure presque noire. La lumière filtrée à travers les branchages de ce carrefour faisait briller, entre les clairs du cresson et les nénufars, quelques diamants de cette eau tranquille et ignorée. Le cri des grenouilles troubla le profond silence de ce joli coin de forêt, dont le parfum sauvage réveillait dans l'âme des idées de liberté.

— Sommes-nous bien sauvés? dit la comtesse à Michu.

— Oui, mademoiselle. Mais nous avons chacun notre besogne. Allez attacher nos chevaux à des arbres en haut de cette petite colline, et nouez-leur à chacun un mouchoir autour de la bouche, dit-il en lui tendant sa cravate; le mien et le vôtre sont intelligents, ils sauront qu'ils doivent se taire. Quand vous aurez fini, descendez droit au-dessus de l'eau par cet escarpement, ne vous laissez pas accrocher par votre amazone : vous me trouverez en bas.

Pendant que la comtesse cachait les chevaux, les attachait et les bâillonnait, Michu débarrassa ses pierres et découvrit l'entrée du caveau. La comtesse, qui croyait savoir sa forêt, fut surprise au dernier point en se voyant sous un berceau de cave. Michu remit les pierres en voûte au-dessus de l'entrée avec une adresse de maçon. Quand il eut achevé, le bruit des chevaux et de la voix des gendarmes retentit dans le silence de la nuit; mais il n'en battit pas moins tranquillement le briquet, alluma une petite branche de sapin, et mena la comtesse dans l'*in-pace,* où se trouvait encore un bout de la chandelle qui lui avait

servi à reconnaître ce caveau. La porte en fer et de plusieurs lignes d'épaisseur, mais percée en quelques endroits par la rouille, avait été remise en état par le garde, et se fermait extérieurement avec des barres qui s'adaptaient de chaque côté dans des trous. La comtesse, morte de fatigue, s'assit sur un banc de pierre, au-dessus duquel il existait encore un anneau scellé dans le mur.

— Nous avons un salon pour causer, dit Michu. Maintenant, les gendarmes peuvent tourner tant qu'ils voudront, le pis de ce qui nous arriverait serait qu'ils prissent nos chevaux.

— Nous enlever nos chevaux, dit Laurence, ce serait tuer mes cousins et MM. d'Hauteserre!... Voyons, que savez-vous?

Michu raconta le peu qu'il avait surpris de la conversation entre Malin et Grévin.

— Ils sont en route pour Paris, ils y entreront ce matin, dit la comtesse quand il eut fini.

— Perdus! s'écria Michu. Vous comprenez que les entrants et les sortants seront surveillés aux barrières. Malin a le plus grand intérêt à laisser mes maîtres se bien compromettre pour les tuer.

— Et moi qui ne sais rien du plan général de l'affaire! s'écria Laurence. Comment prévenir Georges, Rivière et Moreau? où sont-ils? Enfin, ne songeons qu'à mes cousins et aux d'Hauteserre, rejoignez-les à tout prix.

— Le télégraphe va plus vite que les meilleurs chevaux, dit Michu, et, de tous les nobles fourrés dans cette conspiration, vos cousins seront les mieux traqués. Si je les retrouve, il faut les loger ici, nous les y garderons

jusqu'à la fin de l'affaire; leur pauvre père avait peut-être une vision en me mettant sur la piste de cette cachette : il a pressenti que ses fils s'y sauveraient !

— Ma jument vient des écuries du comte d'Artois, elle est née de son plus beau cheval anglais; mais elle a fait trente-six lieues, elle mourrait sans vous avoir porté au but, dit-elle.

— Le mien est bon, dit Michu, et, si vous avez fait trente-six lieues, je ne dois en avoir que dix-huit à faire?

— Vingt-trois, dit-elle, car depuis cinq heures ils marchent! Vous les trouverez au-dessus de Lagny, à Coupvrai, d'où ils doivent au petit jour sortir déguisés en mariniers; ils comptent entrer à Paris sur des bateaux. Voici, reprit-elle en ôtant de son doigt la moitié de l'alliance de sa mère, la seule chose à laquelle ils ajouteront foi, je leur ai donné l'autre moitié. Le garde de Coupvrai, le père d'un de leurs soldats, les cache cette nuit dans une baraque abandonnée par des charbonniers, au milieu des bois. Ils sont huit en tout. MM. d'Hauteserre et quatre hommes sont avec mes cousins.

— Mademoiselle, on ne courra pas après les soldats, ne nous occupons que de MM. de Simeuse, et laissons les autres se sauver comme il leur plaira. N'est-ce pas assez que de leur crier : « Casse-cou! »

— Abandonner les d'Hauteserre? jamais! dit-elle. Ils doivent périr ou se sauver tous ensemble!

— De petits gentilshommes? objecta Michu.

— Ils ne sont que chevaliers, répondit-elle, je le sais; mais ils se sont alliés aux Cinq-Cygne et aux Simeuse. Ramenez donc mes cousins et les d'Hauteserre, en tenant

conseil avec eux sur les meilleurs moyens de gagner cette forêt.

— Les gendarmes y sont! les entendez-vous? ils se consultent.

— Enfin, vous avez eu déjà deux fois du bonheur ce soir, allez! et ramenez-les, cachez-les dans cette cave, ils y seront à l'abri de toute recherche! Je ne puis vous être bonne à rien, dit-elle avec rage, je serais un phare qui éclairerait l'ennemi. La police n'imaginera jamais que mes parents puissent revenir dans la forêt, en me voyant tranquille. Ainsi, toute la question consiste à trouver cinq bons chevaux pour venir, en six heures, de Lagny dans notre forêt, cinq chevaux à laisser morts dans un fourré.

— Et de l'argent? répondit Michu, qui réfléchissait profondément en écoutant la jeune comtesse.

— J'ai donné cent louis cette nuit à mes cousins.

— Je réponds d'eux, s'écria Michu. Une fois cachés, vous devrez vous priver de les voir; ma femme ou mon petit leur porteront à manger deux fois la semaine. Mais, comme je ne réponds pas de moi, sachez, en cas de malheur, mademoiselle, que la maîtresse poutre du grenier de mon pavillon a été percée avec une tarière. Dans le trou, qui est bouché par une grosse cheville, se trouve le plan d'un coin de la forêt. Les arbres auxquels vous verrez un point rouge sur le plan ont une marque noire au pied sur le terrain. Chacun de ces arbres est un indicateur. Le troisième chêne vieux qui se trouve à gauche de chaque indicateur recèle, à deux pieds en avant du tronc, des rouleaux de fer-blanc enterrés à sept pieds de profondeur qui contiennent chacun cent mille francs en

or. Ces onze arbres, il n'y en a que onze, sont toute la fortune des Simeuse, maintenant que Gondreville leur a été pris.

— La noblesse sera cent ans à se remettre des coups qu'on lui a portés! dit lentement mademoiselle de Cinq-Cygne.

— Y a-t-il un mot d'ordre? demanda Michu.

— *France* et *Charles!* pour les soldats; *Laurence* et *Louis!* pour MM. d'Hauteserre et de Simeuse. Mon Dieu! les avoir revus hier pour la première fois depuis onze ans et les savoir en danger de mort aujourd'hui, et quelle mort! — Michu, dit-elle avec une expression de mélancolie, soyez aussi prudent pendant ces quinze heures que vous avez été grand et dévoué pendant ces douze années. S'il arrivait malheur à mes cousins, je mourrais... Non, reprit-elle, je vivrais assez pour tuer Bonaparte!

— Nous serons deux pour ça, le jour où tout sera perdu.

Laurence prit la rude main de Michu et la lui serra vivement à l'anglaise. Michu tira sa montre, il était minuit.

— Sortons à tout prix, dit-il. Gare au gendarme qui me barrera le passage! — Et vous, sans vous commander, madame la comtesse, retournez à bride abattue à Cinq-Cygne, ils y sont, amusez-les.

Le trou débarrassé, Michu n'entendit plus rien; il se jeta l'oreille contre terre, et se releva précipitamment :

— Ils sont sur la lisière vers Troyes, dit-il; je leur ferai la barbe!

Il aida la comtesse à sortir, et replaça le tas de pierres. Quand il eut fini, il s'entendit appeler par la douce voix de Laurence, qui voulut le voir à cheval avant de monter

sur le sien. L'homme rude avait les larmes aux yeux en échangeant un dernier regard avec sa jeune maîtresse, qui, elle, avait les yeux secs.

— Amusons-les, il a raison! se dit-elle quand elle n'entendit plus rien.

Et elle s'élança vers Cinq-Cygne au grand galop.

En sachant ses fils menacés de mort, madame d'Hauteserre, qui ne croyait pas la Révolution finie et qui connaissait la sommaire justice de ce temps, reprit ses sens et ses forces par la violence même de la douleur qui les lui avait fait perdre. Ramenée par une horrible curiosité, elle descendit au salon, dont l'aspect offrait alors un tableau vraiment digne du pinceau des peintres de genre. Toujours assis à la table de jeu, le curé jouait machinalement avec les fiches en observant à la dérobée Peyrade et Corentin, qui, debout à l'un des coins de la cheminée, se parlaient à voix basse. Plusieurs fois, le fin regard de Corentin rencontra le regard non moins fin du curé; mais, comme deux adversaires qui se trouvent également forts et qui reviennent en garde après avoir croisé le fer, l'un et l'autre jetaient promptement leurs regards ailleurs. Le bonhomme d'Hauteserre, planté sur ses deux jambes comme un héron, restait à côté du gros, gras, grand et avare Goulard, dans l'attitude que lui avait donnée la stupéfaction. Quoiqu'il fût vêtu en bourgeois, le maire avait toujours l'air d'un domestique. Tous deux, ils regardaient d'un œil hébété les gendarmes, entre lesquels pleur ait toujours Gothard, dont les mains avaient été si vigoureusement attachées, qu'elles étaient violettes et enflées. Catherine ne quittait pas sa position pleine de simplesse et

de naïveté, mais impénétrable. Le brigadier, qui, selon Corentin, venait de faire la sottise d'arrêter ces petites bonnes gens, ne savait plus s'il devait partir ou rester. Il était tout pensif au milieu du salon, la main appuyée sur la poignée de son sabre et l'œil sur les deux Parisiens. Les Durieu, stupéfaits, et tous les gens du château formaient un groupe admirable d'inquiétude. Sans les pleurs convulsifs de Gothard, on eût entendu les mouches voler.

Quand la mère, épouvantée et pâle, ouvrit la porte et se montra presque traînée par mademoiselle Goujet, dont les yeux rouges avaient pleuré, tous ces visages se tournèrent vers les deux femmes. Les deux agents espéraient, autant que tremblaient les habitants du château, de voir entrer Laurence. Le mouvement spontané des gens et des maîtres sembla produit comme par un de ces mécanismes qui font accomplir à des figures de bois un seul et unique geste ou un clignement d'yeux.

Madame d'Hauteserre s'avança par trois grands pas précipités vers Corentin, et lui dit d'une voix entrecoupée, mais violente :

— Par pitié, monsieur, de quoi mes fils sont-ils accusés? Et croyez-vous donc qu'ils soient venus ici?

Le curé, qui semblait s'être dit en voyant la vieille dame : « Elle va faire quelque sottise! » baissa les yeux.

— Mes devoirs et la mission que j'accomplis me défendent de vous le dire, répondit Corentin d'un air à la fois gracieux et railleur.

Ce refus, que la détestable courtoisie de ce mirliflore rendait encore plus implacable, pétrifia cette vieille mère,

qui tomba sur un fauteuil auprès de l'abbé Goujet, joignit les mains et fit un vœu.

— Où avez-vous arrêté ce pleurard? demanda Corentin au brigadier en désignant le petit écuyer de Laurence.

— Dans le chemin qui mène à la ferme, le long des murs du parc; le drôle allait gagner le bois des Closeaux.

— Et cette fille?

— Elle? c'est Olivier qui l'a pincée.

— Où allait-elle?

— Vers Gondreville.

— Ils se tournaient le dos? dit Corentin.

— Oui, répondit le gendarme.

— N'est-ce pas le petit domestique et la femme de chambre de la citoyenne Cinq-Cygne? dit Corentin au maire.

— Oui, répondit Goulard.

Après avoir échangé deux mots avec Corentin de bouche à oreille, Peyrade sortit aussitôt en emmenant le brigadier.

En ce moment, le brigadier d'Arcis entra, vint à Corentin et lui dit tout bas :

— Je connais bien les localités, j'ai tout fouillé dans les communs; à moins que les gars ne soient enterrés, il n'y a personne. Nous en sommes à faire sonner les planchers et les murailles avec les crosses de nos fusils.

Peyrade, qui rentra, fit signe à Corentin de venir, et l'emmena voir la brèche de la douve en lui signalant le chemin creux qui y correspondait.

— Nous avons deviné la manœuvre, dit Peyrade.

— Et moi, je vais vous la dire, répliqua Corentin. Le petit drôle et la fille ont donné le change à ces imbéciles de gendarmes pour assurer une sortie au gibier.

— Nous ne saurons la vérité qu'au jour, reprit Peyrade. Ce chemin est humide, je viens de le faire barrer en haut et en bas par deux gendarmes; quand nous pourrons y voir clair, nous reconnaîtrons, à l'empreinte des pieds, quels sont les êtres qui ont passé par là.

— Voici les traces d'un sabot de cheval, dit Corentin, allons aux écuries.

— Combien y a-t-il de chevaux ici? demanda Peyrade à M. d'Hauteserre et à Goulard en rentrant au salon avec Corentin.

— Allons, monsieur le maire, vous le savez, répondez! lui cria Corentin en voyant ce fonctionnaire hésiter à répondre.

— Mais il y a la jument de la comtesse, le cheval de Gothard et celui de M. d'Hauteserre.

— Nous n'en avons vu qu'un à l'écurie, dit Peyrade.

— Mademoiselle se promène, dit Durieu.

— Se promène-t-elle ainsi souvent la nuit, votre pupille? dit le libertin Peyrade à M. d'Hauteserre.

— Très-souvent, répondit avec simplicité le bonhomme; M. le maire vous l'attestera.

— Tout le monde sait qu'elle a des lubies, ajouta Catherine. Elle regardait le ciel avant de se coucher, et je crois bien que vos baïonnettes qui brillaient au loin l'auront intriguée. Elle a voulu savoir, m'a-t-elle dit en sortant, s'il s'agissait encore d'une nouvelle révolution.

— Quand est-elle sortie? demanda Peyrade.

— Quand elle a vu vos fusils.

— Et par où est-elle allée?

— Je ne sais pas.

— Et l'autre cheval? demanda Corentin.

— Les... es... geeen... d'aaarmes mes mes mes... mes l'on... ont priiiis! dit Gothard.

— Et où allais-tu donc? lui dit un des gendarmes.

— Je suuiv... ai... ais... ma maî... aî... aîtresse à la fer... me.

Le gendarme leva la tête vers Corentin en attendant un ordre, mais ce langage était à la fois si faux et si vrai, si profondément innocent et si rusé, que les deux Parisiens s'entre-regardèrent comme pour se répéter le mot de Peyrade : « Ils ne sont pas *gnioles!* »

Le gentilhomme paraissait ne pas avoir assez d'esprit pour comprendre une épigramme. Le maire était stupide. La mère, imbécile de maternité, faisait aux agents des questions d'une innocence bête. Tous les gens avaient été bien réellement surpris dans leur sommeil. En présence de ces petits faits, en jugeant ces divers caractères, Corentin comprit aussitôt que son seul adversaire était mademoiselle de Cinq-Cygne. Quelque adroite qu'elle soit, la police a d'innombrables désavantages. Non-seulement elle est forcée d'apprendre tout ce que sait le conspirateur, mais encore elle doit supposer mille choses avant d'arriver à une seule qui soit vraie. Le conspirateur pense sans cesse à sa sûreté, tandis que la police n'est éveillée qu'à ses heures. Sans les trahisons, il n'y aurait rien de plus facile que de conspirer. Un conspirateur a plus d'esprit à lui seul que la police, avec ses immenses moyens d'action.

En se sentant arrêtés moralement comme ils l'eussent été physiquement par une porte qu'ils auraient cru trouver ouverte, qu'ils auraient crochetée et derrière laquelle des hommes pèseraient sans rien dire, Corentin et Peyrade se voyaient devinés et joués, sans savoir par qui.

— J'affirme, vint leur dire à l'oreille le brigadier d'Arcis, que, si les deux MM. de Simeuse et d'Hauteserre ont passé la nuit ici, on les a couchés dans les lits du père, de la mère, de mademoiselle de Cinq-Cygne, de la servante, des domestiques, ou ils se sont promenés dans le parc, car il n'y a pas la moindre trace de leur passage.

— Qui donc a pu les prévenir? dit Corentin à Peyrade. Il n'y a encore que le premier consul, Fouché, les ministres, le préfet de police et Malin qui savent quelque chose.

— Nous laisserons des *moutons* dans le pays, dit Peyrade à l'oreille de Corentin.

— Vous ferez d'autant mieux qu'ils seront en Champagne, répliqua le curé, qui ne put s'empêcher de sourire en entendant le mot *mouton* et qui devina tout d'après ce seul mot surpris.

— Mon Dieu! pensa Corentin, qui répondit au curé par un autre sourire, il n'y a qu'un homme d'esprit ici, je ne puis m'entendre qu'avec lui, je vais l'entamer.

— Messieurs..., dit le maire, qui voulait cependant donner une preuve de dévouement au premier consul et qui s'adressait aux deux agents.

— Dites *citoyens,* la République existe encore, lui répliqua Corentin en regardant le curé d'un air railleur.

— Citoyens, reprit le maire, au moment où je suis entré dans ce salon et avant que j'eusse ouvert la

bouche, Catherine s'y est précipitée pour y prendre la cravache, les gants et le chapeau de sa maîtresse.

Un sombre murmure d'horreur sortit du fond de toutes les poitrines, excepté de celle de Gothard. Tous les yeux, moins ceux des gendarmes et des agents, menacèrent Goulard, le dénonciateur, en lui jetant des flammes.

— Bien, citoyen maire, lui dit Peyrade. Nous y voyons clair. On a prévenu la citoyenne Cinq-Cygne bien à temps! ajouta-t-il en regardant Corentin avec une visible défiance.

— Brigadier, mettez les poucettes à ce petit gars, dit Corentin au gendarme, et emmenez-le dans une chambre à part. Renfermez aussi cette petite fille, ajouta-t-il en désignant Catherine. — Tu vas présider à la perquisition des papiers, reprit-il en s'adressant à Peyrade, auquel il parla dans l'oreille. Fouille tout, n'épargne rien. — Monsieur l'abbé, dit-il confidentiellement au curé, j'ai d'importantes communications à vous faire.

Et il l'emmena dans le jardin.

— Écoutez, monsieur l'abbé, vous me paraissez avoir tout l'esprit d'un évêque, et (personne ne peut nous entendre) vous me comprendrez ; je n'ai plus d'espoir qu'en vous pour sauver deux familles qui, par sottise, vont se laisser rouler dans un abîme d'où rien ne revient. MM. de Simeuse et d'Hauteserre ont été trahis par un de ces infâmes espions que les gouvernements glissent dans toutes les conspirations, pour bien en connaître le but, les moyens et les personnes. Ne me confondez pas avec ce misérable qui m'accompagne, il est de la police; mais, moi, je suis attaché très-honorablement au cabinet consulaire et j'en ai le dernier mot. On ne souhaite pas la perte

de MM. de Simeuse ; si Malin les voudrait voir fusiller, le premier consul, s'ils sont ici, s'ils n'ont pas de mauvaises intentions, veut les arrêter sur le bord du précipice, car il aime les bons militaires. L'agent qui m'accompagne a tous les pouvoirs; moi, je ne suis rien en apparence, mais je sais où est le complot. L'agent a le mot de Malin, qui sans doute lui a promis sa protection, une place et peut-être de l'argent, s'il peut trouver les deux Simeuse et les livrer. Le premier consul, qui est vraiment un grand homme, ne favorise point les pensées cupides. Je ne veux point savoir si les deux jeunes gens sont ici, fit-il en apercevant un geste chez le curé; mais ils ne peuvent être sauvés que d'une seule manière. Vous connaissez la loi du 6 floréal an x, elle amnistie les émigrés qui sont encore à l'étranger, à la condition de rentrer avant le 1er vendémiaire de l'an xi, c'est-à-dire en septembre de l'année dernière; mais MM. de Simeuse ayant, ainsi que MM. d'Hauteserre, exercé des commandements dans l'armée de Condé, sont dans le cas de l'exception posée par cette loi; leur présence en France est donc un crime, et suffit, dans les circonstances où nous sommes, pour les rendre complices d'un horrible complot. Le premier consul a senti le vice de cette exception, qui crée à son gouvernement des ennemis irréconciliables; il voudrait faire savoir à MM. de Simeuse qu'aucune poursuite ne sera exercée contre eux, s'ils lui adressent une pétition dans laquelle ils diront qu'ils rentrent en France dans l'intention de se soumettre aux lois, en promettant de prêter serment à la Constitution. Vous comprenez que cette pièce doit être entre ses mains avant leur arrestation et datée d'il y a

quelques jours; je puis en être porteur... Je ne vous demande pas où sont les jeunes gens, dit-il en voyant le curé faire un nouveau geste de dénégation; nous sommes malheureusement sûrs de les trouver; la forêt est gardée, les entrées de Paris sont surveillées et la frontière aussi. Écoutez-moi bien! si ces messieurs sont entre cette forêt et Paris, ils seront pris; s'ils sont à Paris, on les y trouvera; s'ils rétrogradent, les malheureux seront arrêtés. Le premier consul aime les ci-devant et ne peut souffrir les républicains, et cela est tout simple : s'il veut un trône, il doit égorger la liberté. Que ce secret reste entre nous. Ainsi, voyez! J'attendrai jusqu'à demain, je serai aveugle; mais défiez-vous de l'agent; ce maudit Provençal est le valet du diable, il a le mot de Fouché, comme j'ai celui du premier consul.

— Si MM. de Simeuse sont ici, dit le curé, je donnerais dix pintes de mon sang et un bras pour les sauver; mais, si mademoiselle de Cinq-Cygne est leur confidente, elle n'a pas commis, je le jure par mon salut éternel, la moindre indiscrétion et ne m'a pas fait l'honneur de me consulter. Je suis maintenant très-content de sa discrétion, si toutefois discrétion il y a. Nous avons joué hier soir, comme tous les jours, au boston, dans le plus profond silence jusqu'à dix heures et demie, et nous n'avons rien vu ni entendu. Il ne passe pas un enfant dans cette vallée solitaire sans que tout le monde le voie et le sache, et, depuis quinze jours, il n'y est venu personne d'étranger. Or, MM. d'Hauteserre et de Simeuse font une troupe à eux quatre. Le bonhomme et sa femme sont soumis au gouvernement, et ils ont fait tous les efforts

imaginables pour ramener leurs fils auprès d'eux; ils leur ont encore écrit avant-hier. Aussi, dans mon âme et conscience, a-t-il fallu votre descente ici pour ébranler la ferme croyance où je suis de leur séjour en Allemagne. Entre nous, il n'y a ici que la jeune comtesse qui ne rende pas justice aux éminentes qualités de M. le premier consul.

— Finaud! pensa Corentin. — Si ces jeunes gens sont fusillés, c'est qu'on l'aura bien voulu! répondit-il à haute voix; maintenant, je m'en lave les mains.

Il avait amené l'abbé Goujet dans un endroit fortement éclairé par la lune, et il le regarda brusquement en disant ces fatales paroles. Le prêtre était fortement affligé, mais en homme surpris et complétement ignorant.

— Comprenez donc, monsieur l'abbé, reprit Corentin, que leurs droits sur la terre de Gondreville les rendent doublement criminels aux yeux des gens en sous-ordre! Enfin, je veux leur faire avoir affaire à Dieu et non à ses saints.

— Il y a donc un complot? demanda naïvement le curé.

— Ignoble, odieux, lâche, et si contraire à l'esprit généreux de la nation, répondit Corentin, qu'il sera couvert d'un opprobre général.

— Eh bien, mademoiselle de Cinq-Cygne est incapable de lâcheté! s'écria le curé.

— Monsieur l'abbé, reprit Corentin, tenez, il y a pour nous (toujours de vous à moi) des preuves évidentes de sa complicité; mais il n'y en a point encore assez pour la justice. Elle a pris la fuite à notre approche... Et cependant, je vous avais envoyé le maire.

— Oui, mais, pour quelqu'un qui tient tant à les sauver, vous marchiez un peu trop sur les talons du maire, dit l'abbé.

Sur ce mot, ces deux hommes se regardèrent, et tout fut dit entre eux : ils appartenaient l'un et l'autre à ces profonds anatomistes de la pensée auxquels il suffit d'une simple inflexion de voix, d'un regard, d'un mot, pour deviner une âme, de même que le sauvage devine ses ennemis à des indices invisibles à l'œil d'un Européen.

— J'ai cru tirer quelque chose de lui, je me suis découvert! pensa Corentin.

— Ah! le drôle! se dit en lui-même le curé.

Minuit sonnait à la vieille horloge de l'église au moment où Corentin et le curé rentrèrent au salon. On entendait ouvrir et fermer les portes des chambres et des armoires. Les gendarmes défaisaient les lits. Peyrade, avec la prompte intelligence de l'espion, fouillait et sondait tout. Ce pillage excitait à la fois la terreur et l'indignation chez les fidèles serviteurs, toujours immobiles et debout. M. d'Hauteserre échangeait avec sa femme et mademoiselle Goujet des regards de compassion. Une horrible curiosité tenait tout le monde éveillé. Peyrade descendit et vint au salon en tenant à la main une cassette de bois de sandal sculpté, qui devait avoir été jadis rapportée de la Chine par l'amiral de Simeuse. Cette jolie boîte était plate et de la dimension d'un volume in-quarto.

Peyrade fit un signe à Corentin, et l'emmena dans l'embrasure de la croisée :

— J'y suis! lui dit-il. Ce Michu, qui pouvait payer huit

cent mille francs en or Gondreville à Marion, et qui voulait tuer tout à l'heure Malin, doit être l'homme des Simeuse; l'intérêt qui lui a fait menacer Marion doit être le même qui lui a fait coucher Malin en joue. Il m'a paru capable d'avoir des idées, il n'en a qu'une, il est instruit de la chose, et sera venu les avertir ici.

— Malin aura causé de la conspiration avec son ami le notaire, dit Corentin en continuant les inductions de son collègue, et Michu, qui se trouvait embusqué, l'aura sans doute entendu parler des Simeuse. En effet, il n'a pu remettre son coup de carabine que pour prévenir un malheur qui lui a semblé plus grand que la perte de Gondreville.

— Il nous avait bien reconnus pour ce que nous sommes, dit Peyrade. Aussi, sur le moment, l'intelligence de ce paysan m'a-t-elle paru tenir du prodige.

— Oh! cela prouve qu'il était sur ses gardes, répondit Corentin. Mais, après tout, mon vieux, ne nous abusons pas : la trahison pue énormément, et les gens primitifs la sentent de loin.

— Nous n'en sommes que plus forts, dit le Provençal.

— Faites venir le brigadier d'Arcis, cria Corentin à un des gendarmes. — Envoyons à son pavillon, dit-il à Peyrade.

— Violette, notre oreille, y est, dit le Provençal.

— Nous sommes partis sans en avoir eu de nouvelles, dit Corentin. Nous aurions dû emmener avec nous Sabatier. Nous ne sommes pas assez de deux. — Brigadier, dit-il en voyant entrer le gendarme et le serrant entre Peyrade et lui, n'allez pas vous laisser faire la barbe

comme le brigadier de Troyes, tout à l'heure. Michu nous paraît être dans l'affaire ; allez à son pavillon, ayez l'œil à tout, et rendez-nous-en compte.

— Un de mes hommes a entendu des chevaux dans la forêt au moment où l'on arrêtait les petits domestiques, et j'ai quatre fiers gaillards aux trousses de ceux qui voudraient s'y cacher, répondit le gendarme.

Il sortit; le bruit du galop de son cheval qui retentit sur le pavé de la pelouse diminua rapidement.

— Allons! ils vont sur Paris ou rétrogradent vers l'Allemagne, se dit Corentin.

Il s'assit, tira de la poche de son spencer un carnet, écrivit deux ordres au crayon, les cacheta et fit signe à l'un des gendarmes de venir :

— Au grand galop à Troyes, éveillez le préfet, et dites-lui de profiter du petit jour pour faire marcher le télégraphe.

Le gendarme partit au grand galop. Le sens de ce mouvement et l'intention de Corentin étaient si clairs, que tous les habitants du château eurent le cœur serré; mais cette nouvelle inquiétude fut en quelque sorte un coup de plus dans leur martyre, car en ce moment ils avaient les yeux sur la précieuse cassette. Tout en causant, les deux agents épiaient le langage de ces regards flamboyants. Une sorte de rage froide remuait le cœur insensible de ces deux êtres qui savouraient la terreur générale. L'homme de police a toutes les émotions du chasseur; mais, en déployant les forces du corps et de l'intelligence, là où l'un cherche à tuer un lièvre, une perdrix ou un chevreuil, il s'agit pour l'autre de sauver l'État ou le prince,

de gagner une large gratification. Ainsi la chasse à l'homme est supérieure à l'autre chasse de toute la distance qui existe entre les hommes et les animaux. D'ailleurs, l'espion a besoin d'élever son rôle à toute la grandeur et à l'importance des intérêts auxquels il se dévoue. Sans tremper dans ce métier, chacun peut donc concevoir que l'âme y dépense autant de passion que le chasseur en met à poursuivre le gibier. Ainsi, plus ils avançaient vers la lumière, plus ces deux hommes étaient ardents; mais leur contenance, leurs yeux restaient calmes et froids, de même que leurs soupçons, leurs idées, leur plan restaient impénétrables. Mais, pour qui eût suivi les effets du flair moral de ces deux limiers à la piste des faits inconnus et cachés, pour qui eût compris les mouvements d'agilité canine qui les portaient à trouver le vrai par le rapide examen des probabilités, il y avait de quoi frémir! Comment et pourquoi ces hommes de génie étaient-ils si bas quand ils pouvaient être si haut? Quelle imperfection, quel vice, quelle passion les ravalaient ainsi? Est-on homme de police comme on est penseur, écrivain, homme d'État, peintre, général, à la condition de ne savoir faire qu'espionner, comme ceux-là parlent, écrivent, administrent, peignent ou se battent? Les gens du château n'avaient dans le cœur qu'un même souhait : « Le tonnerre ne tombera-t-il pas sur ces infâmes? » Ils avaient tous soif de vengeance. Aussi, sans la présence des gendarmes, y aurait-il eu révolte.

— Personne n'a la clef du coffret? demanda le cynique Peyrade en interrogeant l'assemblée autant par le mouvement de son gros nez rouge que par sa parole.

Le Provençal remarqua, non sans un mouvement de crainte, qu'il n'y avait plus de gendarmes. Corentin et lui se trouvaient seuls. Corentin tira de sa poche un petit poignard et se mit en devoir de l'enfoncer dans la fente de la boîte. En ce moment, on entendit d'abord sur le chemin, puis sur le petit pavé de la pelouse, le bruit horrible d'un galop désespéré; mais ce qui causa bien plus d'effroi fut la chute et le soupir du cheval qui s'abattit des quatre jambes à la fois au pied de la tourelle du milieu. Une commotion pareille à celle que produit la foudre ébranla tous les spectateurs quand on vit Laurence, que le frôlement de son amazone avait annoncée; ses gens s'étaient vivement mis en haie pour la laisser passer. Malgré la rapidité de sa course, elle avait ressenti la douleur que devait lui causer la découverte de la conspiration : toutes ses espérances écroulées! elle avait galopé dans des ruines en pensant à la nécessité d'une soumission au gouvernement consulaire. Aussi, sans le danger que couraient les quatre gentilshommes et qui fut le topique à l'aide duquel elle dompta sa fatigue et son désespoir, fût-elle tombée évanouie. Elle avait presque tué sa jument pour venir se mettre entre la mort et ses cousins. En apercevant cette héroïque fille, pâle et les traits tirés, son voile d'un côté, sa cravache à la main, sur le seuil d'où son regard brûlant embrassa toute la scène et la pénétra, chacun comprit, au mouvement imperceptible qui remua la face aigre et trouble de Corentin, que les deux véritables adversaires étaient en présence. Un terrible duel allait commencer. En voyant cette cassette aux mains de Corentin, la jeune comtesse leva sa cravache et

sauta sur lui si vivement, elle lui appliqua sur les mains un si violent coup, que la cassette tomba à terre; elle la saisit, la jeta dans le milieu de la braise et se plaça devant la cheminée dans une attitude menaçante, avant que les deux agents fussent revenus de leur surprise. Le mépris flamboyait dans les yeux de Laurence, son front pâle et ses lèvres dédaigneuses insultaient à ces hommes encore plus que le geste autocratique avec lequel elle avait traité Corentin en bête venimeuse. Le bonhomme d'Hauteserre se sentit chevalier, il eut la face rougie de tout son sang, et regretta de ne pas avoir une épée. Les serviteurs tressaillirent d'abord de joie. Cette vengeance tant appelée venait de foudroyer l'un de ces hommes. Mais leur bonheur fut refoulé dans le fond des âmes par une affreuse crainte : ils entendaient toujours les gendarmes allant et venant dans les greniers. L'*espion,* substantif énergique sous lequel se confondent toutes les nuances qui distinguent les gens de police, car le public n'a jamais voulu spécifier dans la langue les divers caractères de ceux qui se mêlent de cette apothicairerie nécessaire aux gouvernements, l'espion donc a ceci de magnifique et de curieux, qu'il ne se fâche jamais; il a l'humilité chrétienne des prêtres, il a les yeux faits au mépris, et l'oppose de son côté comme une barrière au peuple de niais qui ne le comprennent pas; il a le front d'airain pour les injures, il marche à son but comme un animal dont la carapace solide ne peut être entamée que par le canon; mais aussi, comme l'animal, il est d'autant plus furieux, quand il est atteint, qu'il a cru sa cuirasse impénétrable. Le coup de cravache sur les doigts fut pour Corentin, dou-

leur à part, le coup de canon qui trouve la carapace; de la part de cette sublime et noble fille, ce mouvement plein de dégoût l'humilia, non pas seulement aux regards de ce petit monde, mais encore à ses propres yeux. Peyrade, le Provençal, s'élança sur le foyer, il reçut un coup de pied de Laurence; mais il lui prit le pied, le lui leva et la força, par pudeur, de se renverser sur la bergère où elle dormait naguère. Ce fut le burlesque au milieu de la terreur, contraste fréquent dans les choses humaines. Peyrade se roussit la main pour s'emparer de la cassette en feu; mais il l'eut, il la posa par terre et s'assit dessus. Ces petits événements se passèrent avec rapidité, sans une parole. Corentin, remis de la douleur causée par le coup de cravache, maintint mademoiselle de Cinq-Cygne en lui prenant les mains.

— Ne m'obligez pas, *belle citoyenne*, à employer la force contre vous, dit-il avec sa flétrissante courtoisie.

L'action de Peyrade eut pour résultat d'éteindre le feu par une compression qui supprima l'air.

— Gendarmes, à nous! cria-t-il en gardant sa position bizarre.

— Promettez-vous d'être sage? dit insolemment Corentin à Laurence en ramassant son poignard et sans commettre la faute de l'en menacer.

— Les secrets de cette cassette ne concernent pas le gouvernement, répondit-elle avec un mélange de mélancolie dans son air et dans son accent. Quand vous aurez lu les lettres qui y sont, vous aurez, malgré votre infamie, honte de les avoir lues... Mais avez-vous encore nte de quelque chose? ajouta-t-elle après une pause.

Le curé jeta sur Laurence un regard comme pour lui dire : « Au nom de Dieu, calmez-vous ! »

Peyrade se leva. Le fond de la cassette, en contact avec les charbons et presque entièrement brûlé, laissa sur le tapis une empreinte roussie. Le dessus de la cassette était déjà charbonné, les côtés cédèrent. Ce grotesque Scævola, qui venait d'offrir au dieu de la police, à la peur, le fond de sa culotte abricot, ouvrit les deux côtés de la boîte comme s'il s'agissait d'un livre, et fit glisser sur le tapis de la table à jouer trois lettres et deux mèches de cheveux. Il allait sourire en regardant Corentin, quand il s'aperçut que les cheveux étaient de deux blancs différents. Corentin quitta mademoiselle de Cinq-Cygne pour venir lire la lettre d'où les cheveux étaient tombés.

Laurence aussi se leva, se mit auprès des deux espions et dit :

— Oh ! lisez à haute voix, ce sera votre punition.

Comme ils lisaient des yeux seulement, elle lut elle-même la lettre suivante :

« Chère Laurence,

» Nous avons connu votre belle conduite dans la triste journée de notre arrestation, mon mari et moi. Nous savons que vous aimez nos jumeaux chéris autant et tout aussi également que nous les aimons nous-mêmes ; aussi est-ce vous que nous chargeons d'un dépôt à la fois précieux et triste pour eux. M. l'exécuteur vient de nous couper les cheveux, car nous allons mourir dans quelques instants, et il nous a promis de vous faire tenir les deux seuls souvenirs de nous qu'il nous soit possible de donner

à nos orphelins bien-aimés. Gardez-leur donc ces restes de nous, vous les leur donnerez en des temps meilleurs. Nous avons mis là un dernier baiser pour eux, avec notre bénédiction. Notre dernière pensée sera d'abord pour nos fils, puis pour vous, enfin pour Dieu ! Aimez-les bien.

» BERTHE DE CINQ-CYGNE.

» JEAN DE SIMEUSE. »

Chacun eut les larmes aux yeux, à la lecture de cette lettre.

Laurence dit aux deux agents, d'une voix ferme, en leur jetant un regard pétrifiant :

— Vous avez moins de pitié que *M. l'exécuteur !*

Corentin mit tranquillement les cheveux dans la lettre, et la lettre de côté sur la table, en y plaçant un panier plein de fiches pour qu'elle ne s'envolât point. Ce sang-froid au milieu de l'émotion générale était affreux. Peyrade dépliait les deux autres lettres.

— Oh ! quant à celles-ci, dit Laurence, elles sont à peu près pareilles. Vous avez entendu le testament, en voici l'accomplissement. Désormais mon cœur n'aura plus de secrets pour personne, voilà tout :

« 1794, Andernach, avant le combat.

» Ma chère Laurence, je vous aime pour la vie et je veux que vous le sachiez bien ; mais, dans le cas où je viendrais à mourir, apprenez que mon frère Paul-Marie vous aime autant que je vous aime. Ma seule consolation en mourant sera d'être certain que vous pourrez un jour faire de mon cher frère votre mari, sans me voir dépérir

de jalousie, comme cela certes arriverait si, vivants tous deux, vous me le préfériez. Après tout, cette préférence me semblerait bien naturelle, car peut-être vaut-il mieux que moi..., etc.

» MARIE-PAUL. »

— Voici l'autre, reprit-elle avec une charmante rougeur au front :

« Andernach, avant le combat.

» Ma bonne Laurence, j'ai quelque tristesse dans l'âme; mais Marie-Paul a trop de gaieté dans le caractère pour ne pas vous plaire beaucoup plus que je ne vous plais. Il vous faudra, quelque jour, choisir entre nous : eh bien, quoique je vous aime avec une passion... »

— Vous correspondiez avec des émigrés! dit Peyrade en interrompant Laurence et mettant par précaution les lettres entre lui et la lumière pour vérifier si elles ne contenaient pas, dans l'entre-deux des lignes, une écriture en encre sympathique.

— Oui, dit Laurence, qui replia les précieuses lettres, dont le papier avait jauni. Mais en vertu de quel droit violez-vous ainsi mon domicile, ma liberté personnelle et toutes les vertus domestiques?

— Ah! au fait! dit Peyrade. De quel droit? il faut vous le dire, belle aristocrate, reprit-il en tirant de sa poche un ordre émané du ministre de la justice et contre-signé du ministre de l'intérieur. Tenez, citoyenne, les ministres ont pris cela sous leur bonnet...

— Nous pourrions vous demander, lui dit Corentin à l'oreille, de quel droit vous logez chez vous les assassins

du premier consul? Vous m'avez appliqué sur les doigts un coup de cravache qui m'autoriserait à donner quelque jour un coup de main pour expédier MM. vos cousins, moi qui venais pour les sauver...

Au seul mouvement des lèvres et au regard que Laurence jeta sur Corentin, le curé comprit ce que disait ce grand artiste inconnu, et fit à la comtesse un signe de défiance qui ne fut vu que par Goulard. Peyrade frappait sur le dessous de la boîte de petits coups pour savoir s'il n'était pas composé de deux planches creuses.

— Oh! mon Dieu! dit Laurence à Peyrade en lui arrachant le dessus, ne le brisez pas..., tenez.

Elle prit une épingle, poussa la tête d'une figure : les deux planches, chassées par un ressort, se disjoignirent, et celle qui était creuse offrit les deux miniatures de MM. de Simeuse en uniforme de l'armée de Condé, deux portraits sur ivoire faits en Allemagne. Corentin, qui se trouvait face à face avec un adversaire digne de toute sa colère, attira par un geste Peyrade dans un coin et conféra secrètement avec lui.

— Vous jetiez cela au feu! dit l'abbé Goujet à Laurence en lui montrant par un regard la lettre de la marquise et les cheveux.

Pour toute réponse, la jeune fille haussa significativement les épaules. Le curé comprit qu'elle sacrifiait tout pour amuser les espions et gagner du temps, et il leva les yeux au ciel par un geste d'admiration.

— Où donc a-t-on arrêté Gothard, que j'entends pleurer? lui dit-elle assez haut pour être entendue.

— Je ne sais pas, répondit le curé.

— Était-il allé à la ferme?

— La ferme! dit Peyrade à Corentin. Envoyons-y du monde.

— Non, répondit Corentin, cette fille n'aurait pas confié le salut de ses cousins à un fermier. Elle nous amuse... Faites ce que je vous dis, afin qu'après avoir commis la faute de venir ici, nous en remportions au moins quelques éclaircissements.

Corentin vint se mettre devant la cheminée, releva les longues basques pointues de son habit pour se chauffer, et prit l'air, le ton, les manières d'un homme qui se trouve en visite.

— Mesdames, vous pouvez vous coucher, et vos gens également. — Monsieur le maire, vos services nous sont maintenant inutiles. La sévérité de nos ordres ne nous permet pas d'agir autrement que nous venons de le faire; mais, quand toutes les murailles, qui me semblent bien épaisses, seront examinées, nous partirons.

Le maire salua la compagnie et sortit. Ni le curé ni mademoiselle Goujet ne bougèrent. Les gens étaient trop inquiets, pour ne pas suivre le sort de leur jeune maîtresse. Madame d'Hauteserre, qui, depuis l'arrivée de Laurence, l'étudiait avec la curiosité d'une mère au désespoir, se leva, la prit par le bras, l'emmena dans un coin et lui dit à voix basse :

— Les avez-vous vus?

— Comment aurais-je laissé vos enfants venir sous notre toit sans que vous le sachiez? répondit Laurence.

— Durieu, dit-elle, voyez s'il est possible de sauver ma pauvre Stella, qui respire encore.

— Elle a fait beaucoup de chemin? dit Corentin.

— Quinze lieues en trois heures, répondit-elle au curé, qui la contemplait avec stupéfaction. Je suis sortie à neuf heures et demie, et suis revenue à une heure bien passée.

Elle regarda la pendule, qui marquait deux heures et demie.

— Ainsi, reprit Corentin, vous ne niez pas d'avoir fait une course de quinze lieues?

— Non, dit-elle. J'avoue que mes cousins et MM. de Simeuse, dans leur parfaite innocence, comptaient demander à ne pas être exceptés de l'amnistie, et revenaient à Cinq-Cygne. Aussi, quand j'ai pu croire que le sieur Malin voulait les envelopper dans quelque trahison, suis-je allée les prévenir de retourner en Allemagne, où ils seront avant que le télégraphe de Troyes les ait signalés à la frontière. Si j'ai commis un crime, on m'en punira.

Cette réponse, profondément méditée par Laurence, et si probable dans toutes ses parties, ébranla les convictions de Corentin, que la jeune comtesse observait du coin de l'œil. Dans cet instant si décisif, et quand toutes les âmes étaient en quelque sorte suspendues à ces deux visages, que tous les regards allaient de Corentin à Laurence et de Laurence à Corentin, le bruit d'un cheval au galop venant de la forêt retentit sur le chemin, et de la grille sur le pavé de la pelouse. Une affreuse anxiété se peignit sur tous les visages.

Peyrade entra l'œil brillant de joie, il vint avec empressement à son collègue et lui dit assez haut pour que la comtesse l'entendît :

— Nous tenons Michu!

Laurence, à qui l'angoisse, la fatigue et la tension de toutes ses facultés intellectuelles donnaient une couleur rose aux joues, reprit sa pâleur et tomba presque évanouie, foudroyée, sur un fauteuil. La Durieu, mademoiselle Goujet et madame d'Hauteserre s'élancèrent auprès d'elle, car elle étouffait; elle indiqua par un geste de couper les brandebourgs de son amazone.

— Elle a donné dedans..., *ils* vont sur Paris! dit Corentin à Peyrade. Changeons les ordres.

Ils sortirent, en laissant un gendarme à la porte du salon. L'adresse infernale de ces deux hommes venait de remporter un horrible avantage dans ce duel, en prenant Laurence au piége d'une de leurs ruses habituelles.

A six heures du matin, au petit jour, les deux agents revinrent. Après avoir exploré le chemin creux, ils s'étaient assurés que les chevaux y avaient passé pour aller dans la forêt. Ils attendaient les rapports du capitaine de gendarmerie chargé d'éclairer le pays. Tout en laissant le château cerné sous la surveillance d'un brigadier, ils allèrent pour déjeuner chez un cabaretier de Cinq-Cygne, mais toutefois après avoir donné l'ordre de mettre en liberté Gothard, qui n'avait cessé de répondre à toutes les questions par des torrents de pleurs; et Catherine, qui restait dans sa silencieuse immobilité. Catherine et Gothard vinrent au salon, et baisèrent les mains de Laurence, qui gisait étendue dans la bergère. Durieu vint annoncer que Stella ne mourrait pas, mais elle exigeait bien des soins.

Le maire, inquiet et curieux, rencontra Peyrade et Corentin dans le village. Il ne voulut pas souffrir que des

employés supérieurs déjeunassent dans un méchant cabaret, il les emmena chez lui. L'abbaye était à un quart de lieue. Tout en cheminant, Peyrade remarqua que le brigadier d'Arcis n'avait fait parvenir aucune nouvelle de Michu ni de Violette.

— Nous avons affaire à des gens de qualité, dit Corentin, ils sont plus forts que nous. Le prêtre y est sans doute pour quelque chose.

Au moment où madame Goulard faisait entrer les deux employés dans une vaste salle à manger sans feu, le lieutenant de gendarmerie arriva, l'air assez effaré.

— Nous avons rencontré le cheval du brigadier d'Arcis dans la forêt, sans son maître, dit-il à Peyrade.

— Lieutenant, s'écria Corentin, courez au pavillon de Michu, sachez ce qui s'y passe! On aura tué le brigadier.

Cette nouvelle nuisit au déjeuner du maire. Les Parisiens avalèrent tout avec une rapidité de chasseurs mangeant à une halte, et revinrent au château dans leur cabriolet d'osier attelé du cheval de poste, pour pouvoir se porter rapidement sur tous les points où leur présence serait nécessaire. Quand ces deux hommes reparurent dans ce salon, où ils avaient jeté le trouble, l'effroi, la douleur et les plus cruelles anxiétés, ils y trouvèrent Laurence en robe de chambre, le gentilhomme et sa femme, l'abbé Goujet et sa sœur groupés autour du feu, tranquilles en apparence.

— Si l'on tenait Michu, s'était dit Laurence, on l'aurait amené. J'ai le chagrin de n'avoir pas été maîtresse de moi-même, d'avoir jeté quelque clarté dans les soupçons

de ces infâmes; mais tout peut se réparer. — Serons-nous longtemps vos prisonniers? demanda-t-elle aux deux agents d'un air railleur et dégagé.

— Comment peut-elle savoir quelque chose de notre inquiétude sur Michu? Personne du dehors n'est entré dans le château. Elle nous *gouaille!* se dirent les deux espions par un regard.

— Nous ne vous importunerons pas longtemps encore, répondit Corentin; dans trois heures d'ici, nous vous offrirons nos regrets d'avoir troublé votre solitude.

Personne ne répondit. Ce silence du mépris redoubla la rage intérieure de Corentin, sur le compte de qui Laurence et le curé, les deux intelligences de ce petit monde, s'étaient édifiés. Gothard et Catherine mirent le couvert auprès du feu pour le déjeuner, auquel prirent part le curé et sa sœur. Les maîtres ni les domestiques ne firent aucune attention aux deux espions, qui se promenaient dans le jardin, dans la cour, sur le chemin, et qui revenaient de temps en temps au salon.

A deux heures et demie, le lieutenant reparut.

— J'ai trouvé le brigadier, dit-il à Corentin, étendu dans le chemin qui mène du pavillon dit de Cinq-Cygne à la ferme de Bellache, sans aucune blessure autre qu'une horrible contusion à la tête, et vraisemblablement produite par sa chute. Il a été, dit-il, enlevé de dessus son cheval si rapidement, et jeté si violemment en arrière, qu'il ne peut expliquer de quelle manière cela s'est fait; ses pieds ont quitté les étriers : sans cela, il était mort, son cheval, effrayé, l'aurait traîné à travers champs. Nous l'avons confié à Michu et à Violette...

— Comment! Michu se trouve à son pavillon? dit Corentin, qui regarda Laurence.

La comtesse souriait d'un œil fin, en femme qui prenait sa revanche.

— Je viens de le voir en train d'achever avec Violette un marché qu'ils ont commencé hier au soir, répondit le lieutenant. Violette et Michu m'ont paru gris; mais il n'y a pas de quoi s'en étonner, ils ont bu pendant toute la nuit, et ne sont pas encore d'accord.

— Violette vous l'a dit? s'écria Corentin.

— Oui, dit le lieutenant.

— Ah! il faudrait tout faire soi-même! s'écria Peyrade en regardant Corentin, qui se défiait tout autant que Peyrade de l'intelligence du lieutenant.

Le jeune homme répondit au vieillard par un signe de tête.

— A quelle heure êtes-vous arrivé au pavillon de Michu? dit Corentin en remarquant que mademoiselle de Cinq-Cygne avait regardé l'horloge sur la cheminée.

— A deux heures environ, répondit le lieutenant.

Laurence couvrit d'un même regard M. et madame d'Hauteserre, l'abbé Goujet et sa sœur, qui se crurent sous un manteau d'azur; la joie du triomphe petillait dans ses yeux, elle rougit, et des larmes roulèrent entre ses paupières. Forte contre les plus grands malheurs, cette jeune fille ne pouvait pleurer que de plaisir. En ce moment, elle fut sublime, surtout pour le curé, qui, presque chagrin de la virilité du caractère de Laurence, y aperçut alors l'excessive tendresse de la femme; mais cette sensibilité gisait, chez elle, comme un trésor

caché à une profondeur infinie sous un bloc de granit.

Un gendarme vint demander s'il fallait laisser entrer le fils de Michu, qui venait de chez son père pour parler aux messieurs de Paris. Corentin répondit par un signe affirmatif. François Michu, ce rusé petit chien qui chassait de race, était dans la cour, où Gothard, mis en liberté, put causer avec lui pendant un instant sous les yeux du gendarme. Le petit Michu s'acquitta d'une commission en glissant quelque chose dans la main de Gothard sans que le gendarme s'en aperçût. Gothard se coula derrière François et arriva jusqu'à mademoiselle de Cinq-Cygne pour lui remettre innocemment son alliance entière, qu'elle baisa bien ardemment, car elle comprit que Michu lui disait, en la lui envoyant ainsi, que les quatre gentilshommes étaient en sûreté.

— *M'n p'a* (mon papa) fait demander où faut mettre *el brigadiais*, qui ne va pas *ben* du tout?

— De quoi se plaint-il? dit Peyrade.

— *Eu d'la tâte*, il *s'a fiché* par *tare ben* drument tout de même. Pour un *gindarme*, qui savions *montar à chev âlle*, c'est du guignon; mais il aura butté! Il a un trou, oh! gros comme *eul'* poing, *darrière la tâte*. Paraît qu'il a évu la chance *ed' timber* sur un méchant caillou. Pauvre homme! il a beau *ette gindarme*, *i souffe* tout de même, *qué çâ fû* pitié.

Le capitaine de gendarmerie de Troyes entra dans la cour, mit pied à terre, fit signe à Corentin, qui, en le reconnaissant, se précipita vers la fenêtre et l'ouvrit pour ne pas perdre de temps.

— Qu'y a-t-il?

— Nous avons été ramenés comme des Hollandais! On a trouvé cinq chevaux morts de fatigue, le poil hérissé de sueur, au beau milieu de la grande avenue de la forêt; je les fais garder pour savoir d'où ils viennent et qui les a fournis. La forêt est cernée, ceux qui s'y trouvent n'en pourront pas sortir.

— A quelle heure croyez-vous que ces cavaliers-là soient entrés dans la forêt?

— A midi et demi.

— Que pas un lièvre ne sorte de cette forêt sans qu'on le voie! lui dit Corentin à l'oreille. Je vous laisse ici Peyrade, et vais voir le pauvre brigadier. — Reste chez le maire, je t'enverrai un homme adroit pour te relever, dit-il à l'oreille du Provençal. Il faudra nous servir des gens du pays, examines-y toutes les figures.

Il se tourna vers la compagnie et dit : « Au revoir! » d'un ton effrayant.

Personne ne salua les agents, qui sortirent.

— Que dira Fouché d'une visite domiciliaire sans résultat? s'écria Peyrade, quand il aida Corentin à monter dans le cabriolet d'osier.

— Oh! tout n'est pas fini, répondit Corentin à l'oreille de Peyrade; les gentilshommes doivent être dans la forêt.

Il montra Laurence, qui les regardait à travers les petits carreaux des grandes fenêtres du salon :

— J'en ai fait crever une qui la valait bien, et qui m'avait par trop échauffé la bile! Si elle retombe sous ma coupe, je lui payerai son coup de cravache.

— L'autre était une fille, dit Peyrade, et celle-là se trouve dans une position...

— Est-ce que je distingue? Tout est poisson dans la mer! dit Corentin en faisant signe au gendarme qui le menait de fouetter le cheval de poste.

Dix minutes après, le château de Cinq-Cygne était entièrement et complétement évacué.

— Comment s'est-on défait du brigadier? dit Laurence à François Michu, qu'elle avait fait asseoir et à qui elle donnait à manger.

— Mon père et ma mère m'ont dit qu'il s'agissait de vie ou de mort, que personne ne devait entrer chez nous. Donc, j'ai entendu, au mouvement des chevaux dans la forêt, que j'avais affaire à des chiens de gendarmes, et j'ai voulu les empêcher d'entrer chez nous. J'ai pris de grosses cordes que nous avons dans notre grenier, je les ai attachées à l'un des arbres qui se trouvent au débouché de chaque chemin. Pour lors, j'ai tiré la corde à la hauteur de la poitrine d'un cavalier, et je l'ai serrée autour de l'arbre d'en face, dans le chemin où j'ai entendu le galop d'un cheval. Le chemin se trouvait barré. L'affaire n'a pas manqué. Il n'y avait plus de lune, mon brigadier s'est fiché par terre, mais il ne s'est pas tué. Que voulez-vous! ça a la vie dure, les gendarmes! Enfin, on fait ce qu'on peut.

— Tu nous as sauvés! dit Laurence en embrassant François Michu, qu'elle reconduisit jusqu'à la grille.

Là, ne voyant personne, elle lui dit dans l'oreille :

— Ont-ils des vivres?

— Je viens de leur porter un pain de douze livres et quatre bouteilles de vin. On se tiendra coi pendant six jours.

En revenant au salon, la jeune fille se vit l'objet des muettes interrogations de M. et de madame d'Hauteserre, de l'abbé Goujet et de sa sœur, qui la regardaient avec autant d'admiration que d'anxiété.

— Mais vous les avez donc revus? s'écria madame d'Hauteserre.

La comtesse se mit un doigt sur les lèvres en souriant, et monta chez elle pour se coucher; car, une fois le triomphe obtenu, ses fatigues l'écrasèrent.

Le chemin le plus court pour aller de Cinq-Cygne au pavillon de Michu était celui qui menait de ce village à la ferme de Bellache, et qui aboutissait au rond-point où les espions avaient apparu la veille à Michu. Aussi le gendarme qui conduisait Corentin suivit-il cette route, que le brigadier d'Arcis avait prise. Tout en allant, l'agent cherchait les moyens par lesquels un brigadier avait pu être désarçonné. Il se gourmandait de n'avoir envoyé qu'un seul homme sur un point si important, et il tirait de cette faute un axiome pour un code de police qu'il faisait à son usage.

— Si l'on s'est débarrassé du gendarme, pensait-il, on se sera défait aussi de Violette. Les cinq chevaux morts ont évidemment ramené des environs de Paris dans la forêt les quatre conspirateurs et Michu. — Michu a-t-il un cheval? dit-il au gendarme qui était de la brigade d'Arcis.

— Ah! et un fameux bidet, répondit le gendarme, un cheval de chasse qui vient des écuries du ci-devant marquis de Simeuse. Quoiqu'il ait bien quinze ans, il n'en est que meilleur : Michu lui fait faire vingt lieues, l'animal

a le poil sec comme mon chapeau. Oh! il en a bien soin; il en a refusé de l'argent.

— Comment est son cheval?

— Une robe brune tirant sur le noir, des taches blanches au-dessus des sabots, maigre, tout nerfs, comme un cheval arabe.

— Tu as vu des chevaux arabes?

— Je suis revenu d'Égypte il y a un an, et j'ai monté des chevaux de mameluk. On a onze ans de service dans la cavalerie : je suis allé sur le Rhin avec le général Steingel, de là en Italie, et j'ai suivi le premier consul en Égypte. Aussi vais-je passer brigadier.

— Quand je serai au pavillon de Michu, va donc à l'écurie, et, si tu vis depuis onze ans avec les chevaux, tu dois savoir reconnaître quand un cheval a couru.

— Tenez, c'est là que notre brigadier a été jeté par terre, dit le gendarme en montrant l'endroit où le chemin débouchait au rond-point.

— Tu diras au capitaine de venir me prendre à ce pavillon, nous nous en irons ensemble à Troyes.

Corentin mit pied à terre et resta pendant quelques instants à observer le terrain. Il examina les deux ormes qui se trouvaient en face, l'un adossé au mur du parc, l'autre sur le talus du rond-point que coupait le chemin vicinal; puis il vit, ce que personne n'avait su voir, un bouton d'uniforme dans la poussière du chemin, et il le ramassa. En entrant dans le pavillon, il aperçut Violette et Michu attablés dans la cuisine et disputant toujours. Violette se leva, salua Corentin et lui offrit à boire.

— Merci... Je voudrais voir le brigadier, dit le jeune homme, qui d'un regard devina que Violette était gris depuis plus de douze heures.

— Ma femme le garde en haut, dit Michu.

— Eh bien, brigadier, comment allez-vous? dit Corentin, qui s'élança dans l'escalier et qui trouva le gendarme la tête enveloppée d'une compresse et couché sur le lit de madame Michu.

Le chapeau, le sabre et le fourniment étaient sur une chaise. Marthe, fidèle aux sentiments de la femme et ne sachant pas d'ailleurs la prouesse de son fils, gardait le brigadier en compagnie de sa mère.

— On attend M. Varlet, le médecin d'Arcis, dit madame Michu; Gaucher est allé le chercher.

— Laissez-nous pendant un moment, dit Corentin, assez surpris de ce spectacle où éclatait l'innocence des deux femmes. — Comment avez-vous été atteint? demanda-t-il en regardant l'uniforme.

— A la poitrine, répondit le brigadier.

— Voyons votre buffleterie? dit Corentin.

Sur la bande jaune bordée de lisérés blancs qu'une loi récente avait donnée à la gendarmerie dite *nationale*, en stipulant les moindres détails de son uniforme, se trouvait une plaque assez semblable à la plaque actuelle des gardes champêtres, et où la loi avait enjoint de graver ces singuliers mots : *Respect aux personnes et aux propriétés!* La corde avait porté nécessairement sur la buffleterie et l'avait vigoureusement mâchurée. Corentin prit l'habit et regarda l'endroit où manquait le bouton trouvé sur le chemin.

— A quelle heure vous a-t-on ramassé? demanda Corentin.

— Mais au petit jour.

— Vous a-t-on monté sur-le-champ ici? dit Corentin en remarquant l'état du lit, qui n'était pas défait.

— Oui.

— Qui vous y a monté?

— Les femmes et le petit Michu, qui m'a trouvé sans connaissance.

— Bon! ils ne se sont pas couchés, se dit Corentin. Le brigadier n'a été atteint ni par un coup de feu, ni par un coup de bâton, car son adversaire, pour le frapper, aurait dû se mettre à sa hauteur, et se fût trouvé à cheval; il n'a donc pu être désarmé que par un obstacle opposé à son passage. Une pièce de bois? pas possible. Une chaîne de fer? elle aurait laissé des marques. — Qu'avez-vous senti? dit-il tout haut au brigadier en venant l'examiner.

— J'ai été renversé si brusquement...

— Vous avez la peau écorchée sous le menton.

— Il me semble, répondit le brigadier, que j'ai eu la figure labourée par une corde...

— J'y suis, dit Corentin. On a tendu d'un arbre à l'autre une corde pour barrer le passage...

— Ça se pourrait bien, dit le brigadier.

Corentin descendit et entra dans la salle.

— Eh bien, vieux coquin, finissons-en! disait Michu en parlant à Violette et regardant l'espion. Cent vingt mille francs du tout, et vous êtes le maître de mes terres. Je me ferai rentier.

— Je n'en ai, comme il n'y a qu'un Dieu, que soixante mille.

— Mais puisque je vous offre du terme pour le reste! Nous voilà pourtant depuis hier sans pouvoir finir ce marché-là... Des terres de première qualité!

— Les terres sont bonnes, répondit Violette.

— Du vin, ma femme! s'écria Michu.

— N'avez-vous donc pas assez bu? s'écria la mère de Marthe. Voilà la quatorzième bouteille depuis hier neuf heures...

— Vous êtes là depuis neuf heures ce matin? dit Corentin à Violette.

— Non, faites excuse. Depuis hier au soir, je n'ai pas quitté la place, et je n'ai rien gagné : plus il me fait boire, plus il me surfait ses biens.

— Dans les marchés, qui hausse le coude fait hausser le prix, dit Corentin.

Une douzaine de bouteilles vides, rangées au bout de la table, attestaient le dire de la vieille. En ce moment, le gendarme fit signe du dehors à Corentin et lui dit à l'oreille, sur le pas de la porte :

— Il n'y a point de cheval à l'écurie.

— Vous avez envoyé votre petit sur votre cheval à la ville, dit Corentin en rentrant, il ne peut tarder à revenir.

— Non, monsieur, dit Marthe, il est à pied.

— Eh bien, qu'avez-vous fait de votre cheval?

— Je l'ai prêté, répondit Michu d'un ton sec.

— Venez ici, bon apôtre, fit Corentin en parlant au régisseur, j'ai deux mots à vous glisser dans le tuyau de l'oreille.

Corentin et Michu sortirent.

— La carabine que vous chargiez, hier à quatre heures, devait vous servir à tuer le conseiller d'État... Grévin, le notaire, vous a vu; mais on ne peut pas vous pincer là-dessus : il y a eu beaucoup d'intention et peu de témoins. Vous avez, je ne sais comment, endormi Violette, et vous, votre femme, votre petit gars, vous avez passé la nuit dehors pour avertir mademoiselle de Cinq-Cygne de notre arrivée et faire sauver ses cousins, que vous avez amenés ici, je ne sais pas encore où. Votre fils ou votre femme ont jeté le brigadier par terre assez spirituellement. Enfin vous nous avez battus. Vous êtes un fameux luron. Mais tout n'est pas dit, nous n'aurons pas le dernier. Voulez-vous transiger? vos maîtres y gagneront.

— Venez par ici, nous causerons sans pouvoir être entendus, dit Michu en emmenant l'espion dans le parc jusqu'à l'étang.

Quand Corentin vit la pièce d'eau, il regarda fixement Michu, qui comptait sans doute sur sa force pour jeter cet homme dans sept pieds de vase sous trois pieds d'eau. Michu répondit par un regard non moins fixe. Ce fut absolument comme si un boa flasque et froid eût défié un de ces roux et fauves jaguars du Brésil.

— Je n'ai pas soif, répondit le muscadin, qui resta sur le bord de la prairie et mit la main dans sa poche de côté pour y prendre son petit poignard.

— Nous ne pouvons pas nous comprendre, dit Michu froidement.

— Tenez-vous sage, mon cher, la justice aura l'œil sur vous.

— Si elle n'y voit pas plus clair que vous, il y a du danger pour tout le monde, dit le régisseur.

— Vous refusez? dit Corentin d'un ton expressif.

— J'aimerais mieux avoir cent fois le cou coupé, si l'on pouvait couper cent fois le cou à un homme, que de me trouver d'intelligence avec un drôle tel que toi!

Corentin remonta vivement en voiture après avoir toisé Michu, le pavillon et Couraud, qui aboyait après lui. Il donna quelques ordres en passant à Troyes, et revint à Paris. Toutes les brigades de gendarmerie eurent une consigne et des instructions secrètes.

Pendant les mois de décembre, janvier et février, les recherches furent actives et incessantes dans les moindres villages. On écouta dans tous les cabarets. Corentin apprit trois choses importantes: un cheval semblable à celui de Michu fut trouvé mort dans les environs de Lagny. Les cinq chevaux enterrés dans la forêt de Nodesme avaient été vendus, cinq cents francs chacun, par des fermiers et des meuniers, à un homme qui, d'après le signalement, devait être Michu. Quand la loi sur les recéleurs et les complices de Georges fut rendue, Corentin restreignit sa surveillance à la forêt de Nodesme. Puis, quand Moreau, les royalistes et Pichegru furent arrêtés, on ne vit plus de figures étrangères dans le pays. Michu perdit alors sa place, le notaire d'Arcis lui apporta la lettre par laquelle le conseiller d'État, devenu sénateur, priait Grévin de recevoir les comptes du régisseur et de le congédier. En trois jours, Michu se fit donner un *quitus* en bonne forme, et devint libre. Au grand étonnement du pays, il alla vivre à Cinq-Cygne, où Laurence le prit pour fermier de toutes

les réserves du château. Le jour de son installation coïncida fatalement avec l'exécution du duc d'Enghien. On apprit dans presque toute la France à la fois l'arrestation, le jugement, la condamnation et la mort du prince, terribles représailles qui précédèrent le procès de Polignac, Rivière et Moreau.

II

REVANCHE DE CORENTIN.

En attendant que la ferme destinée à Michu fût construite, le faux Judas se logea dans les communs, au-dessus des écuries, du côté de la fameuse brèche. Michu se procura deux chevaux, un pour lui et un pour son fils, car tous deux se joignirent à Gothard pour accompagner mademoiselle de Cinq-Cygne dans toutes ses promenades, qui avaient pour but, comme on le pense, de nourrir les quatre gentilshommes et de veiller à ce qu'ils ne manquassent de rien. François et Gothard, aidés par Couraud et par les chiens de la comtesse, éclairaient les alentours de la cachette, et s'assuraient qu'il n'y avait personne aux environs. Laurence et Michu apportaient les vivres que Marthe, sa mère et Catherine apprêtaient à l'insu des gens, afin de concentrer le secret, car aucun d'eux ne mettait en doute qu'il y eût des espions dans le village. Aussi, par prudence, cette expédition n'eut-elle jamais lieu que deux fois par semaine et toujours à des heures différentes, tantôt le jour et tantôt la nuit. Ces précautions durèrent autant

que le procès Rivière, Polignac et Moreau. Quand le sénatus-consulte qui appelait à l'Empire la famille Bonaparte et nommait Napoléon empereur fut soumis à l'acceptation du peuple français, M. d'Hauteserre signa sur le registre que vint lui présenter Goulard. Enfin, on apprit que le pape viendrait sacrer Napoléon. Mademoiselle de Cinq-Cygne ne s'opposa plus dès lors à ce qu'une demande fût adressée par les deux jeunes d'Hauteserre et par ses cousins pour être rayés de la liste des émigrés et reprendre leurs droits de citoyens. Le bonhomme courut aussitôt à Paris et y alla voir le ci-devant marquis de Chargebœuf, qui connaissait M. de Talleyrand. Ce ministre, alors en faveur, fit parvenir la pétition à Joséphine, et Joséphine la remit à son mari, qu'on nommait empereur, majesté, sire, avant de connaître le résultat du scrutin populaire. M. de Chargebœuf, M. d'Hauteserre et l'abbé Goujet, qui vint aussi à Paris, obtinrent une audience de Talleyrand, et ce ministre leur promit son appui. Déjà Napoléon avait fait grâce aux principaux acteurs de la grande conspiration royaliste dirigée contre lui; mais, quoique les quatre gentilshommes ne fussent que soupçonnés, au sortir d'une séance du conseil d'État, l'empereur appela dans son cabinet le sénateur Malin, Fouché, Talleyrand, Cambacérès, Lebrun, et Dubois, le préfet de police.

— Messieurs, dit le futur empereur, qui conservait encore son costume de premier consul, nous avons reçu des sieurs de Simeuse et d'Hauteserre, officiers de l'armée du prince de Condé, une demande d'être autorisés à rentrer en France.

— Ils y sont, dit Fouché.

— Comme mille autres que je rencontre dans Paris, répondit Talleyrand.

— Je crois, répliqua Malin, que vous n'avez point rencontré ceux-ci, car ils sont cachés dans la forêt de Nodesme, et s'y croient chez eux.

Il se garda bien de dire au premier consul et à Fouché les paroles auxquelles il avait dû la vie; mais, en s'appuyant des rapports faits par Corentin, il convainquit le conseil de la participation des quatre gentilshommes au complot de MM. de Rivière et de Polignac, en leur donnant Michu pour complice. Le préfet de police confirma les assertions du sénateur.

— Mais comment ce régisseur aurait-il su que la conspiration était découverte, au moment où l'empereur, son conseil et moi, nous étions les seuls qui eussent ce secret? demanda le préfet de police.

Personne ne fit attention à la remarque de Dubois.

— S'ils sont cachés dans une forêt et que vous ne les ayez pas trouvés depuis sept mois, dit l'empereur à Fouché, ils ont bien expié leurs torts!

— Il suffit, dit Malin, effrayé de la perspicacité du préfet de police, que ce soient mes ennemis pour que j'imite la conduite de Votre Majesté: je demande donc leur radiation et me constitue leur avocat auprès d'elle.

— Ils seront moins dangereux pour vous, réintégrés qu'émigrés, car ils auront prêté serment aux constitutions de l'Empire et aux lois, dit Fouché, qui regarda fixement Malin.

— En quoi menacent-ils M. le sénateur? dit Napoléon.

Talleyrand s'entretint pendant quelque temps à voix

basse avec l'empereur. La radiation et la réintégration de MM. de Simeuse et d'Hauteserre parut alors accordée.

— Sire, dit Fouché, vous pourrez encore entendre parler de ces gens-là.

Talleyrand, sur les sollicitations du duc de Grandlieu, venait de donner, au nom de ces messieurs, leur foi de gentilhomme, mot qui exerçait des séductions sur Napoléon, qu'ils n'entreprendraient rien contre l'empereur, et faisaient leur soumission sans arrière-pensée.

— MM. d'Hauteserre et de Simeuse ne veulent plus porter les armes contre la France après les derniers événements. Ils ont peu de sympathie pour le gouvernement impérial, et sont de ces gens que Votre Majesté devra conquérir; mais ils se contenteront de vivre sur le sol français en obéissant aux lois, dit le ministre.

Puis il mit sous les yeux de l'empereur une lettre qu'il avait reçue, et où ces sentiments étaient exprimés.

— Ce qui est si franc doit être sincère, dit l'empereur en regardant Lebrun et Cambacérès. Avez-vous encore des objections? demanda-t-il à Fouché.

— Dans l'intérêt de Votre Majesté, répondit le futur ministre de la police générale, je demande à être chargé de transmettre à ces messieurs leur radiation, *quand elle sera définitivement accordée,* dit-il à haute voix.

— Soit, dit Napoléon en trouvant une expression soucieuse dans le visage de Fouché.

Ce petit conseil fut levé sans que cette affaire parût terminée; mais il eut pour résultat de mettre dans la mémoire de Napoléon une note douteuse sur les quatre gentilshommes. M. d'Hauteserre, qui croyait au succès, avait

écrit une lettre où il annonçait cette bonne nouvelle. Les habitants de Cinq-Cygne ne furent donc pas étonnés de voir, quelques jours après, Goulard qui vint dire à madame d'Hauteserre et à Laurence qu'elles eussent à envoyer les quatre gentilshommes à Troyes, où le préfet leur remettrait l'arrêté qui les réintégrait dans tous leurs droits, après leur prestation de serment et leur adhésion aux lois de l'Empire. Laurence répondit au maire qu'elle ferait avertir ses cousins et MM. d'Hauteserre.

— Ils ne sont donc pas ici? dit Goulard.

Madame d'Hauteserre regardait avec anxiété la jeune fille, qui sortit en laissant le maire pour aller consulter Michu. Michu ne vit aucun inconvénient à délivrer immédiatement les émigrés. Laurence, Michu, son fils et Gothard partirent donc à cheval pour la forêt, en emmenant un cheval de plus, car la comtesse devait accompagner les quatre gentilshommes à Troyes et revenir avec eux. Tous les gens qui apprirent cette bonne nouvelle s'attroupèrent sur la pelouse pour voir partir la joyeuse cavalcade. Les quatre jeunes gens sortirent de leur cachette, montèrent à cheval sans être vus et prirent la route de Troyes, accompagnés de mademoiselle de Cinq-Cygne. Michu, aidé par son fils et Gothard, referma l'entrée de la cave, et tous trois revinrent à pied. En route, Michu se souvint d'avoir laissé dans le caveau les couverts et le gobelet d'argent qui servaient à ses maîtres, il y retourna seul. En arrivant sur le bord de la mare, il entendit des voix dans la cave, et alla directement vers l'entrée à travers les broussailles.

— Vous venez sans doute chercher votre argenterie?

lui dit Peyrade en souriant et lui montrant son gros nez rouge dans le feuillage.

Sans savoir pourquoi, car enfin les jeunes gens étaient sauvés, Michu sentit à toutes ses articulations une douleur, tant fut vive chez lui cette espèce d'appréhension vague, indéfinissable, que cause un malheur à venir; néanmoins, il s'avança et trouva Corentin sur l'escalier, un rat de cave à la main.

— Nous ne sommes pas méchants, dit-il à Michu, nous aurions pu pincer vos ci-devant depuis une semaine, mais nous les savions radiés... Vous êtes un rude gaillard! et vous nous avez donné trop de mal pour que nous ne satisfassions pas au moins notre curiosité.

— Je donnerais bien quelque chose, s'écria Michu, pour savoir comment et par qui nous avons été vendus!

— Si cela vous intrigue beaucoup, mon petit, dit en souriant Peyrade, regardez les fers de vos chevaux, et vous verrez que vous vous êtes trahis vous-mêmes.

— Sans rancune, dit Corentin, en faisant signe au capitaine de gendarmerie de venir avec les chevaux.

— Ce misérable ouvrier parisien qui ferrait si bien les chevaux à l'anglaise et qui a quitté Cinq-Cygne était un des leurs! s'écria Michu; il leur a suffi de faire reconnaître et suivre sur le terrain, quand il a fait humide, par un des leurs déguisé en fagotteur, en braconnier, les pas de nos chevaux ferrés avec quelques crampons. Nous sommes quittes.

Michu se consola bientôt en pensant que la découverte de cette cachette était maintenant sans danger, puisque les gentilshommes redevenaient Français et avaient re-

couvré leur liberté. Cependant, il avait raison dans tous ses pressentiments. La police et les jésuites ont la vertu de ne jamais abandonner ni leurs ennemis ni leurs amis.

Le bonhomme d'Hauteserre revint de Paris, et fut assez étonné de ne pas avoir été le premier à donner la bonne nouvelle. Durieu préparait le plus succulent des dîners. Les gens s'habillaient, et l'on attendait avec impatience les proscrits, qui, vers quatre heures, arrivèrent à la fois joyeux et humiliés, car ils étaient pour deux ans sous la surveillance de la haute police, obligés de se présenter tous les mois à la préfecture, et tenus de demeurer pendant ces deux années dans la commune de Cinq-Cygne.

— Je vous enverrai à signer le registre, leur avait dit le préfet. Puis, dans quelques mois, vous demanderez la suppression de ces conditions, imposées d'ailleurs à tous les complices de Pichegru. J'appuierai votre demande.

Ces restrictions, assez méritées, attristèrent un peu les jeunes gens. Laurence se mit à rire.

— L'empereur des Français, dit-elle, est un homme assez mal élevé, qui n'a pas encore l'habitude de faire grâce.

Les gentilshommes trouvèrent à la grille tous les habitants du château, et sur le chemin une bonne partie des gens du village, venus pour voir ces jeunes gens, que leurs aventures avaient rendus fameux dans le département. Madame d'Hauteserre tint ses fils longtemps embrassés et montra un visage couvert de larmes ; elle ne put rien dire, et resta saisie, mais heureuse, pendant une partie de la soirée. Dès que les jumeaux de Simeuse se montrèrent et descendirent de cheval, il y eut un cri général de sur-

prise causé par leur étonnante ressemblance : même regard, même voix, mêmes façons. L'un et l'autre, ils firent exactement le même geste en se levant sur leur selle, en passant la jambe au-dessus de la croupe du cheval pour le quitter, et en jetant les guides par un mouvement pareil. Leur mise, absolument la même, aidait encore à les prendre pour de véritables Ménechmes. Ils portaient des bottes à la Souvorov façonnées au cou-de-pied, des pantalons collants de peau blanche, des vestes de chasse vertes à boutons de métal, des cravates noires et des gants de daim. Ces deux jeunes gens, alors âgés de trente et un ans, étaient, selon une expression de ce temps, de charmants cavaliers. De taille moyenne, mais bien prise, ils avaient les yeux vifs ornés de longs cils et nageant dans un fluide comme ceux des enfants, des cheveux noirs, de beaux fronts et un teint d'une blancheur olivâtre. Leur parler, doux comme celui des femmes, tombait gracieusement de leurs belles lèvres rouges. Leurs manières, plus élégantes et plus polies que celles des gentilshommes de province, annonçaient que la connaissance des hommes et des choses leur avait donné cette seconde éducation, plus précieuse encore que la première, et qui rend les hommes accomplis. Grâce à Michu, l'argent ne leur ayant pas manqué durant leur émigration, ils avaient pu voyager et furent bien accueillis dans les cours étrangères. Le vieux gentilhomme et l'abbé leur trouvèrent un peu de hauteur; mais, dans leur situation, peut-être était-ce l'effet d'un beau caractère. Ils possédaient les éminentes petites choses d'une éducation soignée, et déployaient une adresse supérieure à tous les exercices du corps. La seule dissem-

blance qui pût les faire remarquer existait dans les idées. Le cadet charmait autant par sa gaieté que l'aîné par sa mélancolie ; mais ce contraste, purement moral, ne pouvait s'apercevoir qu'après une longue intimité.

— Ah! ma fille, dit Michu à l'oreille de Marthe, comment ne pas se dévouer à ces deux garçons-là?

Marthe, qui admirait et comme femme et comme mère les jumeaux, fit un joli signe de tête à son mari, en lui serrant la main. Les gens eurent la permission d'embrasser leurs nouveaux maîtres.

Pendant les sept mois de reclusion à laquelle les quatre jeunes gens s'étaient condamnés, ils commirent plusieurs fois l'imprudence assez nécessaire de quelques promenades, surveillées, d'ailleurs, par Michu, son fils et Gothard. Durant ces promenades, éclairées par de belles nuits, Laurence, en rejoignant au présent le passé de leur vie commune, avait senti l'impossibilité de choisir entre les deux frères. Un amour égal et pur pour les jumeaux lui partageait le cœur. Elle croyait avoir deux cœurs. De leur côté, les deux Paul n'avaient point osé se parler de leur imminente rivalité. Peut-être s'en étaient-ils déjà tous trois remis au hasard. La situation d'esprit où elle était agit sans doute sur Laurence, car, après un moment d'hésitation visible, elle donna le bras aux deux frères pour entrer au salon, et fut suivie de M. et madame d'Hauteserre, qui tenaient et questionnaient leurs fils. En ce moment, tous les gens crièrent :

— Vivent les Cinq-Cygne et les Simeuse!

Laurence se retourna, toujours entre les deux frères, et fit un charmant geste pour remercier.

Quand ces neuf personnes en vinrent à s'observer, car, dans toute réunion, même au cœur de la famille, il arrive toujours un moment où l'on s'observe après de longues absences, au premier regard qu'Adrien d'Hauteserre jeta sur Laurence, et qui fut surpris par sa mère et par l'abbé Goujet, il leur sembla que ce jeune homme aimait la comtesse. Adrien, le cadet des d'Hauteserre, avait une âme tendre et douce. Chez lui, le cœur était resté adolescent, malgré les catastrophes qui venaient d'éprouver l'homme. Semblable en ceci à beaucoup de militaires, chez qui la continuité des périls laisse l'âme vierge, il se sentait oppressé par les belles timidités de la jeunesse. Aussi différait-il entièrement de son frère, homme d'aspect brutal, grand chasseur, militaire intrépide, plein de résolution, mais matériel et sans agilité d'intelligence comme sans délicatesse dans les choses du cœur. L'un était tout âme, l'autre était tout action; cependant, ils possédaient l'un et l'autre au même degré l'honneur qui suffit à la vie des gentilshommes. Brun, petit, maigre et sec, Adrien d'Hauteserre avait néanmoins une grande apparence de force; tandis que son frère, de haute taille, pâle et blond, paraissait faible. Adrien, d'un tempérament nerveux, était fort par l'âme; Robert, quoique lymphatique, se plaisait à prouver sa force purement corporelle. Les familles offrent de ces bizarreries dont les causes pourraient avoir de l'intérêt; mais il ne peut en être question ici que pour expliquer comment Adrien ne devait pas rencontrer un rival dans son frère. Robert eut pour Laurence l'affection d'un parent et le respect d'un noble pour une jeune fille de sa caste. Sous le rapport des sentiments, l'aîné des

d'Hauteserre appartenait à cette secte d'hommes qui considèrent la femme comme dépendante de l'homme, en restreignant au physique son droit de maternité, lui voulant beaucoup de perfections et ne lui en tenant aucun compte. Selon eux, admettre la femme dans la société, dans la politique, dans la famille, est un bouleversement social. Nous sommes aujourd'hui si loin de cette vieille opinion des peuples primitifs, que presque toutes les femmes, même celles qui ne veulent pas de la liberté funeste offerte par les nouvelles sectes, pourront s'en choquer ; mais Robert d'Hauteserre avait le malheur de penser ainsi. Robert était l'homme du moyen âge, le cadet était un homme d'aujourd'hui. Ces différences, au lieu d'empêcher l'affection, l'avaient au contraire resserrée entre les deux frères. Dès la première soirée, ces nuances furent saisies et appréciées par le curé, par mademoiselle Goujet et madame d'Hauteserre, qui, tout en faisant leur boston, aperçurent déjà des difficultés dans l'avenir.

A vingt-trois ans, après les réflexions de la solitude et les angoisses d'une vaste entreprise manquée, Laurence, redevenue femme, éprouvait un immense besoin d'affection ; elle déploya toutes les grâces de son esprit, et fut charmante. Elle révéla les charmes de sa tendresse avec la naïveté d'un enfant de quinze ans. Durant ces treize dernières années, Laurence n'avait été femme que par la souffrance, elle voulut se dédommager; elle se montra donc aussi aimante et coquette qu'elle avait été jusque-là grande et forte. Aussi les quatre vieillards, qui restèrent les derniers au salon, furent-ils assez inquiétés par la nouvelle attitude de cette charmante fille. Quelle force n'au-

rait pas la passion chez une jeune personne de ce caractère et de cette noblesse! Les deux frères aimaient également la même femme et avec une aveugle tendresse; qui, des deux, Laurence choisirait-elle? En choisir un, n'était-ce pas tuer l'autre? Comtesse de son chef, elle apportait à son mari un titre et de beaux priviléges, une longue illustration; peut-être, en pensant à ces avantages, le marquis de Simeuse se sacrifierait-il pour faire épouser Laurence à son frère, qui, selon les vieilles lois, était pauvre et sans titre. Mais le cadet voudrait-il priver son frère d'un aussi grand bonheur que celui d'avoir Laurence pour femme? De loin, ce combat d'amour avait eu peu d'inconvénients; et d'ailleurs, tant que les deux frères coururent des dangers, le hasard des combats pouvait trancher cette difficulté; mais qu'allait-il advenir de leur réunion? Quand Marie-Paul et Paul-Marie, arrivés l'un et l'autre à l'âge où les passions sévissent de toute leur force, se partageraient les regards, les expressions, les attentions, les paroles de leur cousine, ne se déclarerait-il pas entre eux une jalousie dont les suites pouvaient être horribles? Que deviendrait la belle existence égale et simultanée des jumeaux? A ces suppositions, jetées une à une par chacun pendant la dernière partie de boston, madame d'Hauteserre répondit qu'elle ne croyait pas que Laurence épouserait un de ses cousins. La vieille dame avait éprouvé durant la soirée un de ces pressentiments inexplicables, qui sont un secret entre les mères et Dieu. Laurence, dans son for intérieur, n'était pas moins effrayée de se voir en tête-à-tête avec ses cousins. Au drame animé de la conspiration, aux dangers que coururent les deux frères, aux

malheurs de leur émigration, succédait un drame auquel elle n'avait jamais songé. Cette noble fille ne pouvait pas recourir au moyen violent de n'épouser ni l'un ni l'autre des jumeaux, elle était trop honnête femme pour se marier en gardant une passion irrésistible au fond de son cœur. Rester fille, lasser ses deux cousins en ne se décidant pas, et prendre pour mari celui qui lui serait fidèle malgré ses caprices, fut une décision moins cherchée qu'entrevue. En s'endormant, elle se dit que le plus sage était de se laisser aller au hasard. Le hasard est, en amour, la providence des femmes.

Le lendemain matin, Michu partit pour Paris, d'où il revint quelques jours après avec quatre beaux chevaux pour ses nouveaux maîtres. Dans six semaines, la chasse devait s'ouvrir, et la jeune comtesse avait sagement pensé que les violentes distractions de cet exercice seraient un secours contre les difficultés du tête-à-tête au château. Il arriva d'abord un effet imprévu, qui surprit les témoins de ces étranges amours en excitant leur admiration. Sans aucune convention méditée, les deux frères rivalisèrent auprès de leur cousine de soins et de tendresse, en y trouvant un plaisir d'âme qui sembla leur suffire. Entre eux et Laurence, la vie fut aussi fraternelle qu'entre eux deux. Rien de plus naturel. Après une si longue absence, ils sentaient la nécessité d'étudier leur cousine, de la bien connaître, et de se bien faire connaître à elle l'un et l'autre en lui laissant le droit de choisir, soutenus dans cette épreuve par cette mutuelle affection qui faisait de leur double vie une même vie. L'amour, de même que la maternité, ne savait pas distinguer entre les deux frères.

Laurence fut obligée, pour les reconnaître et ne pas se tromper, de leur donner des cravates différentes, une blanche à l'aîné, une noire pour le cadet. Sans cette parfaite ressemblance, sans cette identité de vie à laquelle tout le monde se trompait, une pareille situation paraîtrait justement impossible. Elle n'est même explicable que par le fait, qui est un de ceux auxquels on ne croit qu'en les voyant; et, quand on les a vus, l'esprit est plus embarrassé de se les expliquer qu'il ne l'était d'avoir à les croire. Laurence parlait-elle, sa voix retentissait de la même manière dans deux cœurs également aimants et fidèles. Exprimait-elle une idée ingénieuse, plaisante, ou belle, son regard rencontrait le plaisir exprimé par deux regards qui la suivaient dans tous ses mouvements, interprétaient ses moindres désirs et lui souriaient toujours avec de nouvelles expressions, gaies chez l'un, tendrement mélancoliques chez l'autre. Quand il s'agissait de leur maîtresse, les deux frères avaient de ces admirables primes sauts du cœur en harmonie avec l'action, et qui, selon l'abbé Goujet, arrivaient au sublime. Ainsi, souvent, s'il fallait aller chercher quelque chose, s'il était question d'un de ces petits soins que les hommes aiment tant à rendre à une femme aimée, l'aîné laissait le plaisir de s'en acquitter à son cadet, en reportant sur sa cousine un regard à la fois touchant et fier. Le cadet mettait de l'orgueil à payer ces sortes de dettes. Ce combat de noblesse dans un sentiment où l'homme arrive jusqu'à la jalouse férocité de l'animal confondait toutes les idées des vieilles gens qui le contemplaient.

Ces menus détails attiraient souvent des larmes dans les

yeux de la comtesse. Une seule sensation, mais qui peut-être est immense chez certaines organisations privilégiées, peut donner une idée des émotions de Laurence ; on la comprendra par le souvenir de l'accord parfait de deux belles voix, comme celles de la Sontag et de la Malibran, dans quelque harmonieux duo ; par l'unisson complet de deux instruments que manient des exécutants de génie, et dont les sons mélodieux entrent dans l'âme comme les soupirs d'un seul être passionné. Quelquefois, en voyant le marquis de Simeuse, plongé dans un fauteuil, jeter un regard profond et mélancolique sur son frère, qui causait et riait avec Laurence, le curé le croyait capable d'un immense sacrifice ; mais il surprenait bientôt dans ses yeux l'éclair de la passion invincible. Chaque fois qu'un des jumeaux se trouvait seul avec Laurence, il pouvait se croire exclusivement aimé.

— Il me semble alors qu'ils ne sont plus qu'un, disait la comtesse à l'abbé Goujet, qui la questionnait sur l'état de son cœur.

Le prêtre reconnut alors en elle un manque total de coquetterie. Laurence ne se croyait réellement pas aimée par deux hommes.

— Mais, chère petite, lui dit un soir madame d'Hauteserre, dont le fils se mourait silencieusement d'amour pour Laurence, il faudra cependant bien choisir !

— Laissez-nous être heureux, répondit-elle. Dieu nous sauvera de nous-mêmes !

Adrien d'Hauteserre cachait au fond de son cœur une jalousie qui le dévorait, et gardait le secret sur ses tortures, en comprenant combien il avait peu d'espoir. Il se

contentait du bonheur de voir cette charmante personne, qui, pendant quelques mois que dura cette lutte, brilla de tout son éclat. En effet, Laurence, devenue coquette, eut alors tous les soins que les femmes aimées prennent d'elles-mêmes. Elle suivait les modes, et courut plus d'une fois à Paris pour paraître plus belle avec des chiffons ou quelque nouveauté. Enfin, pour donner à ses cousins les moindres jouissances du chez-soi, desquelles ils avaient été sevrés pendant si longtemps, elle fit de son château, malgré les hauts cris de son tuteur, l'habitation la plus complétement confortable qu'il y eût alors dans la Champagne.

Robert d'Hauteserre ne comprenait rien à ce drame sourd. Il ne s'apercevait pas de l'amour de son frère pour Laurence. Quant à la jeune fille, il aimait à la railler sur sa coquetterie, car il confondait ce détestable défaut avec le désir de plaire; mais il se trompait ainsi sur toutes les choses de sentiment, de goût ou de haute instruction. Aussi, quand l'homme du moyen âge se mettait en scène, Laurence en faisait-elle aussitôt, à son insu, le *niais* du drame; elle égayait ses cousins en discutant avec Robert, en l'amenant à petits pas au beau milieu des marécages où s'enfoncent la bêtise et l'ignorance. Elle excellait à ces mystifications spirituelles qui, pour être parfaites, doivent laisser la victime heureuse. Cependant, quelque grossière que fût sa nature, Robert, durant cette belle époque, la seule heureuse que devaient connaître ces trois êtres charmants, n'intervint jamais entre les Simeuse et Laurence par une parole virile, qui peut-être eût décidé la question. Il fut frappé de la sincérité des deux frères. Robert

devina sans doute combien une femme pouvait trembler d'accorder à l'un des témoignages de tendresse que l'autre n'eût pas eus ou qui l'eussent chagriné; combien l'un des frères était heureux de ce qui advenait de bien à l'autre, et combien il en pouvait souffrir au fond de son cœur. Ce respect de Robert explique admirablement cette situation, qui certes aurait obtenu des priviléges dans les temps de foi où le souverain pontife avait le pouvoir d'intervenir pour trancher le nœud gordien de ces rares phénomènes, voisins des mystères les plus impénétrables. La Révolution avait retrempé ces cœurs dans la foi catholique; ainsi la religion rendait cette crise plus terrible encore, car la grandeur des caractères augmente la grandeur des situations. Aussi, ni M. et madame d'Hauteserre, ni le curé, ni sa sœur, n'attendaient-ils rien de vulgaire des deux frères ou de Laurence.

Ce drame, qui resta mystérieusement enfermé dans les limites de la famille, où chacun l'observait en silence, eut un cours si rapide et si lent à la fois; il comportait tant de jouissances inespérées, de petits combats, de préférences déçues, d'espoirs renversés, d'attentes cruelles, de remises au lendemain pour s'expliquer, de déclarations muettes, que les habitants de Cinq-Cygne ne firent aucune attention au couronnement de l'empereur Napoléon. Ces passions faisaient d'ailleurs trêve en cherchant une distraction violente dans les plaisirs de la chasse, qui, en fatiguant excessivement le corps, ôtent à l'âme les occasions de voyager dans les steppes si dangereux de la rêverie. Ni Laurence ni ses cousins ne songeaient aux affaires, car chaque jour avait un intérêt palpitant.

— En vérité, dit un soir mademoiselle Goujet, je ne sais pas qui, de tous ces amants, aime le plus!

Adrien se trouvait seul au salon avec les quatre joueurs de boston, il leva les yeux sur eux et devint pâle. Depuis quelques jours, il n'était plus retenu dans la vie que par le plaisir de voir Laurence et de l'entendre parler.

— Je crois, dit le curé, que la comtesse, en sa qualité de femme, aime avec beaucoup plus d'abandon.

Laurence, les deux frères et Robert revinrent quelques instants après. Les journaux venaient d'arriver. En voyant l'inefficacité des conspirations tentées à l'intérieur, l'Angleterre armait l'Europe contre la France. Le désastre de Trafalgar avait renversé l'un des plans les plus extraordinaires que le génie humain ait inventés, et par lequel l'empereur eût payé son élection à la France avec les ruines de la puissance anglaise. En ce moment, le camp de Boulogne était levé. Napoléon, dont les soldats étaient inférieurs en nombre, comme toujours, allait livrer bataille à l'Europe sur des champs où il n'avait pas encore paru. Le monde entier se préoccupait du dénoûment de cette campagne.

— Oh! cette fois, il succombera, dit Robert en achevant la lecture du journal.

— Il a sur les bras toutes les forces de l'Autriche et de la Russie, dit Marie-Paul.

— Il n'a jamais manœuvré en Allemagne, ajouta Paul-Marie.

— De qui parlez-vous? demanda Laurence.

— De l'empereur, répondirent les trois gentilshommes.

Laurence jeta sur ses deux amants un regard de dédain qui les humilia, mais qui ravit Adrien. Le dédaigné fit un geste d'admiration, et il eut un regard d'orgueil où il disait assez qu'il ne pensait plus, lui, qu'à Laurence.

— Vous le voyez, l'amour lui a fait oublier sa haine, dit l'abbé Goujet à voix basse.

Ce fut le premier, le dernier, l'unique reproche que les deux frères encoururent; mais, en ce moment, ils se trouvèrent inférieurs en amour à leur cousine, qui, deux mois après, n'apprit l'étonnant triomphe d'Austerlitz que par la discussion que le bonhomme d'Hauteserre eut avec ses deux fils. Fidèle à son plan, le vieillard voulait que ses enfants demandassent à servir; ils seraient sans doute employés dans leurs grades, et pourraient encore faire une belle fortune militaire. Le parti du royalisme pur était devenu le plus fort à Cinq-Cygne. Les quatre gentilshommes et Laurence se moquèrent du prudent vieillard, qui semblait flairer les malheurs dans l'avenir. La prudence est peut-être moins une vertu que l'exercice d'un *sens* de l'esprit, s'il est possible d'accoupler ces deux mots; mais un jour viendra sans doute où les physiologistes et les philosophes admettront que les sens sont, en quelque sorte, la gaîne d'une vive et pénétrante action qui procède de l'esprit.

Après la conclusion de la paix entre la France et l'Autriche, vers la fin du mois de février 1806, un parent, qui, lors de la demande en radiation, s'était employé pour MM. de Simeuse, et devait plus tard leur donner de grandes preuves d'attachement, le ci-devant marquis de Chargebœuf, dont les propriétés s'étendent de Seine-et-

Marne dans l'Aube, arriva de sa terre à Cinq-Cygne dans une espèce de calèche que, dans ce temps, on nommait par raillerie un berlingot. Quand cette pauvre voiture enfila le petit pavé, les habitants du château, qui déjeunaient, eurent un accès de rire; mais, en reconnaissant la tête chauve du vieillard, qui sortit entre les deux rideaux de cuir du berlingot, M. d'Hauteserre le nomma, et tous levèrent le siége pour aller au-devant du chef de la maison de Chargebœuf.

— Nous avons le tort de nous laisser prévenir, dit le marquis de Simeuse à son frère et aux d'Hauteserre, nous devions aller le remercier.

Un domestique, vêtu en paysan, qui conduisait de dessus un siége attenant à la caisse, planta dans un tuyau de cuir grossier un fouet de charretier, et vint aider le marquis à descendre; mais Adrien et le cadet des Simeuse le prévinrent, défirent la portière qui s'accrochait à des boutons de cuivre, et sortirent le bonhomme malgré ses réclamations. Le marquis avait la prétention de donner son berlingot jaune, à portière de cuir, pour une voiture excellente et commode. Le domestique, aidé par Gothard, dételait déjà les deux bons gros chevaux à croupe luisante, et qui servaient sans doute autant à des travaux agricoles qu'à la voiture.

— Malgré le froid? mais vous êtes un preux des anciens jours! dit Laurence à son vieux parent en lui prenant le bras et l'emmenant au salon.

— Ce n'est pas à vous de venir voir un vieux bonhomme comme moi, dit-il avec finesse en adressant ainsi des reproches à ses jeunes parents.

— Pourquoi vient-il? se demandait le bonhomme d'Hauteserre.

M. de Chargebœuf, joli vieillard de soixante-sept ans, en culotte pâle, à petites jambes frêles et vêtues de bas chinés, portait un crapaud, de la poudre et des ailes de pigeon. Son habit de chasse, de drap vert, à boutons d'or, était orné de brandebourgs d'or. Son gilet blanc éblouissait par d'énormes broderies d'or. Cet attirail, encore à la mode parmi les vieilles gens, seyait à sa figure, assez semblable à celle du grand Frédéric. Il ne mettait jamais son tricorne, afin de ne pas détruire l'effet de la demi-lune dessinée sur son crâne par une couche de poudre. Il s'appuyait la main droite sur une canne à bec-de-corbin, en tenant à la fois et sa canne et son chapeau par un geste digne de Louis XIV. Ce digne vieillard se débarrassa d'une douillette de soie et se plongea dans un fauteuil, en gardant entre ses jambes son tricorne et sa canne, par une pose dont le secret n'a jamais appartenu qu'aux roués de la cour de Louis XV, et qui laissait les mains libres de jouer avec la tabatière, bijou toujours précieux. Aussi le marquis tira-t-il de la poche de son gilet, qui se fermait par une garde brodée en arabesques d'or, une riche tabatière. Tout en préparant sa prise et offrant du tabac à la ronde par un autre geste charmant, accompagné de regards affectueux, il remarqua le plaisir que causait sa visite. Il parut alors comprendre pourquoi les jeunes émigrés avaient manqué à leur devoir envers lui. Il eut l'air de se dire : « Quand on fait l'amour, on ne fait pas de visite. »

— Nous vous garderons pendant quelques jours? dit Laurence.

— C'est chose impossible, répondit-il. Si nous n'étions pas si séparés par les événements, car vous avez franchi de plus grandes distances que celles qui nous éloignent les uns des autres, vous sauriez, chère enfant, que j'ai des filles, des belles-filles, des petites-filles, des petits-enfants. Tout ce monde serait inquiet de ne pas me voir ce soir, et j'ai dix-huit lieues à faire!

— Vous avez de bien bons chevaux, dit le marquis de Simeuse.

— Oh! je viens de Troyes, où j'avais affaire hier.

Après les demandes voulues sur la famille, sur la marquise de Chargebœuf et sur ces choses réellement indifférentes auxquelles la politesse veut qu'on s'intéresse vivement, il parut à M. d'Hauteserre que M. de Chargebœuf venait engager ses jeunes parents à ne commettre aucune imprudence. Selon le vieux marquis, les temps étaient bien changés, et personne ne pouvait plus savoir ce que deviendrait l'empereur.

— Oh! dit Laurence, il deviendra dieu.

Le bon vieillard parla de concessions à faire. En entendant exprimer la nécessité de se soumettre, avec beaucoup plus d'assurance et d'autorité qu'il n'en mettait à toutes ses doctrines, M. d'Hauteserre regarda ses fils d'un air presque suppliant.

— Vous serviriez cet homme-là? dit le marquis de Simeuse au marquis de Chargebœuf.

— Mais oui, s'il le fallait dans l'intérêt de ma famille.

Enfin le vieillard fit entrevoir, mais vaguement, des dangers lointains; quand Laurence le somma de s'expli-

quer, il engagea les quatre gentilshommes à ne plus chasser et à se tenir cois chez eux.

— Vous regardez toujours les domaines de Gondreville comme à vous, dit-il à MM. de Simeuse, vous ravivez ainsi une haine terrible. Je vois, à votre étonnement, que vous ignorez qu'il existe contre vous de mauvais vouloirs à Troyes, où l'on se souvient de votre courage. Personne ne se gêne pour raconter comment vous avez échappé aux recherches de la police générale de l'Empire, les uns en vous louant, les autres en vous regardant comme les ennemis de l'empereur. Quelques séides s'étonnent de la clémence de Napoléon envers vous. Ceci n'est rien. Vous avez joué des gens qui se croyaient plus fins que vous, et les gens de bas étage ne pardonnent jamais. Tôt ou tard, la justice, qui dans votre département procède de votre ennemi le sénateur Malin, car il a placé partout ses créatures, même les officiers ministériels, sa justice donc sera très-contente de vous trouver engagés dans une mauvaise affaire. Un paysan vous cherchera querelle sur son champ, quand vous y serez : vous aurez des armes chargées, vous êtes vifs, un malheur est alors bientôt arrivé. Dans votre position, il faut avoir cent fois raison pour ne pas avoir tort. Je ne vous parle pas ainsi sans motif. La police surveille toujours l'arrondissement où vous êtes et maintient un commissaire dans ce petit trou d'Arcis, exprès pour protéger le sénateur de l'Empire contre vos entreprises. Il a peur de vous et il le dit.

— Mais il nous calomnie! s'écria le co[illegible]ense.

— Il vous calomnie! je le cr[illegible]
public? voilà l'important. M[illegible]

teur, qui ne l'a pas oublié. Depuis votre retour, la comtesse a pris Michu chez elle. Pour bien des gens, et pour la majeure partie du public, Malin a donc raison. Vous ignorez combien la position des émigrés est délicate en face de ceux qui se trouvent posséder leurs biens. Le préfet, homme d'esprit, m'a touché deux mots de vous, hier, qui m'ont inquiété. Enfin, je ne voudrais pas vous voir ici...

Cette réponse fut accueillie par une profonde stupéfaction. Marie-Paul sonna vivement.

— Gothard, dit-il au petit bonhomme qui vint, allez chercher Michu.

L'ancien régisseur de Gondreville ne se fit pas attendre.

— Michu, mon ami, dit le marquis de Simeuse, est-il vrai que tu aies voulu tuer Malin?

— Oui, monsieur le marquis; et, quand il reviendra, je le guetterai...

— Sais-tu que nous sommes soupçonnés de t'avoir aposté; que notre cousine, en te prenant pour fermier, est accusée d'avoir trempé dans ton dessein?

— Bonté du ciel! s'écria Michu, je suis donc maudit? je ne pourrai donc jamais vous défaire tranquillement de Malin?

— Non, mon garçon, non, répliqua Paul-Marie. Mais il va falloir quitter le pays et notre service; nous aurons soin de toi, nous te mettrons en position d'augmenter ta fortune. Vends tout ce que tu possèdes ici, réalise tes fonds, nous t'enverrons à Trieste, chez un de nos amis, qui a de vastes relations et qui t'emploiera très-utilement, jusqu'à ce qu'il fasse meilleur ici pour nous tous.

Des larmes vinrent aux yeux de Michu, qui resta cloué sur la feuille du parquet où il était.

— Y avait-il des témoins, quand tu t'es embusqué pour tirer sur Malin? demanda le marquis de Chargebœuf.

— Grévin le notaire causait avec lui, c'est ce qui m'a empêché de le tuer, et bien heureusement! Madame la comtesse sait le pourquoi, dit Michu en regardant sa maîtresse.

— Ce Grévin n'est pas le seul à le savoir? dit M. de Chargebœuf, qui parut contrarié de cet interrogatoire, quoique fait en famille.

— Cet espion qui, dans le temps, est venu pour entortiller mes maîtres le savait aussi, répondit Michu.

M. de Chargebœuf se leva comme pour regarder les jardins, et dit :

— Mais vous avez bien tiré parti de Cinq-Cygne?...

Puis il sortit, suivi par les deux frères et par Laurence, qui devinèrent le sens de cette interrogation.

— Vous êtes francs et généreux, mais toujours imprudents, leur dit le vieillard. Que je vous avertisse d'un bruit public, *qui doit être une calomnie,* rien de plus naturel; mais voilà que vous en faites une vérité pour des gens faibles comme M., madame d'Hauteserre et pour leur fils... O jeunes gens! jeunes gens!... Vous devriez laisser Michu ici, et vous en aller, vous! Mais, en tout cas, si vous restez dans ce pays, écrivez un mot au sénateur au sujet de Michu, dites-lui que vous venez d'apprendre par moi les bruits qui couraient sur votre fermier, et que vous l'avez renvoyé.

— Nous! s'écrièrent les deux frères, écrire à Malin, à

l'assassin de notre père et de notre mère, au spoliateur effronté de notre fortune?

— Tout cela est vrai; mais il est un des plus grands personnages de la cour impériale, et le roi de l'Aube.

— Lui qui a voté la mort de Louis XVI dans le cas où l'armée de Condé entrerait en France, sinon la reclusion perpétuelle! dit la comtesse de Cinq-Cygne.

— Lui qui peut-être a conseillé la mort du duc d'Enghien! s'écria Paul-Marie.

— Eh! mais, si vous voulez récapituler ses titres de noblesse, s'écria le marquis, lui qui a tiré Robespierre par le pan de sa redingote pour le faire tomber quand il a vu ceux qui se levaient pour le renverser les plus nombreux, lui qui aurait fait fusiller Bonaparte si le 18 brumaire eût manqué, lui qui ramènerait les Bourbons si Napoléon chancelait, lui que le plus fort trouvera toujours à ses côtés pour lui donner l'épée ou le pistolet avec lesquels on achève un adversaire qui inspire des craintes!... Mais, raison de plus!

— Nous tombons bien bas! dit Laurence.

— Enfants, dit le vieux marquis de Chargebœuf en les prenant tous trois par la main et les amenant à l'écart vers une des pelouses alors couvertes d'une légère couche de neige, vous allez vous emporter en écoutant les avis d'un homme sage, mais je vous les dois, et voici ce que je ferais : je prendrais pour médiateur un vieux bonhomme, comme qui dirait moi, je le chargerais de demander un million à Malin, contre une ratification de la vente de Gondreville... Oh! il y consentirait, en tenant la chose secrète. Vous auriez, au taux actuel des fonds, cent mille

livres de rente, et vous iriez acheter quelque belle terre dans un autre coin de la France, vous laisseriez régir Cinq-Cygne à M. d'Hauteserre, et vous tireriez à la courte-paille à qui de vous deux serait le mari de cette belle héritière. Mais le parler d'un vieillard est dans l'oreille des jeunes gens ce qu'est le parler des jeunes gens dans l'oreille des vieillards, un bruit dont le sens échappe.

Le vieux marquis fit signe à ses trois parents qu'il ne voulait pas de réponse, et regagna le salon, où, pendant leur conversation, l'abbé Goujet et sa sœur étaient venus. La proposition de tirer à la courte paille la main de leur cousine avait révolté les deux Simeuse, et Laurence était commé dégoûtée par l'amertume du remède que son parent indiquait. Aussi furent-ils tous trois moins gracieux pour le vieillard, sans cesser d'être polis. L'affection était froissée. M. de Chargebœuf, qui sentit ce froid, jeta sur ces trois charmants êtres, à plusieurs reprises, des regards pleins de compassion. Quoique la conversation devînt générale, il revint sur la nécessité de se soumettre aux événements, en louant M. d'Hauteserre de sa persistance à vouloir que ses fils prissent du service.

— Bonaparte, dit-il, fait des ducs. Il a créé des fiefs de l'Empire, il fera des comtes. Malin voudrait être comte de Gondreville. C'est une idée qui peut, ajouta-t-il en regardant MM. de Simeuse, vous être profitable.

— Ou funeste, dit Laurence.

Dès que ses chevaux furent mis, le marquis partit et fut reconduit par tout le monde. Quand il se trouva dans voiture, il fit signe à Laurence de venir, et sur le marchepied avec une légèreté d'oisea

— Vous n'êtes pas une femme ordinaire, et vous devriez me comprendre, lui dit-il à l'oreille. Malin a trop de remords pour vous laisser tranquilles, il vous tendra quelque piége. Au moins, prenez bien garde à toutes vos actions, même aux plus légères! enfin transigez, voilà mon dernier mot.

Les deux frères restèrent debout près de leur cousine, au milieu de la pelouse, regardant dans une profonde immobilité le berlingot qui tournait la grille et s'envolait sur le chemin vers Troyes, car Laurence leur avait répété le dernier mot du bonhomme. L'expérience aura toujours tort de se montrer en berlingot, en bas chinés, et avec un crapaud sur la nuque. Aucun de ces jeunes cœurs ne pouvait concevoir le changement qui s'opérait en France, l'indignation leur remuait les nerfs, et l'honneur bouillonnait dans toutes leurs veines avec leur noble sang.

— Le chef des Chargebœuf! dit le marquis de Simeuse, un homme qui a pour devise : VIENNE UN PLUS FORT! (*Adsit fortior!*) un des plus beaux cris de guerre...

— Il est devenu le Bœuf, dit Laurence en souriant avec amertume.

— Nous ne sommes plus au temps de saint Louis! dit le cadet des Simeuse.

— MOURIR EN CHANTANT! s'écria la comtesse. Ce cri des cinq jeunes filles qui firent notre maison sera le mien.

— Le nôtre n'est-il pas : CY MEURS! Ainsi, pas de quartier! reprit l'aîné des Simeuse, car en réfléchissant nous trouverions que notre parent le Bœuf a bien sagement ruminé ce qu'il est venu nous dire. Gondreville devenir le nom d'un Malin!

— La demeure! s'écria le cadet.

— Mansard l'a dessiné pour la noblesse, et le peuple y ferait ses petits! dit l'aîné.

— Si cela devait être, j'aimerais mieux voir Gondreville brûlé! s'écria mademoiselle de Cinq-Cygne.

Un homme du village, qui venait examiner un veau que lui vendait le bonhomme d'Hauteserre, entendit cette phrase en sortant de l'étable.

— Rentrons, dit Laurence en souriant; nous avons failli commettre une imprudence et donner raison au Bœuf à propos d'un veau. — Mon pauvre Michu, dit-elle en rentrant au salon, j'avais oublié ta frasque, mais nous ne sommes pas en odeur de sainteté dans le pays, ainsi ne nous compromets pas. As-tu quelque autre peccadille à te reprocher?

— Je me reproche de n'avoir pas tué l'assassin de mes vieux maîtres avant d'accourir au secours de ceux-ci.

— Michu! s'écria le curé.

— Mais je ne quitterai pas le pays, dit-il en continuant sans faire attention à l'exclamation du curé, que je ne sache si vous y êtes en sûreté. J'y vois rôder des gars qui ne me plaisent guère. La dernière fois que nous avons chassé dans la forêt, il est venu à moi cette manière de garde qui m'a remplacé à Gondreville, et qui m'a demandé si nous étions là chez nous. « Oh! mon garçon, lui ai-je dit, il est difficile de se déshabituer en deux mois des choses qu'on fait depuis deux siècles. »

— Tu as tort, Michu, dit en souriant de plaisir le marquis de Simeuse.

— Qu'a-t-il répondu? demanda M. d'Hauteserre.

— Il a dit, reprit Michu, qu'il instruirait le sénateur de nos prétentions.

— Comte de Gondreville ! s'écria l'aîné des d'Hauteserre. Ah ! la bonne mascarade ! Au fait, on dit *Sa Majesté* à Bonaparte...

— Et *Son Altesse* à monseigneur le grand-duc de Berg, dit le curé.

— Qui, celui-là ? fit M. de Simeuse.

— Murat, le beau-frère de Napoléon, répondit le vieux d'Hauteserre.

— Bon ! reprit mademoiselle de Cinq-Cygne. Et dit-on *Sa Majesté* à la veuve du marquis de Beauharnais ?

— Oui, mademoiselle, dit le curé.

— Nous devrions aller à Paris, voir tout cela ! s'écria Laurence.

— Hélas ! mademoiselle, dit Michu, j'y suis allé pour mettre Michu au lycée, je puis vous jurer qu'il n'y a pas à badiner avec ce qu'on appelle la garde impériale. Si toute l'armée est sur ce modèle-là, la chose peut durer plus que nous.

— On parle de familles nobles qui prennent du service, dit M. d'Hauteserre.

— Et, d'après les lois actuelles, vos enfants, reprit le curé, seront forcés de servir. La loi ne connaît plus ni les rangs, ni les noms.

— Cet homme nous fait plus de mal avec sa cour que la Révolution avec sa hache ! s'écria Laurence.

— L'Église prie pour lui, dit le curé.

Ces mots, dits coup sur coup, étaient autant de commentaires sur les sages paroles du vieux marquis de

Chargebœuf; mais ces jeunes gens avaient trop de foi, trop d'honneur pour accepter une transaction. Ils se disaient aussi ce que se sont dit, à toutes les époques, les partis vaincus : que la prospérité du parti vainqueur finirait, que l'empereur n'était soutenu que par l'armée, que le fait périssait tôt ou tard devant le droit, etc. Malgré ces avis, ils tombèrent dans la fosse creusée devant eux, et qu'eussent évitée des gens prudents et dociles comme le bonhomme d'Hauteserre. Si les hommes voulaient être francs, ils reconnaîtraient peut-être que jamais le malheur n'a fondu sur eux sans qu'ils aient reçu quelque avertissement patent ou occulte. Beaucoup n'ont aperçu le sens profond de cet avis mystérieux ou visible qu'après leur désastre.

— Dans tous les cas, madame la comtesse sait que je ne peux pas quitter le pays sans avoir rendu mes comptes, dit Michu tout bas à mademoiselle de Cinq-Cygne.

Elle fit pour toute réponse un signe d'intelligence au fermier, qui s'en alla. Michu, qui vendit aussitôt ses terres à Beauvisage, le fermier de Bellache, ne put pas être payé avant une vingtaine de jours. Un mois donc après la visite du marquis, Laurence, qui avait appris à ses deux cousins l'existence de leur fortune, leur proposa de prendre le jour de la mi-carême pour retirer le million enterré dans la forêt. La grande quantité de neige tombée avait jusqu'alors empêché Michu d'aller chercher ce tré[illegible] il aimait mieux faire cette opération av[illegible] Michu voulait absolument quitter le [illegible] lui-même.

— Malin vient d'arriver brusque[illegible]

sans qu'on sache pourquoi, dit-il à sa maîtresse, et je ne résisterais pas à faire mettre Gondreville en vente par suite du décès du propriétaire. Je me crois comme coupable de ne pas suivre mes inspirations !

— Par quelle raison peut-il quitter Paris au milieu de l'hiver ?

— Tout Arcis en cause, répondit Michu ; il a laissé sa famille à Paris, et n'est accompagné que de son valet de chambre. M. Grévin, le notaire d'Arcis ; madame Marion, la femme du receveur général de l'Aube et belle-sœur du Marion qui a prêté son nom à Malin, lui tiennent compagnie.

Laurence regarda la mi-carême comme un excellent jour, car il permettait de se défaire des gens. Les mascarades attiraient les paysans à la ville, et personne n'était aux champs. Mais le choix du jour servit précisément la fatalité, qui s'est rencontrée en beaucoup d'affaires criminelles. Le hasard fit ses calculs avec autant d'habileté que mademoiselle de Cinq-Cygne en mit aux siens. L'inquiétude de M. et madame d'Hauteserre devait être si grande de se savoir onze cent mille francs en or dans un château situé sur la lisière d'une forêt, que les jeunes d'Hauteserre, consultés, furent eux-mêmes d'avis de ne leur rien dire. Le secret de cette expédition fut concentré entre Gothard, Michu, les quatre gentilshommes et Laurence. Après bien des calculs, il parut possible de mettre quarante-huit mille francs dans un long sac sur la croupe de chaque cheval. Trois voyages suffiraient. Par prudence, on convint donc d'envoyer tous les gens, dont la curiosité pouvait être dangereuse, à Troyes, y voir les réjouissances

de la mi-carême. Catherine, Marthe et Durieu, sur qui l'on pouvait compter, garderaient le château. Les gens acceptèrent bien volontiers la liberté qu'on leur donnait, et partirent avant le jour. Gothard, aidé par Michu, pansa et sella les chevaux de grand matin. La caravane prit par les jardins de Cinq-Cygne, et, de là, maîtres et gens gagnèrent la forêt. Au moment où ils montèrent à cheval, car la porte du parc était si basse que chacun fit le parc à pied en tenant son cheval par la bride, le vieux Beauvisage, le fermier de Bellache, vint à passer.

— Allons! s'écria Gothard, voilà quelqu'un...

— Oh! c'est moi, dit l'honnête fermier en débouchant. Salut, messieurs. Vous allez donc à la chasse, malgré les arrêtés de préfecture? Ce n'est pas moi qui me plaindrai, mais prenez garde! Si vous avez des amis, vous avez aussi bien des ennemis...

— Oh! répliqua en souriant le gros d'Hauteserre, Dieu veuille que notre chasse réussisse et tu retrouveras tes maîtres.

Ces paroles, auxquelles l'événement donna un tout autre sens, valurent un regard sévère de Laurence à Robert. L'aîné des Simeuse croyait que Malin restituerait la terre de Gondreville contre une indemnité. Ces enfants voulaient faire le contraire de ce que le marquis de Chargebœuf leur avait conseillé. Robert, qui partageait leurs espérances, y pensait en disant cette [illegible]

— Dans tous les cas, *motus*, mo[illegible] à Beauvisage Michu, qui partit le de[illegible] la porte.

Il faisait une de ces belles [illegible]

l'air est sec, la terre nette, le temps pur, et dont la température forme une espèce de contre-sens avec les arbres sans feuilles. Le temps était si doux, que l'œil apercevait par places des champs de verdure dans la campagne.

— Nous allons chercher un trésor, tandis que vous êtes le vrai trésor de notre maison, cousine! dit en riant l'aîné des Simeuse.

Laurence marchait en avant, ayant de chaque côté de son cheval un de ses cousins. Les deux d'Hauteserre la suivaient, suivis eux-mêmes par Michu. Gothard allait en avant pour éclairer la route.

— Puisque notre fortune va se retrouver, en partie du moins, épousez mon frère, dit le cadet à voix basse. Il vous adore, vous serez aussi riches que doivent l'être les nobles d'aujourd'hui.

— Non, laissez-lui toute la fortune, et je vous épouserai, moi qui suis assez riche pour deux, répondit-elle.

— Qu'il en soit ainsi! s'écria le marquis de Simeuse. Moi, je vous quitterai pour aller chercher une femme digne d'être votre sœur.

— Vous m'aimez donc moins que je ne le croyais? repartit Laurence en le regardant avec une expression de jalousie.

— Non; je vous aime plus tous les deux que vous ne m'aimez! répondit le marquis.

— Ainsi vous vous sacrifieriez? demanda Laurence à l'aîné des Simeuse en lui jetant un regard plein d'une préférence momentanée.

Le marquis garda le silence.

— Eh bien, moi, je ne penserais alors qu'à vous, et ce

serait insupportable à mon mari, reprit Laurence, à qui ce silence arracha un mouvement d'impatience.

— Comment vivrais-je sans toi? s'écria le cadet en regardant son frère.

— Mais, cependant, vous ne pouvez pas nous épouser tous deux, dit le marquis. Et, ajouta-t-il avec le ton brusque d'un homme atteint au cœur, il est temps de prendre une décision!

Il poussa son cheval en avant pour que les deux d'Hauteserre n'entendissent rien. Le cheval de son frère et celui de Laurence imitèrent ce mouvement. Quand ils eurent mis un intervalle raisonnable entre eux et les trois autres, Laurence voulut parler, mais les larmes furent d'abord son seul langage.

— J'irai dans un cloître, dit-elle enfin.

— Et vous laisseriez finir les Cinq-Cygne? dit le cadet des Simeuse; et, au lieu d'un seul malheureux qui consent à l'être, vous en feriez deux! Non; celui de nous deux qui ne sera que votre frère se résignera. En sachant que nous n'étions pas si pauvres que nous pensions l'être, nous nous sommes expliqués, dit-il en regardant le marquis. Si je suis le préféré, toute notre fortune est à mon frère. Si je suis le malheureux, il me la donne, ainsi que les titres de Simeuse, car il deviendra Cinq-Cygne! De toute manière, celui qui ne sera pas heureux aura des chances d'établissement. Enfin, s'il se sent mourir de cha
ira se faire tuer à l'armée, pour ne pas

— Nous sommes de vrais chevali
sommes dignes de nos pères! s'é
rence?

— Nous ne voulons pas rester ainsi, dit le cadet.

— Ne crois pas, Laurence, que le dévouement soit sans volupté, dit l'aîné.

— Mes chers aimés, dit-elle, je suis incapable de me prononcer. Je vous aime tous deux comme si vous n'étiez qu'un seul être, et comme vous aimait votre mère. Dieu nous aidera. Je ne choisirai pas. Nous nous en rapporterons au hasard, et j'y mets une condition.

— Laquelle?

— Celui de vous qui deviendra mon frère restera près de moi jusqu'à ce que je lui permette de me quitter. Je veux seule être juge de l'opportunité du départ.

— Oui, dirent les deux frères sans s'expliquer la pensée de leur cousine.

— Le premier de vous deux à qui madame d'Hauteserre adressera la parole ce soir à table, après le *Benedicite,* sera mon mari. Mais aucun de vous n'usera de supercherie, et ne la mettra dans le cas de l'interroger.

— Nous jouerons franc jeu, dit le cadet.

Chacun des deux frères embrassa la main de Laurence. La certitude d'un dénoûment que chacun pouvait croire lui être favorable rendit les deux jumeaux extrêmement gais.

— De toute manière, chère Laurence, tu feras un comte de Cinq-Cygne, dit l'aîné.

— Et nous jouons à qui ne sera pas Simeuse, dit le cadet.

— Je crois, de ce coup, que madame ne sera pas longtemps fille, dit Michu derrière les deux d'Hauteserre. Mes maîtres sont bien joyeux. Si ma maîtresse

fait son choix, je ne pars pas, je veux voir cette noce-là!

Aucun des deux d'Hauteserre ne répondit. Une pie s'envola brusquement entre les d'Hauteserre et Michu, qui, superstitieux comme les gens primitifs, crut entendre sonner les cloches d'un service mortuaire. La journée commença donc gaiement pour les amants, qui voient rarement des pies quand ils sont ensemble dans les bois. Michu, armé de son plan, reconnut les places; chaque gentilhomme s'était muni d'une pioche : les sommes furent trouvées. La partie de la forêt où elles avaient été cachées était déserte, loin de tout passage et de toute habitation; ainsi la caravane, chargée d'or, ne rencontra personne. Ce fut un malheur. En venant de Cinq-Cygne pour chercher les derniers deux cent mille francs, la caravane, enhardie par le succès, prit un chemin plus direct que celui par lequel elle s'était dirigée aux voyages précédents. Ce chemin passait par un point culminant d'où l'on voyait le parc de Gondreville.

— Le feu! dit Laurence en apercevant une colonne de feu bleuâtre.

— C'est quelque feu de joie, répondit Michu.

Laurence, qui connaissait les moindres sentiers de la forêt, laissa la caravane et piqua des deux jusqu'au pavillon de Cinq-Cygne, l'ancienne habitation de Michu. Quoique le pavillon fût désert et fermé, la grille était ouverte, et les traces du passage de plusieurs chevaux frappèrent les yeux de Laurence. La colonne de fumée s'élevait d'une prairie du parc anglais, où elle présuma que l'on brûlait des herbes.

— Ah! vous en êtes aussi, mademoiselle, s'écria Vio-

lette, qui sortit du parc sur son bidet au grand galop et qui s'arrêta devant Laurence. Mais c'est une farce de carnaval, n'est-ce pas? on ne le tuera pas?

— Qui?

— Vos cousins ne veulent pas sa mort?

— La mort de qui?

— Du senateur.

— Tu es fou, Violette!

— Eh bien, que faites-vous donc là? demanda-t-il.

A l'idée d'un danger couru par ses cousins, l'intrépide écuyère piqua des deux et arriva sur le terrain au moment où les sacs se chargeaient.

— Alerte! je ne sais ce qui se passe, mais rentrons à Cinq-Cygne!

Pendant que les gentilshommes s'employaient au transport de la fortune sauvée par le vieux marquis, il se passait une étrange scène au château de Gondreville.

A deux heures après midi, le sénateur et son ami Grévin faisaient une partie d'échecs devant le feu, dans le grand salon du rez-de-chaussée. Madame Grévin et madame Marion causaient au coin de la cheminée, assises sur un canapé. Tous les gens du château étaient allés voir une curieuse mascarade annoncée depuis longtemps dans l'arrondissement d'Arcis. La famille du garde qui remplaçait Michu au pavillon de Cinq-Cygne y était allée aussi. Le valet de chambre du sénateur et Violette se trouvaient alors seuls au château. Le concierge, deux jardiniers et leurs femmes restaient à leur poste; mais leur pavillon est situé à l'entrée des cours, au bout de l'avenue d'Arcis, et la distance qui existe entre ce tourne-bride et le châ-

teau ne permettait pas d'y entendre un coup de fusil. D'ailleurs, ces gens se tenaient sur le pas de la porte et regardaient dans la direction d'Arcis, qui est à une demi-lieue, espérant voir arriver la mascarade. Violette attendait dans une vaste antichambre le moment d'être reçu par le sénateur, et Grévin pour traiter l'affaire relative à la prorogation de son bail. En ce moment, cinq hommes masqués et gantés, qui, par la taille, les manières et l'allure, ressemblaient à MM. d'Hauteserre, de Simeuse et à Michu, fondirent sur le valet de chambre et sur Violette, auxquels ils mirent un mouchoir en forme de bâillon, et qu'ils attachèrent à des chaises dans une office. Malgré la célérité des agresseurs, l'opération ne se fit pas sans que le valet de chambre et Violette eussent poussé chacun un cri. Ce cri fut entendu dans le salon. Les deux femmes voulurent y reconnaître un cri d'alarme.

— Écoutez! dit madame Grévin, voici des voleurs...

— Bah! c'est un cri de mi-carême! dit Grévin; nous allons avoir les masques au château.

Cette discussion donna le temps aux cinq inconnus de fermer les portes du côté de la cour d'honneur, et d'enfermer le valet de chambre et Violette. Madame Grévin, femme assez entêtée, voulut absolument savoir la cause du bruit; elle se leva et donna dans les cinq masques, qui la traitèrent comme ils avaient arrangé Violette et le valet de chambre; puis ils entrèrent avec violence dans le salon, où les deux plus forts s'emparèrent du comte de Gondreville, le bâillonnèrent et l'enlevèrent par le parc, tandis que les trois autres liaient et bâillonnaient également madame Marion et le notaire, chacun sur un fau-

teuil. L'exécution de cet attentat ne prit pas plus d'une demi-heure. Les trois inconnus, bientôt rejoints par ceux qui avaient emporté le sénateur, fouillèrent le château, de la cave au grenier. Ils ouvrirent toutes les armoires sans crocheter aucune serrure; ils sondèrent les murs, et furent enfin les maîtres jusqu'à cinq heures du soir. En ce moment, le valet de chambre acheva de déchirer avec ses dents les cordes qui liaient les mains de Violette. Violette, débarrassé de son bâillon, se mit à crier au secours. En entendant ces cris, les cinq inconnus rentrèrent dans les jardins, sautèrent sur des chevaux semblables à ceux de Cinq-Cygne, et se sauvèrent, mais pas assez lestement pour empêcher Violette de les apercevoir. Après avoir détaché le valet de chambre, qui délia les femmes et le notaire, Violette enfourcha son bidet et courut après les malfaiteurs. En arrivant au pavillon, il fut aussi stupéfait de voir les deux battants de la grille ouverts que de voir mademoiselle de Cinq-Cygne en vedette.

Quand la jeune comtesse eut disparu, Violette fut rejoint par Grévin à cheval et accompagné du garde champêtre de la commune de Gondreville, à qui le concierge avait donné un cheval des écuries du château. La femme du concierge était allée avertir la gendarmerie d'Arcis. Violette apprit aussitôt à Grévin sa rencontre avec Laurence et la fuite de cette audacieuse jeune fille, dont le caractère profond et décidé leur était connu.

— Elle faisait le guet, dit Violette.

— Est-il possible que ce soient les nobles de Cinq-Cygne qui aient fait le coup? s'écria Grévin.

— Comment! répc dit Violette, vous n'avez pas reconnu

ce gros Michu? C'est lui qui s'est jeté sur moi! j'ai bien senti sa poigne. D'ailleurs, les cinq chevaux étaient bien ceux de Cinq-Cygne.

En voyant la marque du fer des chevaux sur le sable du rond-point et dans le parc, le notaire laissa le garde champêtre en observation à la grille pour veiller à la conservation de ces précieuses empreintes, et envoya Violette chercher le juge de paix d'Arcis pour les constater. Puis il retourna promptement au salon du château de Gondreville, où le lieutenant et le sous-lieutenant de la gendarmerie impériale arrivaient, accompagnés de quatre hommes et d'un brigadier. Ce lieutenant était, comme on doit le penser, le brigadier à qui, deux ans auparavant, François avait troué la tête, et à qui Corentin fit alors connaître son malicieux adversaire. Cet homme, appelé Giguet, dont le frère servait et devint un des meilleurs colonels d'artillerie, se recommandait par sa capacité comme officier de gendarmerie. Plus tard, il commanda l'escadron de l'Aube. Le sous-lieutenant, nommé Welff, avait autrefois mené Corentin de Cinq-Cygne au pavillon, et du pavillon à Troyes. Pendant la route, le Parisien avait suffisamment édifié l'égyptien sur ce qu'il nomma la rouerie de Laurence et de Michu. Ces deux officiers devaient donc montrer et montrèrent une grande ardeur contre les habitants de Cinq-Cygne. Malin et Grévin avaient, l'un pour le compte de l'autre, tous deux travaillé au Code dit de brumaire an IV, l'œuvre judiciaire de Convention dite nationale, promulgué par le Directoi Ainsi Grévin, qui connaissait cette légis opérer dans cette affaire avec une te

sous une présomption arrivée à l'état de certitude relativement à la criminalité de Michu, de MM. d'Hauteserre et de Simeuse. Personne aujourd'hui, si ce n'est quelques vieux magistrats, ne se rappelle l'organisation de cette justice, que Napoléon renversait précisément alors par la promulgation de ses Codes et par l'institution de sa magistrature qui régit maintenant la France.

Le Code de brumaire an IV réservait au directeur du jury du département la poursuite immédiate du délit commis à Gondreville. Remarquez, en passant, que la Convention avait rayé de la langue judiciaire le mot crime. Elle n'admettait que des délits contre la loi, délits emportant des amendes, l'emprisonnement, des peines infamantes ou afflictives. La mort était une peine afflictive. Néanmoins, la peine afflictive de la mort devait être supprimée à la paix, et remplacée par vingt-quatre années de travaux forcés. Ainsi, la Convention estimait que vingt-quatre années de travaux forcés égalaient la peine de mort. Que dire du Code pénal, qui inflige les travaux forcés à perpétuité? L'organisation alors préparée par le conseil d'État de Napoléon supprimait la magistrature des directeurs du jury, qui réunissaient, en effet, des pouvoirs énormes. Relativement à la poursuite des délits et à la mise en accusation, le directeur du jury était en quelque sorte à la fois agent de police judiciaire, procureur du roi, juge d'instruction et cour royale. Seulement, sa procédure et son acte d'accusation étaient soumis au visa d'un commissaire du pouvoir exécutif et au verdict de huit jurés auxquels il exposait les faits de son instruction, qui entendaient les témoins, les accusés, et qui prononçaient un premier

verdict, dit d'accusation. Le directeur devait exercer sur les jurés, réunis dans son cabinet, une influence telle, qu'ils ne pouvaient être que ses coopérateurs. Ces jurés constituaient le jury d'accusation. Il existait d'autres jurés pour composer le jury près le tribunal criminel chargé de juger les accusés. Par opposition aux jurés d'accusation, ceux-là se nommaient jurés de jugement. Le tribunal criminel, à qui Napoléon venait de donner le nom de cour criminelle, se composait d'un président, de quatre juges, de l'accusateur public et d'un commissaire du gouvernement. Néanmoins, de 1799 à 1806, il exista des cours dites spéciales, jugeant sans jurés dans certains départements certains attentats, composées de juges pris au tribunal civil, qui se formait en cour spéciale. Ce conflit de la justice spéciale et de la justice criminelle amenait des questions de compétence que jugeait le tribunal de cassation. Si le département de l'Aube avait eu sa cour spéciale, le jugement de l'attentat commis sur un sénateur de l'Empire y eût été sans doute déféré; mais ce tranquille département était exempt de cette juridiction exceptionnelle. Grévin dépêcha donc le sous-lieutenant au directeur du jury de Troyes. L'égyptien y courut à bride abattue, et revint à Gondreville, ramenant en poste ce magistrat quasi souverain.

Le directeur du jury de Troyes était un ancien lieutenant de bailliage, ancien secrétaire appointé d'un des com[illegible] de la Convention, ami de Malin, et placé par lui. Ce [illegible]gistrat, nommé Lechesneau, vrai praticien [illegible]tice criminelle, avait, ainsi que Gré[illegible] Malin dans ses travaux judiciaires à le[illegible]

Malin le recommanda-t-il à Cambacérès, qui le nomma procureur général en Italie. Malheureusement pour sa carrière, Lechesneau eut des liaisons avec une grande dame de Turin, et Napoléon fut obligé de le destituer pour le soustraire à un procès correctionnel intenté par le mari à propos du rapt d'un enfant adultérin. Lechesneau, devant tout à Malin, et devinant l'importance d'un pareil attentat, avait amené le capitaine de la gendarmerie et un piquet de douze hommes.

Avant de partir, il s'était entendu naturellement avec le préfet, qui, pris par la nuit, ne put se servir du télégraphe. On expédia sur Paris une estafette afin de prévenir le ministre de la police générale, le grand juge et l'empereur de ce crime inouï. Lechesneau trouva dans le salon de Gondreville mesdames Marion et Grévin, Violette, le valet de chambre du sénateur, et le juge de paix assisté de son greffier. Déjà des perquisitions avaient été pratiquées dans le château. Le juge de paix, aidé par Grévin, recueillait soigneusement les premiers éléments de l'instruction. Le magistrat fut tout d'abord frappé des combinaisons profondes que révélaient et le choix du jour et celui de l'heure. L'heure empêchait de chercher immédiatement des indices et des preuves. Dans cette saison, à cinq heures et demie, moment où Violette avait pu poursuivre les délinquants, il faisait presque nuit; et, pour les malfaiteurs, la nuit est souvent l'impunité. Choisir un jour de réjouissances où tout le monde irait voir la mascarade d'Arcis, et où le sénateur devait se trouver seul chez lui, n'était-ce pas éviter les témoins?

— Rendons justice à la perspicacité des agents de la

préfecture de police, dit Lechesneau. Ils n'ont cessé de nous mettre en garde contre les nobles de Cinq-Cygne, et nous ont dit que, tôt ou tard, ils feraient quelque mauvais coup.

Sûr de l'activité du préfet de l'Aube, qui envoya dans toutes les préfectures environnant celle de Troyes des estafettes pour faire chercher les traces des cinq hommes masqués et du sénateur, Lechesneau commença par établir les bases de son instruction. Ce travail se fit rapidement, avec deux têtes judiciaires aussi fortes que celles de Grévin et du juge de paix. Le juge de paix, nommé Pigoult, ancien premier clerc de l'étude où Malin et Grévin avaient étudié la chicane à Paris, fut nommé, trois mois après, président du tribunal d'Arcis. En ce qui concernait Michu, Lechesneau connaissait les menaces précédemment faites par cet homme à M. Marion, et le guet-apens auquel le sénateur avait échappé dans son parc. Ces deux faits, dont l'un était la conséquence de l'autre, devaient être les prémisses de l'attentat actuel, et désignaient d'autant mieux l'ancien garde comme le chef des malfaiteurs, que Grévin, sa femme, Violette et madame Marion déclaraient avoir reconnu dans les cinq individus masqués un homme entièrement semblable à Michu. La couleur des cheveux, celle des favoris, la taille trapue de l'individu rendaient son déguisement à peu près inutile. Quel autre que Michu, d'ailleurs, aurait pu ouvrir la grille de Cinq-Cygne avec une clef? Le garde et sa femme, revenus d'Arcis et interrogés, déposèrent avoir fermé les deux grilles à la clef. Les grilles, examinées par le juge de paix, assisté du garde champêtre et de son greffier, n'avaient offert aucune trace d'effraction.

— Quand nous l'avons mis à la porte, il aura gardé les doubles clefs du château, dit Grévin. Mais il doit avoir médité quelque coup désespéré, car il a vendu ses biens en vingt jours, et en a touché le prix dans mon étude avant-hier.

— Ils lui auront tout mis sur le dos ! s'écria Lechesneau, frappé de cette circonstance. Il s'est montré leur âme damnée.

Qui pouvait, mieux que MM. de Simeuse et d'Hauteserre, connaître les êtres du château? Aucun des assaillants ne s'était trompé dans ses recherches, ils étaient allés partout avec une certitude qui prouvait que la troupe savait bien ce qu'elle voulait, et savait surtout où l'aller prendre. Aucune des armoires restées ouvertes n'avait été forcée : ainsi les délinquants en avaient les clefs; et, chose étrange! ils ne s'étaient pas permis le moindre détournement. Il ne s'agissait donc pas d'un vol. Enfin, Violette, après avoir reconnu les chevaux du château de Cinq-Cygne, avait trouvé la comtesse en embuscade devant le pavillon du garde. De cet ensemble de faits et de dépositions il résultait, pour la justice la moins prévenue, des présomptions de culpabilité relativement à MM. de Simeuse, d'Hauteserre et Michu, qui dégénéraient en certitude pour un directeur du jury. Maintenant, que voulaient-ils faire du futur comte de Gondreville? Le forcer à une rétrocession de sa terre, pour l'acquisition de laquelle le régisseur annonçait, dès 1799, avoir des capitaux? Ici, tout changeait d'aspect.

Le savant criminaliste se demanda quel pouvait être le but des recherches activés faites dans le château. S'il

se fût agi d'une vengeance, les délinquants eussent pu tuer Malin. Peut-être le sénateur était-il mort et enterré. L'enlèvement accusait néanmoins une séquestration. Pourquoi la séquestration, après les recherches accomplies au château? Certes, il y avait folie à croire que l'enlèvement d'un dignitaire de l'Empire resterait longtemps secret! La rapide publicité que devait avoir cet attentat en annulait les bénéfices.

A ces objections, Pigoult répondit que jamais la justice ne pouvait deviner tous les motifs des scélérats. Dans tous les procès criminels, il existait, du juge au criminel et du criminel au juge, des parties obscures; la conscience avait des abîmes où la lumière humaine ne pénétrait que par la confession des coupables.

Grévin et Lechesneau firent un hochement de tête en signe d'assentiment, sans pour cela cesser d'avoir les yeux sur ces ténèbres qu'ils tenaient à éclairer.

— L'empereur leur a pourtant fait grâce, dit Pigoult à Grévin et à madame Marion, il les a radiés de la liste, quoiqu'ils fussent de la dernière conspiration ourdie contre lui!

Lechesneau, sans plus tarder, expédia toute sa gendarmerie sur la forêt et la vallée de Cinq-Cygne, en faisant accompagner Giguet par le juge de paix, qui devint, aux termes du Code, son officier de police judiciaire auxiliaire; il le chargea de recueillir dans la commune de Cinq-Cygne les éléments de l'instruction, de procéder au besoin à tous interrogatoires, et, pour plus de diligence, il dicta rapidement et signa le mandat d'arrêt de Michu, sur qui les charges paraissaient évidentes. Après le départ des gen-

darmes et du juge de paix, Lechesneau reprit le travail important des mandats d'arrêt à décerner contre les Simeuse et les d'Hauteserre. D'après le Code, ces actes devaient contenir toutes les charges qui pesaient sur les délinquants. Giguet et le juge de paix se portèrent si rapidement sur Cinq-Cygne, qu'ils rencontrèrent les gens du château revenant de Troyes. Arrêtés et conduits chez le maire, où ils furent interrogés, chacun d'eux, ignorant l'importance de cette réponse, dit naïvement avoir reçu, la veille, la permission d'aller pendant toute la journée à Troyes. Sur une interpellation du juge de paix, chacun répondit également que Mademoiselle leur avait offert de prendre cette distraction, à laquelle ils ne songeaient pas. Ces dépositions parurent si graves au juge de paix, qu'il envoya l'égyptien à Gondreville prier M. Lechesneau de venir procéder lui-même à l'arrestation des gentilshommes de Cinq-Cygne, afin d'opérer simultanément, car il se transportait à la ferme de Michu pour y surprendre le prétendu chef des malfaiteurs. Ces nouveaux éléments parurent si décisifs, que Lechesneau partit aussitôt pour Cinq-Cygne, en recommandant à Grévin de faire soigneusement garder les empreintes laissées par les pieds des chevaux dans le parc. Le directeur du jury savait quel plaisir causerait à Troyes sa procédure contre d'anciens nobles, les ennemis du peuple, devenus les ennemis de l'empereur. En de pareilles dispositions, un magistrat prend facilement de simples présomptions pour des preuves évidentes. Néanmoins, en allant de Gondreville à Cinq-Cygne dans la propre voiture du sénateur, Lechesneau, qui certes eût fait un grand magistrat sans la passion à

laquelle il dut sa disgrâce, car l'empereur devint prude, trouva l'audace des jeunes gens et de Michu bien folle et peu en harmonie avec l'esprit de mademoiselle de Cinq-Cygne. Il crut en lui-même à des intentions autres que celles d'arracher au sénateur une rétrocession de Gondreville. En toute chose, même en magistrature, il existe ce qu'il faut appeler la conscience du métier. Les perplexités de Lechesneau résultaient de cette conscience que tout homme met à s'acquitter des devoirs qui lui plaisent, et que les savants portent dans la science, les artistes dans l'art, les juges dans la justice. Aussi, peut-être les juges offrent-ils aux accusés plus de garanties que les jurés. Le magistrat ne se fie qu'aux lois de la raison, tandis que le juré se laisse entraîner par les ondes du sentiment. Le directeur du jury se posa plusieurs questions à lui-même, en se proposant d'y chercher des solutions satisfaisantes dans l'arrestation même des délinquants. Quoique la nouvelle de l'enlèvement de Malin agitât déjà la ville de Troyes, elle était encore ignorée dans Arcis à huit heures, car tout le monde soupait quand on y vint chercher la gendarmerie et le juge de paix; enfin, personne ne la savait à Cinq-Cygne, dont la vallée et le château étaient pour la seconde fois cernés, mais cette fois par la justice et non par la police : les transactions, possibles avec l'une, sont souvent impossibles avec l'autre.

Laurence n'avait eu qu'à dire à Marthe, à Catherine et aux Durieu de rester dans le château, sans en sortir ni regarder au dehors, pour être strictement obéie par eux. A chaque voyage, les chevaux stationnèrent dans le chemin creux, en face de la brèche, et, de là, Robert et Michu

les plus robustes de la troupe, avaient pu transporter secrètement les sacs par la brèche dans une cave située sous l'escalier de la tour dite de Mademoiselle. En arrivant au château vers cinq heures et demie, les quatre gentilshommes et Michu se mirent aussitôt à y enterrer l'or. Laurence et les d'Hauteserre jugèrent convenable de murer le caveau. Michu se chargea de cette opération en se faisant aider par Gothard, qui courut à la ferme chercher quelques sacs de plâtre restés lors de la construction, et Marthe retourna chez elle pour donner secrètement les sacs à Gothard. La ferme bâtie par Michu se trouvait sur l'éminence d'où jadis il avait aperçu les gendarmes, et l'on y allait par le chemin creux. Michu, très-affamé, se dépêcha si bien, que, vers sept heures et demie, il eut fini sa besogne. Il revenait d'un pas leste, afin d'empêcher Gothard d'apporter un dernier sac de plâtre dont il avait cru avoir besoin. Sa ferme était déjà cernée par le garde champêtre de Cinq-Cygne, par le juge de paix, son greffier et trois gendarmes, qui se cachèrent et le laissèrent entrer en l'entendant venir.

Michu rencontra Gothard, un sac sur l'épaule, et lui cria de loin :

— C'est fini, petit, reporte-le, et dîne avec nous.

Michu, le front en sueur, les vêtements souillés de plâtre et de débris de pierres meulières boueuses provenant des décombres de la brèche, entra tout joyeux dans la cuisine de sa ferme, où la mère de Marthe et Marthe servaient la soupe en l'attendant.

Au moment où Michu tournait le robinet de la fontaine pour se laver les mains, le juge de paix se présenta

accompagné de son greffier et du garde champêtre.

— Que nous voulez-vous, monsieur Pigoult? demanda Michu.

— Au nom de l'empereur et de la loi, je vous arrête, dit le juge de paix.

Les trois gendarmes se montrèrent alors, amenant Gothard. En voyant les chapeaux bordés, Marthe et sa mère échangèrent un regard de terreur.

— Ah bah! Et pourquoi? demanda Michu, qui s'assit à sa table en disant à sa femme : — Sers-moi, je meurs de faim.

— Vous le savez aussi bien que nous, dit le juge de paix, qui fit signe à son greffier de commencer le procès-verbal, après avoir exhibé le mandat d'arrêt au fermier.

— Eh bien, tu fais l'étonné, Gothard! Veux-tu dîner, oui ou non? dit Michu. Laisse-leur écrire leurs bêtises.

— Vous reconnaissez l'état dans lequel sont vos vêtements? dit le juge de paix. Vous ne niez pas non plus les paroles que vous avez dites à Gothard dans votre cour?

Michu, servi par sa femme stupéfaite de son sang-froid, mangeait avec l'avidité que donne la faim et ne répondait point; il avait la bouche pleine et le cœur innocent. L'appétit de Gothard fut suspendu par une horrible crainte.

— Voyons, dit le garde champêtre à l'oreille de Michu, qu'avez-vous fait du sénateur? Il y va, pour vous, à entendre les gens de justice, de la peine de mort.

— Ah! mon Dieu! cria Marthe, qui surprit les mots et tomba comme foudroyée.

— Violette nous aura joué quelque vilain tour! s'écria Michu en se souvenant des paroles de Laurence.

— Ah! vous savez donc que Violette vous a vus? dit le juge de paix.

Michu se mordit les lèvres, et résolut de ne plus rien dire. Gothard imita cette réserve. En voyant l'inutilité de ses efforts pour le faire parler, et connaissant d'ailleurs ce qu'on nommait dans le pays la perversité de Michu, le juge de paix ordonna de lui lier les mains, ainsi qu'à Gothard, et de les emmener au château de Cinq-Cygne, sur lequel il se dirigea pour y rejoindre le directeur du jury.

Les gentilshommes et Laurence avaient trop grand appétit et le dîner leur offrait un trop violent intérêt, pour qu'ils le retardassent en faisant leur toilette. Ils vinrent, elle en amazone, eux en culotte de peau blanche, en bottes à l'écuyère et dans leur veste de drap vert, retrouver au salon M. et madame d'Hauteserre, qui étaient assez inquiets. Le bonhomme avait remarqué des allées et venues, et surtout la défiance dont il fut l'objet, car Laurence n'avait pu le soumettre à la consigne des gens. Donc, à un moment où l'un de ses fils avait évité de lui répondre en s'enfuyant, il était venu dire à sa femme :

— Je crains que Laurence ne nous taille encore des croupières!

— Quelle espèce de chasse avez-vous faite aujourd'hui? demanda madame d'Hauteserre à Laurence.

— Ah! vous apprendrez quelque jour le mauvais coup auquel vos enfants ont participé, répondit-elle en riant.

Quoique dites par plaisanterie, ces paroles firent frémir

la vieille dame. Catherine annonça le dîner. Laurence donna le bras à M. d'Hauteserre, et sourit de la malice qu'elle faisait à ses cousins, en forçant l'un d'eux à offrir son bras à la vieille dame, transformée en oracle par leurs conventions.

Le marquis de Simeuse conduisit madame d'Hauteserre à table. La situation devint alors si solennelle, que, le *Benedicite* fini, Laurence et ses deux cousins éprouvèrent au cœur des palpitations violentes. Madame d'Hauteserre, qui servait, fut frappée de l'anxiété peinte sur le visage des deux Simeuse et de l'altération que présentait la figure moutonne de Laurence.

— Mais il s'est passé quelque chose d'extraordinaire! s'écria-t-elle en les regardant tous.

— A qui parlez-vous? dit Laurence.

— A vous tous, répondit la vieille dame.

— Quant à moi, mère, dit Robert, j'ai une faim de loup.

Madame d'Hauteserre, toujours troublée, offrit au marquis de Simeuse une assiette qu'elle destinait au cadet.

— Je suis comme votre mère, je me trompe toujours, même malgré vos cravates. Je croyais servir votre frère, lui dit-elle.

— Vous le servez mieux que vous ne pensez, dit le cadet en pâlissant. Le voilà comte de Cinq-Cygne.

Ce pauvre enfant, si gai, devint triste pour toujours; mais il trouva la force de regarder Laurence en souriant, et de comprimer ses regrets mortels. En un instant, l'amour s'abîma dans le frère.

— Comment! la comtesse aurait fait se
la vieille dame.

— Non, dit Laurence, nous avons laissé agir le sort, et vous en étiez l'instrument.

Elle raconta la convention stipulée le matin. L'aîné des Simeuse, qui voyait s'augmenter la pâleur du visage chez son frère, éprouvait de moment en moment le besoin de s'écrier : « Épouse-la, j'irai mourir, moi ! » Au moment où l'on servait le dessert, les habitants de Cinq-Cygne entendirent frapper à la fenêtre de la salle à manger, du côté du jardin. L'aîné des d'Hauteserre, qui alla ouvrir, livra passage au curé, dont la culotte s'était déchirée aux treillis en escaladant les murs du parc.

— Fuyez,... on vient vous arrêter !

— Pourquoi ?

— Je ne sais pas encore, mais on procède contre vous.

Ces paroles furent accueillies par des rires universels.

— Nous sommes innocents ! s'écrièrent les gentilshommes.

— Innocents ou coupables, dit le curé, montez à cheval et gagnez la frontière. Là, vous serez à même de prouver votre innocence. On revient sur une condamnation par contumace, on ne revient pas d'une condamnation contradictoire obtenue par les passions populaires, et préparée par les préjugés. Souvenez-vous du mot du président de Harlay : « Si l'on m'accusait d'avoir emporté les tours de Notre-Dame, je commencerais par m'enfuir. »

— Mais fuir, n'est-ce pas s'avouer coupable ? dit le marquis de Simeuse.

— Ne fuyez pas !... dit Laurence.

— Toujours de sublimes sottises, dit le curé au désespoir. Si j'avais la puissance de Dieu, je vous enlèverais.

Mais, si l'on me trouve ici, dans cet état, ils tourneront contre vous et moi cette singulière visite,... je me sauve par la même voie. Songez-y! vous avez encore le temps. Les gens de justice n'ont pas pensé au mur mitoyen du presbytère, et vous êtes cernés de tous côtés.

Le retentissement des pas d'une foule et le bruit des sabres de la gendarmerie remplirent la cour et parvinrent dans la salle à manger quelques instants après le départ du pauvre curé, qui n'eut pas plus de succès dans ses conseils que le marquis de Chargebœuf dans les siens.

— Notre existence commune, dit mélancoliquement le cadet des Simeuse à Laurence, est une monstruosité, et nous éprouvons un monstrueux amour. Cette monstruosité a gagné votre cœur. Peut-être est-ce parce que les lois de la nature sont bouleversées en eux que les jumeaux dont l'histoire nous est conservée ont tous été malheureux. Quant à nous, voyez avec quelle persistance le sort nous poursuit. Voilà votre décision fatalement retardée.

Laurence était hébétée; elle entendit comme un bourdonnement ces paroles, sinistres pour elle, prononcées par le directeur du jury :

— Au nom de l'empereur et de la loi! j'arrête les sieurs Paul-Marie et Marie-Paul de Simeuse, Adrien et Robert d'Hauteserre. — Ces messieurs, ajouta-t-il en montrant à ceux qui l'accompagnaient des traces de boue sur les vêtements des prévenus, ne nieront pas d'avoir passé une partie de cette journée à cheval?

— De quoi les accusez-vous? demanda fièrement la demoiselle de Cinq-Cygne.

— Vous n'arrêtez pas mademoiselle?

— Je la laisse en liberté, sous caution, jusqu'à un plus ample examen des charges qui pèsent sur elle.

Goulard offrit sa caution, en demandant simplement à la comtesse sa parole d'honneur de ne pas s'évader. Laurence foudroya l'ancien piqueur de la maison de Simeuse par un regard plein de hauteur qui lui fit de cet homme un ennemi mortel, et une larme sortit de ses yeux, une de ces larmes de rage qui annoncent un enfer de douleurs. Les quatre gentilshommes échangèrent un regard terrible et restèrent immobiles. M. et madame d'Hauteserre, craignant d'avoir été trompés par les quatre jeunes gens et par Laurence, étaient dans un état de stupeur indicible. Cloués dans leurs fauteuils, ces parents, qui se voyaient arracher leurs enfants après avoir tant craint pour eux et les avoir reconquis, regardaient sans voir, écoutaient sans entendre.

— Faut-il vous demander d'être ma caution, monsieur d'Hauteserre? cria Laurence à son ancien tuteur, qui fut réveillé par ce cri, pour lui clair et déchirant comme le son de la trompette du jugement dernier.

Le vieillard essuya les larmes qui lui vinrent aux yeux, il comprit tout et dit à sa parente d'une voix faible :

— Pardon, comtesse;... vous savez que je vous appartiens corps et âme.

Lechesneau, frappé d'abord de la tranquillité de ces coupables qui dînaient, revint à ses premiers sentiments sur leur culpabilité quand il vit la stupeur des parents et l'air songeur de Laurence, qui cherchait à deviner le piége qu'on lui avait tendu.

— Messieurs, dit-il poliment, vous êtes trop bien élevés

pour faire une résistance inutile : suivez-moi tous les quatre aux écuries, où il est nécessaire de détacher en votre présence les fers de vos chevaux, qui deviendront des pièces importantes au procès, et démontreront peut-être votre innocence ou votre culpabilité. — Venez aussi, mademoiselle...

Le maréchal ferrant de Cinq-Cygne et son garçon avaient été requis par Lechesneau de venir en qualité d'experts. Pendant l'opération qui se faisait aux écuries, le juge de paix amena Gothard et Michu. L'opération de détacher les fers à chaque cheval, et de les réunir en les désignant, afin de procéder à la confrontation des marques laissées dans le parc par les chevaux des auteurs de l'attentat, prit du temps. Néanmoins, Lechesneau, prévenu de l'arrivée de Pigoult, laissa les accusés avec les gendarmes, vint dans la salle à manger pour dicter le procès-verbal, et le juge de paix lui montra l'état des vêtements de Michu en racontant les circonstances de l'arrestation.

— Ils auront tué le sénateur et l'auront plâtré dans quelque muraille, dit en finissant Pigoult à Lechesneau.

— Maintenant, j'en ai peur, répondit le magistrat. — Où as-tu porté le plâtre? dit-il à Gothard.

Gothard se mit à pleurer.

— La justice l'effraye, dit Michu, dont les yeux lançaient des flammes comme ceux d'un lion pris dans un filet.

Tous les gens de la maison, [illegible] maire, arrivèrent alors; ils encombrèrent l'an[illegible] Catherine et les Durieu pleuraient [illegible]

portance des réponses qu'ils avaient faites. A toutes les questions du directeur et du juge de paix, Gothard répondit par des sanglots ; en pleurant, il finit par se donner une sorte d'attaque convulsive qui les effraya, et ils le laissèrent. Le petit drôle, ne se voyant plus surveillé, regarda Michu en souriant, et Michu l'approuva par un regard. Lechesneau quitta le juge de paix pour aller presser les experts.

— Monsieur, dit enfin madame d'Hauteserre en s'adressant à Pigoult, pouvez-vous nous expliquer la cause de ces arrestations ?

— Ces messieurs sont accusés d'avoir enlevé le sénateur à main armée, et de l'avoir séquestré, car nous ne supposons pas qu'ils l'aient tué, malgré les apparences.

— Et quelle peine encourraient les auteurs de ce crime? demanda le bonhomme.

— Mais, comme les lois auxquelles il n'est pas dérogé par le Code actuel resteront en vigueur, il y a peine de mort, répondit le juge de paix.

— Peine de mort! s'écria madame d'Hauteserre, qui s'évanouit.

Le curé se présenta dans ce moment avec sa sœur, qui appela Catherine et la Durieu.

— Mais nous ne l'avons seulement pas vu, votre maudit sénateur! s'écria Michu.

— Madame Marion, madame Grévin, M. Grévin, le valet de chambre du sénateur, Violette, ne peuvent pas en dire autant de vous, répondit Pigoult avec le sourire aigre du magistrat convaincu.

— Je n'y comprends rien! dit Michu, que cette réponse

frappa de stupeur et qui commença dès lors à se croire entortillé avec ses maîtres dans quelque trame ourdie contre eux.

En ce moment, tout le monde revint des écuries. Laurence accourut à madame d'Hauteserre, qui reprit ses sens pour lui dire :

— Il y a peine de mort!

— Peine de mort!... répéta Laurence en regardant les quatre gentilshommes.

Ce mot répandit un effroi dont profita Giguet, en homme instruit par Corentin.

— Tout peut s'arranger encore, dit-il en emmenant le marquis de Simeuse dans un coin de la salle à manger; peut-être n'est-ce qu'une plaisanterie? Que diable! vous avez été militaires. Entre soldats, on s'entend. Qu'avez-vous fait du sénateur? Si vous l'avez tué, tout est dit; mais, si vous l'avez séquestré, rendez-le! vous voyez bien que votre coup est manqué. Je suis certain que le directeur du jury, d'accord avec le sénateur, étouffera les poursuites.

— Nous ne comprenons absolument rien à vos questions, dit le marquis de Simeuse.

— Si vous le prenez sur ce ton, cela ira loin, dit le lieutenant.

— Chère cousine, dit le marquis de Simeuse à Laurence, nous allons en prison; mais ne soyez pas inquiète, nous reviendrons dans quelques heures. Il y a dans cette affaire des malentendus qui vont s'expliquer.

— Je le souh[illegible] vous, messieurs, dit le magistrat en faisant si[illegible] mener les quatre gentils-

hommes, Gothard et Michu. — Ne les conduisez pas à Troyes, dit-il au lieutenant, gardez-les à votre poste d'Arcis; ils doivent être présents demain, au jour, à la vérification des fers de leurs chevaux avec les empreintes laissées dans le parc.

Lechesneau et Pigoult ne partirent qu'après avoir interrogé Catherine, M., madame d'Hauteserre et Laurence. Les Durieu, Catherine et Marthe déclarèrent n'avoir vu leurs maîtres qu'au déjeuner; M. d'Hauteserre déclara les avoir vus à trois heures. Quand, à minuit, Laurence se vit entre M. et madame d'Hauteserre, devant l'abbé Goujet et sa sœur, sans les quatre jeunes gens qui, depuis dix-huit mois, étaient la vie de ce château, son amour et sa joie, elle garda pendant longtemps un silence que personne n'osa rompre. Jamais affliction ne fut plus profonde ni plus complète. Enfin, on entendit un soupir, on regarda.

Marthe, oubliée dans un coin, se leva, disant :

— La mort! madame... On nous les tuera, malgré leur innocence!

— Qu'avez-vous fait! dit le curé.

Laurence sortit sans répondre. Elle avait besoin de la solitude pour retrouver sa force au milieu de ce désastre imprévu.

III

UN PROCÈS POLITIQUE SOUS L'EMPIRE.

A trente-quatre ans de distance, pendant lesquels il s'est fait trois grandes révolutions, les vieillards seuls

peuvent se rappeler aujourd'hui le tapage inouï produit en Europe par l'enlèvement d'un sénateur de l'Empire français. Aucun procès, si ce n'est ceux de Trumeau, l'épicier de la place Saint-Michel, et celui de la veuve Morin, sous l'Empire; ceux de Fualdès et de Castaing, sous la Restauration; ceux de madame Lafarge et de Fieschi, sous le gouvernement actuel, n'égala en intérêt et en curiosité celui des jeunes gens accusés de l'enlèvement de Malin. Un pareil attentat contre un membre de son Sénat excita la colère de l'empereur, à qui l'on apprit l'arrestation des délinquants presque en même temps que la perpétration du délit et le résultat négatif des recherches. La forêt fouillée dans ses profondeurs, l'Aube et les départements environnants parcourus dans toute leur étendue n'offrirent pas le moindre indice du passage ou de la séquestration du comte de Gondreville. Le grand juge, mandé par Napoléon, vint, après avoir pris des renseignements auprès du ministre de la police, et lui expliqua la position de Malin vis-à-vis des Simeuse. L'empereur, alors occupé de choses graves, trouva la solution de l'affaire dans les faits antérieurs.

— Ces jeunes gens sont fous, dit-il. Un jurisconsulte comme Malin doit revenir sur des actes arrachés par la violence. Surveillez ces nobles pour savoir comment ils s'y prendront pour relâcher le comte de Gondreville.

Il enjoignit de déployer la plus grande célérité dans une affaire où il vit un attentat contre ses institutions, un fatal exemple de résistance aux effets de la Révolution, une atteinte à la grande question des biens nationaux, et un [illegible] des partis qui fut la

constante préoccupation de sa politique intérieure. Enfin, il se trouvait joué par ces jeunes gens qui lui avaient promis de vivre tranquillement.

— La prédiction de Fouché s'est réalisée ! s'écria-t-il en se rappelant la phrase échappée deux ans auparavant à son ministre actuel de la police, qui ne l'avait dite que sous l'impression du rapport fait par Corentin sur Laurence.

On ne peut pas se figurer, sous un gouvernement constitutionnel où personne ne s'intéresse à une chose publique aveugle et muette, ingrate et froide, le zèle qu'un mot de l'empereur imprimait à sa machine politique ou administrative. Cette puissante volonté semblait se communiquer aux choses aussi bien qu'aux hommes. Une fois son mot dit, l'empereur, surpris par la coalition de 1806, oublia l'affaire. Il pensait à de nouvelles batailles à livrer, et s'occupait de masser ses régiments pour frapper un grand coup au cœur de la monarchie prussienne; mais son désir de voir faire prompte justice trouva un puissant véhicule dans l'incertitude qui affectait la position de tous les magistrats de l'Empire. En ce moment, Cambacérès, en sa qualité d'archichancelier, et le grand juge Régnier préparaient l'institution des tribunaux de première instance, des cours impériales et de la cour de cassation; ils agitaient la question des costumes, auxquels Napoléon tenait tant et avec tant de raison; ils revisaient le personnel et recherchaient les restes des parlements abolis. Naturellement, les magistrats du département de l'Aube pensèrent que donner des preuves de zèle dans l'affaire de l'enlèvement du comte de Gondreville serait

une excellente recommandation. Les suppositions de Napoléon devinrent alors des certitudes pour les courtisans et pour les masses.

La paix régnait encore sur le continent, et l'admiration pour l'empereur était unanime en France : il cajolait les intérêts, les vanités, les personnes, les choses, enfin tout, jusqu'aux souvenirs. Cette entreprise parut donc à tout le monde une atteinte au bonheur public. Ainsi, les pauvres gentilshommes innocents furent couverts d'un opprobre général. En petit nombre et confinés dans leurs terres, les nobles déploraient cette affaire entre eux, mais pas un n'osait ouvrir la bouche. Comment, en effet, s'opposer au déchaînement de l'opinion publique? Dans tout le département, on exhumait les cadavres des onze personnes tuées, en 1792, à travers les persiennes de l'hôtel de Cinq-Cygne, et l'on en accablait les accusés. On craignait que les émigrés, enhardis, n'exerçassent tous des violences sur les acquéreurs de leurs biens, pour en préparer la restitution en protestant ainsi contre un injuste dépouillement. Ces nobles gens furent donc traités de brigands, de voleurs, d'assassins, et la complicité de Michu leur devint surtout fatale. Cet homme, qui avait coupé, lui ou son beau-père, toutes les têtes tombées dans le département pendant la Terreur, était l'objet des contes les plus ridicules. L'exaspération fut d'autant plus vive, que Malin avait placé à peu près tous les fonctionnaires de l'Aube. Aucune voix généreuse ne s'éleva pour contredire la voix publique. Enfin, les malheureux n'avaient aucun moyen légal de combattre les pr[illegible]ons; car, en soumettant à des jurés et les élément[illegible]usation et le jugement,

le Code de brumaire an IV n'avait pu donner aux accusés l'immense garantie du recours en cassation pour cause de suspicion légitime. Le surlendemain de l'arrestation, les maîtres et les gens du château de Cinq-Cygne furent assignés à comparaître devant le jury d'accusation. On laissa Cinq-Cygne à la garde du fermier, sous l'inspection de l'abbé Goujet et de sa sœur, qui s'y établirent. Mademoiselle de Cinq-Cygne, M. et madame d'Hauteserre vinrent occuper la petite maison que possédait Durieu dans un de ces longs et larges faubourgs qui s'étalent autour de la ville de Troyes. Laurence eut le cœur serré quand elle reconnut la fureur des masses, la malignité de la bourgeoisie et l'hostilité de l'administration par plusieurs de ces petits événements qui arrivent toujours aux parents des gens impliqués dans une affaire criminelle, dans les villes de province où elles se jugent. C'est, au lieu de mots encourageants et pleins de compassion, des conversations entendues où éclatent d'affreux désirs de vengeance; des témoignages de haine à la place des actes de la stricte politesse ou de la réserve ordonnée par ladécence, mais surtout un isolement dont s'affectent les hommes ordinaires, et d'autant plus rapidement senti, que le malheur excite la défiance. Laurence, qui avait recouvré toute sa force, comptait sur les clartés de l'innocence et méprisait trop la foule pour s'épouvanter de ce silence désapprobateur par lequel on l'accueillait. Elle soutenait le courage de M. et madame d'Hauteserre, tout en pensant à la bataille judiciaire qui, d'après la rapidité de la procédure, devait bientôt se livrer devant la cour criminelle. Mais elle allait recevoir un coup auquel elle ne s'attendait

point et qui diminua son courage. Au milieu de ce désastre et par le déchaînement général, au moment où cette famille affligée se voyait comme dans un désert, un homme grandit tout à coup aux yeux de Laurence et montra toute la beauté de son caractère. Le lendemain du jour où l'accusation, approuvée par la formule : *Oui, il y a lieu,* que le chef du jury écrivait au bas de l'acte, fut renvoyée à l'accusateur public, et que le mandat d'arrêt décerné contre les accusés eut été converti en une ordonnance de prise de corps, le marquis de Chargebœuf vint courageusement dans sa vieille calèche au secours de sa jeune parente. Prévoyant la promptitude de la justice, le chef de cette grande famille s'était hâté d'aller à Paris, d'où il amenait l'un des plus rusés et des plus honnêtes procureurs du vieux temps, Bordin, qui devint, à Paris, l'avoué de la noblesse pendant dix ans, et dont le successeur fut le célèbre avoué Derville. Ce digne procureur choisit aussitôt pour avocat le petit-fils d'un ancien président du parlement de Normandie, qui se destinait à la magistrature et dont les études s'étaient faites sous sa tutelle. Ce jeune avocat, pour employer une dénomination abolie que l'empereur allait faire revivre, fut en effet nommé substitut du procureur général à Paris, après le procès actuel, et devint un de nos plus célèbres magistrats. M. de Granville accepta cette défense comme une occasion de débuter avec éclat. A cette époque, les avocats étaient remplacés par des défenseurs officieux. Ainsi le droit de défense n'était pas restreint, tous les citoyens pouvaient plaider la cause de l'innocence; mais les accusés n'en prenaient pas moins d'anciens avocats pour se défendre.

Le vieux marquis, effrayé des ravages que la douleur avait faits chez Laurence, fut admirable de bon goût et de convenance. Il ne rappela point ses conseils donnés en pure perte ; il présenta Bordin comme un oracle dont les avis devaient être suivis à la lettre, et le jeune de Granville comme un défenseur en qui l'on pouvait avoir une entière confiance.

Laurence tendit la main au vieux marquis et lui serra la sienne avec une vivacité qui le charma.

— Vous aviez raison, lui dit-elle.

— Voulez-vous maintenant écouter mes conseils ? demanda-t-il.

La jeune comtesse fit, ainsi que M. et madame d'Hauteserre, un signe d'assentiment.

— Eh bien, venez dans ma maison, elle est au centre de la ville, près du tribunal ; vous et vos avocats, vous vous y trouverez mieux qu'ici, où vous êtes entassés et beaucoup trop loin du champ de bataille. Vous auriez la ville à traverser tous les jours.

Laurence accepta ; le vieillard l'emmena, ainsi que madame d'Hauteserre, à sa maison, qui fut celle des défenseurs et des habitants de Cinq-Cygne tant que dura le procès. Après le dîner, les portes closes, Bordin se fit raconter exactement par Laurence les circonstances de l'affaire, en la priant de n'omettre aucun détail, quoique déjà quelques-uns des faits antérieurs eussent été dits à Bordin et au jeune défenseur par le marquis durant leur voyage de Paris à Troyes. Bordin écouta, les pieds au feu, sans se donner la moindre importance. Le jeune avocat, lui, ne put s'empêcher de se partager entre son admi-

ration pour mademoiselle de Cinq-Cygne et l'attention qu'il devait aux éléments de la cause.

— Est-ce bien tout? demanda Bordin quand Laurence eut raconté les événements du drame tels que ce récit les a présentés jusqu'à présent.

— Oui, répondit-elle.

Le silence le plus profond régna pendant quelques instants dans le salon de l'hôtel de Chargebœuf où se passait cette scène, une des plus graves qui aient lieu durant la vie, et une des plus rares aussi. Tout procès est jugé par les avocats avant les juges, de même que la mort du malade est pressentie par les médecins, avant la lutte que les uns soutiendront contre la nature et les autres contre la justice. Laurence, M. et madame d'Hauteserre, le marquis, avaient les yeux sur la vieille figure noire et profondément labourée par la petite vérole de ce vieux procureur, qui allait prononcer des paroles de vie ou de mort. M. d'Hauteserre s'essuya des gouttes de sueur sur le front. Laurence regarda le jeune avocat et lui trouva le visage attristé.

—Eh bien, mon cher Bordin? dit le marquis en lui tendant sa tabatière, où le procureur puisa d'une façon distraite.

Bordin frotta le gras de ses jambes vêtues de gros bas de filoselle noire, car il était en culotte de drap noir, et portait un habit qui se rapprochait par sa forme des habits dits à la française; il jeta son regard malicieux sur ses clients en y donnant une expression craintive, mais il les glaça.

— Faut-il vous disséquer cela, dit-il franchement?

— Mais allez donc, monsieur ! dit Laurence.

— Tout ce que vous avez fait de bien se tourne en charges contre vous, lui dit alors le vieux praticien. On ne peut pas sauver vos parents, on ne pourra que faire diminuer la peine. La vente que vous avez ordonné à Michu de faire de ses biens sera prise pour la preuve la plus évidente de vos intentions criminelles sur le sénateur. Vous avez envoyé vos gens exprès à Troyes pour être seuls, et cela sera d'autant plus plausible, que c'est la vérité. L'aîné des d'Hauteserre a dit à Beauvisage un mot terrible, qui vous perd tous. Vous en avez dit un autre, dans votre cour, qui prouvait longtemps à l'avance vos mauvais vouloirs contre Gondreville. Quant à vous, vous étiez à la grille en observation au moment du coup ; si l'on ne vous poursuit pas, c'est pour ne pas mettre un élément d'intérêt dans l'affaire.

— La cause n'est pas tenable ! dit M. de Granville.

— Elle l'est d'autant moins, reprit Bordin, qu'on ne peut plus dire la vérité. Michu, MM. de Simeuse et d'Hauteserre doivent s'en tenir tout simplement à prétendre qu'ils sont allés dans la forêt avec vous pendant une partie de la journée et qu'ils sont venus déjeuner à Cinq-Cygne. Mais, si nous pouvons établir que vous y étiez tous à trois heures, pendant que l'attentat avait lieu, quels sont nos témoins? Marthe, la femme d'un accusé; les Durieu, Catherine, gens à votre service; monsieur et madame, père et mère de deux accusés ! Ces témoins sont sans valeur, la loi ne les admet pas contre vous, le bon sens les repousse en votre faveur. Si, par malheur, vous disiez être allés chercher onze cent mille francs d'or dans

la forêt, vous enverriez tous les accusés aux galères comme voleurs. Accusateur public, jurés, juges, audience et la France croiraient que vous avez pris cet or à Gondreville, et que vous avez séquestré le sénateur pour faire votre coup. En admettant l'accusation telle qu'elle est en ce moment, l'affaire n'est pas claire ; mais, dans sa vérité pure, elle deviendrait limpide : les jurés expliqueraient par le vol toutes les parties ténébreuses, car royaliste, aujourd'hui, veut dire brigand ! Le cas actuel présente une vengeance admissible dans la situation politique. Les accusés encourent la peine de mort, mais elle n'est pas déshonorante à tous les yeux; tandis qu'en y mêlant la soustraction des espèces, qui ne paraîtra jamais légitime, vous perdrez les bénéfices de l'intérêt qui s'attache à des condamnés à mort, quand leur crime paraît excusable. Dans le premier moment, quand vous pouviez montrer vos cachettes, le plan de la forêt, les tuyaux de fer-blanc, l'or, pour justifier l'emploi de votre journée, il eût été possible de s'en tirer en présence de magistrats impartiaux; mais, dans l'état des choses, il faut se taire. Dieu veuille qu'aucun des six accusés n'ait compromis la cause, mais nous verrons à tirer parti de leurs interrogatoires.

Laurence se tordit les mains de désespoir et leva les yeux au ciel par un regard désolant, car elle aperçut alors dans toute sa profondeur le précipice où ses cousins étaient tombés. Le marquis et le jeune défenseur approuvaient le terrible discours de Bordin. Le bonhomme d'Hauteserre pleurait.

— Pourquoi ne pas avoir écouté l'abbé Goujet, qui vou-

lait les faire enfuir? dit madame d'Hauteserre exaspérée.

— Ah! s'écria l'ancien procureur, si vous avez pu les faire sauver, et que vous ne l'ayez pas fait, vous les aurez tués vous-mêmes! La contumace donne du temps. Avec le temps, les innocents éclaircissent les affaires. Celle-ci me semble la plus ténébreuse que j'aie vue de ma vie, pendant laquelle j'en ai cependant bien débrouillé.

— Elle est inexplicable pour tout le monde, et même pour nous, dit M. de Granville. Si les accusés sont innocents, le coup a été fait par d'autres. Cinq personnes ne viennent pas dans un pays comme par enchantement, ne se procurent pas des chevaux ferrés comme ceux des accusés, n'empruntent pas leur ressemblance et ne mettent pas Malin dans une fosse, exprès pour perdre Michu, MM. d'Hauteserre et de Simeuse. Les inconnus, les vrais coupables avaient un intérêt quelconque à se mettre dans la peau de ces cinq innocents; pour les retrouver, pour chercher leurs traces, il nous faudrait, comme au gouvernement, autant d'agents et d'yeux qu'il y a de communes dans un rayon de vingt lieues...

— C'est là chose impossible, dit Bordin. Il n'y faut même pas songer. Depuis que les sociétés ont inventé la justice, elles n'ont jamais trouvé le moyen de donner à l'innocence accusée un pouvoir égal à celui dont le magistrat dispose contre le crime. La justice n'est pas bilatérale. La défense, qui n'a ni espions ni police, ne dispose pas en faveur de ses clients de la puissance sociale. L'innocence n'a que le raisonnement pour elle; et le raisonnement, qui peut frapper des juges, est souvent impuissant sur les esprits prévenus des jurés. Le pays est

tout entier contre vous. Les huit jurés qui ont sanctionné l'acte d'accusation étaient des propriétaires de biens nationaux. Nous aurons dans nos jurés de jugement des gens qui seront, comme les premiers, acquéreurs, vendeurs de biens nationaux ou employés. Enfin, nous aurons un jury Malin! Aussi faut-il un système complet de défense; n'en sortez pas, et périssez dans votre innocence. Vous serez condamnés. Nous irons au tribunal de cassation, et nous tâcherons d'y rester longtemps. Si, dans l'intervalle, je puis recueillir des preuves en votre faveur, vous aurez le recours en grâce. Voilà l'anatomie de l'affaire et mon avis. Si nous triomphions (car tout est possible en justice), ce serait un miracle; mais votre avocat est, parmi tous ceux que je connais, le plus capable de faire ce miracle, et j'y aiderai.

— Le sénateur doit avoir la clef de cette énigme, dit alors M. de Granville, car on sait toujours qui nous en veut et pourquoi l'on nous en veut. Je le vois quittant Paris à la fin de l'hiver, venant à Gondreville seul, sans suite, s'y enfermant avec son notaire, et se livrant, pour ainsi dire, à cinq hommes qui l'empoignent.

— Certes, dit Bordin, sa conduite est au moins aussi extraordinaire que la nôtre; mais comment, à la face d'un pays soulevé contre nous, devenir accusateurs, d'accusés que nous étions? Il nous faudrait la bienveillance, le secours du gouvernement, et mille fois plus de preuves que dans une situation ordinaire. J'aperçois là de la préméditation, et de la plus raffinée, chez nos adversaires inconnus, qui connaissaient la situation de Michu et de MM. de Simeuse à l'égard de Malin. Ne pas parler! ne

pas voler ! il y a prudence. J'aperçois tout autre chose que des malfaiteurs sous ces masques... Mais dites donc ces choses-là aux jurés qu'on nous donnera !

Cette perspicacité dans les affaires privées, qui rend certains avocats et certains magistrats si grands, étonnait et confondait Laurence ; elle eut le cœur serré par cette épouvantable logique.

— Sur cent affaires criminelles, dit Bordin, il n'y en a pas dix que la justice développe dans toute leur étendue, et il y en a peut-être un bon tiers dont le secret lui est inconnu. La vôtre est du nombre de celles qui sont indéchiffrables pour les accusés et pour les accusateurs, pour la justice et pour le public. Quant au souverain, il a d'autres pois à lier qu'à secourir MM. de Simeuse, quand même ils n'auraient pas voulu le renverser. Mais qui diable en veut à Malin ? et que lui voulait-on?

Bordin et M. de Granville se regardèrent, ils eurent l'air de douter de la véracité de Laurence. Ce mouvement fut pour la jeune fille une des plus cuisantes des mille douleurs de cette affaire ; aussi jeta-t-elle aux deux défenseurs un regard qui tua chez eux tout mauvais soupçon.

Le lendemain, la procédure fut remise aux défenseurs, qui purent communiquer avec les accusés. Bordin apprit à la famille que, en gens de bien, les six accusés *s'étaient bien tenus*, pour employer un terme du métier.

— M. de Granville défendra Michu, dit Bordin.

— Michu ?... s'écria M. de Chargebœuf, étonné de ce changement.

— Il est le cœur de l'affaire, et là est le danger, répliqua le vieux procureur.

— S'il est le plus exposé, la chose me semble juste! s'écria Laurence.

— Nous apercevons des chances, dit M. de Granville, et nous allons bien les étudier. Si nous pouvons les sauver, ce sera parce que M. d'Hauteserre a dit à Michu de réparer l'un des poteaux de la barrière du chemin creux, et qu'un loup a été vu dans la forêt : car tout dépend des débats devant une cour criminelle, et les débats rouleront sur de petites choses que vous verrez devenir immenses.

Laurence tomba dans l'abattement intérieur qui doit mortifier l'âme de toutes les personnes d'action et de pensée, quand l'inutilité de l'action et de la pensée leur est démontrée. Il ne s'agissait plus ici de renverser un homme ou le pouvoir à l'aide de gens dévoués, de sympathies fanatiques enveloppées dans les ombres du mystère : elle voyait la société tout entière armée contre elle et ses cousins. On ne prend pas à soi seul une prison d'assaut, on ne délivre pas des prisonniers au sein d'une population hostile et sous les yeux d'une police éveillée par la prétendue audace des accusés. Aussi, quand, effrayé de la stupeur de cette noble et généreuse fille que sa physionomie rendait plus stupide encore, le jeune défenseur essaya de relever son courage, lui répondit-elle :

— Je me tais, je souffre et j'attends...

L'accent, le geste et le regard firent de cette réponse une de ces choses sublimes auxquelles il manque vaste théâtre pour devenir célèbres. Quelqu[illegible] après, le bonhomme d'Hauteserre disait au [illegible] Chargebœuf :

— Me suis-je donné de la peine pour mes deux malheureux enfants! J'ai déjà refait pour eux près de huit mille livres de rente sur l'État. S'ils avaient voulu servir, ils auraient gagné des grades supérieurs et pourraient aujourd'hui se marier avantageusement. Voilà tous mes plans à vau-l'eau!

— Comment, lui dit sa femme, pouvez-vous songer à leurs intérêts, quand il s'agit de leur honneur et de leurs têtes!

— M. d'Hauteserre pense à tout, dit le marquis.

Pendant que les habitants de Cinq-Cygne attendaient l'ouverture des débats à la cour criminelle et sollicitaient la permission de voir les prisonniers sans pouvoir l'obtenir, il se passait au château, dans le plus profond secret, un événement de la plus haute gravité. Marthe était revenue à Cinq-Cygne aussitôt après sa déposition devant le jury d'accusation, qui fut tellement insignifiante, qu'elle ne fut pas assignée par l'accusateur public devant la cour criminelle. Comme toutes les personnes d'une excessive sensibilité, la pauvre femme restait assise dans le salon où elle tenait compagnie à mademoiselle Goujet, dans un état de stupeur qui faisait pitié. Pour elle, comme pour le curé, d'ailleurs, et pour tous ceux qui ne savaient point l'emploi que les accusés avaient fait de la journée, leur innocence paraissait douteuse. Par moments, Marthe croyait que Michu, ses maîtres et Laurence avaient exercé quelque vengeance sur le sénateur. La malheureuse femme connaissait assez le dévouement de Michu pour comprendre qu'il était, de tous les accusés, le plus en danger, soit à cause de ses antécédents, soit à cause de la part qu'il

aurait prise dans l'exécution. L'abbé Goujet, sa sœur et Marthe se perdaient dans les probabilités auxquelles cette opinion donnait lieu; mais, à force de les méditer, ils laissaient leur esprit s'attacher à un sens quelconque. Le doute absolu que demande Descartes ne peut pas plus s'obtenir dans le cerveau de l'homme que le vide dans la nature, et l'opération spirituelle par laquelle il aurait lieu serait, comme l'effet de la machine pneumatique, une situation exceptionnelle et monstrueuse. En quelque matière que ce soit, on croit à quelque chose. Or, Marthe avait tellement peur de la culpabilité des accusés, que sa crainte équivalait à une croyance; et cette situation d'esprit lui fut fatale. Cinq jours après l'arrestation des gentilshommes, au moment où elle allait se coucher, sur les dix heures du soir, elle fut appelée dans la cour par sa mère, qui arrivait à pied de la ferme.

— Un ouvrier de Troyes veut te parler de la part de Michu, et t'attend dans le chemin creux, dit-elle à Marthe.

Toutes deux passèrent par la brèche pour aller au plus court. Dans l'obscurité de la nuit et du chemin, il fut impossible à Marthe de distinguer autre chose que la masse d'une personne qui tranchait sur les ténèbres.

— Parlez, madame, afin que je sache si vous êtes bien madame Michu, dit cette personne d'une voix assez inquiète.

— Certainement, dit Marthe. Et que me voulez-vous?

— Bien, dit l'inconnu. Donnez-moi [illegible], n'ayez pas peur de moi. Je viens, ajou[illegible]ant à l'oreille de Marthe, de la p[illegible] un petit mot. Je suis un d[illegible]

si mes supérieurs s'apercevaient de mon absence, nous serions tous perdus. Fiez-vous à moi. Dans les temps, votre brave père m'a placé là. Aussi Michu a-t-il compté sur moi.

Il mit une lettre dans la main de Marthe et disparut vers la forêt sans attendre de réponse. Marthe eut comme un frisson en pensant qu'elle allait sans doute apprendre le secret de l'affaire. Elle courut à la ferme, avec sa mère, et s'enferma pour lire la lettre suivante :

« Ma chère Marthe, tu peux compter sur la discrétion de l'homme qui t'apportera cette lettre, il ne sait ni lire ni écrire, c'est un des plus solides républicains de la conspiration de Babeuf; ton père s'est servi de lui souvent, et il regarde le sénateur comme un traître. Or, ma chère femme, le sénateur a été claquemuré par nous dans le caveau où nous avons déjà caché nos maîtres. Le misérable n'a de vivres que pour cinq jours, et, comme il est de notre intérêt qu'il vive, dès que tu auras lu ce petit mot, porte-lui de la nourriture pour au moins cinq jours. La forêt doit être surveillée, prends autant de précautions que nous en prenions pour nos jeunes maîtres. Ne dis pas un mot à Malin, ne lui parle point, et mets un de nos masques que tu trouveras sur une des marches de la cave. Si tu ne veux pas compromettre nos têtes, tu garderas le silence le plus entier sur le secret que je suis forcé de te confier. N'en dis pas un mot à mademoiselle de Cinq-Cygne, qui pourrait *caner*. Ne crains rien pour moi. Nous sommes certains de la bonne issue de cette affaire, et, quand il le faudra, Malin sera notre sauveur.

Enfin, dès que cette lettre sera lue, je n'ai pas besoin de te dire de la brûler, car elle me coûterait la tête si l'on en voyait une seule ligne. Je t'embrasse tant et plus.

» MICHU. »

L'existence du caveau situé sous l'éminence au milieu de la forêt n'était connue que de Marthe, de son fils, de Michu, des quatre gentilshommes et de Laurence : du moins Marthe, à qui son mari n'avait rien dit de sa rencontre avec Peyrade et Corentin, devait le croire. Ainsi la lettre, qui d'ailleurs lui parut écrite et signée par Michu, ne pouvait venir que de lui. Certes, si Marthe avait immédiatement consulté sa maîtresse et ses deux conseils, qui connaissaient l'innocence des accusés, le rusé procureur aurait obtenu quelque lumière sur les perfides combinaisons qui avaient enveloppé ses clients; mais Marthe, toute à son premier mouvement, comme la plupart des femmes, et convaincue par ces considérations qui lui sautaient aux yeux, jeta la lettre dans la cheminée. Cependant, mue par une singulière illumination de prudence, elle retira du feu le côté de la lettre qui n'était pas écrit, prit les premières lignes, dont le sens ne pouvait compromettre personne, et les cousit dans le bas de sa robe. Assez effrayée de savoir que le patient jeûnait depuis vingt-quatre heures, elle voulut lui porter du vin, du pain et de la viande dès cette nuit. Sa curiosité ne lui permettait, pas plus que l'humanité, de remettre au lendemain. Elle chauffa son four, et fit, aidée par sa mère pâté de lièvre et de canards, un gâteau de riz, rôtit poulets, prit trois bouteilles de vin, et boulangea

même deux pains ronds. Vers deux heures et demie du matin, elle se mit en route vers la forêt, portant le tout dans une hotte, et en compagnie de Couraut, qui, dans toutes ces expéditions, servait d'éclaireur avec une admirable intelligence. Il flairait les étrangers à des distances énormes, et, quand il avait reconnu leur présence, il revenait auprès de sa maîtresse en grondant tout bas, la regardant et tournant son museau du côté dangereux.

Marthe arriva sur les trois heures du matin à la mare, où elle laissa Couraut en sentinelle. Après une demi-heure de travail pour débarrasser l'entrée, elle vint avec une lanterne sourde à la porte du caveau, le visage couvert d'un masque qu'elle avait en effet trouvé sur une marche. La détention du sénateur semblait avoir été préméditée longtemps à l'avance. Un trou d'un pied carré, que Marthe n'avait pas vu précédemment, se trouvait grossièrement pratiqué dans le haut de la porte de fer qui fermait le caveau ; mais, pour que Malin ne pût, avec le temps et la patience dont disposent tous les prisonniers, faire jouer la bande de fer qui barrait la porte, on l'avait assujettie par un cadenas. Le sénateur, qui s'était levé de dessus son lit de mousse, poussa un soupir en apercevant une figure masquée, et devina qu'il ne s'agissait pas encore de sa délivrance. Il observa Marthe, autant que le lui permettait la lueur inégale d'une lanterne sourde, et la reconnut à ses vêtements, à sa corpulence et à ses mouvements; quand elle lui passa le pâté par le trou, il laissa tomber le pâté pour lui saisir les mains, et avec une excessive prestesse il essaya de lui ôter du doigt deux anneaux : son

alliance et une petite bague donnée par mademoiselle de Cinq-Cygne.

— Vous ne nierez pas que ce ne soit vous, ma chère madame Michu? dit-il.

Marthe ferma le poing aussitôt qu'elle sentit les doigts du sénateur, et lui donna un coup vigoureux dans la poitrine. Puis, sans mot dire, elle alla couper une baguette assez forte, au bout de laquelle elle tendit au sénateur le reste des provisions.

— Que veut-on de moi? demanda-t-il.

Marthe se sauva sans répondre. En revenant chez elle, elle se trouva, sur les cinq heures, à la lisière de la forêt, et fut prévenue par Couraut de la présence d'un importun. Elle rebroussa chemin et se dirigea vers le pavillon qu'elle avait habité si longtemps; mais, quand elle déboucha dans l'avenue, elle fut aperçue de loin par le garde champêtre de Gondreville; elle prit alors le parti d'aller droit à lui.

— Vous êtes bien matinale, madame Michu! lui dit-il en l'accostant.

— Nous sommes si malheureux, répondit-elle, que je suis forcée de faire l'ouvrage d'une servante; je vais à Bellache y chercher des graines.

— Vous n'avez donc point de graines à Cinq-Cygne? dit le garde.

Marthe ne répondit pas. Elle continua sa route, et, arrivant à la ferme de Bellache, elle pria Beauvisage de lui donner plusieurs graines pour semence, en lui [illegible] que M. d'Hauteserre lui avait recommandé de les [illegible] chez lui pour renouveler ses espèces. Ce [illegible]

le garde de Gondreville vint à la ferme savoir ce que Marthe y était allée chercher. Six jours après, Marthe, devenue prudente, alla dès minuit porter les provisions afin de ne pas être surprise par les gardes, qui surveillaient évidemment la forêt. Après avoir porté pour la troisième fois des vivres au sénateur, elle fut saisie d'une sorte de terreur en entendant lire par le curé les interrogatoires publics des accusés, car alors les débats étaient commencés. Elle prit l'abbé Goujet à part, et, après lui avoir fait jurer qu'il lui garderait le secret sur ce qu'elle allait lui dire comme s'il s'agissait d'une confession, elle lui montra les fragments de la lettre qu'elle avait reçue de Michu, en lui en disant le contenu, et l'initia au secret de la cachette où se trouvait le sénateur. Le curé demanda sur-le-champ à Marthe si elle avait des lettres de son mari, afin de pouvoir comparer les écritures. Marthe alla chez elle, à la ferme, où elle trouva une assignation pour comparaître comme témoin à la cour. Quand elle revint au château, l'abbé Goujet et sa sœur étaient également assignés à la requête des accusés. Ils furent donc obligés de se rendre aussitôt à Troyes. Ainsi tous les personnages de ce drame, et même ceux qui n'en étaient en quelque sorte que les comparses, se trouvèrent réunis sur la scène où les destinées des deux familles se jouaient alors.

Il est très-peu de localités en France où la justice emprunte aux choses ce prestige qui devrait toujours l'accompagner. Après la religion et la royauté, n'est-elle pas la plus grande machine des sociétés? Partout, et même à Paris, la mesquinerie du local, la mauvaise disposition

des lieux, et le manque de décors chez la nation la plus vaniteuse et la plus théâtrale en fait de monuments qui soit aujourd'hui, diminuent l'action de cet énorme pouvoir. L'arrangement est le même dans presque toutes les villes. Au fond de quelque longue salle carrée, on voit un bureau couvert de serge verte, élevé sur une estrade, derrière lequel s'asseyent les juges dans des fauteuils vulgaires. A gauche, le siége de l'accusateur public, et, de son côté, le long de la muraille, une longue tribune garnie de chaises pour les jurés. En face des jurés s'étend une autre tribune où se trouve un banc pour les accusés et pour les gendarmes qui les gardent. Le greffier se place au bas de l'estrade, auprès de la table où se déposent les pièces à conviction. Avant l'institution de la justice impériale, le commissaire du gouvernement et le directeur du jury avaient chacun un siége et une table, l'un à droite et l'autre à gauche du bureau de la cour. Deux huissiers voltigent dans l'espace qu'on laisse devant la cour pour la comparution des témoins. Les défenseurs se tiennent au bas de la tribune des accusés. Une balustrade de bois réunit les deux tribunes vers l'autre bout de la salle, et forme une enceinte où se mettent des bancs pour les témoins entendus et pour les curieux privilégiés. Puis, en face du tribunal, au-dessus de la porte d'entrée, il existe toujours une méchante tribune réservée aux autorités et aux femmes choisies du département par le président, auquel appartient la police de l'audience. Le public non privilégié se tient debout dans l'espace qui reste entre la porte de la salle et la balustrade. Cette physionomie normale des tribunaux français et des cours d'as-

sises actuelles était celle de la cour criminelle de Troyes.

En avril 1806, ni les quatre juges et le président qui composaient la cour, ni l'accusateur public, ni le directeur du jury, ni le commissaire du gouvernement, ni les huissiers, ni les défenseurs, personne, excepté les gendarmes, n'avait de costume ni de marque distinctive qui relevât la nudité des choses et l'aspect assez maigre des figures. Le crucifix manquait, et ne donnait son exemple ni à la justice, ni aux accusés. Tout était triste et vulgaire. L'appareil, si nécessaire à l'intérêt social, est peut-être une consolation pour le criminel. L'empressement du public fut ce qu'il a été, ce qu'il sera dans toutes les occasions de ce genre, tant que les mœurs ne seront pas réformées, tant que la France n'aura pas reconnu que l'admission du public à l'audience n'emporte point la publicité, que la publicité donnée aux débats constitue une peine tellement exorbitante, que, si le législateur avait pu la soupçonner, il ne l'aurait pas infligée. Les mœurs sont souvent plus cruelles que les lois. Les mœurs, c'est les hommes; mais la loi, c'est la raison d'un pays. Les mœurs, qui n'ont souvent pas de raison, l'emportent sur la loi. Il se fit des attroupements autour du palais. Comme dans tous les procès célèbres, le président fut obligé de faire garder les portes par des piquets de soldats. L'auditoire, qui restait debout derrière la balustrade, était si pressé qu'on y étouffait. M. de Granville, qui défendait Michu; Bordin, le défenseur de MM. de Simeuse, et un avocat de Troyes qui plaidait pour MM. d'Hauteserre et Gothard, les moins compromis des six accusés, furent à leur poste avant l'ouverture de la séance, et leurs figures

respiraient la confiance. De même que le médecin ne laisse rien voir de ses appréhensions à son malade, de même l'avocat montre toujours une physionomie pleine d'espoir à son client. C'est un de ces cas rares où le mensonge devient vertu. Quand les accusés entrèrent, il s'éleva de favorables murmures à l'aspect des quatre jeunes gens, qui, après vingt jours de détention passés dans l'inquiétude, avaient un peu pâli. La parfaite ressemblance des jumeaux excita l'intérêt le plus puissant. Peut-être chacun pensait-il que la nature devait exercer une protection spéciale sur l'une de ses plus curieuses raretés, et tout le monde était tenté de réparer l'oubli du destin envers eux; leur contenance noble, simple et sans la moindre marque de honte, mais aussi sans bravade, toucha beaucoup les femmes. Les quatre gentilshommes et Gothard se présentaient avec le costume qu'ils portaient lors de leur arrestation; mais Michu, dont les vêtements faisaient partie des pièces à conviction, avait mis ses meilleurs habits, une redingote bleue, un gilet de velours brun à la Robespierre, et une cravate blanche. Le pauvre homme paya le loyer de sa mauvaise mine. Quand il jeta son regard jaune, clair et profond sur l'assemblée, qu'il laissa échapper un mouvement, on lui répondit par un murmure d'horreur. L'audience voulut voir le doigt de Dieu dans sa comparution sur le banc des accusés où son beau-père avait fait asseoir tant de victimes. Cet homme, vr[illegible] grand, regarda ses maîtres en réprimant [illegible] Il eut l'air de leur dire : « Je vo[illegible] accusés échangèrent des saluts [illegible] fenseurs. Gothard faisait encor[illegible]

Après les récusations exercées avec sagacité par les défenseurs, éclairés sur ce point par le marquis de Chargebœuf, assis courageusement auprès de Bordin et de M. de Granville, quand le jury fut constitué, l'acte d'accusation lu, on sépara les accusés pour procéder à leurs interrogatoires. Tous répondirent avec un remarquable ensemble. Après être allés le matin se promener à cheval dans la forêt, ils étaient revenus à une heure pour déjeuner à Cinq-Cygne; après le repas, de trois heures à cinq heures et demie, ils avaient regagné la forêt. Tel fut le fond commun à chaque accusé, dont les variantes découlèrent de leur position spéciale. Quand le président pria MM. de Simeuse de donner les raisons qui les avaient fait sortir de si grand matin, l'un et l'autre déclarèrent que, depuis leur retour, ils pensaient à racheter Gondreville, et que, dans l'intention de traiter avec Malin, arrivé la veille, ils étaient sortis, avec leur cousine et Michu, afin d'examiner la forêt pour baser des offres. Pendant ce temps-là, MM. d'Hauteserre, leur cousine et Gothard avaient chassé un loup que les paysans avaient aperçu. Si le directeur du jury eût recueilli les traces de leurs chevaux dans la forêt avec autant de soin que celles des chevaux qui avaient traversé le parc de Gondreville, on aurait eu la preuve de leurs courses en des parties bien éloignées du château.

L'interrogatoire de MM. d'Hauteserre confirma celui de MM. de Simeuse, et se trouvait en harmonie avec leurs dires dans l'instruction. La nécessité de justifier leur promenade avait suggéré à chaque accusé l'idée de l'attribuer à la chasse. Des paysans avaient signalé, quelques

jours auparavant, un loup dans la forêt, et chacun d'eux s'en fit un prétexte.

Cependant, l'accusateur public releva des contradictions entre les premiers interrogatoires, où MM. d'Hauteserre disaient avoir chassé tous ensemble, et le système adopté à l'audience, qui laissait MM. d'Hauteserre et Laurence chassant, tandis que MM. de Simeuse auraient évalué la forêt.

M. de Granville fit observer que le délit n'ayant été commis que de deux heures à cinq heures et demie, les accusés devaient être crus quand ils expliquaient la manière dont ils avaient employé la matinée.

L'accusateur répondit que les accusés avaient intérêt à cacher les préparatifs pour séquestrer le sénateur.

L'habileté de la défense apparut alors à tous les yeux. Les juges, les jurés, l'audience, comprirent bientôt que la victoire allait être chaudement disputée. Bordin et M. de Granville semblaient avoir tout prévu. L'innocence doit un compte clair et plausible de ses actions. Le devoir de la défense est donc d'opposer un roman probable au roman improbable de l'accusation. Pour le défenseur qui regarde son client comme innocent, l'accusation devient une fable. L'interrogatoire public des quatre gentilshommes expliquait suffisamment les choses en leur faveur. Jusque-là, tout allait bien. Mais l'interrogatoire de Michu fut plus grave, et engagea le combat. Chacun comprit alors pourquoi M. de Granville avait préféré la défense viteur à celle des maîtres.

Michu avoua ses menaces à Marion, mais il d violence qu'on leur prêtait. Quant au guet-ap

Malin, il dit qu'il se promenait tout uniment dans le parc; le sénateur et M. Grévin pouvaient avoir eu peur en voyant la bouche du canon de son fusil, et lui supposer une position hostile quand elle était inoffensive. Il fit observer que, le soir, un homme qui n'a pas l'habitude de la chasse peut croire le fusil dirigé sur lui, tandis qu'il se trouve sur l'épaule au repos. Pour justifier l'état de ses vêtements lors de son arrestation, il dit s'être laissé tomber dans la brèche en retournant chez lui.

— N'y voyant plus clair pour la gravir, je me suis en quelque sorte, dit-il, colleté avec les pierres qui éboulaient sous moi quand je m'en aidais pour monter le chemin creux.

Quant au plâtre que Gothard lui apportait, il répondit, comme dans tous ses interrogatoires, que ce plâtre avait servi à sceller un des poteaux de la barrière du chemin creux.

L'accusateur public et le président lui demandèrent d'expliquer comment il était à la fois et dans la brèche au château, et en haut du chemin creux à sceller un poteau de la barrière, surtout quand le juge de paix, les gendarmes et le garde champêtre déclaraient l'avoir entendu venir d'en bas. Michu répondit que M. d'Hauteserre lui avait fait des reproches de ne pas avoir exécuté cette petite réparation, à laquelle il tenait à cause des difficultés que ce chemin pouvait susciter avec la commune; il était donc allé lui annoncer le rétablissement de la barrière.

M. d'Hauteserre avait effectivement fait poser une barrière en haut du chemin creux, pour empêcher que la commune ne s'en emparât. En voyant quelle importance

prenaient l'état de ses vêtements, et le plâtre dont l'emploi n'était pas niable, Michu avait inventé ce subterfuge. Si, en justice, la vérité ressemble souvent à une fable, la fable aussi ressemble beaucoup à la vérité. Le défenseur et l'accusateur attachèrent l'un et l'autre un grand prix à cette circonstance, qui devint capitale et par les efforts du défenseur et par les soupçons de l'accusateur.

A l'audience, Gothard, sans doute éclairé par M. de Granville, avoua que Michu l'avait prié de lui apporter des sacs de plâtre; car jusqu'alors il s'était toujours mis à pleurer quand on le questionnait.

— Pourquoi, vous ou Gothard, n'avez-vous pas aussitôt mené le juge de paix et le garde champêtre à cette barrière? demanda l'accusateur public.

— Je n'ai jamais cru qu'il pouvait s'agir contre nous d'une accusation capitale, dit Michu.

On fit sortir tous les accusés, à l'exception de Gothard. Quand Gothard fut seul, le président l'adjura de dire la vérité, dans son intérêt, en lui faisant observer que sa prétendue idiotie avait cessé. Aucun des jurés ne le croyait imbécile. En se taisant devant la cour, il pouvait encourir des peines graves; tandis qu'en disant la vérité, vraisemblablement il serait mis hors de cause. Gothard pleura, chancela, puis il finit par dire que Michu l'avait prié de lui porter plusieurs sacs de plâtre; mais, chaque fois, il l'avait rencontré devant la ferme. On lui demanda combien il avait apporté de sacs.

— Trois, répondit-il.

Un débat s'établit entre Gothard et Michu pour savoir si c'était trois en comptant celui qu'il lui apportait au

moment de l'arrestation, ce qui réduisait les sacs à deux, ou trois outre le dernier. Ce débat se termina en faveur de Michu. Pour les jurés, il n'y eut que deux sacs employés ; mais ils paraissaient avoir déjà une conviction sur ce point; Bordin et M. de Granville jugèrent nécessaire de les rassasier de plâtre et de les si bien fatiguer, qu'ils n'y comprissent plus rien. M. de Granville présenta des conclusions tendantes à ce que des experts fussent nommés pour examiner l'état de la barrière.

— Le directeur du jury, dit le défenseur, s'est contenté d'aller visiter les lieux, moins pour y faire une expertise sévère que pour y voir un subterfuge de Michu; mais il a failli, selon nous, à ses devoirs, et sa faute doit nous profiter.

La cour commit, en effet, des experts pour savoir si l'un des poteaux de la barrière avait été récemment scellé. De son côté, l'accusateur public voulut avoir gain de cause sur cette circonstance avant l'expertise.

— Vous auriez, dit-il à Michu, choisi l'heure à laquelle il ne fait plus clair, de cinq heures et demie à six heures et demie, pour sceller la barrière à vous seul?

— M. d'Hauteserre m'avait grondé!

— Mais, dit l'accusateur public, si vous avez employé le plâtre à la barrière, vous vous êtes servi d'une auge et d'une truelle. Or, si vous êtes venu dire si promptement à M. d'Hauteserre que vous aviez exécuté ses ordres, il vous est impossible d'expliquer comment Gothard vous apportait encore du plâtre. Vous avez dû passer devant votre ferme, et alors vous avez dû déposer vos outils et prévenir Gothard.

Ces arguments foudroyants produisirent un silence horrible dans l'auditoire.

— Allons, avouez-le, reprit l'accusateur, ce n'est pas un poteau que vous avez enterré...

— Croyez-vous donc que ce soit le sénateur? dit Michu d'un air profondément ironique.

M. de Granville demanda formellement à l'accusateur public de s'expliquer sur ce chef. Michu était accusé d'enlèvement, de séquestration, et non pas de meurtre. Rien de plus grave que cette interpellation. Le Code de brumaire an IV défendait à l'accusateur public d'introduire aucun chef nouveau dans les débats : il devait, à peine de nullité, s'en tenir aux termes de l'acte d'accusation.

L'accusateur public répondit que Michu, principal auteur de l'attentat, et qui, dans l'intérêt de ses maîtres, avait assumé toute la responsabilité sur sa tête, pouvait avoir eu besoin de condamner l'entrée du lieu encore inconnu où gémissait le sénateur.

Pressé de questions, harcelé devant Gothard, mis en contradiction avec lui-même, Michu frappa sur l'appui de la tribune aux accusés un grand coup de poing, et dit :

— Je ne suis pour rien dans l'enlèvement du sénateur; j'aime à croire que ses ennemis l'ont simplement enfermé; mais, s'il reparaît, vous verrez que le plâtre n'a pu y servir de rien.

— Bien! dit l'avocat en s'adressant à l'accusateur public; vous avez plus fait pour la défense de mon client que tout ce que je pouvais dire.

La première audience fut levée sur cette audacieuse

allégation, qui surprit les jurés et donna l'avantage à la défense. Aussi les avocats de la ville et Bordin félicitèrent-ils le jeune défenseur avec enthousiasme. L'accusateur public, inquiet de cette assertion, craignit d'être tombé dans un piége; et il avait en effet donné dans un panneau très-habilement tendu par les défenseurs, et pour lequel Gothard venait de jouer admirablement son rôle. Les plaisants de la ville dirent qu'on avait replâtré l'affaire, que l'accusateur public avait gâché sa position, et que les Simeuse devenaient blancs comme plâtre. En France, tout est du domaine de la plaisanterie, elle y est la reine : on plaisante sur l'échafaud, à la Bérésina, aux barricades, et quelque Français plaisantera sans doute aux grandes assises du jugement dernier.

Le lendemain, on entendit les témoins à charge : madame Marion, madame Grévin, Grévin, le valet de chambre du sénateur, Violette, dont les dépositions peuvent être facilement comprises d'après les événements. Tous reconnurent les cinq accusés, avec plus ou moins d'hésitation relativement aux quatre gentilshommes, mais avec certitude quant à Michu. Beauvisage répéta le propos échappé à Robert d'Hauteserre. Le paysan venu pour acheter le veau redit la phrase de mademoiselle de Cinq-Cygne. Les experts, entendus, confirmèrent leurs rapports sur la confrontation de l'empreinte des fers avec ceux des chevaux des quatre gentilshommes, qui, selon l'accusation, étaient absolument pareils. Cette circonstance fut naturellement l'objet d'un débat violent entre M. de Granville et l'accusateur public. Le défenseur prit à partie le maréchal ferrant de Cinq-Cygne, et réussit à établir aux

débats que des fers semblables avaient été vendus quelques jours auparavant à des individus étrangers au pays. Le maréchal déclara, en outre, qu'il ne ferrait pas seulement de cette manière les chevaux du château de Saint-Cygne, mais beaucoup d'autres dans le canton. Enfin, le cheval dont se servait habituellement Michu, par extraordinaire, avait été ferré à Troyes, et l'empreinte de ce fer ne se trouvait point parmi celles constatées dans le parc.

— Le Sosie de Michu ignorait cette circonstance, dit M. de Granville en regardant les jurés, et l'accusation n'a pas établi que nous nous soyons servi d'un des chevaux du château.

Il foudroya d'ailleurs la déposition de Violette en ce qui concernait la ressemblance des chevaux, vus de loin et par derrière. Malgré les incroyables efforts du défenseur, la masse des témoignages positifs accabla Michu. L'accusateur, l'auditoire, la cour et les jurés sentaient tous, comme l'avait pressenti la défense, que la culpabilité du serviteur entraînait celle des maîtres. Bordin avait bien deviné le nœud du procès en donnant M. de Granville pour défenseur à Michu; mais la défense avouait ainsi ses secrets. Aussi, tout ce qui concernait l'ancien régisseur de Gondreville était-il d'un intérêt palpitant. La tenue de Michu fut, du reste, superbe. Il déploya dans ces débats toute la sagacité dont l'avait doué la nature; et, à force de le voir, le public reconnut sa supériorité; mais [illegible] étonnante! cet homme en parut plus [illegible] teur de l'attentat. Les témoins à [illegible] que les témoins à charge aux ye[illegible] parurent faire leur devoir, et

d'acquit de conscience. D'abord, ni Marthe ni M. et madame d'Hauteserre ne prêtèrent serment; puis Catherine et les Durieu, en leur qualité de domestiques, se trouvèrent dans le même cas. M. d'Hauteserre dit avoir effectivement donné l'ordre à Michu de replacer le poteau renversé. La déclaration des experts, qui lurent en ce moment leur rapport, confirma la déposition du vieux gentilhomme, mais ils donnèrent aussi gain de cause au directeur du jury en déclarant qu'il leur était impossible de déterminer l'époque à laquelle ce travail avait été fait: il pouvait, depuis, s'être écoulé plusieurs semaines tout aussi bien que vingt jours. L'apparition de mademoiselle de Cinq-Cygne excita la plus vive curiosité, mais, en revoyant ses cousins sur le banc des accusés après vingt-trois jours de séparation, elle éprouva des émotions si violentes, qu'elle eut l'air coupable. Elle sentit un effroyable désir d'être à côté des jumeaux, et fut obligée, dit-elle plus tard, d'user de toute sa force pour réprimer la fureur qui la portait à tuer l'accusateur public, afin d'être, aux yeux du monde, criminelle avec eux. Elle raconta naïvement qu'en revenant à Cinq-Cygne, et voyant de la fumée dans le parc, elle avait cru à un incendie. Pendant longtemps, elle avait pensé que cette fumée provenait de mauvaises herbes.

— Cependant, dit-elle, je me suis souvenue plus tard d'une particularité que je livre à l'attention de la justice. J'ai trouvé dans les brandebourgs de mon amazone et dans les plis de ma collerette des débris semblables à ceux de papiers brûlés emportés par le vent.

— La fumée était-elle considérable? demanda Bordin.

— Oui, dit mademoiselle de Cinq-Cygne, je croyais à un incendie.

— Ceci peut changer la face du procès, dit Bordin. Je requiers la cour d'ordonner une enquête immédiate des lieux où l'incendie s'est produit.

Le président ordonna l'enquête.

Grévin, rappelé sur la demande des défenseurs, et interrogé sur cette circonstance, déclara ne rien savoir à ce sujet. Mais, entre Bordin et Grévin, il y eut des regards échangés qui les éclairèrent mutuellement.

— Le procès est là! se dit le vieux procureur.

— Ils y sont! pensa le notaire.

Mais, de part et d'autre, les deux fins matois comprirent que l'enquête était inutile. Bordin se dit que Grévin serait discret comme un mur, et Grévin s'applaudit d'avoir fait disparaître les traces de l'incendie. Pour vider ce point, accessoire dans les débats et qui paraît puéril, mais capital dans la justification que l'histoire doit à ces jeunes gens, les experts et Pigoult, commis pour la visite du parc, déclarèrent n'avoir remarqué aucune place où il existât des marques d'incendie. Bordin fit assigner deux ouvriers, qui déposèrent avoir labouré, par les ordres du garde, une portion du pré dont l'herbe était brûlée; mais ils dirent n'avoir point observé de quelle substance provenaient les cendres. Le garde, rappelé sur l'invitation des défenseurs, dit avoir reçu du sénateur, au moment où il avait passé par le château pour aller voir [illegible] camarade d'Arcis, l'ordre de labourer cette [illegible] le sénateur avait remarquée le ma[illegible]

— Y avait-on brûlé des herbe[illegible]

— Je n'ai rien vu qui pût faire croire qu'on ait brûlé des papiers, répondit le garde.

— Enfin, dirent les défenseurs, si l'on y a brûlé des herbes, quelqu'un a dû les y apporter et y mettre le feu.

La déposition du curé de Cinq-Cygne et celle de mademoiselle Goujet firent une impression favorable. En sortant de vêpres et se promenant vers la forêt, ils avaient vu les gentilshommes et Michu à cheval, sortant du château et se dirigeant sur la forêt. La position, la moralité de l'abbé Goujet, donnaient du poids à ses paroles.

La plaidoirie de l'accusateur public, qui se croyait certain d'obtenir une condamnation, fut ce que sont ces sortes de réquisitoires. Les accusés étaient d'incorrigibles ennemis de la France, des institutions et des lois. Ils avaient soif de désordres. Quoiqu'ils eussent été mêlés aux attentats contre la vie de l'empereur, et qu'ils fissent partie de l'armée de Condé, ce magnanime souverain les avait rayés de la liste des émigrés. Voilà le loyer qu'ils payaient à sa clémence! Enfin, toutes les déclamations oratoires qui se sont répétées au nom des Bourbons contre les bonapartistes, qui se répètent aujourd'hui contre les républicains et les légitimistes au nom de la branche cadette. Ces lieux communs, qui auraient un sens chez un gouvernement fixe, paraîtront au moins comiques, quand l'histoire les trouvera semblables à toutes les époques dans la bouche du ministère public. On peut en dire ce mot fourni par des troubles plus anciens : « L'enseigne est changée, mais le vin est toujours le même! » L'accusateur public, qui fut d'ailleurs un des procureurs généraux les plus distingués de l'Empire, attribua le délit à l'intention prise par

les émigrés rentrés de protester contre l'occupation de leurs biens. Il fit assez bien frémir l'auditoire sur la position du sénateur. Puis il massa les preuves, les semi-preuves, les probabilités, avec un talent que stimulait la récompense certaine de son zèle, et il s'assit tranquillement en attendant le feu des défenseurs.

M. de Granville ne plaida jamais que cette cause criminelle, mais elle lui fit un nom. D'abord, il trouva pour son plaidoyer cet entrain d'éloquence que nous admirons aujourd'hui chez Berryer. Puis il avait la conviction de l'innocence des accusés, ce qui est un des plus puissants véhicules de la parole. Voici les points principaux de sa défense, rapportée en entier par les journaux du temps. D'abord, il rétablit sous son vrai jour la vie de Michu. Ce fut un beau récit où sonnèrent les plus grands sentiments et qui réveilla bien des sympathies. En se voyant réhabilité par une voix éloquente, il y eut un moment où des pleurs sortirent des yeux jaunes de Michu et coulèrent sur son terrible visage. Il apparut alors ce qu'il était réellement : un homme simple et rusé comme un enfant, mais un homme dont la vie n'avait eu qu'une pensée. Il fut soudain expliqué, surtout par ses pleurs, qui produisirent un grand effet sur le jury. L'habile défenseur saisit ce mouvement d'intérêt pour entrer dans la discussion des charges.

— Où est le corps du délit? où est le sénateur? demanda-t-il. Vous nous accusez de l'avoir claquemuré, scellé même avec des pierres et du plâtre! Mais alors, nous savons seuls où il est, et comme vous nous ten-
prison depuis vingt-trois jours, il est m

ments. Nous sommes des meurtriers, et vous ne nous avez pas accusés de meurtre... Mais, s'il vit, nous avons des complices; si nous avions des complices et si le sénateur est vivant, ne le ferions-nous donc point paraître? Les intentions que vous nous supposez, une fois manquées, aggraverions-nous inutilement notre position? Nous pourrions nous faire pardonner, par notre repentir, une vengeance manquée; et nous persisterions à détenir un homme de qui nous ne pouvons rien obtenir! N'est-ce pas absurde? — Remportez votre plâtre, son effet est manqué, dit-il à l'accusateur public; car nous sommes ou d'imbéciles criminels, ce que vous ne croyez pas; ou des innocents, victimes de circonstances inexplicables pour nous comme pour vous! Vous devez bien plutôt chercher la masse de papiers qui s'est brûlée chez le sénateur et qui révèle des intérêts plus violents que les vôtres, et qui vous rendraient compte de son enlèvement...

Il entra dans ces hypothèses avec une habileté merveilleuse. Il insista sur la moralité des témoins à décharge, dont la foi religieuse était vive, qui croyaient à un avenir, à des peines éternelles. Il fut sublime en cet endroit et sut émouvoir profondément.

— Eh quoi! dit-il, ces criminels dînent tranquillement en apprenant par leur cousine l'enlèvement du sénateur. Quand l'officier de gendarmerie leur suggère les moyens de tout finir, ils se refusent à rendre le sénateur, ils ne savent ce qu'on leur veut!

Il fit alors pressentir une affaire mystérieuse, dont la clef se trouvait dans les mains du temps, qui dévoilerait cette injuste accusation. Une fois sur ce terrain, il eut

l'audacieuse et ingénieuse adresse de se supposer juré, il raconta sa délibération avec ses collègues, il se représenta comme tellement malheureux, si, ayant été cause de condamnations cruelles, l'erreur venait à être reconnue, il peignit si bien ses remords et revint sur les doutes que le plaidoyer lui donnerait, avec tant de force, qu'il laissa les jurés dans une horrible anxiété.

Les jurés n'étaient pas encore blasés sur ces sortes d'allocutions; elles eurent alors le charme des choses neuves, et le jury fut ébranlé. Après le chaud plaidoyer de M. de Granville, les jurés eurent à entendre le fin et spécieux procureur, qui multiplia les considérations, fit ressortir toutes les parties ténébreuses du procès et le rendit inexplicable. Il s'y prit de manière à frapper l'esprit et la raison, comme M. de Granville avait attaqué le cœur et l'imagination. Enfin, il sut entortiller les jurés avec une conviction si sérieuse, que l'accusateur public vit son échafaudage en pièces. Ce fut si clair, que l'avocat de MM. d'Hauteserre et de Gothard s'en remit à la prudence des jurés, en trouvant l'accusation abandonnée à leur égard. L'accusateur demanda de remettre au lendemain pour sa réplique. En vain Bordin, qui voyait un acquittement dans les yeux des jurés s'ils délibéraient sous le coup de ces plaidoiries, s'opposa-t-il, par des motifs de droit et de fait, à ce qu'une nuit de plus jetât ses anxiétés au cœur de ses innocents [illegible] cour délibéra.

— L'intérêt de la soci[illegible] égal à celui des accusés, dit le pr[illegible] toutes les notions d'é[illegible] nde à la défense, [illegible]

— Tout est heur et malheur, dit Bordin en regardant ses clients. Acquittés ce soir, vous pouvez être condamnés demain.

— Dans tous les cas, dit l'aîné des Simeuse, nous ne pouvons que vous admirer.

Mademoiselle de Cinq-Cygne avait des larmes aux yeux. Après les doutes exprimés par les défenseurs, elle ne croyait pas à un pareil succès. On la félicitait, et chacun vint lui promettre l'acquittement de ses cousins. Mais cette affaire allait avoir le coup de théâtre le plus éclatant, le plus sinistre et le plus imprévu qui jamais ait changé la face d'un procès criminel!

A cinq heures du matin, le lendemain de la plaidoirie de M. de Granville, le sénateur fut trouvé sur le grand chemin de Troyes, délivré de ses fers pendant son sommeil par des libérateurs inconnus, allant à Troyes, ignorant le procès, ne sachant pas le retentissement de son nom en Europe, et heureux de respirer le grand air. L'homme qui servait de pivot à ce drame fut aussi stupéfait de ce qu'on lui apprit que ceux qui le rencontrèrent le furent de le voir. On lui donna la voiture d'un fermier, et il arriva rapidement à Troyes, chez le préfet. Le préfet prévint aussitôt le directeur du jury, le commissaire du gouvernement et l'accusateur public, qui, d'après le récit que leur fit le comte de Gondreville, envoyèrent prendre Marthe au lit chez les Durieu, pendant que le directeur du jury motivait et décernait un mandat d'arrêt contre elle. Mademoiselle de Cinq-Cygne, qui n'était en liberté que sous caution, fut également arrachée à l'un des rares moments de sommeil qu'elle obtenait au milieu de ses

constantes angoisses, et fut gardée à la préfecture pour y être interrogée. L'ordre de tenir les accusés sans communication possible, même avec les avocats, fut envoyé au directeur de la prison. A dix heures, la foule assemblée apprit que l'audience était remise à une heure après midi.

Ce changement, qui coïncidait avec la nouvelle de la délivrance du sénateur, l'arrestation de Marthe, celle de mademoiselle de Cinq-Cygne et la défense de communiquer avec les accusés, portèrent la terreur à l'hôtel de Chargebœuf. Toute la ville et les curieux venus à Troyes pour assister au procès, les tachygraphes des journaux, le peuple même, furent dans un émoi facile à comprendre. L'abbé Goujet vint, sur les dix heures, voir M., madame d'Hauteserre et les défenseurs. On déjeunait alors, autant qu'on peut déjeuner en de semblables circonstances. Le curé prit Bordin et M. de Granville à part, il leur communiqua la confidence de Marthe et le fragment de la lettre qu'elle avait reçue. Les deux défenseurs échangèrent un regard, après lequel Bordin dit au curé :

— Pas un mot! tout nous paraît perdu; faisons au moins bonne contenance.

Marthe n'était pas de force à résister au directeur du jury et à l'accusateur public réunis. D'ailleurs, les preuves abondaient contre elle. Sur l'indication du sénateur, Lechesneau avait envoyé chercher la croûte de dessous du dernier pain apporté par Marthe, et qu'il avait laissé dans le caveau, ainsi que les bouteilles vides et plus objets. Pendant les longues heures de sa [illegible] avait fait des conjectures sur sa situation indices qui pouvaient le mettre sur la [illegible]

mis; il communiqua naturellement ses observations au magistrat. La ferme de Michu, récemment bâtie, devait avoir un four neuf; les tuiles et les briques sur lesquelles reposait le pain offrant un dessin quelconque de joints, on pouvait avoir la preuve de la préparation de son pain dans ce four, en prenant l'empreinte de l'aire, dont les rayures se retrouvaient sur cette croûte. Puis les bouteilles, cachetées de cire verte, étaient sans doute pareilles aux bouteilles qui se trouvaient dans la cave de Michu. Ces subtiles remarques, dites au juge de paix, qui alla faire les perquisitions en présence de Marthe, amenèrent les résultats prévus par le sénateur. Victime de la bonhomie apparente avec laquelle Lechesneau, l'accusateur public et le commissaire du gouvernement lui firent apercevoir que des aveux complets pouvaient seuls sauver la vie de son mari, au moment où elle fut terrassée par ces preuves évidentes, Marthe avoua que la cachette où le sénateur avait été mis n'était connue que de Michu, de MM. de Simeuse et d'Hauteserre, et qu'elle avait apporté des vivres au sénateur, à trois reprises, pendant la nuit. Laurence, interrogée sur la circonstance de la cachette, fut forcée d'avouer que Michu l'avait découverte, et la lui avait montrée avant l'affaire pour y soustraire les gentilshommes aux recherches de la police.

Aussitôt ces interrogatoires terminés, le jury et les avocats furent avertis de la reprise de l'audience. A trois heures, le président ouvrit la séance en annonçant que les débats allaient recommencer sur de nouveaux éléments. Le président fit voir Michu trois bouteilles de vin, et lui demanda s'il les reconnaissait pour des bouteilles à

lui, en lui montrant la parité de la cire de deux bouteilles vides avec celle d'une bouteille pleine, prise dans la matinée à la ferme par le juge de paix, en présence de sa femme; Michu ne voulut pas les reconnaître pour siennes; mais ces nouvelles pièces à conviction furent appréciées par les jurés, auxquels le président expliqua que les bouteilles vides venaient d'être trouvées dans le lieu où le sénateur avait été détenu. Chaque accusé fut interrogé relativement au caveau situé sous les ruines du monastère. Il fut acquis aux débats, après un nouveau témoignage de tous les témoins à charge et à décharge, que cette cachette, découverte par Michu, n'était connue que de lui, de Laurence et des quatre gentilshommes. On peut juger de l'effet produit sur l'audience et sur les jurés quand l'accusateur public annonça que ce caveau, connu seulement des accusés et de deux des témoins, avait servi de prison au sénateur. Marthe fut introduite. Son apparition causa les plus vives anxiétés dans l'auditoire et parmi les accusés. M. de Granville se leva pour s'opposer à l'audition de la femme témoignant contre le mari. L'accusateur public fit observer que, d'après ses propres aveux, Marthe était complice du délit : elle n'avait ni à prêter serment, ni à témoigner; elle devait être entendue seulement dans l'intérêt de la vérité.

— Nous n'avons d'ailleurs qu'à donner lecture de son interrogatoire devant le directeur du [illegible] dit le président qui fit lire par le greffier le pro[illegible] dressé le matin.

— Confirmez-vous ces [illegible]

Michu regarda sa fem[illegible]

erreur, tomba complétement évanouie. On peut dire sans exagération que la foudre éclatait sur le banc des accusés et sur leurs défenseurs.

— Je n'ai jamais écrit de ma prison à ma femme, et je n'y connais aucun des employés, dit Michu.

Bordin lui passa les fragments de la lettre, Michu n'eut qu'à y jeter un coup d'œil.

— Mon écriture a été imitée, s'écria-t-il.

— La dénégation est votre dernière ressource, dit l'accusateur public.

On introduisit alors le sénateur avec les cérémonies prescrites pour sa réception. Son entrée fut un coup de théâtre. Malin, nommé par les magistrats comte de Gondreville, sans pitié pour les anciens propriétaires de cette belle demeure, regarda, sur l'invitation du président, les accusés avec la plus grande attention et pendant longtemps. Il reconnut que les vêtements de ses ravisseurs étaient bien exactement ceux des gentilshommes ; mais il déclara que le trouble de ses sens au moment de son enlèvement l'empêchait de pouvoir affirmer que les accusés fussent les coupables.

— Il y a plus, dit-il, ma conviction est que ces quatre messieurs n'y sont pour rien. Les mains qui m'ont bandé les yeux étaient grossières. Aussi, dit Malin en regardant Michu, croirais-je plutôt volontiers que mon ancien régisseur s'est chargé de ce soin ; mais je prie MM. les jurés de bien peser ma déposition. Mes soupçons à cet égard sont très-légers, et je n'ai pas la moindre certitude. Voici pourquoi. Les deux hommes qui se sont emparés de moi m'ont mis à cheval, en croupe derrière celui qui m'avait

bandé les yeux, et dont les cheveux étaient roux comme ceux de l'accusé Michu. Quelque singulière que soit mon observation, je dois en parler, car elle fait la base d'une conviction favorable à l'accusé, que je prie de ne point s'en choquer. Attaché au dos d'un inconnu, j'ai dû, malgré la rapidité de la course, être affecté de son odeur. Or, je n'ai point reconnu celle particulière à Michu. Quant à la personne qui m'a, par trois fois, apporté des vivres, je suis certain que cette personne est Marthe, la femme de Michu. La première fois, je l'ai reconnue à une bague que lui a donnée mademoiselle de Cinq-Cygne, et qu'elle n'avait pas songé à ôter. La justice et MM. les jurés apprécieront les contradictions qui se rencontrent dans ces faits, et que je ne m'explique point encore.

Des murmures favorables et d'unanimes approbations accueillirent la déposition de Malin. Bordin sollicita de la cour la permission d'adresser quelques demandes à ce précieux témoin.

— M. le sénateur croit donc que sa séquestration tient à d'autres causes que les intérêts supposés par l'accusation aux accusés?

— Certes!... dit le sénateur; mais j'ignore ces motifs, car je déclare que, pendant mes vingt jours de captivité, je n'ai vu personne.

— Croyez-vous, dit alors l'accusateur public, que votre château de Gondreville pût contenir des renseignements, des titres ou des valeurs qui pussent y nécessiter une perquisition de MM. de Simeuse?

— Je ne le pense pas, dit M[illegible] ces messieurs incapables, dans ce[illegible]

sion par violence. Ils n'auraient eu qu'à me les réclamer pour les obtenir.

— M. le sénateur n'a-t-il pas fait brûler des papiers dans son parc? dit brusquement M. de Granville.

Le sénateur regarda Grévin. Après avoir rapidement échangé un fin coup d'œil avec le notaire, et qui fut saisi par Bordin, il répondit ne point avoir brûlé de papiers. L'accusateur public lui ayant demandé des renseignements sur le guet-apens dont il avait failli être la victime dans le parc, et s'il ne s'était pas mépris sur la position du fusil, le sénateur dit que Michu se trouvait alors au guet sur un arbre. Cette réponse, d'accord avec le témoignage de Grévin, produisit une vive impression. Les gentilshommes demeurèrent impassibles pendant la déposition de leur ennemi, qui les accablait de sa générosité. Laurence souffrait la plus horrible agonie; et, de moment en moment, le marquis de Chargebœuf la retenait par le bras. Le comte de Gondreville se retira en saluant les quatre gentilshommes qui ne lui rendirent pas son salut. Cette petite chose indigna les jurés.

— Ils sont perdus! dit Bordin à l'oreille du marquis.

— Hélas! toujours par la fierté de leurs sentiments, répondit M. de Chargebœuf.

— Notre tâche est devenue trop facile, messieurs, dit l'accusateur public en se levant et regardant les jurés.

Il expliqua l'emploi des deux sacs de plâtre par le scellement de la broche de fer nécessaire pour accrocher le cadenas qui maintenait la barre avec laquelle la porte du caveau était fermée, et dont la description se trouvait au procès-verbal fait le matin par Pigoult. Il prouva facile-

ment que les accusés seuls connaissaient l'existence du caveau. Il mit en évidence les mensonges de la défense, il en pulvérisa tous les arguments sous les nouvelles preuves arrivées si miraculeusement. En 1806, on était encore trop près de l'Être suprême de 1793 pour parler de la justice divine : il fit donc grâce aux jurés de l'intervention du Ciel. Enfin, il dit que la justice aurait l'œil sur les complices inconnus qui avaient délivré le sénateur, et il s'assit en attendant avec confiance le verdict.

Les jurés crurent à un mystère ; mais ils étaient tous persuadés que ce mystère venait des accusés, qui se taisaient dans un intérêt privé de la plus haute importance.

M. de Granville, pour qui une machination quelconque devenait évidente, se leva ; mais il parut accablé, quoiqu'il le fût moins des nouveaux témoignages survenus que de la manifeste conviction des jurés. Il surpassa peut-être sa plaidoirie de la veille. Ce second plaidoyer fut certes plus logique et plus serré que le premier. Mais il sentit sa chaleur repoussée par la froideur du jury : il parlait inutilement, et il le voyait ! Situation horrible et glaciale. Il fit remarquer combien la délivrance du sénateur, opérée comme par magie, et bien certainement sans le secours d'aucun des accusés, ni de Marthe, corroborait ses premiers raisonnements. Assurément, hier, les accusés pouvaient croire à leur acquittement ; et, s'ils étaient, comme l'accusation le suppose, maîtres de détenir ou de relâcher le sénateur, ils ne l'eussent délivré qu'après le jugement. Il essaya de faire comprendre que des ennemis cachés dans l'ombre pouvaient seuls avoir porté c

Chose étrange ! M. de Granville ne jeta le tr

dans la conscience de l'accusateur public et dans celle des magistrats, car les jurés l'écoutaient par devoir. L'audience elle-même, toujours si favorable aux accusés, était convaincue de leur culpabilité. Il y a une atmosphère des idées. Dans une cour de justice, les idées de la foule pèsent sur les juges, sur les jurés, et réciproquement. En voyant cette disposition des esprits, qui se reconnaît ou se sent, le défenseur arriva, dans ses dernières paroles, à une sorte d'exaltation fébrile causée par sa conviction.

— Au nom des accusés, je vous pardonne d'avance une fatale erreur que rien ne dissipera ! s'écria-t-il. Nous sommes tous le jouet d'une puissance inconnue et machiavélique. Marthe Michu est victime d'une odieuse perfidie, et la société s'en apercevra quand les malheurs seront irréparables...

Bordin s'arma de la déposition du sénateur pour demander l'acquittement des gentilshommes.

Le président résuma les débats avec d'autant plus d'impartialité, que les jurés étaient visiblement convaincus. Il fit même pencher la balance en faveur des accusés en appuyant sur la déposition du sénateur. Cette gracieuseté ne compromettait point le succès de l'accusation. A onze heures du soir, d'après les différentes réponses du chef du jury, la cour condamna Michu à la peine de mort, MM. de Simeuse à vingt-quatre ans et les deux d'Hauteserre à dix ans de travaux forcés; Gothard fut acquitté. Toute la salle voulut voir l'attitude des cinq coupables dans le moment suprême où, amenés libres devant la cour, ils entendraient leur condamnation. Les quatre gentilshommes

regardèrent Laurence, qui leur jeta d'un œil sec le regard enflammé des martyrs.

— Elle pleurerait si nous étions acquittés! dit le cadet des Simeuse à son frère.

Jamais accusés n'opposèrent des fronts plus sereins ni une contenance plus digne à une injuste condamnation que ces cinq victimes d'un horrible complot.

— Notre défenseur vous a pardonné! dit l'aîné des Simeuse en s'adressant à la cour.

Madame d'Hauteserre tomba malade et resta pendant trois mois au lit, à l'hôtel de Chargebœuf. Le bonhomme d'Hauteserre retourna paisiblement à Cinq-Cygne; mais, rongé par une de ces douleurs de vieillard qui n'ont aucune des distractions de la jeunesse, il eut souvent des moments d'absence qui prouvaient au curé que ce pauvre père était toujours au lendemain du fatal arrêt. On n'eut pas à juger la belle Marthe, elle mourut en prison, vingt jours après la condamnation de son mari, recommandant son fils à Laurence, entre les bras de laquelle elle expira. Une fois le jugement connu, des événements politiques de la plus haute importance étouffèrent le souvenir de ce procès, dont il ne fut plus question. La société procède comme l'Océan, elle reprend son niveau, son allure après un désastre, et en efface la trace par le mouvement de ses intérêts dévorants.

Sans sa fermeté d'âme et sa conviction de l'innocence de ses cousins, [illegible]nce aurait succombé; mais elle donna de nouv[illegible]es de la grandeur de son caractère, elle étonna [illegible] Bordin par l'apparente sérénité que les m[illegible]iment aux belles

âmes. Elle veillait et soignait madame d'Hauteserre, et allait tous les jours deux heures à la prison. Elle dit qu'elle épouserait un de ses cousins quand ils seraient au bagne.

— Au bagne! s'écria Bordin. Mais, mademoiselle, ne pensons plus qu'à demander leur grâce à l'empereur.

— Leur grâce, et à un Bonaparte? s'écria Laurence avec horreur.

Les lunettes du vieux et digne procureur lui sautèrent du nez; il les saisit avant qu'elles tombassent, regarda la jeune personne qui maintenant ressemblait à une femme; il comprit ce caractère dans toute son étendue, il prit le bras du marquis de Chargebœuf et lui dit :

— Monsieur le marquis, courons à Paris les sauver sans elle!

Les pourvois de MM. de Simeuse, d'Hauteserre et de Michu furent la première affaire que dut juger la cour de cassation. L'arrêt fut donc heureusement retardé par les cérémonies de l'installation de la cour.

Vers la fin du mois de septembre, après trois audiences prises par les plaidoiries et par le procureur général Merlin, qui porta lui-même la parole, le pourvoi fut rejeté. La cour impériale de Paris était instituée, M. de Granville y avait été nommé substitut du procureur général, et le département de l'Aube se trouvant dans la juridiction de cette cour, il lui fut possible de faire au cœur de son ministère des démarches en faveur des condamnés; il fatigua Cambacérès, son protecteur; Bordin et M. de Chargebœuf vinrent le lendemain matin de l'arrêt dans son hôtel au Marais, où ils le trouvèrent dans la lune de

miel de son mariage, car dans l'intervalle il s'était marié. Malgré tous les événements qui s'étaient accomplis dans l'existence de son ancien avocat, M. de Chargebœuf vit bien, à l'affliction du jeune substitut, qu'il restait fidèle à ses clients. Certains avocats, les artistes de la profession, font de leurs causes des maîtresses. Le cas est rare, ne vous y fiez pas. Dès que ses anciens clients et lui furent seuls dans son cabinet, M. de Granville dit au marquis :

— Je n'ai pas attendu votre visite, j'ai déjà même usé tout mon crédit. N'essayez pas de sauver Michu, vous n'auriez pas la grâce de MM. de Simeuse. Il faut une victime.

— Mon Dieu! dit Bordin en montrant au jeune magistrat les trois pourvois en grâce, puis-je prendre sur moi de supprimer la demande de votre ancien client? Jeter ce papier au feu, c'est lui couper la tête.

Il présenta le blanc seing de Michu, M. de Granville le prit et le regarda.

— Nous ne pouvons pas le supprimer; mais, sachez-le! si vous demandez tout, vous n'obtiendrez rien.

— Avons-nous le temps de consulter Michu? dit Bordin.

— Oui. L'ordre d'exécution regarde le parquet du procureur général, et nous pouvons vous donner quelques jours. On tue les hommes, ajouta-t-il avec une sorte d'amertume, mais on y met des formes, surtout à Paris.

M. de Chargebœuf avait eu déjà chez le grand j[illegible] des renseignements qui donnaient un poids énorme [illegible] tristes paroles de M. de Granville.

— Michu est innocent, je le sais, je [illegible] magistrat; mais que peut-on seul contr[illegible]

que mon rôle est de me taire aujourd'hui. Je dois faire dresser l'échafaud où mon ancien client sera décapité.

M. de Chargebœuf connaissait assez Laurence pour savoir qu'elle ne consentirait pas à sauver ses cousins aux dépens de Michu. Le marquis essaya donc une dernière tentative. Il avait fait demander une audience au ministre des relations extérieures, pour savoir s'il existait un moyen de salut dans la haute diplomatie. Il prit avec lui Bordin qui connaissait le ministre, et lui avait rendu quelques services. Les deux vieillards trouvèrent Talleyrand absorbé dans la contemplation de son feu, les pieds en avant, la tête appuyée sur sa main, le coude sur la table, le journal à terre. Le ministre venait de lire l'arrêt de la cour de cassation.

— Veuillez vous asseoir, monsieur le marquis, dit le ministre. — Et vous, Bordin, ajouta-t-il en lui indiquant une place devant lui, à sa table, écrivez :

« Sire,

» Quatre gentilshommes innocents, déclarés coupables par le jury, viennent de voir leur condamnation confirmée par votre cour de cassation.

» Votre Majesté impériale ne peut plus que leur faire grâce. Ces gentilshommes ne réclament cette grâce de votre auguste clémence que pour avoir l'occasion d'utiliser leur mort en combattant sous vos yeux, et se disent, de Votre Majesté impériale et royale..., avec respect, les... » Etc.

— Il n'y a que les princes pour savoir obliger ainsi,

dit le marquis de Chargebœuf en prenant des mains de Bordin cette précieuse minute de la pétition à faire signer aux quatre gentilshommes et pour laquelle il se promit d'obtenir d'augustes apostilles.

— La vie de vos parents, monsieur le marquis, dit le ministre, est remise au hasard des batailles : tâchez d'arriver le lendemain d'une victoire, ils seront sauvés!

Il prit la plume et écrivit lui-même une lettre confidentielle à l'empereur, une de dix lignes au maréchal Duroc ; puis il sonna, demanda à son secrétaire un passeport diplomatique, et dit tranquillement au vieux procureur :

— Quelle est votre opinion sérieuse sur ce procès?

— Ne savez-vous donc pas, monseigneur, qui nous a si bien entortillés?

— Je le présume, mais j'ai des raisons pour chercher une certitude, répondit le prince. Retournez à Troyes, amenez-moi la comtesse de Cinq-Cygne, demain, ici, à pareille heure, mais secrètement ; passez chez madame de Talleyrand, que je préviendrai de votre visite. Si mademoiselle de Cinq-Cygne, qui sera placée de manière à voir l'homme que j'aurai debout devant moi, le reconnaît pour être venu chez elle dans le temps de la conspiration de MM. de Polignac et de Rivière, quoi que je dise, quoi qu'il réponde, pas un geste! pas un mot! Ne pensez d'ailleurs qu'à sauver MM. de Simon[illegible] l'Hauteserre ; n'allez pas vous embarrasser de vot[illegible] drôle de garde-chasse.

— Un homme sub[illegible]in.

— De l'enthousia[illegible]me

est alors quelque chose. — Notre souverain a prodigieusement d'amour-propre, monsieur le marquis, dit-il en changeant de conversation, il va me congédier pour pouvoir faire des folies sans contradiction. C'est un grand soldat qui sait changer les lois de l'espace et du temps; mais il ne saurait changer les hommes, et il voudrait les fondre à son usage. Maintenant, n'oubliez pas que la grâce de vos parents ne sera obtenue que par une seule personne..., par mademoiselle de Cinq-Cygne.

Le marquis partit seul pour Troyes, et dit à Laurence l'état des choses. Laurence obtint du procureur impérial la permission de voir Michu, et le marquis l'accompagna jusqu'à la porte de la prison, où il l'attendit. Elle sortit les yeux baignés de larmes.

— Le pauvre homme, dit-elle, a essayé de se mettre à mes genoux pour me prier de ne plus songer à lui, sans penser qu'il avait les fers aux pieds! Ah! marquis, je plaiderai sa cause. Oui, j'irai baiser la botte de leur empereur. Et si j'échoue, eh bien, cet homme vivra, par mes soins, éternellement dans notre famille. Présentez son pourvoi en grâce pour gagner du temps, je veux avoir son portrait... Partons.

Le lendemain, quand le ministre apprit par un signal convenu que Laurence était à son poste, il sonna, son huissier vint et reçut l'ordre de laisser entrer M. Corentin.

— Mon cher, vous êtes un habile homme, lui dit Talleyrand, et je veux vous employer.

— Monseigneur...

— Écoutez. En servant Fouché, vous aurez de l'argent et jamais d'honneur ni de position avouable; mais, en

me servant toujours comme vous venez de le faire à Berlin, vous aurez de la considération.

— Monseigneur est bien bon...

— Vous avez déployé du génie dans votre dernière affaire, à Gondreville...

— De quoi monseigneur parle-t-il? dit Corentin en prenant un air ni trop froid, ni trop surpris.

— Monsieur, répondit sèchement le ministre, vous n'arriverez à rien, vous craignez...

— Quoi, monseigneur?

— La mort! dit le ministre de sa belle voix profonde et creuse. Adieu, mon cher.

— C'est lui, dit le marquis de Chargebœuf en entrant; mais nous avons failli tuer la comtesse, elle étouffe!

— Il n'y a que lui capable de jouer de pareils tours, répondit le ministre. Monsieur, vous êtes en danger de ne pas réussir, reprit le prince. Prenez ostensiblement la route de Strasbourg, je vais vous envoyer en blanc de doubles passe-ports. Ayez des Sosies, changez de route habilement et surtout de voiture, laissez arrêter à Strasbourg vos Sosies à votre place, gagnez la Prusse par la Suisse et par la Bavière. Pas un mot et de la prudence. Vous avez la police contre vous, et vous ne savez pas ce que c'est que la police!...

Mademoiselle de Cinq-Cygne offrit à Robert Lefebvre une somme suffisante pour le détermin[illegible] à Troyes faire le portrait de Michu, et M. de [illegible] mit à ce peintre, alors célèbre, [illegible] de Chargebœuf partit d[illegible] rence et avec un dom[illegible]

vers Nancy, il rejoignit Gothard et mademoiselle Goujet, qui les avaient précédés dans une excellente calèche; il leur prit cette calèche et leur donna le berlingot. Le ministre avait raison. A Strasbourg, le commissaire général de police refusa de viser le passe-port des voyageurs, en leur opposant des ordres absolus. En ce moment même, le marquis et Laurence sortaient de France par Besançon avec les passe-ports diplomatiques. Laurence traversa la Suisse dans les premiers jours du mois d'octobre, sans accorder la moindre attention à ce magnifique pays. Elle était, au fond de la calèche, dans l'engourdissement où tombe le criminel quand il sait l'heure de son supplice. Toute la nature se couvre alors d'une vapeur bouillante, et les choses les plus vulgaires prennent une tournure fantastique. Cette pensée : « Si je ne réussis pas, ils se tuent, » retombait sur son âme comme, dans le supplice de la roue, tombait jadis la barre du bourreau sur les membres du patient. Elle se sentait de plus en plus brisée, elle perdait toute son énergie dans l'attente du cruel moment, décisif et rapide, où elle se trouverait face à face avec l'homme de qui dépendait le sort des quatre gentilshommes. Elle avait pris le parti de se laisser aller à son affaissement pour ne pas dépenser inutilement son énergie. Incapable de comprendre ce calcul des âmes fortes et qui se traduit diversement à l'extérieur, car dans ces attentes suprêmes certains esprits supérieurs s'abandonnent à une gaieté surprenante, le marquis avait peur de ne pas amener Laurence vivante jusqu'à cette rencontre, solennelle seulement pour eux, mais qui certes dépassait les proportions ordinaires de la vie

Laurence, s'humilier devant cet homme, objet de sa haine et de son mépris, emportait la mort de tous ses sentiments généreux.

— Après cela, dit-elle, la Laurence qui survivra ne ressemblera plus à celle qui va périr.

Néanmoins, il fut bien difficile aux deux voyageurs de ne pas apercevoir l'immense mouvement d'hommes et de choses dans lequel ils entrèrent, une fois en Prusse. La campagne d'Iéna était commencée. Laurence et le marquis voyaient les magnifiques divisions de l'armée française s'allongeant et paradant comme aux Tuileries. Dans ces déploiements de la splendeur militaire, qui ne peuvent se dépeindre qu'avec les mots et les images de la Bible, l'homme qui animait ces masses prit des proportions gigantesques dans l'imagination de Laurence. Bientôt, les mots de victoire retentirent à son oreille. Les armées impériales venaient de remporter deux avantages signalés. Le prince de Prusse avait été tué la veille du jour où les deux voyageurs arrivèrent à Saalfeld, tâchant de rejoindre Napoléon, qui allait avec la rapidité de la foudre. Enfin, le 13 octobre, date de mauvais augure, mademoiselle de Cinq-Cygne longeait une rivière au milieu des corps de la grande armée, ne voyant que confusion, renvoyée d'un village à l'autre et de division en division, épouvantée de se voir seule avec un vieillard, ballottée dans [illegible] de cent cinquante mille hommes qui en visaient [illegible] quarante mille autres. Fatiguée de toujours aperc[illegible] sur les haies d'un chemin bonneu[illegible] colline, elle en demanda le nom [illegible]

— C'est la Saale, répondit-il en lui montrant l'armée prussienne groupée par grandes masses de l'autre côté de ce cours d'eau.

La nuit venait, Laurence voyait s'allumer des feux et briller des armes. Le vieux marquis, dont l'intrépidité fut chevaleresque, conduisait lui-même, à côté de son nouveau domestique, deux bons chevaux achetés la veille. Le vieillard savait bien qu'il ne trouverait ni postillons ni chevaux en arrivant sur un champ de bataille. Tout à coup, l'audacieuse calèche, objet de l'étonnement de tous les soldats, fut arrêtée par un gendarme de la gendarmerie de l'armée, qui vint à bride abattue sur le marquis en lui criant :

— Qui êtes-vous? où allez-vous? qui demandez-vous?

— L'empereur, dit le marquis de Chargebœuf; j'ai une dépêche importante des ministres pour le grand maréchal Duroc.

— Eh bien, vous ne pouvez pas rester là, dit le gendarme.

Mademoiselle de Cinq-Cygne et le marquis furent d'autant plus obligés de rester là, que le jour allait cesser.

— Où sommes-nous? dit mademoiselle de Cinq-Cygne en arrêtant deux officiers qu'elle vit venir, et dont l'uniforme était caché par des surtouts de drap.

— Vous êtes en avant de l'avant-garde de l'armée française, madame, lui répondit un des deux officiers. Vous ne pouvez même rester ici, car, si l'ennemi faisait un mouvement et que l'artillerie jouât, vous seriez entre deux feux.

— Ah! dit-elle d'un air indifférent.

Sur ce *Ah!* l'autre officier dit :

— Comment cette femme se trouve-t-elle là?

— Nous attendons, répondit-elle, un gendarme qui est allé prévenir M. Duroc, en qui nous trouverons un protecteur pour pouvoir parler à l'empereur.

— Parler à l'empereur?... dit le premier officier. Y pensez-vous? à la veille d'une bataille décisive.

— Ah! vous avez raison, dit-elle, je ne dois lui parler qu'après-demain, la victoire le rendra doux.

Les deux officiers allèrent se placer à vingt pas de distance, sur leurs chevaux immobiles. La calèche fut alors entourée par un escadron de généraux, de maréchaux, d'officiers, tous extrêmement brillants, et qui respectèrent la voiture, précisément parce qu'elle était là.

— Mon Dieu! dit le marquis à mademoiselle de Cinq-Cygne, j'ai peur que nous n'ayons parlé à l'empereur.

— L'empereur? dit un colonel général, mais le voilà!

Laurence aperçut alors à quelques pas, en avant et seul, celui qui s'était écrié : « Comment cette femme se trouve-t-elle là? » L'un des deux officiers, l'empereur enfin, vêtu de sa célèbre redingote, mise par-dessus un uniforme vert, était sur un cheval blanc richement caparaçonné. Il examinait, avec une lorgnette, l'armée prussienne au delà de la Saale. Laurence comprit alors pourquoi la calèche restait là, et pourquoi l'escorte de l'empereur la [illegible] fut saisie d'un mouvement convulsif, l'[illegible] elle entendit alors le bruit sourd de pl[illegible] et de leurs armes s'établissant au p[illegible] Les batteries semblaient

avoir un langage, les caissons retentissaient et l'airain petillait.

— Le maréchal Lannes prendra position avec tout son corps en avant, le maréchal Lefebvre et la garde occuperont ce sommet, dit l'autre officier, qui était le major général Berthier.

L'empereur descendit. Au premier mouvement qu'il fit, Roustan, son fameux mameluk, s'empressa de venir tenir le cheval. Laurence était stupide d'étonnement : elle ne croyait pas à tant de simplicité.

— Je passerai la nuit sur ce plateau, dit l'empereur.

En ce moment, le grand maréchal Duroc, que le gendarme avait enfin trouvé, vint au marquis de Chargebœuf et lui demanda la raison de son arrivée; le marquis lui répondit qu'une lettre écrite par le ministre des relations extérieures lui dirait combien il était urgent qu'ils obtinssent, mademoiselle de Cinq-Cygne et lui, une audience de l'empereur.

— Sa Majesté va dîner sans doute à son bivac, dit Duroc en prenant la lettre, et, quand j'aurai vu ce dont il s'agit, je vous ferai savoir si cela se peut. — Brigadier, dit-il au gendarme, accompagnez cette voiture et menez-la près de la cabane, en arrière.

M. de Chargebœuf suivit le gendarme, et arrêta sa voiture derrière une misérable chaumière bâtie de bois et de terre, entourée de quelques arbres fruitiers, et gardée par des piquets d'infanterie et de cavalerie.

On peut dire que la majesté de la guerre éclatait là dans toute sa splendeur. De ce sommet, les lignes des deux armées se voyaient éclairées par la lune. Après r

heure d'attente, remplie par le mouvement perpétuel d'aides de camp partant et revenant, Duroc, qui vint chercher mademoiselle de Cinq-Cygne et le marquis de Chargebœuf, les fit entrer dans la chaumière, dont le plancher était de terre battue, comme celui de nos aires de grange. Devant une table desservie et devant un feu de bois vert qui fumait, Napoléon était assis sur une chaise grossière. Ses bottes, pleines de boue, attestaient ses courses à travers champs. Il avait ôté sa fameuse redingote, et alors son célèbre uniforme vert, traversé par son grand cordon rouge, rehaussé par le dessous blanc de sa culotte de casimir et de son gilet, faisait admirablement bien valoir sa pâle et terrible figure césarienne. Il avait la main sur une carte dépliée, placée sur ses genoux. Berthier se tenait debout, dans son brillant costume de vice-connétable de l'Empire. Constant, le valet de chambre, présentait à l'empereur son café sur un plateau.

— Que voulez-vous? dit-il avec une feinte brusquerie, en traversant par le rayon de son regard la tête de Laurence. Vous ne craignez donc plus de me parler avant la bataille?... De quoi s'agit-il?

— Sire, dit-elle en le regardant d'un œil non moins fixe, je suis mademoiselle de Cinq-Cygne.

— Eh bien? répondit-il d'une voix colère en se croyant bravé par ce reg[illegible]

— Ne compr[illegible] donc pas? Je suis la comtesse de Cinq-Cygne, [illegible] grâce, dit-elle en tombant à [illegible] rédigé par Talleyrand [illegible] par [illegible] et par Mal[illegible]

L'empereur releva gracieusement la suppliante en lui jetant un regard fin et lui dit :

— Serez-vous sage enfin? Comprenez-vous ce que doit être l'Empire français?...

— Ah! je ne comprends en ce moment que l'empereur, dit-elle, vaincue par la bonhomie avec laquelle l'homme du destin avait dit ces paroles qui faisaient pressentir la grâce.

— Sont-ils innocents? demanda l'empereur.

— Tous! dit-elle avec enthousiasme.

— Tous? Non, le garde-chasse est un homme dangereux qui tuerait mon sénateur sans prendre votre avis...

— Oh! sire, dit-elle, si vous aviez un ami qui se fût dévoué pour vous, l'abandonneriez-vous? ne vous...?

— Vous êtes une femme, interrompit-il avec une teinte de raillerie.

— Et vous un homme de fer! répliqua-t-elle avec une dureté passionnée qui lui plut.

— Cet homme a été condamné par la justice du pays, reprit-il.

— Mais il est innocent.

— Enfant!... dit-il.

Il prit mademoiselle de Cinq-Cygne par la main et l'emmena sur le plateau.

— Voici, dit-il avec son éloquence à lui, qui changeait les lâches en braves, voici trois cent mille hommes, ils sont innocents, eux aussi! Eh bien, demain, trente mille hommes seront morts, morts pour leur pays! Il y a chez les Prussiens, peut-être, un grand mécanicien, un idéologue, un génie qui sera moissonné. De notre côté, nous

perdrons certainement des grands hommes inconnus. Enfin, peut-être verrai-je mourir mon meilleur ami! Accuserai-je Dieu? Non. Je me tairai. Sachez, mademoiselle, qu'on doit mourir pour les lois de son pays, comme on meurt ici pour sa gloire, ajouta-t-il en la ramenant dans la cabane. — Allez, retournez en France, dit-il en regardant le marquis, mes ordres vous y suivront.

Laurence crut à une commutation de peine pour Michu, et, dans l'effusion de sa reconnaissance, elle plia le genou et baisa la main de l'empereur.

— Vous êtes M. de Chargebœuf? dit alors Napoléon en avisant le marquis.

— Oui, sire.

— Vous avez des enfants?

— Beaucoup d'enfants.

— Pourquoi ne me donneriez-vous pas un de vos petits-fils? il serait un de mes pages...

— Ah! voilà le sous-lieutenant qui perce, pensa Laurence, il veut être payé de sa grâce.

Le marquis s'inclina sans répondre. Heureusement, le général Rapp se précipita dans la cabane.

— Sire, la cavalerie de la garde et celle du grand-duc de Berg ne pourront pas rejoindre demain avant midi.

— N'importe, dit Napoléon en se tournant vers Berthier, il est des heures de grâce pour nous aussi, sachons en profiter.

Sur un signe de main, le marqu[illegible] [illegible]urence se retirèrent et remontèrent en [illegible] [illegible]ier les mit dans leur route et les [illegible] passèrent la nuit. Le [illegible]

rent du champ de bataille au bruit de huit cents pièces de canon qui grondèrent pendant dix heures, et, en route, ils apprirent l'étonnante victoire d'Iéna. Huit jours après, ils entraient dans les faubourgs de Troyes. Un ordre du grand juge, transmis au procureur impérial près le tribunal de première instance de Troyes, ordonnait la mise en liberté sous caution des gentilshommes, en attendant la décision de l'empereur et roi; mais, en même temps, l'ordre pour l'exécution de Michu fut expédié par le parquet. Ces ordres étaient arrivés le matin même. Laurence se rendit alors à la prison, sur les deux heures, en habit de voyage. Elle obtint de rester auprès de Michu, à qui l'on faisait la triste cérémonie appelée *la toilette*. Le bon abbé Goujet, qui avait demandé à l'accompagner jusqu'à l'échafaud, venait de donner l'absolution à cet homme, qui se désolait de mourir dans l'incertitude sur le sort de ses maîtres; aussi, quand Laurence se montra, poussa-t-il un cri de joie.

— Je puis mourir! dit-il.

— Ils sont graciés, je ne sais à quelles conditions, lui dit Laurence, mais ils le sont; et j'ai tout tenté pour toi, mon ami, malgré leur avis. Je croyais t'avoir sauvé, mais l'empereur m'a trompée par gracieuseté de souverain.

— Il était écrit là-haut, dit Michu, que le chien de garde devait être tué à la même place que ses vieux maîtres!

La dernière heure se passa rapidement. Michu, au moment de partir, n'osait demander d'autre faveur que de baiser la main de mademoiselle de Cinq-Cygne, mais elle lui tendit ses joues et se laissa saintement embrasser par cette noble victime. Michu refusa de monter en charrette.

— Les innocents doivent aller à pied! dit-il.

Il ne voulut pas que l'abbé Goujet lui donnât le bras, il marcha dignement et résolûment jusqu'à l'échafaud. Au moment de se coucher sur la planche, il dit à l'exécuteur, en le priant de rabattre sa redingote, qui lui montait sur le cou :

— Mon habit vous appartient, tâchez de ne pas l'entamer.

A peine les quatre gentilshommes eurent-ils le temps de voir mademoiselle de Cinq-Cygne : un planton du général commandant la division militaire leur apporta des brevets de sous-lieutenants dans le même régiment de cavalerie, avec l'ordre de rejoindre aussitôt à Bayonne le dépôt de leur corps. Après des adieux déchirants, car ils eurent tous un pressentiment de l'avenir, mademoiselle de Cinq-Cygne rentra dans son château désert.

Les deux frères moururent ensemble, sous les yeux de l'empereur, à Sommo-Sierra, l'un défendant l'autre, tous deux déjà chefs d'escadron. Leur dernier mot fut :

— Laurence, *cy meurs!*

L'aîné des d'Hauteserre mourut colonel à l'attaque de la redoute de la Moskova, où son frère prit sa place.

Adrien, nommé général de brigade à la bataille de Dresde, y fut grièvement blessé, et put revenir se faire soigner à Cinq-Cygne. En essayant de sauver ce débris des quatre gentilshommes qu'elle avait vus un moment autour d'elle, la comtesse, alors âgée de trente-deux ans, l'épousa; mais elle lui offrit un cœur flétri, qu'il accepta : les gens qui aiment ne doutent de rien, ou doutent de tout.

La Restauration trouva Laurence sans enthousiasme, les Bourbons venaient trop tard pour elle; néanmoins, elle n'eut pas à se plaindre : son mari, nommé pair de France avec le titre de marquis de Cinq-Cygne, devint lieutenant général en 1816, et fut récompensé par le cordon bleu des éminents services qu'il rendit alors.

Le fils de Michu, de qui Laurence prit soin comme de son propre enfant, fut reçu avocat en 1827. Après avoir exercé pendant deux ans sa profession, il fut nommé juge suppléant au tribunal d'Alençon, et de là passa procureur du roi au tribunal d'Arcis en 1827. Laurence, qui avait surveillé l'emploi des capitaux de Michu, remit à ce jeune homme une inscription de douze mille livres de rente le jour de sa majorité; plus tard, elle lui fit épouser la riche mademoiselle Girel, de Troyes. Le marquis de Cinq-Cygne mourut, en 1829, entre les bras de Laurence, de son père, de sa mère et de ses enfants qui l'adoraient. Lors de sa mort, personne n'avait encore pénétré le secret de l'enlèvement du sénateur. Louis XVIII ne se refusa point à réparer les malheurs de cette affaire; mais il fut muet sur les causes de ce désastre avec la marquise de Cinq-Cygne, qui le crut alors complice de la catastrophe.

CONCLUSION.

Le feu marquis de Cinq-Cygne avait employé ses épargnes, ainsi que celles de son père et de sa mère, à l'acquisition d'un magnifique hôtel situé rue du Faubourg-du-Roule, et compris dans le majorat considérable institué

pour l'entretien de sa pairie. La sordide économie du marquis et de ses parents, qui souvent affligeait Laurence, fut alors expliquée. Aussi, depuis cette acquisition, la marquise, qui vivait à sa terre en y thésaurisant pour ses enfants, passa-t-elle d'autant plus volontiers ses hivers à Paris, que sa fille Berthe et son fils Paul atteignaient un âge où leur éducation exigeait les ressources de Paris. Madame de Cinq-Cygne alla peu dans le monde. Son mari ne pouvait ignorer les regrets qui habitaient le cœur de cette femme; mais il déploya pour elle les délicatesses les plus ingénieuses, et mourut n'ayant aimé qu'elle au monde. Ce noble cœur, méconnu pendant quelque temps, mais à qui la généreuse fille des Cinq-Cygne rendit dans les dernières années autant d'amour qu'elle en recevait, ce mari fut enfin complétement heureux. Laurence vivait surtout par les joies de la famille. Nulle femme de Paris ne fut plus chérie de ses amis, ni plus respectée. Aller chez elle est un honneur. Douce, indulgente, spirituelle, simple surtout, elle plaît aux âmes d'élite, elle les attire, malgré son attitude empreinte de douleur; mais chacun semble protéger cette femme si forte, et ce sentiment de protection secrète explique peut-être l'attrait de son amitié. Sa vie, si douloureuse pendant sa jeunesse, est belle et sereine vers le soir. On connaît ses souffrances. Personne n'a jamais demandé quel est l'original du portrait de Robert Lefebvre qui, depuis la mort du garde, est le principal et [illegible] ornement du salon. La physionomie de Laurence [illegible] des fruits venus difficilement. Une [illegible] aujourd'hui ce front [illegible] tenir maison, sa

fortune, augmentée par la loi sur les indemnités, allait à deux cent mille livres de rente, sans compter les traitements de son mari. Laurence avait hérité des onze cent mille francs laissés par les Simeuse. Dès lors, elle dépensa cent mille francs par an, et mit de côté le reste pour faire la dot de Berthe.

Berthe est le portrait vivant de sa mère, mais sans audace guerrière; c'est sa mère fine, spirituelle « et plus femme », dit Laurence avec mélancolie. La marquise ne voulait pas marier sa fille avant qu'elle eût vingt ans. Les économies de la famille, sagement administrées par le vieux d'Hauteserre et placées dans les fonds au moment où les rentes tombèrent en 1830, formaient une dot d'environ quatre-vingt mille francs de rente à Berthe, qui, en 1833, eut vingt ans.

Vers ce temps, la princesse de Cadignan, qui voulait marier son fils, le duc de Maufrigneuse, avait depuis quelques mois lié son fils avec la marquise de Cinq-Cygne. Georges de Maufrigneuse dînait trois fois par semaine chez la marquise, il accompagnait la mère et la fille aux Italiens, il caracolait au Bois autour de leur calèche quand elles s'y promenaient. Il fut alors évident pour le monde du faubourg Saint-Germain que Georges aimait Berthe. Seulement, personne ne pouvait savoir si madame de Cinq-Cygne avait le désir de faire sa fille duchesse, en attendant qu'elle devînt princesse; ou si la princesse désirait pour son fils une si belle dot, si la célèbre Diane a[illegible] au-devant de la noblesse de province, ou si la nobless[illegible] province était effrayée de la célébrité de madame de [illegible]dignan, de ses goûts et de s[illegible]

de ne point nuire à son fils, la princesse, devenue dévote, avait muré sa vie intime, et passait la belle saison à Genève, dans une villa.

Un soir, madame la princesse de Cadignan avait chez elle la marquise d'Espard, et de Marsay, le président du conseil. Elle vit ce soir-là cet ancien amant pour la dernière fois, car il mourut l'année suivante. Rastignac, sous-secrétaire d'État attaché au ministère de Marsay, deux ambassadeurs, deux orateurs célèbres restés à la Chambre des pairs, les vieux ducs de Lenoncourt et de Navarreins, le comte de Vandenesse et sa jeune femme, d'Arthez, s'y trouvaient et formaient un cercle assez bizarre dont la composition s'expliquera facilement : il s'agissait d'obtenir du premier ministre un laisser passer pour le prince de Cadignan. De Marsay, qui ne voulait pas prendre sur lui cette responsabilité, venait dire à la princesse que l'affaire était entre bonnes mains. Un vieil homme politique devait leur apporter une solution pendant la soirée. On annonça la marquise et mademoiselle de Cinq-Cygne. Laurence, dont les principes étaient intraitables, fut non pas surprise, mais choquée de voir les représentants les plus illustres de la légitimité, dans l'une et l'autre Chambre, causant avec le premier ministre de celui qu'elle n'appelait jamais que monseigneur le duc d'Orléans, l'écoutant et riant avec lui. De Marsay, comme les lampes près de s'éteindre, brillait d'un dernier éclat. Il oubliait volontiers, les soucis de la politique. La marquise de [illegible] accepta de Marsay, comme on dit que la cour [illegible]eptait alors M. de Saint-Aulaire : l'homme du [illegible] ministre. Mais elle se dressa, comme

si son siége eût été de fer rougi, quand elle entendit annoncer M. le comte de Gondreville.

— Adieu, madame, dit-elle à la princesse d'un ton sec.

Elle sortit avec Berthe, en calculant la direction de ses pas de manière à ne pas rencontrer cet homme fatal.

— Vous avez peut-être fait manquer le mariage de Georges, dit à voix basse la princesse à de Marsay.

L'ancien clerc venu d'Arcis, l'ancien représentant du peuple, l'ancien thermidorien, l'ancien tribun, l'ancien conseiller d'État, l'ancien comte de l'Empire et sénateur, l'ancien pair de Louis XVIII, le nouveau pair de Juillet fit une révérence servile à la princesse de Cadignan.

— Ne tremblez plus, belle dame, nous ne faisons pas la guerre aux princes, dit-il en s'asseyant auprès d'elle.

Malin avait eu l'estime de Louis XVIII, à qui sa vieille expérience ne fut pas inutile. Il avait aidé beaucoup à renverser Decazes, et conseillé fortement le ministère Villèle. Reçu froidement par Charles X, il avait épousé les rancunes de Talleyrand. Il était alors en grande faveur sous le douzième gouvernement qu'il a l'avantage de servir depuis 1789, et qu'il desservira sans doute; mais, depuis quinze mois, il avait rompu l'amitié qui, pendant trente-six ans, l'avait uni au plus célèbre de nos diplomates. Ce fut dans cette soirée qu'en parlant de ce grand diplomate il dit ce mot :

— Savez-vous la raison de son hostilité contre le duc de Bordeaux?... le prétendant est trop jeune...

— Vous donnez là, lui répondit Rastignac, un singulier conseil aux jeunes gens.

De Marsay, devenu très-songeur depuis le mot de la

princesse, ne releva pas ces plaisanteries; il regardait sournoisement Gondreville, et attendait évidemment pour parler que le vieillard, qui se couchait de bonne heure, fût parti. Tous ceux qui étaient là, témoins de la sortie de madame de Cinq-Cygne, dont les raisons étaient connues, imitèrent le silence de de Marsay. Gondreville, qui n'avait pas reconnu la marquise, ignorait les motifs de cette réserve générale; mais l'habitude des affaires, les mœurs politiques lui avaient donné du tact; il était homme d'esprit d'ailleurs : il crut que sa présence gênait, il partit. De Marsay, debout à la cheminée, contempla, de façon à laisser deviner de graves pensées, ce vieillard de soixante et dix ans qui s'en allait lentement.

— J'ai eu tort, madame, de ne pas vous avoir nommé mon négociateur, dit enfin le premier ministre en entendant le roulement de la voiture. Mais je vais racheter ma faute et vous donner les moyens de faire votre paix avec les Cinq-Cygne. Voici plus de trente ans que la chose a eu lieu, c'est aussi vieux que la mort de Henri IV, qui certes, entre nous, malgré le proverbe, est bien l'histoire la moins connue, comme beaucoup d'autres catastrophes historiques. Je vous jure, d'ailleurs, que, si cette affaire ne concernait pas la marquise, elle n'en serait pas moins curieuse. Enfin, elle éclaircit un fameux passage de nos annales modernes, celui du mont Saint-Bernard. MM. les ambassadeurs y verront que, sous le rapport de la profondeur, nos hommes politiques d'aujourd'hui sont bien loin des Machiavels que les flots populaires ont élevés, en 1793, au-dessus des tempêtes, et dont quelques-uns ont *trouvé*, comme dit la romance, *un port*. Pour être aujour-

d'hui quelque chose en France, il faut avoir roulé dans les ouragans de ce temps-là.

— Mais il me semble, dit en souriant la princesse, que, sous ce rapport, votre état de choses n'a rien à désirer...

Un rire de bonne compagnie se joua sur toutes les lèvres, et de Marsay ne put s'empêcher de sourire. Les ambassadeurs parurent impatients, de Marsay fut pris par une quinte, et l'on fit silence.

— Par une nuit de juin 1800, dit le premier ministre, vers trois heures du matin, au moment où le jour faisait pâlir les bougies, deux hommes, las de jouer à la bouillotte, ou qui n'y jouaient que pour occuper les autres, quittèrent le salon de l'hôtel des relations extérieures, alors situé rue du Bac, et allèrent dans un boudoir. Ces deux hommes, dont un est mort et dont l'autre a *un* pied dans la tombe, sont, chacun dans son genre, aussi extraordinaires l'un que l'autre. Tous deux ont été prêtres et tous deux ont abjuré; tous deux se sont mariés. L'un avait été simple oratorien, l'autre avait porté la mitre épiscopale. Le premier s'appelait Fouché, je ne vous dis pas le nom du second; mais tous deux étaient alors de simples citoyens français, très-peu simples. Quand on les vit allant dans le boudoir, les personnes qui se trouvaient encore là manifestèrent un peu de curiosité. Un troisième personnage les suivit. Quant à celui-là, qui se croyait beaucoup plus fort que les deux premiers, il avait nom Sieyès, et vous savez tous qu'il appartenait également à l'Église avant la Révolution. Celui qui marchait difficilement se trouvait alors ministre des relations extérieures, Fouché était ministre de la police générale. Sieyès avait

abdiqué le consulat. Un petit homme, froid et sévère, quitta sa place et rejoignit ces trois hommes en disant à haute voix, devant quelqu'un de qui je tiens le mot : « Je crains le brelan des prêtres. » Il était ministre de la guerre. Le mot de Carnot n'inquiéta point les deux consuls, qui jouaient dans le salon. Cambacérès et Lebrun étaient alors à la merci de leurs ministres, infiniment plus forts qu'eux. Presque tous ces hommes d'État sont morts, on ne leur doit plus rien : ils appartiennent à l'histoire, et l'histoire de cette nuit a été terrible ; je vous la dis, parce que moi seul la sais, parce que Louis XVIII ne l'a pas dite à la pauvre madame de Cinq-Cygne, et qu'il est indifférent au gouvernement actuel qu'elle le sache. Tous quatre, ils s'assirent. Le boiteux dut fermer la porte avant qu'on prononçât un mot, il poussa même, dit-on, un verrou. Il n'y a que les gens bien élevés qui aient de ces petites attentions. Les trois prêtres avaient les figures blêmes et impassibles que vous leur avez connues. Carnot seul offrait un visage coloré. Aussi le militaire parla-t-il le premier.

» — De quoi s'agit-il ?

» — De la France, dut dire le prince, que j'admire comme un des hommes les plus extraordinaires de notre temps.

» — De la République, a certainement dit Fouché.

» — Du pouvoir, a dit probablement Sieyès.

Tous les ass[illegible] regardèrent. De Marsay avait, de la voix, du re[illegible] admirablement peint les trois hommes.

» — Les tro[illegible] merveille, re-

prit-il. Carnot regarda sans doute ses collègues et l'ex-consul d'un air assez digne. Je crois qu'il a dû se trouver abasourdi en dedans.

» — Croyez-vous au succès? lui demanda Sieyès.

» — On peut tout attendre de Bonaparte, répondit le ministre de la guerre; il a passé les Alpes heureusement.

» — En ce moment, dit le diplomate avec une lenteur calculée, il joue son tout.

» — Enfin, tranchons le mot, dit Fouché: que ferons-nous, si le premier consul est vaincu? Est-il possible de refaire une armée? Resterons-nous ses humbles serviteurs?

» — Il n'y a plus de République en ce moment, fit observer Sieyès; il est consul pour dix ans.

» — Il a plus de pouvoir que n'en avait Cromwell, ajouta l'évêque, et n'a pas voté la mort du roi.

» — Nous avons un maître, dit Fouché; le conserverons-nous s'il perd la bataille, ou reviendrons-nous à la république pure?

» — La France, répliqua sentencieusement Carnot, ne pourra résister qu'en revenant à l'énergie conventionnelle.

» — Je suis de l'avis de Carnot, dit Sieyès. Si Bonaparte revient défait, il faut l'achever : il nous en a trop dit depuis sept mois.

» — Il a l'armée! reprit Carnot d'un air pensif.

» — Nous aurons le peuple! s'écria Fouché.

» — Vous êtes prompt, monsieur! répliqua le grand seigneur de cette voix de basse-taille qu'il a conservée et qui fit rentrer l'oratorien en lui-même.

» — Soyez francs, dit un ancien conventionnel en mon-

trant sa tête : si Bonaparte est vainqueur, nous l'adorerons ; vaincu, nous l'enterrerons.

» — Vous étiez là, Malin, dit le maître de la maison sans s'émouvoir ; vous serez des nôtres.

» Et il lui fit signe de s'asseoir. Ce fut à cette circonstance que ce personnage, conventionnel assez obscur, dut d'être ce que nous venons de voir qu'il est encore en ce moment. Malin fut discret, et les deux ministres lui furent fidèles ; mais il fut aussi le pivot de la machine et l'âme de la machination.

» — Cet homme n'a point encore été vaincu ! s'écria Carnot avec un accent de conviction, et il vient de surpasser Annibal.

» — En cas de malheur, voici le Directoire, reprit très-finement Sieyès en faisant remarquer à chacun qu'ils étaient cinq.

» — Et, dit le ministre des affaires étrangères, nous sommes tous intéressés au maintien de la Révolution française, nous avons tous trois jeté le froc aux orties ; le général a voté la mort du roi. Quant à vous, dit-il à Malin, vous avez des biens d'émigré.

» — Nous avons tous les mêmes intérêts, dit péremptoirement Sieyès, et nos intérêts sont d'accord avec celui de la patrie.

» — Chose rare ! dit le diplomate en souriant.

» — Il faut agir, ajouta Fouché. La bataille se livre, et Mélas a des forces supérieures. Gênes est rendue, et Masséna a commis la faute de s'emb[illegible] sur Antibes : il n'est donc pas certain qu'il [illegible] parte, qui restera réduit à ses [illegible]

» — Qui vous a dit cette nouvelle? demanda Carnot.

» — Elle est sûre, répondit Fouché. Vous aurez le courrier à l'heure de la Bourse.

» Ceux-là n'y faisaient point de façons, dit de Marsay en souriant et s'arrêtant un moment.

« — Or, ce n'est pas quand la nouvelle du désastre viendra, dit toujours Fouché, que nous pourrons organiser les clubs, réveiller le patriotisme et changer la constitution. Notre 18 brumaire doit être prêt.

» — Laissons-le faire au ministre de la police, dit le diplomate, et défions-nous de Lucien. (Lucien Bonaparte était alors ministre de l'intérieur.)

» — Je l'arrêterai bien, dit Fouché.

» — Messieurs, s'écria Sieyès, notre Directoire ne sera plus soumis à des mutations anarchiques. Nous organiserons un pouvoir oligarchique, un Sénat à vie, une Chambre élective qui sera dans nos mains;... car sachons profiter des fautes du passé.

» — Avec ce système, j'aurai la paix, dit l'évêque.

» — Trouvez-moi un homme sûr pour correspondre avec Moreau, car l'armée d'Allemagne deviendra notre seule ressource! s'écria Carnot, qui était resté plongé dans une profonde méditation.

» En effet, reprit de Marsay après une pause, ces hommes avaient raison, messieurs! Ils ont été grands dans cette crise, et j'eusse fait comme eux.

« — Messieurs!... s'écria Sieyès d'un ton grave et solennel, dit de Marsay en reprenant son récit.

» Ce mot *messieurs!* fut parfaitement compris : tous les regards exprimèrent une même foi, la même promesse,

celle d'un silence absolu, d'une solidarité complète au cas où Bonaparte reviendrait triomphant.

» — Nous savons tous ce que nous avons à faire, ajouta Fouché.

» Sieyès avait tout doucement dégagé le verrou, son oreille de prêtre l'avait bien servi. Lucien entra.

» — Bonne nouvelle, messieurs! un courrier apporte à madame Bonaparte un mot du premier consul : il a débuté par une victoire à Montebello.

» Les trois ministres se regardèrent.

» — Est-ce une bataille générale? demanda Carnot.

» — Non, un combat où Lannes s'est couvert de gloire. L'affaire a été sanglante. Attaqué avec dix mille hommes contre dix-huit mille, il a été sauvé par une division envoyée à son secours. Ott est en fuite. Enfin la ligne d'opérations de Mélas est coupée.

» — De quand le combat? demanda Carnot.

» — Le 8, répondit Lucien.

» — Nous sommes le 13, reprit le savant ministre : eh bien, selon toute apparence, les destinées de la France se jouent au moment où nous causons. (En effet, la bataille de Marengo commença le 14 juin, à l'aube.)

» — Quatre jours d'attente mortelle! dit Lucien.

» — Mortelle? reprit le ministre des relations extérieures froidement et d'un air interrogatif.

» — Quatre jours, dit Fouché.

» [illegible] certifié que les deux consuls n'apprirent [illegible] moment où les six personnages ren[illegible] lors quatre heures du

matin. Fouché partit le premier. Voici ce que fit, avec une infernale et sourde activité, ce génie ténébreux, profond, extraordinaire, peu connu, mais qui avait bien certainement un génie égal à celui de Philippe II, à celui de Tibère et de Borgia. Sa conduite, lors de l'affaire de Walcheren, a été celle d'un militaire consommé, d'un grand politique, d'un administrateur prévoyant. C'est le seul ministre que Napoléon ait eu. Vous savez qu'alors il a épouvanté Napoléon. Fouché, Masséna et le prince sont les trois plus grands hommes, les plus fortes têtes, comme diplomatie, guerre et gouvernement, que je connaisse; si Napoléon les avait franchement associés à son œuvre, il n'y aurait plus d'Europe, mais un vaste Empire français. Fouché ne s'est détaché de Napoléon qu'en voyant Sieyès et le prince de Talleyrand mis de côté. Dans l'espace de trois jours, Fouché, tout en cachant la main qui remuait les cendres de ce foyer, organisa cette angoisse générale qui pesa sur toute la France et ranima l'énergie républicaine de 1793.

» Comme il faut éclaircir ce coin obscur de notre histoire, je vous dirai que cette agitation, partie de lui, qui tenait tous les fils de l'ancienne Montagne, produisit les complots républicains par lesquels la vie du premier consul fut menacée après sa victoire de Marengo. Ce fut la conscience qu'il avait du mal dont il était l'auteur qui lui donna la force de signaler à Bonaparte, malgré l'opinion contraire de celui-ci, les républicains comme plus mêlés que les royalistes à ces entreprises. Fouché connaissait admirablement les hommes; il compta sur Sieyès à cause de son ambition trompée, sur M. de Talleyrand parce qu'il

était un grand seigneur, sur Carnot à cause de sa profonde honnêteté; mais il redoutait notre homme de ce soir, et voici comment il l'entortilla. Il n'était que Malin dans ce temps-là, Malin, le correspondant de Louis XVIII. Il fut forcé, par le ministre de la police, de rédiger les proclamations du gouvernement révolutionnaire, ses actes, ses arrêts, la mise hors la loi des factieux du 18 brumaire; et, bien plus, ce fut ce complice malgré lui qui les fit imprimer au nombre d'exemplaires nécessaire et qui les tint prêts en ballots dans sa maison. L'imprimeur fut arrêté comme conspirateur, car on fit choix d'un imprimeur révolutionnaire, et la police ne le relâcha que deux mois après. Cet homme est mort en 1816, croyant à une conspiration montagnarde. Une des scènes les plus curieuses jouées par la police de Fouché est, sans contredit, celle que causa le premier courrier reçu par le plus célèbre banquier de cette époque, et qui annonça la perte de la bataille de Marengo. La fortune, si vous vous le rappelez, ne se déclara pour Napoléon que sur les sept heures du soir. A midi, l'agent envoyé sur le théâtre de la guerre par le roi de la finance d'alors regarda l'armée française comme anéantie et s'empressa de dépêcher un courrier. Le ministre de la police envoya chercher les afficheurs, les crieurs; et l'un de ses affidés arrivait avec un camion chargé des imprimés, quand le courrier du soir, qui avait fait une excessive diligence, répandit la nouvelle du triomphe qui rendit la France véritablement folle. Il y eut des pertes considérables à la Bourse. Mais le rassemblement des afficheurs et des crieurs qui devaient proclamer la mise hors la loi, la mort politique de

Bonaparte, fut tenu en échec et attendit que l'on eût imprimé la proclamation et le placard où la victoire du premier consul était exaltée. Malin, sur qui toute la responsabilité du complot pouvait tomber, fut si effrayé, qu'il mit les ballots dans des charrettes et les mena nuitamment à Gondreville, où sans doute il enterra ces sinistres papiers dans les caves du château qu'il avait acheté sous le nom d'un homme..., il l'a fait nommer président d'une cour impériale..., il avait nom... Marion! Puis il revint à Paris assez à temps pour complimenter le premier consul. Napoléon accourut, vous le savez, avec une effrayante célérité d'Italie en France, après la bataille de Marengo; mais il est certain, pour ceux qui connaissent à fond l'histoire secrète de ce temps, que sa promptitude eut pour cause un message de Lucien. Le ministre de l'intérieur avait entrevu l'attitude du parti montagnard, et, sans savoir d'où soufflait le vent, il craignait l'orage. Incapable de soupçonner les trois ministres, il attribuait ce mouvement aux haines excitées par son frère au 18 brumaire et à la ferme croyance où fut alors le reste des hommes de 1793 d'un échec irréparable en Italie. Les mots « Mort au tyran! » criés à Saint-Cloud, retentissaient toujours aux oreilles de Lucien. La bataille de Marengo retint Napoléon sur les champs de la Lombardie jusqu'au 25 juin, il arriva le 2 juillet en France. Or, imaginez les figures des cinq conspirateurs, félicitant aux Tuileries le premier consul sur sa victoire. Fouché, dans le salon même, dit au tribun, car ce Malin que vous venez de voir a été un peu tribun, d'attendre encore, et que tout n'était pas fini. En effet, Bonaparte ne semblait pas à M. de Talleyrand et

à Fouché aussi marié qu'ils l'étaient eux-mêmes à la Révolution, et ils l'y bouclèrent, pour leur propre sûreté, par l'affaire du duc d'Enghien. L'exécution du prince tient, par des ramifications saisissables, à ce qui s'était tramé dans l'hôtel des relations extérieures pendant la campagne de Marengo. Certes, aujourd'hui, pour qui a connu des personnes bien informées, il est clair que Bonaparte fut joué comme un enfant par M. de Talleyrand et Fouché, qui voulurent le brouiller irrévocablement avec la maison de Bourbon, dont les ambassadeurs faisaient alors des tentatives auprès du premier consul.

— Talleyrand, faisant son whist chez madame de Luynes, dit alors un des personnages qui écoutaient, à trois heures du matin tire sa montre, interrompt le jeu et demande tout à coup, sans aucune transition, à ses trois partenaires, si le prince de Condé avait d'autre enfant que M. le duc d'Enghien. Une demande si saugrenue, dans la bouche de M. de Talleyrand, causa la plus grande surprise. « Pourquoi nous demandez-vous ce que vous savez si bien? lui dit-on. — C'est pour vous apprendre que la maison de Condé finit en ce moment. » Or, M. de Talleyrand était à l'hôtel de Luynes depuis le commencement de la soirée, et savait sans doute que Bonaparte était dans l'impossibilité de faire grâce.

— Mais, dit Rastignac à de Marsay, je ne vois point dans tout ceci madame de Cinq-Cygne.

— Ah! vous étiez si jeune, mon cher, que j'oubliais la conclusion. Vous savez l'affaire de l'enlèvement du comte de Gondreville, lequel a été la cause de la mort des de Simeuse et du frère aîné de d'Hauteserre, qui

riage avec mademoiselle de Cinq-Cygne, devint comte et depuis marquis de Cinq-Cygne...

De Marsay, prié par plusieurs personnes à qui cette aventure était inconnue, raconta le procès, en disant que les cinq inconnus étaient des escogriffes de la police générale de l'Empire, chargés d'anéantir des ballots d'imprimés que le comte de Gondreville était venu précisément brûler en croyant l'Empire affermi.

— Je soupçonne Fouché, dit-il, d'y avoir fait chercher en même temps des preuves de la correspondance de Gondreville et de Louis XVIII, avec lequel il s'est toujours entendu, même pendant la Terreur. Mais, dans cette épouvantable affaire, il y a eu de la passion de la part de l'agent principal, qui vit encore, un de ces grands hommes subalternes qu'on ne remplace jamais, et qui s'est fait remarquer par des tours de force étonnants. Il paraît que mademoiselle de Cinq-Cygne l'avait maltraité quand il était venu pour arrêter les Simeuse. Ainsi, madame, vous avez le secret de l'affaire; vous pourrez l'expliquer à la marquise de Cinq-Cygne, et lui faire comprendre pourquoi Louis XVIII a gardé le silence.

Paris, janvier 1841.

UN

ÉPISODE SOUS LA TERREUR

A MONSIEUR GUYONNET-MERVILLE

Ne faut-il pas, cher et ancien patron, expliquer aux gens curieux de tout connaître où j'ai pu apprendre assez de procédure pour conduire les affaires de mon petit monde, et consacrer ici la mémoire de l'homme aimable et spirituel qui disait à Scribe, autre clerc amateur : « Passez donc à l'étude, je vous assure qu'il y a de l'ouvrage, » en le rencontrant au bal; mais avez-vous besoin de ce témoignage public pour être certain de l'affection de l'auteur?

DE BALZAC.

Le 22 janvier 1793, vers [illegible] heures du soir, une vieille dame descendait, à Paris, [illegible] rapide qui finit devant l'église Saint-Lau[illegible]-Martin. Il avait tant [illegible] pas

s'entendaient à peine. Les rues étaient désertes. La crainte assez naturelle qu'inspirait le silence s'augmentait de toute la terreur qui faisait alors gémir la France : aussi la vieille dame n'avait-elle encore rencontré personne; sa vue, affaiblie depuis longtemps, ne lui permettait pas d'ailleurs d'apercevoir dans le lointain, à la lueur des lanternes, quelques passants clair-semés comme des ombres dans l'immense voie de ce faubourg. Elle allait courageusement seule à travers cette solitude, comme si son âge était un talisman qui dût la préserver de tout malheur. Quand elle eut dépassé la rue des Morts, elle crut distinguer le pas lourd et ferme d'un homme qui marchait derrière elle. Elle s'imagina qu'elle n'entendait pas ce bruit pour la première fois; elle s'effraya d'avoir été suivie, et tenta d'aller plus vite encore afin d'atteindre une boutique assez bien éclairée, espérant pouvoir vérifier à la lumière les soupçons dont elle était saisie. Aussitôt qu'elle se trouva dans le rayon de lueur horizontale qui partait de cette boutique, elle retourna brusquement la tête et entrevit une forme humaine dans le brouillard; cette indistincte vision lui suffit, elle chancela un moment sous le poids de la terreur dont elle fut accablée, car elle ne douta plus alors qu'elle n'eût été escortée par l'étranger depuis le premier pas qu'elle avait fait hors de chez elle, et le désir d'échapper à un espion lui prêta des forces. Incapable de raisonner, elle doubla le pas, comme si elle pouvait se soustraire à un homme nécessairement plus agile qu'elle. Après avoir couru pendant quelques minutes, elle parvint à la boutique d'un pâtissier, y entra et tomba, plutôt qu'elle ne s'assit, sur une chaise placée devant le

comptoir. Au moment où elle fit crier le loquet de la porte, une jeune femme occupée à broder leva les yeux, reconnut, à travers les carreaux du vitrage, la mante de forme antique et de soie violette dans laquelle la vieille dame était enveloppée, et s'empressa d'ouvrir un tiroir comme pour y prendre une chose qu'elle devait lui remettre. Non-seulement le geste et la physionomie de la jeune femme exprimèrent le désir de se débarrasser promptement de l'inconnue, comme si c'eût été une de ces personnes qu'on ne voit pas avec plaisir, mais encore elle laissa échapper une expression d'impatience en trouvant le tiroir vide; puis, sans regarder la dame, elle sortit précipitamment du comptoir, alla vers l'arrière-boutique, et appela son mari, qui parut tout à coup.

— Où donc as-tu mis...? lui demanda-t-elle d'un air de mystère en lui désignant la vieille dame par un coup d'œil et sans achever sa phrase.

Quoique le pâtissier ne pût voir que l'immense bonnet de soie noire environné de nœuds de rubans violets qui servait de coiffure à l'inconnue, il disparut après avoir jeté à sa femme un regard qui semblait dire : « Crois-tu que je vais laisser cela dans ton comptoir?... » Étonnée du silence et de l'immobilité de la vieille dame, la marchande revint auprès d'elle ; et, en la voyant, elle se sentit saisie d'un mouvement de compassion et peut-être aussi de curiosité. Quoique le teint de cette femme fût naturellement livide [illegible] d'une personne vouée à des austérités secrètes [illegible] de reconnaître qu'une émotion récente [illegible] extraordinaire. Sa coiffure était [illegible] ses cheveux,

sans doute blanchis par l'âge, car la propreté du collet de sa robe annonçait qu'elle ne portait pas de poudre. Ce manque d'ornement faisait contracter à sa figure une sorte de sévérité religieuse. Ses traits étaient graves et fiers. Autrefois, les manières et les habitudes des gens de qualité étaient si différentes de celles des gens appartenant aux autres classes, qu'on devinait facilement une personne noble. Aussi la jeune femme était-elle persuadée que l'inconnue était une *ci-devant,* et qu'elle avait appartenu à la cour.

— Madame...? lui dit-elle involontairement et avec respect, en oubliant que ce titre était proscrit.

La vieille dame ne répondit pas. Elle tenait ses yeux fixés sur le vitrage de la boutique, comme si un objet effrayant y eût été dessiné.

— Qu'as-tu, citoyenne? demanda le maître du logis, qui reparut aussitôt.

Le citoyen pâtissier tira la dame de sa rêverie en lui tendant une petite boîte de carton couverte en papier bleu.

— Rien, rien, mes amis, répondit-elle d'une voix douce.

Elle leva les yeux sur le pâtissier comme pour lui jeter un regard de remercîment; mais, en lui voyant un bonnet rouge sur la tête, elle laissa échapper un cri :

— Ah! vous m'avez trahie!...

La jeune femme et son mari répondirent par un geste d'horreur qui fit rougir l'inconnue, soit de les avoir soupçonnés, soit de plaisir.

— Excusez-moi, dit-elle alors avec une douceur enfantine.

Puis, tirant un louis d'or de sa poche, elle le présenta au pâtissier :

— Voici le prix convenu, ajouta-t-elle.

Il y a une indigence que les indigents savent deviner. Le pâtissier et sa femme se regardèrent et se montrèrent la vieille femme en se communiquant une même pensée. Ce louis d'or devait être le dernier. Les mains de la dame tremblaient en offrant cette pièce, qu'elle contemplait avec douleur et sans avarice, mais elle semblait connaître toute l'étendue du sacrifice. Le jeûne et la misère étaient gravés sur cette figure en traits aussi lisibles que ceux de la peur et des habitudes ascétiques. Il y avait dans ses vêtements des vestiges de magnificence : c'était de la soie usée, une mante propre, quoique passée, des dentelles soigneusement raccommodées; enfin les haillons de l'opulence! Les marchands, placés entre la pitié et l'intérêt, commencèrent par soulager leur conscience en paroles :

— Mais, citoyenne, tu parais bien faible...

— Madame aurait-elle besoin de prendre quelque chose? dit la femme en coupant la parole à son mari.

— Nous avons de bien bon bouillon, ajouta le pâtissier.

— Il fait si froid! madame aura peut-être été saisie en marchant? Mais vous pouvez vous reposer ici et vous chauffer un peu.

— Nous ne sommes pas aussi noirs que le diable! s'écria le pâtissier.

Gagnée par l'accent de bienveillance qui animait les paroles des charitables boutiquiers, la dame avoua qu'elle avait été suivie par un étranger, et qu'elle avait peur de revenir seule chez elle.

— Ce n'est que cela? reprit l'homme au bonnet rouge. Attends-moi, citoyenne.

Il donna le louis à sa femme; puis, mû par cette espèce de reconnaissance qui se glisse dans l'âme d'un marchand quand il reçoit un prix exorbitant d'une marchandise de médiocre valeur, il alla mettre son uniforme de garde national, prit son chapeau, passa son briquet et reparut sous les armes; mais sa femme avait eu le temps de réfléchir. Comme dans bien d'autres cœurs, la réflexion ferma la main ouverte de la bienfaisance. Inquiète et craignant de voir son mari dans quelque mauvaise affaire, la femme du pâtissier essaya de le tirer par le pan de son habit pour l'arrêter; mais, obéissant à un sentiment de charité, le brave homme offrit sur-le-champ à la vieille dame de l'escorter.

— Il paraît que l'homme dont a peur la citoyenne est encore à rôder devant la boutique, dit vivement la jeune femme.

— Je le crains, fit naïvement la dame.

— Si c'était un espion?... si c'était une conspiration?... N'y va pas, et reprends-lui la boîte...

Ces paroles, soufflées à l'oreille du pâtissier par sa femme, glacèrent le courage impromptu dont il était possédé.

— Eh! je m'en vais lui dire deux mots, et vous en débarrasser estement! s'écria le pâtissier en ouvrant la porte et sortant avec précipitation.

La vieille dame, passive comme un enfant et presque hébétée, se rassit sur sa chaise. L'honnête marchand ne tarda pas à reparaître : son visage, assez rouge de son

naturel et enluminé d'ailleurs par le feu du four, était subitement devenu blême; une si grande frayeur l'agitait, que ses jambes tremblaient et que ses yeux ressemblaient à ceux d'un homme ivre.

— Veux-tu nous faire couper le cou, misérable aristocrate?... s'écria-t-il avec fureur. Songe à nous montrer les talons, ne reparais jamais ici, et ne compte pas sur moi pour te fournir des éléments de conspiration!

En achevant ces mots, le pâtissier essaya de reprendre à la vieille dame la petite boîte qu'elle avait mise dans une de ses poches. A peine les mains hardies du pâtissier touchèrent-elles ses vêtements, que l'inconnue, préférant se livrer aux dangers de la route sans autre défenseur que Dieu, plutôt que de perdre ce qu'elle venait d'acheter, retrouva l'agilité de sa jeunesse : elle s'élança vers la porte, l'ouvrit brusquement et disparut aux yeux de la femme et du mari, stupéfaits et tremblants. Aussitôt que l'inconnue se trouva dehors, elle se mit à marcher avec vitesse; mais ses forces la trahirent bientôt, car elle entendit l'espion par lequel elle était impitoyablement suivie faisant crier la neige qu'il pressait de son pas pesant : elle fut obligée de s'arrêter, il s'arrêta; elle n'osait ni lui parler ni le regarder, soit par suite de la peur dont elle était saisie, soit par manque d'intelligence. Elle continua son chemin en allant lentement; l'homme ralentit alors son pas de manière à rester à une [illegible] qui lui permettait de veiller sur elle. Il sembl[illegible] même de cette vieille femme. Neuf heu[illegible] le couple silencieux repassa [illegible] Il est dans la nature de [illegible]

qu'un sentiment de calme succède à une agitation violente, car, si les sentiments sont infinis, nos organes sont bornés. Aussi l'inconnue, n'éprouvant aucun mal de son prétendu persécuteur, voulut-elle voir en lui un ami secret empressé de la protéger; elle réunit toutes les circonstances qui avaient accompagné les apparitions de l'étranger comme pour trouver des motifs plausibles à cette consolante opinion, et il lui plut alors de reconnaître en lui plutôt de bonnes que de mauvaises intentions. Oubliant l'effroi que cet homme venait d'inspirer au pâtissier, elle avança donc d'un pas ferme dans les régions supérieures du faubourg Saint-Martin. Après une demi-heure de marche, elle parvint à une maison située auprès de l'embranchement formé par la rue principale du faubourg et par celle qui mène à la barrière de Pantin. Ce lieu est encore aujourd'hui un des plus déserts de tout Paris. La bise, passant sur les buttes Chaumont et de Belleville, sifflait à travers les maisons, ou plutôt les chaumières, semées dans ce vallon presque inhabité où les clôtures se composent de murailles faites avec de la terre et des os. Cet endroit désolé semblait être l'asile naturel de la misère et du désespoir. L'homme qui s'acharnait à la poursuite de la pauvre créature assez hardie pour traverser nuitamment ces rues silencieuses parut frappé du spectacle qui s'offrait à ses regards. Il resta pensif, debout et dans une attitude d'hésitation, faiblement éclairé par un réverbère dont la lueur indécise perçait à peine le brouillard. La peur donna des yeux à la vieille femme, qui crut apercevoir quelque chose de sinistre dans les traits de l'étranger; elle sentit ses terreurs se réveiller, et

profita de l'espèce d'incertitude qui arrêtait cet homme pour se glisser, dans l'ombre, vers la porte de la maison solitaire; elle fit jouer un ressort, et disparut avec une rapidité fantasmagorique. L'inconnu, immobile, contemplait cette maison, qui présentait en quelque sorte le type des misérables habitations de ce faubourg. Cette chancelante bicoque bâtie en moellons était revêtue d'une couche de plâtre jauni, si fortement lézardée, qu'on craignait de la voir tomber au moindre effort du vent. Le toit, de tuiles brunes et couvert de mousse, s'affaissait en plusieurs endroits de manière à faire croire qu'il allait céder sous le poids de la neige. Chaque étage avait trois fenêtres dont les châssis, pourris par l'humidité et disjoints par l'action du soleil, annonçaient que le froid devait pénétrer dans les chambres. Cette maison isolée ressemblait à une vieille tour que le temps oubliait de détruire. Une faible lumière éclairait les croisées qui coupaient irrégulièrement la mansarde par laquelle ce pauvre édifice était terminé, tandis que le reste de la maison se trouvait dans une obscurité complète. La vieille femme ne monta pas sans peine l'escalier rude et grossier, le long duquel on s'appuyait sur une corde en guise de rampe; elle frappa mystérieusement à la porte du logement qui se trouvait dans la mansarde, et s'assit avec précipitation sur une chaise que lui présenta un vieillard.

— Cachez-vous! cachez-vous! lui dit-elle. Quoique nous ne sortions que bien rarement, nos démarches sont connues, nos pas sont épiés...

— Qu'y a-t-il donc de nouveau? demanda une autre vieille femme assise auprès du feu.

— L'homme qui rôde autour de la maison depuis hier m'a suivie ce soir...

A ces mots, les trois habitants de ce taudis se regardèrent en laissant paraître sur leurs visages les signes d'une terreur profonde. Le vieillard fut le moins agité des trois, peut-être parce qu'il était le plus en danger. Sous le poids d'un grand malheur ou sous le joug de la persécution, un homme courageux commence, pour ainsi dire, par faire le sacrifice de lui-même; il ne considère ses jours que comme autant de victoires remportées sur le sort. Les regards des deux femmes, attachés sur ce vieillard, laissaient facilement deviner qu'il était l'unique objet de leur vive sollicitude.

— Pourquoi désespérer de Dieu, mes sœurs? dit-il d'une voix sourde mais onctueuse; nous chantions ses louanges au milieu des cris que poussaient les assassins et les mourants au couvent des Carmes. S'il a voulu que je fusse sauvé de cette boucherie, c'est sans doute pour me réserver à une destinée que je dois accepter sans murmure. Dieu protége les siens, il peut en disposer à son gré. C'est de vous, et non de moi, qu'il faut s'occuper.

— Non, dit l'une des deux vieilles femmes; qu'est-ce que notre vie, en comparaison de celle d'un prêtre?

— Une fois que je me suis vue hors de l'abbaye de Chelles, je me suis considérée comme morte, dit celle des deux religieuses qui n'était pas sortie.

— Voici, reprit celle qui arrivait en tendant la petite boîte au prêtre, voici les hosties... Mais, s'écria-t-elle, j'entends monter les degrés!

Tous trois alors se mirent à écouter... Le bruit cessa,

— Ne vous effrayez pas, dit le prêtre, si quelqu'un essaye de parvenir jusqu'à vous. Une personne sur la fidélité de laquelle nous pouvons compter a dû prendre toutes ses mesures pour passer la frontière, et viendra chercher les lettres que j'ai écrites au duc de Langeais et au marquis de Beauséant, afin qu'ils puissent aviser aux moyens de vous arracher à cet affreux pays, à la mort ou à la misère qui vous y attendent.

— Vous ne nous suivrez donc pas? s'écrièrent doucement les deux religieuses en manifestant une sorte de désespoir.

— Ma place est là où il y a des victimes, dit le prêtre avec simplicité.

Elles se turent et regardèrent leur hôte avec une sainte admiration.

— Sœur Marthe, dit-il en s'adressant à la religieuse qui était allée chercher les hosties, cet envoyé devra répondre *Fiat voluntas,* au mot *Hosanna.*

— Il y a quelqu'un dans l'escalier! s'écria l'autre religieuse en ouvrant une cachette pratiquée sous le toit.

Cette fois, il fut facile d'entendre, au milieu du plus profond silence, les pas d'un homme qui faisaient retentir les marches couvertes de callosités produites par de la boue durcie. Le prêtre se coula péniblement dans une espèce d'armoire, et la religieuse [illegible] quelques hardes sur lui.

— Vous pouvez [illegible] une voix étouffée.

A peine le prêtre [illegible] à la porte firent [illegible]

consultèrent des yeux sans oser prononcer une seule parole. Elles paraissaient avoir toutes deux une soixantaine d'années. Séparées du monde depuis quarante ans, elles étaient comme des plantes habituées à l'air d'une serre, et qui meurent si on les en sort. Accoutumées à la vie du couvent, elles n'en pouvaient plus concevoir d'autre. Un matin, leurs grilles ayant été brisées, elles avaient frémi de se trouver libres. On peut aisément se figurer l'espèce d'imbécillité factice que les événements de la Révolution avaient produite dans leurs âmes innocentes. Incapables d'accorder leurs idées claustrales avec les difficultés de la vie, et ne comprenant même pas leur situation, elles ressemblaient à des enfants dont on avait pris soin jusqu'alors, et qui, abandonnés par leur providence maternelle, priaient au lieu de crier. Aussi, devant le danger qu'elles prévoyaient en ce moment, demeurèrent-elles muettes et passives, ne connaissant d'autre défense que la résignation chrétienne. L'homme qui demandait à entrer interpréta ce silence à sa manière, il ouvrit la porte et se montra tout à coup. Les deux religieuses frémirent en reconnaissant le personnage qui, depuis quelque temps, rôdait autour de leur maison et prenait des informations sur leur compte; elles restèrent immobiles en le contemplant avec une curiosité inquiète, à la manière des enfants sauvages, qui examinent silencieusement les étrangers. Cet homme était de haute taille et gros; mais rien, dans sa démarche, dans son air ni dans sa physionomie, n'indiquait un méchant homme. Il imita l'immobilité des religieuses, et promena lentement ses regards sur la chambre où il se trouvait.

Deux nattes de paille, posées sur des planches, servaient de lit aux deux religieuses. Une seule table était au milieu de la chambre, et il y avait dessus un chandelier de cuivre, quelques assiettes, trois couteaux et un pain rond. Le feu de la cheminée était modeste. Quelques morceaux de bois, entassés dans un coin, attestaient d'ailleurs la pauvreté des deux recluses. Les murs, enduits d'une couche de peinture très-ancienne, prouvaient le mauvais état de la toiture, où des taches semblables à des filets bruns indiquaient les infiltrations des eaux pluviales. Une relique, sans doute sauvée du pillage de l'abbaye de Chelles, ornait le manteau de la cheminée. Trois chaises, deux coffres et une mauvaise commode complétaient l'ameublement de cette pièce. Une porte pratiquée auprès de la cheminée faisait conjecturer qu'il existait une seconde chambre.

L'inventaire de cette cellule fut bientôt fait par l'individu qui s'était introduit sous de si terribles auspices au sein de ce ménage. Un sentiment de commisération se peignit sur sa figure, et il jeta un regard de bienveillance sur les deux filles, au moins aussi embarrassé qu'elles. L'étrange silence dans lequel ils demeurèrent tous trois dura peu, car l'étranger finit par deviner la faiblesse morale et l'inexpérience des deux pauvres créatures, et il leur dit alors d'une voix qu'il essaya d'adoucir :

— Je ne viens point ici en ennemi, citoyennes...

Il s'arrêta et se reprit pour dire :

— Mes sœurs, s'il vous arrivait quelque malheur, croyez que je n'y aurais pas contribué... J'ai une grâce à réclamer de vous.

Elles gardèrent toujours le silence.

— Si je vous importunais, si... je vous gênais, parlez librement,... je me retirerais; mais sachez que je vous suis tout dévoué; que, s'il est quelque bon office que je puisse vous rendre, vous pouvez m'employer sans crainte, et que moi seul, peut-être, suis au-dessus de la loi, puisqu'il n'y a plus de roi...

Il y avait un tel accent de vérité dans ces paroles, que la sœur Agathe, celle des deux religieuses qui appartenait à la maison de Langeais, et dont les manières semblaient annoncer qu'elle avait autrefois connu l'éclat des fêtes et respiré l'air de la cour, s'empressa d'indiquer une des chaises comme pour prier leur hôte de s'asseoir. L'inconnu manifesta une sorte de joie mêlée de tristesse en comprenant ce geste, et attendit pour prendre place que les deux respectables filles fussent assises.

— Vous avez donné asile, reprit-il, à un vénérable prêtre non assermenté, qui a miraculeusement échappé aux massacres des Carmes...

— *Hosanna!...* dit la sœur Agathe en interrompant l'étranger et le regardant avec une inquiète curiosité.

— Il ne se nomme pas ainsi, je crois, répondit-il.

— Mais, monsieur, dit vivement la sœur Marthe, nous n'avons pas de prêtre ici, et...

— Il faudrait alors avoir plus de soin et de prévoyance, répliqua doucement l'étranger en avançant le bras vers la table et y prenant un bréviaire. Je ne pense pas que vous sachiez le latin, et...

Il ne continua pas, car l'émotion extraordinaire qui se peignit sur les figures des deux pauvres religieuses lui fit

craindre d'être allé trop loin, elles étaient tremblantes et leurs yeux s'emplirent de larmes.

— Rassurez-vous, leur dit-il d'une voix franche; je sais le nom de votre hôte et les vôtres, et, depuis trois jours, je suis instruit de votre détresse et de votre dévouement pour le vénérable abbé de...

— Chut! fit naïvement sœur Agathe en mettant un doigt sur ses lèvres.

— Vous voyez, mes sœurs, que, si j'avais conçu l'horrible dessein de vous trahir, j'aurais déjà pu l'accomplir plus d'une fois...

En entendant ces paroles, le prêtre se dégagea de sa prison et reparut au milieu de la chambre.

— Je ne saurais croire, monsieur, dit-il à l'inconnu, que vous soyez un de nos persécuteurs, et je me fie à vous. Que voulez-vous de moi?

La sainte confiance du prêtre, la noblesse répandue dans tous ses traits, auraient désarmé des assassins. Le mystérieux personnage qui était venu animer cette scène de misère et de résignation contempla pendant un moment le groupe formé par ces trois êtres; puis il prit un ton de confidence et s'adressa au prêtre en ces termes :

— Mon père, je venais vous supplier de célébrer une messe mortuaire pour le repos de l'âme... d'un..., d'une personne sacrée et dont le corps ne reposera jamais dans la terre sainte...

Le prêtre frissonna involontair[illegible] [illegible]ll-gieuses, ne comprenant pas en [illegible] lait parler, restèrent le cou [illegible] les deux interlocuteurs, et dans [illegible]

L'ecclésiastique examina l'étranger : une anxiété non équivoque était peinte sur sa figure et ses regards exprimaient d'ardentes supplications.

— Eh bien, répondit le prêtre, ce soir, à minuit, revenez, et je serai prêt à célébrer le seul service funèbre que nous puissions offrir en expiation du crime dont vous parlez...

L'inconnu tressaillit, mais une satisfaction tout à la fois douce et grave parut triompher d'une douleur secrète. Après avoir respectueusement salué le prêtre et les deux saintes filles, il disparut en témoignant une sorte de reconnaissance muette qui fut comprise par ces trois âmes généreuses. Environ deux heures après cette scène, l'inconnu revint, frappa discrètement à la porte du grenier, et fut introduit par mademoiselle de Beauséant, qui le conduisit dans la seconde chambre de ce modeste réduit, où tout avait été préparé pour la cérémonie. Entre deux tuyaux de la cheminée, les deux religieuses avaient apporté la vieille commode, dont les contours antiques étaient ensevelis sous un magnifique devant d'autel en moire verte. Un grand crucifix d'ébène et d'ivoire attaché sur le mur jaune en faisait ressortir la nudité et attirait nécessairement les regards. Quatre petits cierges fluets, que les sœurs avaient réussi à fixer sur cet autel improvisé en les scellant dans de la cire à cacheter, jetaient une lueur pâle et mal réfléchie par le mur. Cette faible lumière éclairait à peine le reste de la chambre ; mais, en ne donnant son éclat qu'aux choses saintes, elle ressemblait à un rayon tombé du ciel sur cet autel sans ornement. Le carreau était humide. Le toit, qui, des deux côtés, s'abaissait rapi-

dement, comme dans les greniers, avait quelques lézardes par lesquelles passait un vent glacial. Rien n'était moins pompeux, et cependant rien peut-être ne fut plus solennel que cette cérémonie lugubre. Un profond silence, qui aurait permis d'entendre le plus léger cri proféré sur la route d'Allemagne, répandait une sorte de majesté sombre sur cette scène nocturne. Enfin, la grandeur de l'action contrastait si fortement avec la pauvreté des choses, qu'il en résultait un sentiment d'effroi religieux. De chaque côté de l'autel, les deux vieilles recluses, agenouillées sur la tuile du plancher sans s'inquiéter de son humidité mortelle, priaient de concert avec le prêtre, qui, revêtu de ses habits pontificaux, disposait un calice d'or orné de pierres précieuses, vase sacré sauvé sans doute du pillage de l'abbaye de Chelles. Auprès de ce ciboire, monument d'une royale magnificence, l'eau et le vin destinés au saint sacrifice étaient contenus dans deux verres à peine dignes du dernier cabaret. Faute de missel, le prêtre avait posé son bréviaire sur un coin de l'autel. Une assiette commune était préparée pour le lavement de mains innocentes et pures de sang. Tout était immense, mais petit; pauvre, mais noble; profane et saint tout à la fois. L'inconnu vint pieusement s'agenouiller entre les deux religieuses. Mais, tout à coup, en apercevant un crêpe au calice et au crucifix, [illegible] rien pour annoncer la destination de cet[illegible], le prêtre avait mis Dieu lui-[illegible] d'un souvenir si puiss[illegible] sur son larg[illegible] cette scène se re[illegible] leurs âmes,

agissant à l'envi les unes sur les autres, se communiquèrent ainsi leurs sentiments et se confondirent dans une commisération religieuse : il semblait que leur pensée eût évoqué le martyr dont les restes avaient été dévorés par de la chaux vive, et que son ombre fût devant eux dans toute sa royale majesté. Ils célébraient un *obit* sans le corps du défunt. Sous ces tuiles et ces lattes disjointes, quatre chrétiens allaient intercéder auprès de Dieu pour un roi de France, et faire son convoi sans cercueil. C'était le plus pur de tous les dévouements, un acte étonnant de fidélité accompli sans arrière-pensée. Ce fut sans doute, aux yeux de Dieu, comme le verre d'eau qui balance les plus grandes vertus. Toute la monarchie était là, dans les prières d'un prêtre et de deux pauvres filles ; mais peut-être aussi la Révolution était-elle représentée par cet homme dont la figure trahissait trop de remords pour ne pas croire qu'il accomplissait les vœux d'un immense repentir.

Au lieu de prononcer les paroles latines : *Introïbo ad altare Dei*, etc., le prêtre, par une inspiration divine, regarda les trois assistants qui figuraient la France chrétienne, et leur dit, pour effacer les misères de ce taudis :

— Nous allons entrer dans le sanctuaire de Dieu !

A ces paroles, jetées avec une onction pénétrante, une sainte frayeur saisit l'assistant et les deux religieuses. Sous les voûtes de Saint-Pierre de Rome, Dieu ne se serait pas montré plus majestueux qu'il ne le fut alors dans cet asile de l'indigence aux yeux de ces chrétiens : tant il est vrai qu'entre l'homme et lui, tout intermédiaire semble inutile et qu'il ne tire sa grandeur que de lui-

même. La ferveur de l'inconnu était vraie. Aussi le sentiment qui unissait les prières de ces quatre serviteurs de Dieu et du roi fut-il unanime. Les paroles saintes retentissaient comme une musique céleste au milieu du silence. Il y eut un moment où les pleurs gagnèrent l'inconnu, ce fut au *Pater noster*. Le prêtre y ajouta cette prière latine, qui fut sans doute comprise par l'étranger :

— *Et remitte scelus regicidis sicut Ludovicus eis remisit semetipse!* (Et pardonnez aux régicides comme Louis XVI leur a pardonné lui-même!)

Les deux religieuses virent deux grosses larmes traçant un chemin humide le long des joues mâles de l'inconnu et tombant sur le plancher. L'office des Morts fut récité. Le *Domine salvum fac regem,* chanté à voix basse, attendrit ces fidèles royalistes, qui pensèrent que l'enfant roi, pour lequel ils suppliaient en ce moment le Très-Haut, était captif entre les mains de ses ennemis. L'inconnu frissonna en songeant qu'il pouvait encore se commettre un nouveau crime auquel il serait sans doute forcé de participer. Quand le service funèbre fut terminé, le prêtre fit un signe aux deux religieuses, qui se retirèrent. Aussitôt qu'il se trouva seul avec l'inconnu, il alla vers lui d'un air doux et triste, puis il lui dit d'une voix paternelle :

— Mon fils, si vous avez trempé vos mains dans le sang du roi martyr, confiez-vous à moi. Il n'est pas de faute qui, aux yeux de Dieu, ne soit effacée par un repentir aussi [illegible] aussi sincère que le vôtre paraît l'être. Aux [illegible] mots prononcés par l'ecclésiastique, l'étranger [illegible] un mouvement de terreur invo-

lontaire; mais il reprit une contenance calme, et regarda avec assurance le prêtre étonné :

— Mon père, lui dit-il d'une voix visiblement altérée, nul n'est plus innocent que moi du sang versé...

— Je dois vous croire, dit le prêtre.

Il fit une pause pendant laquelle il examina derechef son pénitent; puis, persistant à le prendre pour un de ces peureux conventionnels qui livrèrent une tête inviolable et sacrée afin de conserver la leur, il reprit d'une voix grave :

— Songez, mon fils, qu'il ne suffit pas, pour être absous de ce grand crime, de n'y avoir pas coopéré. Ceux qui, pouvant défendre le roi, ont laissé leur épée dans le fourreau, auront un compte bien lourd à rendre devant le Roi des cieux... Oh! oui, ajouta le vieux prêtre en agitant la tête de droite à gauche par un mouvement expressif, oui, bien lourd!... car, en restant oisifs, ils sont devenus les complices involontaires de cet épouvantable forfait...

— Vous croyez, demanda l'inconnu stupéfait, qu'une participation indirecte sera punie?... Le soldat qui a été commandé pour former la haie est-il donc coupable?...

Le prêtre demeura indécis. Heureux de l'embarras dans lequel il mettait ce puritain de la royauté en le plaçant entre le dogme de l'obéissance passive, qui doit, selon les partisans de la monarchie, dominer les codes militaires, et le dogme tout aussi important qui consacre le respect dû à la personne des rois, l'étranger s'empressa de voir dans l'hésitation du prêtre une solution favorable à des doutes par lesquels il paraissait tourmenté. Puis, pour ne pas

laisser le vénérable janséniste réfléchir plus longtemps, il lui dit :

— Je rougirais de vous offrir un salaire quelconque du service funéraire que vous venez de célébrer pour le repos de l'âme du roi et pour l'acquit de ma conscience. On ne peut payer une chose inestimable que par une offrande qui soit aussi hors de prix. Daignez donc accepter, monsieur, le don que je vous fais d'une sainte relique... Un jour viendra peut-être où vous en comprendrez la valeur.

En achevant ces mots, l'étranger présentait à l'ecclésiastique une petite boîte extrêmement légère ; le prêtre la prit involontairement, pour ainsi dire, car la solennité des paroles de cet homme, le ton qu'il y mit, le respect avec lequel il tenait cette boîte, l'avaient plongé dans une profonde surprise. Ils rentrèrent alors dans la pièce où les deux religieuses les attendaient.

— Vous êtes, leur dit l'inconnu, dans une maison dont le propriétaire, Mucius Scævola, ce plâtrier qui habite le premier étage, est célèbre dans la section par son patriotisme ; mais il est secrètement attaché aux Bourbons. Jadis il était piqueur de monseigneur le prince de Conti, et il lui doit sa fortune. En ne sortant pas de chez lui, vous êtes plus en sûreté ici qu'en aucun lieu de la France. Restez-y. Des âmes pieuses veilleront à vos besoins, et vous pourrez attendre sans danger des temps moins mauvais. Dans un an, au 21 janvier... (en prononçant ces do
mots, il ne put dissimuler un mouvement i
si vous adoptez ce triste lieu pour a
lébrer avec vous la messe expiato

Il n'acheva pas. Il salua les mu

jeta un dernier regard sur les symptômes qui déposaient de leur indigence, et il disparut.

Pour les deux innocentes religieuses, une semblable aventure avait tout l'intérêt d'un roman; aussi, dès que le vénérable abbé les instruisit du mystérieux présent si solennellement fait par cet homme, la boîte fut-elle placée par elles sur la table, et les trois figures, inquiètes, faiblement éclairées par la chandelle, trahirent-elles une indescriptible curiosité. Mademoiselle de Langeais ouvrit la boîte, y trouva un mouchoir de batiste très-fine, souillé de sueur; et, en le dépliant, ils y reconnurent des taches.

— C'est du sang!... dit le prêtre.

— Il est marqué de la couronne royale! s'écria l'autre sœur.

Les deux sœurs laissèrent tomber la précieuse relique avec horreur. Pour ces deux âmes naïves, le mystère dont s'enveloppait l'étranger devint inexplicable; et, quant au prêtre, dès ce jour il ne tenta même pas de se l'expliquer.

Les trois prisonniers ne tardèrent pas à s'apercevoir, malgré la Terreur, qu'une main puissante était étendue sur eux. D'abord, ils reçurent du bois et des provisions; puis les deux religieuses devinèrent qu'une femme était associée à leur protecteur, quand on leur envoya du linge et des vêtements qui pouvaient leur permettre de sortir sans être remarquées par les modes aristocratiques des habits qu'elles avaient été forcées de conserver; enfin, Mucius Scævola leur donna deux cartes civiques. Souvent, des avis nécessaires à la sûreté du prêtre lui parvinrent par des voies détournées; et il reconnut une telle opportunité dans ces conseils, qu'ils ne pouvaient être donnés

que par une personne initiée aux secrets de l'État. Malgré la famine qui pesa sur Paris, les proscrits trouvèrent à la porte de leur taudis des rations de *pain blanc* qui y étaient régulièrement apportées par des mains invisibles; néanmoins, ils crurent reconnaître dans Mucius Scævola le mystérieux agent de cette bienfaisance, toujours aussi ingénieuse qu'intelligente. Les nobles habitants du grenier ne pouvaient pas douter que leur protecteur ne fût le personnage qui était venu faire célébrer la messe expiatoire dans la nuit du 22 janvier 1793; aussi devint-il l'objet d'un culte tout particulier pour ces trois êtres, qui n'espéraient qu'en lui et ne vivaient que par lui. Ils avaient ajouté pour lui des prières spéciales dans leurs prières; soir et matin, ces âmes pieuses formaient des vœux pour son bonheur, pour sa prospérité, pour son salut, et suppliaient Dieu d'éloigner de lui toutes embûches, de le délivrer de ses ennemis et de lui accorder une vie longue et paisible. Leur reconnaissance, étant, pour ainsi dire, renouvelée tous les jours, s'allia nécessairement à un sentiment de curiosité qui devint plus vif de jour en jour. Les circonstances qui avaient accompagné l'apparition de l'étranger étaient l'objet de leurs conversations, ils formaient mille conjectures sur lui, et c'était un bienfait d'un nouveau genre que la distraction dont il était le sujet pour eux. Ils se promettaient bien de ne pas laisser échapper l'étranger à leur amitié le soir où il reviendrait, selon sa promesse, célébrer le triste anniversaire de la mort de Louis XVI. Cette nuit si impatiemment attendue arriva enfin. A minuit, le bruit des pas pesants de l'inconnu retentit dans le vieil escalier de bois; la chambre

avait été parée pour le recevoir, l'autel était dressé. Cette fois, les sœurs ouvrirent la porte d'avance, et toutes deux s'empressèrent d'éclairer l'escalier. Mademoiselle de Langeais descendit même quelques marches pour voir plus tôt son bienfaiteur.

— Venez, lui dit-elle d'une voix émue et affectueuse, venez,... on vous attend.

L'homme leva la tête, jeta un regard sombre sur la religieuse et ne répondit pas; elle sentit comme un vêtement de glace tombant sur elle, et garda le silence; à son aspect, la reconnaissance et la curiosité expirèrent dans tous les cœurs. Il était peut-être moins froid, moins taciturne, moins terrible qu'il ne le parut à ces âmes, que l'exaltation de leurs sentiments disposait aux épanchements de l'amitié. Les trois pauvres prisonniers, qui comprirent que cet homme voulait rester un étranger pour eux, se résignèrent. Le prêtre crut remarquer sur les lèvres de l'inconnu un sourire promptement réprimé au moment où il s'aperçut des apprêts qui avaient été faits pour le recevoir; il entendit la messe et pria; mais il disparut, après avoir répondu par quelques mots de politesse négative à l'invitation que lui fit mademoiselle de Langeais de partager la petite collation préparée.

Après le 9 thermidor, les religieuses et l'abbé de Marolles purent aller dans Paris, sans y courir le moindre danger. La première sortie du vieux prêtre fut pour un magasin de parfumerie, à l'enseigne de *la Reine des fleurs*, tenu par les citoyen et citoyenne Ragon, anciens parfumeurs de la cour, restés fidèles à la famille royale, et dont se servaient les Vendéens pour correspondre avec

les princes et le comité royaliste de Paris. L'abbé, mi[illegible] comme le voulait cette époque, se trouvait sur le pas de la porte de cette boutique, située entre Saint-Roch et la rue des Frondeurs, quand une foule, qui remplissait la rue Saint-Honoré, l'empêcha de sortir.

— Qu'est-ce? dit-il à madame Ragon.

— Ce n'est rien, répondit-elle, c'est la charrette et le bourreau qui vont à la place Louis XV. Ah! nous l'avons vu bien souvent l'année dernière; mais, aujourd'hui, quatre jours après l'anniversaire du 21 janvier, on peut regarder cet affreux cortége sans chagrin.

— Pourquoi? dit l'abbé; ce n'est pas chrétien, ce que vous dites.

— Eh! c'est l'exécution des complices de Robespierre; ils se sont défendus tant qu'ils ont pu, mais ils vont à leur tour là où ils ont envoyé tant d'innocents.

La foule passa comme un flot. Au-dessus des têtes, l'abbé de Marolles, cédant à un mouvement de curiosité, vit, debout sur la charrette, celui qui, trois jours auparavant, écoutait sa messe.

— Qui est-ce, dit-il, celui qui...?

— C'est le bourreau, répondit M. Ragon en nommant l'exécuteur des hautes œuvres par son nom monarchique.

— Mon ami, mon ami, cria madame Ragon, M. l'abbé se meurt!

Et la vieille dame prit un flacon de vinaigre pour faire [illegible] prêtre évanoui.

[illegible] donné, dit-il, le mouchoir avec [illegible] en allant au martyre...

Pauvre homme !... Le couteau d'acier a eu du cœur quand toute la France en manquait !...

Les parfumeurs crurent que le malheureux prêtre avait le délire.

Paris, janvier 1831.

INDEX

Les personnages qui figurent dans ce volume se retrouvent dans les ouvrages suivants :

Beauséant (marquis de).

La Femme abandonnée.
Le Père Goriot.

Beauvisage.

Le Député d'Arcis.

Berthier (Alexandre).

Les Chouans.

Bonaparte (Napoléon).

La Vendetta.
Le Colonel Chabert.
La Paix du Ménage.
L'Envers de l'Histoire contemporaine.
La Femme de Trente Ans.

Bonaparte (Lucien).

La Vendetta.

Bordin.

L'Envers de l'Histoire contemporaine.
L'Interdiction.
La Vieille Fille.
Un Début dans la Vie.

Chargebœuf (marquis de).

Pierrette.

Cinq-Cygne (Laurence de).

Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
L'Envers de l'Histoire contemporaine.
Le Député d'Arcis.

Corentin.

Les Chouans.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.
Les Petits Bourgeois.

Derville.

Gobseck.
Un Début dans la Vie.
Le Colonel Chabert.
Le Père Goriot.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.

Duroc (Gérard-Christophe-Michel).

La Femme de Trente Ans.

Espard (marquis d').

L'Interdiction.
Illusions perdues.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Autre Étude de Femme.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Une Fille d'Ève.
Béatrix.

Fouché (Joseph).

Les Chouans.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.

Giguet (colonel).

Le Député d'Arcis.

Gondreville (Malin de).

Un Début dans la Vie.
La Paix du Ménage.
Le Député d'Arcis.

Gothard.

Le Député d'Arcis.

Goujet (l'abbé).

Le Député d'Arcis.

Grandlieu (duc Ferdinand de).

Histoire des Treize.
Un Ménage de Garçon.
Modeste Mignon.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.

Granville (de).

Une Double Famille.
Adieu.
César Birotteau.
Splenden
Une Fill
Le Cor

Grévin.

Un Début dans la Vie.
Le Député d'Arcis.

Lefebvre (Robert).

La Cousine Bette.

Hauteserre (d').

Le Député d'Arcis.

Lenoncourt (duc de).

Le Lys dans la Vallée.
César Birotteau.
Le Cabinet des Antiques.
Béatrix.

Louis XVIII.

Les Chouans.
L'Envers de l'Histoire contemporaine.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.
Le Bal de Sceaux.
Le Lys dans la Vallée.
Le Colonel Chabert.
Les Employés.

Marion.

Le Député d'Arcis.

Marion.

Le Député d'Arcis.

Marion (madame).

Le Député d'Arcis.

Marsay (Henri de).

Histoire des Treize.
Les Comédiens sans le savoir.
Autre Étude de Femme.
Le Lys dans la Vallée.
Le Père Goriot.
Le Cabinet des Antiques.
Ursule Mirouet.
Le Contrat de Mariage.
Illusions perdues.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Le Bal de Sceaux.
Modeste Mignon.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Une Fille d'Ève.

Maufrigneuse (Georges de).

Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Béatrix.
Le Député d'Arcis.

Maufrigneuse (duchesse de).

Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Modeste Mignon.
Le Cabinet des Antiques.
La Muse du Département.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Autre Étude de Femme.
Le Député d'Arcis.

Maufrigneuse (Berthe de).

Béatrix.
Le Député d'Arcis.

Michu (François).

Le Cabinet des Antiques.
Le Député d'Arcis.

Michu (madame François).

Le Député d'Arcis.

Murat (Joachim).

La Vendetta.
Le Colonel Chabert.
La Paix du Ménage.
Le Médecin de Campagne.

Navarreins (duc de).

Un Ménage de Garçon.
Le Colonel Chabert.
La Muse du Département.
Histoire des Treize.
Le Cabinet des Antiques.
Les Paysans.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.
Le Curé de Village.
La Peau de chagrin.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
La Cousine Bette.

Peyrade.

Splendeurs et Misères des Courtisanes.

Pigoult.

Le Député d'Arcis.

Ragon.

César Birotteau.

Rapp.

La Vendetta.

Rastignac (Eugène de).

Le Père Goriot.
Illusions perdues.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.
Le Bal de Sceaux.
L'Interdiction.
Étude de Femme.
La Peau de chagrin.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan.
Une Fille d'Ève.
La Maison Nucingen.
La Cousine Bette.
Le Député d'Arcis.
Les Comédiens sans le savoir.

Régnier (Claude-Antoine).

Une Double Famille.

Talleyrand-Périgord (Charles-Maurice de).

Les Chouans.
Histoire des Treize.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Gaudissart II.

Vandenesse (comte Félix de).

Le Lys dans la Vallée.
Illusions perdues.
César Birotteau.
Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Un Début dans la Vie.
Le Contrat de Mariage.
Les Secrets de la Princesse de Cadignan
Autre Étude de Femme.
Une Fille d'Ève.

TABLE

UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE 1
UN ÉPISODE SOUS LA TERREUR 275
INDEX 30

ÉMILE COLIN — [illegible]

TABLE

UNE TÉNÉBREUSE AFFAIRE 1
UN ÉPISODE SOUS LA TERREUR 275
INDEX 30